هكذا من الأصل

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13340 – 4,50 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | SAMEDI 19 DÉCEMBRE 1987

Le remplacement de M. Husak par M. Jakes

Le nouveau chef du PC tchécoslovaque ne laisse pas prévoir de larges réformes

M. Milos Jakes, qui a succédé, le jeudi 17 décembre, à M. Husak à la tête du PC tchécoslovaque, ne laisse pas prévoir de larges réformes. Il s'est présenté devant le comité central comme un gestionnaire orthodoxe, et s'est référé essentiellement à la ligne définie par le parti lors de son dernier congrès en mars 1986.

M. Gorbatchev et son glacis

En principe, le remplacement de M. Husak à la tête du PC tchécoslovaque devrait être bien accueilli par les partisans de réformes dans le monde communiste, et particulièrement en URSS. M. Husak n'était pas seulement le fossoyeur des espoirs du « printemps de Prague », mais aussi, avec ses soixante-quatorze ans, l'un des symboles du régime de gérontocratie et de stagnation maintenu par Brejnev chez lui et en Europe de l'Est. Le changement qui vient d'être décidé à Prague pourrait bien être le signal de l'inévitable départ des septuagénaires qui dirigent tous ces pays, à l'exception de la Pologne.

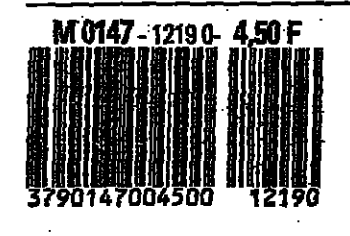
Cette impression serait plus nette toutefois si le successeur de M. Husak n'avait pas déjà atteint l'âge normal de la retraite et, surtout, si son image tranchait nettement sur le conservatisme ambiant. Ce n'est pas le cas, puisque M. Jakès s'est surtout distingué par son rôle de grand épurateur de toute l'équipe libérale pendant les dix premières années de la « normalisation » en Tchécoslovaquie. Et s'il s'est prononcé depuis lors, en tant que responsable de l'économie, en faveur d'une « rationalisation » de la gestion, c'est moins à sa personnalité qu'on le doit qu'à sa fonction.

M. Gorbatchev pourrait donc bien en être pour ses frais en ce qui concerne son slogan de « démocratisation » – un aspect essentiel des réformes à ses yeux – dans ce pays qui a presque toujours été un satellite modèle de l'URSS. Mais il est vrai que sa tâche d'héritier de l'empire l'oblige à manœuvrer dans ce domaine avec une extrême prudence. D'une part, il s'est gardé de reprendre à son compte les formules les plus fortes de la « doctrine Brejnev » par laquelle son prédécesseur s'octroyait un droit d'intervention dans les affaires de ses alliés. Il a aussi évité d'employer, au cours de son voyage en Tchécoslovaquie au printemps dernier, le terme de « contre-révolution » par lequel M. Husak et les conservateurs de Prague désignent la période Dubcek ; tout en exaltant l'« aide » de Moscou, il n'a pas fait référence explicitement à l'intervention militaire.

Pourtant, le chef du PC soviétique ne peut guère aller au-delà de ce « profil bas » sur cette page sombre de l'héritage. Un de ses anciens conseillers a laissé entendre que l'histoire de 1968 pourrait être révisée, mais il est douteux que cette velléité devienne réalité dans l'avenir prévisible.

Sur un plan général, on ne voit guère comment les rapports entre Moscou et les pays du glacis pourraient faire l'objet de réformes analogues à celles que M. Gorbatchev tente de promouvoir dans sa politique à l'égard de l'Ouest. Le glacis est trop fragile, le souvenir des révoltes qui s'y sont produites périodiquement, pendant près de trente ans, trop cuisant pour autoriser les audaces.

M 0147 - 1219 0 - 4,50 F



3790147004500 12190

« Restructurer » les « normalisés »...

PRAGUE
de notre envoyé spécial

« *A quoi bon croire au changement ? Tant qu'il n'arrivera pas quelque chose qui en vaille la peine, mieux vaut ne pas se casser la tête, continuer de profiter de ce qu'on a, de voler le régime et préserver sa vie privée* » : laconiquement résumé par un ancien communiste « *normalisé* » du printemps de Prague, l'état d'esprit ambiant, dans la Tchécoslovaquie de 1987, est plutôt morose et guère annonciateur de profonds changements. L'espoir suscité par la visite de Mikhaïl Gorbatchev, en avril dernier, est retombé presque aussi vite qu'il était venu. A elle seule, la nomination de M. Milos Jakes, soixante-cinq ans, ancien grand ordonnateur des purges du Parti communiste après les événements de 1968, en remplacement de M. Gustav Husak, ne devrait pas suffire à changer les choses.

HENRI DE BRESSON.

(Lire la suite page 3.)

Malgré les décisions de l'OPEP

La chute des cours du pétrole risque de s'accélérer

La chute des cours du pétrole brut amorcée après l'échec de la réunion de l'OPEP, lundi 14 décembre, s'accélère. A New-York, le brut de référence est tombé, le jeudi 17 décembre, sous la barre des 15 dollars le baril, avant de se stabiliser, pour des raisons techniques, à un peu moins de 16 dollars.

En une semaine les cours du pétrole ont perdu 2,5 dollars par baril, soit environ 15 % de leur valeur, retombant à leur plus bas niveau depuis un an. Cet effondrement, s'il se poursuit, pourrait remettre en question les résultats de la conférence de l'OPEP qui vient de s'achever, et, suivant la crise des marchés financiers, aggraver les déséquilibres mondiaux, amplifiant les risques d'une récession internationale.

Après la Bourse et le dollar, le pétrole ? Il y a deux semaines l'idée paraissait presque incongrue. L'affolement des marchés, suivant la conférence de l'OPEP réunie à Vienne du 9 au 14 décembre, montre pourtant que le risque d'un nouvel effondrement des prix du brut comparable à celui de 1986 n'est pas mince. L'incapacité des treize pays exportateurs de pétrole, déchirés par la guerre du Golfe, de prendre les moyens de défendre les prix du brut, comme ils l'avaient fait à la fin de l'année dernière, a convaincu les opérateurs que l'ère de la stabilité avait pris fin.

En une semaine les cours sont retombés *grosso modo* à leur niveau de décembre 1986, effaçant d'un coup les gains de l'année écoulée.

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 30.)

La mort de la première femme de l'Académie française

« Marguerite Yourcenar, 1903-1987 »

Marguerite Yourcenar, la première femme admise à l'Académie française, en 1980, est morte des suites d'un « accident cérébral », jeudi 17 décembre à 21 h 30 (heure locale, 3 h 30 vendredi, heure de Paris), à l'hôpital de l'île des Monts-Déserts (Maine). Elle vivait depuis plus de quarante ans – entre deux voyages – dans cette île de la côte est des Etats-Unis, où elle avait sa maison, « Petite Plaisance ». Elle était âgée de quatre-vingt-quatre ans. Selon son désir, son incinération aura lieu dans la plus stricte intimité.

Le petit cimetière de Somesville, dans l'île des Monts-Déserts, a le négligé savant des jardins anglais. La maison en bois qui le jouxte fut la première demeure de Marguerite Yourcenar lorsqu'elle décida de s'installer dans l'île, avec son amie Grace Frick, à la fin de la dernière guerre mondiale. Elle en gardait le souvenir d'un « *lieu inconfortable, où les valises restèrent longtemps entreposées sans être ouvertes* ».

Vers le fond du jardin-cimetière, un arbre faisait de l'ombre à une butte recouverte de gazon et, en été, de fleurs. Dans l'herbe, on apercevait une dalle en marbre noir, de petite taille, carrée – ne pouvant dissimuler qu'une urne funéraire – et qui portait la simple mention : « Grace Frick, 1903-1979. » Un peu plus loin, une pierre blanche rappelait la mémoire de Jerry Wilson, qui fut le secrétaire et le compagnon de voyage de Marguerite Yourcenar pendant quelque huit années, avant de mourir, à trente-six ans, en 1986. En redescendant vers l'allée, l'œil était attiré par un autre « éclat » noir ; une dalle identique indiquant : « Marguerite Yourcenar, 1903-19... »

A ses visiteurs étonnés, à ses amis attristés d'une mort ainsi désignée Marguerite Yourcenar disait tranquillement, avec, sur les transparences de son œil bleu, comme un air d'éloignement : « *Il ne faut pas être mélancolique. Cet objet, au contraire, me réconforte, me rassure. Je suis prête. Cela peut venir, dans dix minutes, dans deux jours, dans six mois, cela m'est égal. Ce ne fut pas toujours le cas, mais désormais je n'ai pas peur.* » Voyageuse inépuisable, elle se moquait des années et, parlant de la vieillesse dans un long entretien accordé au *Monde* à la fin de 1984, confiait : « *Lorsque je sens mon âge, je sens plutôt la fatigue, la maladie. Si je relève de maladie, je me sens, je dirais non pas très vieille, mais très près du bord des choses.* »

Son seul désir était de ne pas être dépossédée de sa mort, de « *la dernière expérience, celle du passage* ». Le destin ne l'a pas tout à fait exaucée. Au terme d'une existence qu'elle avait dirigée avec autorité et rigueur – pour elle et pour les autres, – elle aurait sans doute voulu, dans un dernier sourire, mi-moqueur mi-hautain, commander elle-même l'inscription des chiffres manquant sur la dalle noire de Somesville. Elle savait bien – mais qui veut vraiment y croire ? – qu'il est un « *naufrage* » qu'on ne maîtrise pas : celui qui survient quand, comme le disait le titre d'un de ses premiers livres, *La mort conduit l'attelage*.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(Lire nos informations page 21.)

L'affaire Luchaire



Le PDG, M. Dewavrin, a été inculpé d'infraction à la législation sur le commerce des armes de guerre.

Une filiale audiovisuelle du « Monde »

« Le Monde » et la société cinématographique MK2, dirigée par Marin Karmitz, ont créé une filiale audiovisuelle commune. Cette filiale, LMK-Images, assurera la production de programmes couvrant aussi bien des reportages et des documents à base d'archives que des œuvres de fiction.

Page 24

La SNCF un an après la grève

Les rames de l'état de grâce

Un an après la grande grève qui a paralysé la SNCF pendant trois semaines, l'amertume et l'inquiétude règnent toujours dans les rangs des cheminots. Les bas salaires, les suppressions d'emplois et le poids de la hiérarchie alimentent cette morosité (*le Monde* du 18 décembre).

En revanche, dans les étages les plus élevés de la société nationale, le moral et le dynamisme sont revenus, avec la nomination d'un nouveau directeur général et la promesse de nouveaux TGV.

Après la grande remise en cause des certitudes ferroviaires provoquée par trois semaines de grève, la confiance réapparaît doucement dans le haut encadrement. Il n'a jamais cessé d'être persuadé – à juste titre – que le chemin de fer français est techniquement *le meilleur du monde*. Aucun train, sur les cinq continents, ne dépasse en exploitation normale les 280 kilomètres/heure du TGV Sud-Est et les rames Atlantique porteront, en 1989, cette performance à 300 kilomètres/heure. S'il regarde les réseaux comparables, il constate qu'ils se portent financièrement mal : la Bundesbahn allemande devrait enregistrer, cette année, un déficit de 4 milliards de deutschemarks (13,6 milliards de francs), qui se creusera jusqu'à 6,8 milliards de deutschemarks (23,4 milliards de francs) en 1992. Alors que la SNCF réduit, sans faillir, ses déficits comme le veut son contrat de plan : 3,8 milliards de francs en 1986, 2,02 milliards en 1987, 1,54 milliard en 1988 et l'équilibre en 1989.

Le haut encadrement a d'autres raisons de se réjouir. Les conséquences de la grève ont été moins graves que prévu.

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 32.)

À L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 A$; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 156 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

Désespoirs et espoirs de la formation

par ALFRED GROSSER

MICHEL ROCARD a raison : la priorité devrait revenir à l'éducation et à la formation. Y compris dans la perspective du développement économique. Mais il ne suffit pas de le proclamer. Il faut chercher à parler vrai, donc ne pas craindre de choquer les publics les plus divers.

A commencer par l'élite du pouvoir qui, chez nous, est à la fois celle de la politique, de l'économie et de la haute administration. Une cause centrale de notre déficit commercial à l'égard de l'Allemagne, c'est l'hyperélitisme économiquement et socialement aseptisé des taupes, le blocage de l'ascension pour quiconque n'a pas été adoubé à vingt-deux ans, le passage par le cabinet ministériel pour diriger des entreprises dont on ignore tout. Avec, en prime, une absence presque générale de contact prolongé avec les réalités étrangères.

En haut, donc, une élite moins confinée. En bas, un souci plus grand de l'apprentissage. Un tel souci n'évite pas à l'Allemagne la montée du désespoir dans les industries et dans les régions en crise, mais le gâchis au niveau national est moins grand. L'inégalité des chances est réelle, mais ceux qui ont eu moins de chances par la naissance ont plus de chances d'avoir une formation utilisable.

Le taux de chômage français par niveau de diplôme est caractéristique : il est inférieur à 5 % chez ceux qui ont fait des études supérieures, aux environ de 10 % chez les bacheliers, au-dessus de 20 % en l'absence de diplôme. Et les niveaux atteints continuent à dépendre terriblement de la situation sociale des parents.

Mais il ne faut pas en déduire trop vite que le but devrait être prioritairement de faire accéder tout le monde aux mêmes diplômes. L'urgence, c'est d'arrêter le gâchis porteur de désespoir que constituent les voies de garage créées dans un manque total de franchise. Ainsi pour les CPPN, les classes baptisées de « préparation préprofessionnelle de mise à niveau », dans lesquelles on ne donne aucune vraie formation technique à des garçons et à des filles qui ont échoué, pour tout un ensemble de raisons, dès l'école primaire, mais qu'on a quand même fait passer de classe en classe jusqu'à ce que l'échec devienne trop patent. Comme on fait passer des milliers d'autres dont on sait que ce sont d'autres apprentissages que celui des collèges et lycées qui les intéresseraient et leur ouvriraient l'accès à un emploi. L'Etat répugne à dépenser pour l'apprentissage, et nos grandes entreprises se contentent en général de former à des tâches limitées pour leur propre usage, alors que leurs homologues allemands donnent une formation plus large en ne gardant qu'une faible part de l'effectif formé.

Les TUC et les TIG

Les certificats d'aptitude professionnelle à des professions désuètes, les travaux d'utilité collective qui permettent de diminuer le nombre de chômeurs mais ne conduisent pas à une qualification (tout en bouchant en partie les chances de moins chanceux encore : les TUC diminuent les possibilités de recourir aux TIG, les travaux d'intérêt général remplaçant la prison meurtrière des chances de réinsertion), les classes-dépotoirs et les classes normales où bien des élèves attendent, dans l'impatience ou la résignation, la fin de la scolarité obligatoire parce que celle-ci ne porte pas sur ce qui les intéresserait : oui, le gâchis est énorme !

Mais il est un autre gâchis, moins visible : celui des bonnes volontés. Nous vivons dans une société de classes d'une autre façon encore que par l'inégalité des chances. Tous ceux qui sont chargés de rationaliser, de rentabiliser, d'humaniser l'éducation et la formation, de lutter pacifiquement contre les exclusions, donc contre les pertes de ressources humaines, sont sous-payés, sous-considérés et souvent sous-formés, alors qu'ils sont déjà en nombre insuffisant. Instituteurs et assistantes sociales, professeurs de collège et éducateurs de prison, médecins scolaires et éducateurs de handicapés : ils ne peuvent guère jouer à la Bourse, ni s'offrir des produits de luxe ni accéder à la puissance qui donne un pouvoir d'entraînement ; ils ne sont donc guère intéressants. D'autant plus que, s'ils se mettent en grève, ils ne font du tort qu'à des sans-voix, ce qui montre au passage l'hypocrisie syndicale défendant indifféremment le droit de grève des puissants de l'EDF et du contrôle aérien et celui des travailleurs sociaux déshérités.

Comment changer une telle situation ? Il ne faut pas se faire d'illusions sur les ressources disponibles. L'évolution démographique est telle que, comme vient de le montrer l'OCDE pour tous les grands pays occidentaux, les dépenses sociales – même hors chômage – monteront tellement sous le poids des retraites que les dépenses d'éducation stagneront probablement. Il ne faut pas non plus lancer des slogans absurdes comme celui des 80 % de bacheliers pour chaque classe d'âge : en trente ans (1955-1985), il y a déjà eu quadruplement puisqu'on est passé de 7,2 % à 29,4 % ; de là à passer de 30 % à 80 % en quelques années ! Et les universités avec deux millions d'étudiants, quelle perspective démagogique en l'absence de perspectives sérieuses de recrutement et de constructions !

Il vaut mieux regarder franchement la réalité et chercher à dégager des ressources pour que l'enseignement technique dispose des locaux et des matériels nécessaires, pour que les excellents IUT puissent devenir plus nombreux, pour que les anciennes facultés des sciences puissent offrir un avenir estimable à ceux qui ne voient que les grandes écoles.

Il faudrait aussi – et peut-être prioritairement – préparer une sorte de révolution morale. On ne peut pas à la fois gémir sur les gâchis humains dans notre société et proclamer la grandeur de la réussite individuelle égocentrique, de l'argent permettant de posséder un maximum d'objets. En effet, tous ceux qui cherchent à peser sur l'évolution sociale en s'engageant dans un métier ou dans une action volontaire qui tendent à une telle pesée ont de plus en plus l'air de naïfs, de doux rêveurs et trouvent de moins en moins d'imitateurs. L'incohérence morale est aujourd'hui présente dans les bonnes publications de gauche comme dans celles qui se réclament du pur libéralisme économique. Or l'espoir dans l'éducation et la formation ne naîtra pas seulement de ressources financières. Il sera porté par des hommes et des femmes qui ne seront nombreux et actifs que s'ils sont encouragés et estimés.

Le sort des juifs soviétiques

Un baromètre de la détente

par ANDRÉ KLARSFELD (*)

AINSI que d'autres scientifiques, j'ai récemment rencontré à Leningrad de nombreux « refuzniks » juifs, qui souhaitent, pour des raisons diverses (antisémitisme latent, vie culturelle juive entravée, réunification des familles...) quitter l'URSS. Ils en attendent l'autorisation depuis dix à quinze ans. Pour eux, peu de choses ont changé. Ils ont perdu leur emploi lors de leur première demande de visa et leur situation matérielle est souvent précaire. Quand ils ont du travail, celui-ci ne correspond pas à leur qualification. Un physicien (Marc Genin) deviendra liftier, un informaticien (Ilya Chostakovski), ramoneur, un professeur de mathématiques (Evgueny Lein), gardien de nuit... S'ils arrivent (comme Roald Zelichonok) à donner des cours particuliers chez eux, l'administration les harcèle, menace leurs élèves. Même si les agressions physiques directes sont devenues moins fréquentes, gare à ceux que leur santé place à la merci des services officiels. Exemple parmi d'autres : Marina Furman s'est vue abandonnée par son médecin pendant son accouchement en mars dernier, alors que son état cardiaque nécessitait une surveillance constante ; le seul autre médecin qui osa intervenir, sauvant la mère et son enfant, perdit son emploi peu après.

Au cours de leurs démarches, jamais les refuzniks n'arrivent à connaître les noms des responsables qui décident de leur sort. Les refus de visa ne leur sont jamais notifiés par écrit, ce qui permet à leurs interlocuteurs successifs et anonymes de se retrancher derrière une erreur ou un malentendu pour justifier tout changement d'attitude. Ainsi, en 1974, Ilya Chostakovski s'est entendu promettre un visa pour 1975, puis, en 1976, pour 1979... Il attend toujours. Récemment, les dossiers de nombreux refuzniks auraient été envoyés à une « commission de la citoyenneté » dont la composition, le fonctionnement et jusqu'à l'adresse restent mystérieux, au point que certains doutent même de son existence.

Une des inventions les plus pernicieuses, par l'usage qui en est fait, est le refus de visa pour détention de secret d'Etat. En effet, même si chaque Etat peut légitimement prétendre préserver certains secrets, que penser lorsqu'un tel prétexte est invoqué pour des travaux remontant à quinze ou vingt ans, dans des domaines où l'évolution des techniques a rendu ces recherches obsolètes depuis déjà longtemps ? Lorsqu'il est invoqué à l'encontre de Lev Soud, parce qu'il avait dirigé une fanfare militaire ? Lorsqu'il est appliqué différemment à Ilya Chostakovski et Valentina Haït (cette dernière ayant pu émigrer il y a déjà plusieurs années), qui avaient pourtant occupé des postes identiques dans le même institut pendant la même période ? Lorsque ce motif de refus se transforme soudain en un autre (comme le fait de ne pas avoir de parents au premier degré à l'étranger) ? Lorsqu'il est invoqué pour empêcher enfants et petits-enfants d'émigrer, érigeant ainsi le secret d'Etat en caractère héréditaire ? Lorsque, simultanément, l'URSS autorise les observateurs militaires américains à inspecter ses installations nucléaires les plus secrètes ?

***

Le décalage est grand entre le discours tenu aux Occidentaux et la réalité : il y a deux ans, Mikhaïl Gorbatchev avait déclaré à des journalistes français que les secrets d'Etat ne pouvaient empêcher leurs détenteurs de quitter l'URSS après *« plus de cinq ans, au maximum dix »*, alors que tous ceux que nous avons vus sont retenus depuis plus longtemps. On ne peut nier l'augmentation récente du nombre de visas accordés.

Mais le caractère parfaitement arbitraire de ces mesures individuelles, l'opacité du processus de décision, ne donnent aucune garantie quant à la stabilité de cette évolution, bien au contraire. Elle semble refléter plus le bon vouloir que la bonne volonté des dirigeants soviétiques, le fait du prince qui décide souverainement du sort de chacun de ses sujets, en fonction de ses intérêts du moment. Au-delà de l'indignation légitime que suscite le drame vécu par les refuzniks, leur situation constitue pour les Occidentaux un précieux baromètre de la crédibilité de l'équipe au pouvoir en URSS, au moment de la signature du plus important traité de désarmement de l'ère nucléaire.

(*) Agrégé de l'Université, avec le soutien du comité scientifique du Conseil national français pour la protection des droits des juifs d'URSS.

Au Courrier du Monde

TRANSPARENCE

Pas de scandales dans les communes

Vous permettrez au maire d'une modeste commune des Landes (deux mille cinq habitants) de répondre à la lettre stupéfiante et désobligeante de Mme Marie-Claude Latour parue dans votre journal le 28 novembre.

Tout le monde sait bien que la comptabilité des communes obéit à des règles comptables très précises, et que les fameux *« gâteaux »* dont il est fait état facilitent l'établissement des ratios qui permettent, comme pour les sociétés commerciales, de juger de la santé et de la rigueur financières de chaque commune. A cela s'ajoute la comparaison des résultats obtenus (réalisations de la commune) en fonction de l'importance des taux d'imposition. Enfin, grâce à l'informatisation de la plupart des communes (ce qui est le cas à Labenne depuis 1984) et grâce à la transparence des comptes, tout citoyen peut obtenir de son maire ou par l'intermédiaire d'un des membres de la commission des finances ou du conseil municipal, chaque mois, le compte administratif de la commune, le détail de chaque article du compte de fonctionnement, le relevé de toutes les factures et l'état permanent du compte d'investissement, son avancement et le financement de celui-ci.

Chaque citoyen de notre pays se doit de se renseigner, et il le peut très facilement, pour peu qu'il s'en donne la peine, sur ce que devient son argent. De grâce, ne cédons pas à la mode, en criant à tous propos au scandale.

FRANCIS HIRIGOYEN
(maire de Labenne, Landes).

FINANCEMENT

Petites communes campagnes coûteuses...

La question du financement des campagnes électorales est à l'ordre du jour. Il faut que les lois assurent l'égalité d'accès aux mandats électoraux. La démocratie l'exige. On parle actuellement beaucoup des élections présidentielles et des élections législatives, mais il semble qu'on oublie les élections de proximité, les élections communales, où existent curieusement plusieurs régimes de remboursements des frais électoraux.

Dans les communes de plus de neuf mille habitants, les candidats sont remboursés du coût du papier, de l'impression des bulletins de vote, des affiches et des circulaires ainsi que des frais d'affichage. A partir de deux mille cinq cents habitants, l'envoi et la distribution des documents de propagande électorale sont faits gratuitement. Cela signifie que, dans les communes de moins de neuf mille habitants, aucun remboursement, même celui des bulletins de vote, n'est fait et que dans les communes de moins de deux mille cinq cents habitants, les candidats doivent seuls supporter l'envoi de leur propagande électorale. Or dans ces communes, les frais ne sont pas toujours négligeables.

Il faut compter un minimum de près de 8 000 F pour la présentation d'une liste dans une commune de cinq mille habitants. Cette somme peut contribuer à faire hésiter certains candidats à prendre part au débat électoral. On peut d'ailleurs se demander si le texte qui a réglementé cette affaire passait aujourd'hui devant le Conseil constitutionnel, celui-ci ne le déclarerait pas contraire à notre Constitution et aux grands principes de notre droit.

C'est pour toutes ces raisons que je viens de déposer à l'Assemblée nationale une proposition de loi tendant à abroger ces injustes discriminations.

CHRISTINE BOUTIN
(député des Yvelines).

ORIENT

Résistance ou extrémisme au Liban ?

J'ai quarante ans (...). J'ai le « malheur » d'être chrétien en Orient. Je n'appartiens à aucune milice ou parti si ce n'est celui des Libanais-de-toutes-confessions-qui-en-ont-marre-de-toutes-les-guerres. Mais je vis là-bas et je peux vous dire, que ces « extrémistes » (*le Monde* du 13 octobre) ne sont que des pauvres garçons, assiégés depuis treize ans dans moins de 1 000 kilomètres carrés et qui veulent simplement ne pas devenir des citoyens de deuxième ordre comme les Grecs orthodoxes de Syrie ou les coptes d'Egypte. Leur « extrémisme », c'est le refus de la mise au moule ultra-islamique, le cri pour que survive notre identité christiano-orientale. Qu'y-a-t-il là de comparable avec la fureur messianique des hezbollahis dont la France même a senti l'haleine alors que les « extrémistes » chrétiens n'ont pour la France que des bouffées d'amour ? Oui, c'est peut-être un de vos bons auteurs qui avait raison : *« Querellons les malheureux, de peur d'avoir à les plaindre »* (Vauvenargues).

SÉLIM BOUTROS
(universitaire, Beyrouth).

COMMERCE

Pauvres fumeurs !

On en aura eu plein la vue ces dernières semaines : quelques pleines pages de publicité couleur dans *le Monde* et d'autres périodiques pour faire passer auprès des fumeurs un code de bonne conduite. Il en ressort : 1) qu'il ne faut pas enfumer les autres sans leur demander leur avis ; 2) qu'il ne faut pas pousser à fumer ceux qui n'en n'ont pas envie.

Tout le monde dira « Bravo ! » sans arrière-pensée. Bravo et merci ! Il y a plus de dix ans que, patiemment et à voix trop basse, les responsables de la santé publique en disent autant.

Au passage, les lecteurs fumeurs ciblés par le publicitaire croient comprendre que les interventions antitabagiques sont « intolérantes ». Cela rassure qu'on parle de liberté « réciproque ». Pauvres fumeurs poussés à croire que la publicité défend des valeurs fondamentales à coup de millions de francs ! Mais si les antitabagiques étaient d'affreux intolérants, cela se saurait. Or voilà plus de dix ans que la loi Veil est inappliquée et ridiculisée. Et il y a tous les jours en France des fumeurs épris de liberté qui se soucient comme d'une guigne des rhinopharyngites ou de l'asthme de leurs enfants.

A ceux qui fument et qui revendiquent leur autonomie, il faut dire simplement : *« Attention, vos poumons sont un joli fonds de commerce, ne laissez pas défendre votre liberté par ceux qui sont bien mal placés pour défendre votre santé. »*

ALBERT HIRSCH
(pneumologue)
SERGE KARSENTY
(sociologue).

CALCUL

La « surenchère » de M. Bérégovoy

Dans l'article paru dans *le Monde* du 24 novembre, sous le titre « Gérer l'après-mai 1988 », on peut lire : *« Deux Français sur trois » souhaitait l'ancien président, « trois Français sur cinq » avait renchéri M. Bérégovoy.* « Or ce dernier n'a pas renchéri mais au contraire s'est montré moins exigeant.

En souhaitant deux Français sur trois, M. Giscard d'Estaing espère le ralliement de 66,66 % des citoyens. En se contentant de trois Français sur cinq, M. Bérégovoy n'en revendique que 60 %.

ROBERT CRAVENNE
(Boulogne, Hauts-de-Seine).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
SA

5, rue de Montessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX®

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an, 24 heures sur 24



Etranger

Le remplacement de M. Husak par M. Jakes à la tête du PC tchécoslovaque

L'accession de Milos Jakes, soixante-cinq ans, prototype même de l'apparatchik, à la tête du Parti communiste tchécoslovaque, en remplacement de M. Gustav Husak, est généralement considérée comme le début d'une phase de transition. Elle pourrait s'expliquer par l'opposition des dogmatiques, rangés autour de M. Vasil Bilak, à la nomination de M. Lubomir Strougal, actuel chef du gouvernement et tête de file du clan des réformateurs.

Annoncé jeudi 17 décembre, au début d'une session du comité central qui devait être consacrée aux projets de réformes économiques en cours de discussion, le retrait de M. Husak, qui conserve les fonctions honorifiques de chef de l'Etat et sa place dans le Politburo, a fait sensation. Officiellement, M. Husak a lui-même demandé *« à être relevé de ses fonctions »*. Agé de soixante-quatorze ans, il souffrait, notamment depuis plusieurs années, de problèmes de vue. Depuis plusieurs mois déjà, on évoquait ouvertement à Prague une dissociation des fonctions de secrétaire général et de président de la République, sans qu'il eût été possible de prévoir le moment auquel cela se ferait.

Tout indique que ce retrait et la nomination de M. Jakes ont fait l'objet de minutieuses tractations dont les Soviétiques avaient été tenus informés, pour *ne pas dire plus*. Les principaux protagonistes de cette affaire, MM. Husak, Jakes et Strougal, avaient d'ailleurs été reçus au cours des dernières semaines au Kremlin par M. Mikhaïl Gorbatchev. Les noms les plus fréquemment cités des derniers temps à Prague étaient, outre celui de M. Strougal, ceux de M. Jakes et de M. Lenart, chef du Parti communiste slovaque. Tchèque, M. Jakes succède à deux secrétaires généraux slovaques, MM. Dubcek et Husak. Sa tâche principale sera d'arbitrer les conflits éventuels au sein de la direction entre les deux clans dogmatique et réformateur.

Le nouveau secrétaire général : s'en tenir au programme adopté par le parti

VIENNE
de notre correspondante

Dès sa nomination, M. Milos Jakes, nouveau secrétaire général du PC tchécoslovaque, a pris la parole, jeudi 17 décembre, devant le plénum du comité central. Sans tarder, il est allé au-devant de toutes les spéculations sur la ligne qu'adoptera le parti sous sa direction. *« La question va être posée* [de savoir] *si le changement de personne à la tête du PC sera suivi d'un changement dans la politique*, a-t-il dit. *La réponse est claire : le programme adopté par le parti à son dernier congrès restera la directive de notre travail. »*

Cette déclaration met d'emblée les choses au point pour tous ceux qui auraient pu espérer que le départ de M. Husak donne le signal d'une accélération du rythme des réformes. M. Jakes s'est d'ailleurs gardé d'employer le mot *« réforme »* en se bornant à utiliser la formule moins audacieuse de *« nouveau mécanisme économique »*.

Le nouveau secrétaire général est par la suite revenu sur ce programme en soulignant que *« la restructuration de l'économie sera décisive »* et que *« le nouveau mécanisme économique doit aboutir à une croissance intense et efficace de l'économie et encourager les changements structurels »*. Il sera nécessaire, selon lui, de *« rationaliser, d'une part, la gestion centrale et la planification et, d'autre part, augmenter l'indépendance et la responsabilité des entreprises qui doivent travailler sur la base de l'autofinancement et de l'autonomie »*. Cette nouvelle conception de la gestion *« demandera une rationalisation dans les structures des organes centraux, de la production et des finances »*, a-t-il dit.

M. Jakes a précisé que la restructuration *« rendra plus dures les conditions économiques ». « Dans beaucoup de domaines, nous devrons avancer sur des terrains où nous n'avons pas d'expérience, ce qui comporte certains risques. »*

Le chef du PCT a mis l'accent sur le fait que la restructuration économique *« doit se faire dans le contexte d'une restructuration de la société »*. Il a rappelé que le comité central du parti avait adopté, en mars dernier, une série de mesures en vue *« de développer et de tester de nouveaux éléments de la démocratie socialiste pour réactiver le travail du Front national, des organes législatifs et judiciaires et des organes de sécurité »*. Il a évoqué également les travaux en cours pour la modification de la Constitution tchécoslovaque.

Le nouvel homme fort du parti n'a pas hésité à critiquer les performances économiques, notamment l'efficacité peu satisfaisante du travail et le gaspillage de matières premières et d'énergie dans l'industrie. *« Il n'y a pas eu d'amélioration dans la qualité de la production ni dans les échanges avec les pays non socialistes »*, a-t-il constaté, en insistant à plusieurs reprises sur la nécessité d'intensifier les relations économiques avec l'URSS.

La ligne qui sera celle du parti sous sa direction sera fermement axée sur *« le principe léniniste d'un centralisme démocratique »*, a conclu le nouveau chef du parti. *« Tout ce qui n'est pas conforme au socialisme*, a-t-il dit, *est à critiquer. »*

WALTRAUD BARYLL.

Vingt ans après l'amorce du « printemps de Prague »

Le hasard a voulu que M. Husak quitte la direction du parti vingt ans presque jour pour jour après ce que l'on peut considérer comme le début de la saga du « printemps de Prague ». *C'est en effet en décembre 1967* que les « événements de 1968 » commencent en fait, avec une arrivée inopinée de Leonid Brejnev à Prague. Antonin Novotny, *chef du parti* tchécoslovaque depuis la fin de l'ère stalinienne, est alors assiégé par la contestation à la fois intellectuelle, politique et nationale (les Slovaques *se rebellent contre le centralisme* de Prague) qui a dominé toute l'année 1967. Dans l'espoir de sauver son trône, il appelle à la rescousse le chef du PC soviétique. *Mais le protecteur se* dérobe : après avoir entendu la plupart des membres de la direction de Prague, il rentre chez lui en lançant à la cantonnade : *« Ce sont vos affaires. »*

La suite des événements lui fera regretter bien vite ce désintérêt. Mais pour l'heure le sort de Novotny est scellé. Aussitôt après les fêtes de fin d'année, le *comité central* du PC tchécoslovaque limoge ce symbole de la *« stagnation »* et installe à sa place Alexandre Dubcek, le jeune chef du parti en Slovaquie. C'est ce *« plénum de janvier »* qui marque le début du *« renouveau »* et de ce que l'on va appeler le *« socialisme à visage humain »*.

Car le « printemps de Prague » commence en hiver, avec, très vite, l'abolition de la censure dans la presse, sous l'impulsion de Josef Spacek, *nouveau secrétaire* à l'idéologie. A la différence de ce qui se passe à Moscou aujourd'hui, ce ne *sont pas* quelques publications qui se permettent des audaces, mais l'ensemble de la presse et des autres médias qui dévoilent notamment – *et cela rappelle* ce que l'on peut lire aujourd'hui dans *les Nouvelles de Moscou* et dans *Ogoniok* – les *« taches sombres »* de l'histoire stalinienne et toutes *les* injustices *passées*, dans un climat de défoulement généralisé.

Or c'est précisément cette *glasnost* avant la lettre qui irrite *le plus* les Soviétiques. A la limite, les chars de l'Armée rouge entreront dans Prague *non* pas pour arrêter les réformes économiques mises au point par Ota Sik, mais pour mettre au pas les journaux. Les pressions commen*cent en tout cas dès le mois de* mars, et l'on ne comptera pas moins de six rencontres au sommet entre Brejnev et Dubcek entre janvier et août.

Une longue « normalisation »

Mais c'est en l'absence du dirigeant tchécoslovaque que ses collègues du bloc de l'Est rédigent, en juillet, la *« lettre de Varsovie »* qui formule pour la première fois ce que l'on va appeler la *« doctrine Brejnev » : « Les frontières du monde socialiste se sont déplacées vers le centre de l'Europe, sur l'Elbe et les monts Sumava. (...) Ce qui se passe en Tchécoslovaquie n'est plus votre affaire exclusive. »* Et le 21 août, après une fausse tentative de réconciliation menée entre les bureaux politiques à la frontière des deux pays, les chars russes occupent la Tchécoslovaquie.

Le reste n'est qu'une longue *« normalisation »* même pas ter*minée* aujourd'hui et en tout cas très mal commencée, puisqu'il faudra la menace d'une nouvelle intervention en force, formulée par le maréchal Gretchko, ministre soviétique de la défense, pour décrocher Dubcek de son fauteuil, *en avril 1969. Et son* successeur Gustav Husak n'est toujours pas débarrassé aujourd'hui du fantôme de 1968. Pas plus que M. Gorbatchev, qui devra lui aussi réécrire l'histoire du « printemps de Prague » s'il veut aller jusqu'au bout de sa politique de réformes.

MICHEL TATU.

« Restructurer » les « normalisés »...

(Suite de la première page.)

La vogue de la « perestroïka » *soviétique* n'a sans doute pas complètement épargné le pays. Depuis le dernier congrès du parti communiste, en 1986, les organes de direction bruissent eux aussi de projets de réforme ambitieux sur le plan économique, d'autant plus inévitables que l'*économie tchécoslovaque, qui* passe encore aujourd'hui pour une des plus *solides* du bloc de *l'Est*, donne des signes inquiétants de faiblesse. Au sein du COMECON, d'autre part, les Soviétiques poussent eux-mêmes à des changements *qu'il faut bien prendre en compte.*

Au centre des discussions se trouve actuellement un projet de réforme de l'entreprise qui, « glasnost » oblige, a fait l'objet au cours de l'été d'un grand débat public orchestré par les organes du parti et ses deux principaux quotidiens, *Rude Pravo* à Prague et la *Pravda* à Bratislava, capitale de la Slovaquie. Cette réforme, qui cherche à accorder davantage d'autonomie financière aux entreprises et plus de souplesse au système de planification en vigueur, ne doit cependant entrer officiellement en vigueur que pour le prochain plan quinquennal, en 1990. La phase d'expérimentation, qui a commencé au début de cette année *dans* un certain nombre d'entreprises pilotes, doit d'ici là permettre de corriger le tir si nécessaire.

D'ores et déjà, cependant, ce n'est un mystère pour personne que *les* éléments les plus conservateurs du régime, appuyés sur une nomenklatura dont seuls les membres les moins dynamiques ont survécu aux *purges consécutives au « printemps* de Prague », rechignent fortement à relâcher tant soit peu les rênes. Contrairement à d'autres voisins de l'Est, hantés par des rêves d'empire ou d'indépendance nationale, ils peuvent compter, il est vrai, sur une relative apathie de *l'opinion qui* ne les incite guère à se bousculer.

L'« homo communistus »

La « normalisation », si elle a étouffé pendant deux décennies toute forme organisée d'expression, a moins négligé qu'ailleurs la satisfaction des besoins de consommation de la population. Le niveau de vie des Tchécoslovaques ferait plus d'un envieux en Pologne ou en URSS. Un habitant sur six possède *une voiture, et on chercherait en* vain dans le pays les queues que l'on connaît ailleurs devant les magasins de produits de consommation courante. Les vitrines n'ont peut-être pas le clinquant de celles des grandes villes occidentales. Il y manque – *signe des temps – tous* les produits de l'âge électronique, et les appareils ménagers coûtent cher. Mais les magasins d'habillement et d'alimentation disposent d'à peu *près tout ce dont* on a besoin, à condition, parfois, pour certains produits comme le café, d'y mettre le prix. On trouve même à Prague une boutique de spécialités gastronomiques *made in France*, aux étagères regorgeant de Bénédictine et de *l'inévitable champagne...*

Chaque vendredi en début d'après-midi, les embouteillages à la sortie des grandes villes marquent la fin de la semaine de travail et la *ruée* vers les résidences secondaires que toute famille digne de ce nom se doit de posséder. On y dilapide en travaux de plein air ou en généreuses libations l'énergie amassée pendant la semaine. Le travail n'est souvent là que pour justifier un salaire de base, complété, dans les usines ou sur les chantiers, par des prélèvements d'outillages ou de *matériaux qui serviront* à pallier certaines difficultés d'approvisionnement ou *le* manque chronique de services.

La normalisation a fini au bout de vingt ans par créer, selon la formule d'un diplomate occidental, un type d'*homo communistus* habitué à son train-train, n'attendant rien du régime, mais aussi bien décidé à ne pas en faire davantage que le strict nécessaire. Cette attitude ne fait pas *seulement le désespoir des quelques* opposants officiels, résignés depuis longtemps à prêcher dans le désert, mais paradoxalement aussi des économistes officiels, chargés de mettre au point les réformes et qui admettent tous qu'on ne pourra rien faire sans *« changer les mentalités »* : dilemme évidemment facile à constater, voire à déplorer, mais dont on sort plus difficilement.

Il y a pourtant urgence

A en croire les responsables économiques, il y a pourtant urgence. A la veille de célébrer en grande pompe, l'année prochaine, quarante ans de gestion communiste, le régime fait face à des difficultés croissantes. L'industrie a de plus en plus de mal à réaliser les objectifs du Plan au moment même où l'Union soviétique se plaint de la *qualité des produits livrés par les* Tchèques. Au cours de la première moitié de 1987, si l'on en croit les chiffres officiels, la croissance a été inférieure à 2 % alors que l'objectif *fixé était de 3,1 %.*

Conscients depuis plusieurs années déjà, à les en croire, de la nécessité d'adapter leur industrie à l'évolution mondiale, les dirigeants *se heurtent aux habitudes* et aux lourdeurs du système. Les investissements prévus ne se font pas ou ne correspondent pas au niveau technologique souhaité. Bref, l'industrie, qui a longtemps fait vivre le pays sur les acquis de la période faste de l'entre-deux-guerres, est en train de devenir obsolète. Les 15 millions de tonnes d'acier produites chaque année en Tchécoslovaquie, qui faisaient il n'y a pas si longtemps la fierté des planificateurs, sont communément cités maintenant comme le symbole même de la mauvaise utilisation des ressources.

« Les changements sont nécessaires. Il n'y a pas d'autres voies » : principal conseiller du président de la toute-puissante commission du Plan, M. Venclovsky ne mâche pas ses formules. *« Tout ce qui va se passer est un devoir économique mais aussi politique. Nous sommes arrivés à un carrefour où les changements économiques ne sont pas réalisables avec le système de gestion actuelle »*, affirme-t-il.

« Nous sommes confrontés à toute une série de problèmes d'interaction économique non résolus jusqu'à aujourd'hui. Nous savons qu'on ne peut plus employer les vieilles méthodes. Nous devons apprendre rapidement à agir de façon nouvelle », déclarait pour sa part, le 16 novembre dernier à Moscou, où il avait été reçu par Mikhaïl Gorbatchev, le chef du gouvernement, M. Lubomir Strougal, *qui* passe pour le chef de file des réformateurs. Ces derniers ont réussi sinon à imposer un changement d'orientation radical, du moins à provoquer une certaine prise de conscience. Derrière un discours passablement brumeux, même un dirigeant comme M. Obzina, l'un des vice-premiers ministres du gouvernement *actuel* et ancien ministre de l'intérieur, en octobre dernier, jurait ses grands dieux que la voie des réformes était inéluctable. Le secrétaire général du gouvernement slovaque, M. Matejko, croyait lui-même pouvoir affirmer que, tout en avançant *« rationnellement »*, pour éviter des dérapages comme en Hongrie ou en Pologne, la commission du Plan devrait dans l'avenir perdre une partie de ses prérogatives pour se contenter d'un rôle d'*« harmonisation »*.

Cette prise de conscience suffira-t-elle cependant pour faire évoluer les choses suffisamment pour que les réformes envisagées aient réellement une chance de succès ? C'est à ce *tournant que les économistes* de l'opposition, comme M. Otto Sik, aujourd'hui en exil en Occident, dont les propres projets de réformes économiques avaient été à l'origine du *printemps* de Prague, ou encore un Rudolf Slanski, membre de la Charte 77, attendent le régime. Sans remettre en cause le bien-fondé des orientations envisagées, qui ressemblent par beaucoup d'aspects – quoique les responsables actuels s'en défendent – à ce qu'ils avaient eux-mêmes en leur temps imaginé, ils mettent en doute la capacité des dirigeants à aller suffisamment loin.

Les plus lucides des économistes *actuels* n'ignorent *pas*, en *fait*, qu'une réforme telle que celle de l'entreprise, si elle est conduite au bout de sa logique, se heurtera rapidement à de graves contradictions avec *le système politique* actuel.

Une spirale à l'issue incertaine

Ce n'est pas un hasard si *les* quelques entreprises choisies pour tester la réforme depuis le début de l'année l'ont été parmi les rares habituées à travailler avec une certaine *efficacité parce que confrontées* à la concurrence internationale, comme les verreries de Bohême. On voit en revanche les difficultés à attendre dans les secteurs, de loin les plus nombreux, appelés à une restructuration en profondeur à la fois de leur type de production et de leurs méthodes de travail, comme, par exemple, dans le secteur de la sidérurgie. Si M. Venclovsky, ou le vice-président des syndicats M. Neubert, assurent *que* tout devrait se passer sans conflit, qu'il n'est pas question d'accepter une baisse du niveau de vie, d'autres en sont beaucoup moins certains. Le secrétaire général du gouvernement slovaque, M. Matejko, reconnaît lui-même qu'il *reviendra au gouvernement* central de se donner les moyens nécessaires pour pallier les difficultés. *« On ne peut exclure, dans le futur »*, en matière d'emploi, *dit-il, des problèmes graves.*

Bref, et c'est bien ce qui fait probablement peur à des conservateurs comme M. Bilak, il semble difficile à partir du moment où l'on s'y engage, *d'échapper* à une *spirale* dont personne ne connaît l'issue. Comment demander aux gens d'accepter des responsabilités ou des sacrifices sans compensations ? *« S'ils travaillent mieux, les entreprises auront davantage de masse salariale à distribuer »*, répond-on. Cette réponse, qui paraît quelque peu simpliste eu égard à la complexité du problème, permet d'éviter d'avoir à se prononcer sur le terrain politique, terrain ô combien plus brûlant !

A ce niveau, aucune volonté de changements significatifs n'apparaît, même si, selon le rédacteur en chef de *Rude Pravo, M. Horeni*, un nouveau projet de Constitution est en cours de préparation pour le début des années 90.

On n'en est certes plus au temps où toute velléité d'opposition était systématiquement sanctionnée par de lourdes peines de prison. Pour la première fois depuis la création de la charte 77, un millier de personnes *ont même, à son appel, manifesté* publiquement le 10 décembre dans les rues de Prague pour marquer la journée des droits de l'homme des Nations unies. Quelques jours auparavant, *quelques centaines de jeunes* avaient célébré en plein cœur de la ville l'anniversaire de la mort de John Lennon, le chanteur des Beatles.

La répression, reconnaît-on dans les milieux d'opposition, s'est considérablement ralentie ces derniers *mois*. Oh *certes*, tout n'est pas d'or. Peter Uhl, l'un des principaux activistes de la charte, en *sait* quelque chose. Plusieurs rayons vides de sa bibliothèque *témoignent* du dernier passage de la police d'Etat. On n'arrête plus cependant aussi facilement qu'auparavant, et les derniers procès de dissidents se sont soldés par des sentences jugées relativement clémentes. Les leaders de la « section jazz » jugés au début de l'*année pour avoir tenté d'organiser* une contre-culture, n'ont été condamnés qu'à quelques peines de principe ou presque. Plusieurs centaines de jeunes étaient venus manifester leur sympathie le jour du procès. Il en est de même pour les *militants catholiques* condamnés ces derniers temps.

Quelque chose est-il malgré tout en train de changer au royaume du soldat Sveik ? Les interlocuteurs officiels que l'on rencontre à Prague sont toujours d'une rare violence dès qu'on les interroge sur une possibi*lité de dialogue avec les représen*tants des diverses formes d'opposition. Le souvenir du printemps de Prague continue de hanter l'esprit des dirigeants, et pas seulement des plus conservateurs. Après tout, les événements de 1968, qui ont conduit à l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie avaient déjà pour origine un plan de réformes préparé par une direction communiste élue selon toutes les règles prescrites. Il ne faut pas être très sorcier pour comprendre que beaucoup, pour l'avenir, dépendra de l'évolution en Union soviétique.

HENRI DE BRESSON.

Les félicitations-programme de M. Gorbatchev

Dès qu'a été annoncée la nomination de M. Jakes à la tête du PC tchécoslovaque, M. Gorbatchev a adressé à ce dernier un télégramme de félicitations. Pour protocolaire qu'il soit, ce message est d'une assez remarquable précision dans la manière dont il définit le programme auquel, selon Moscou, doit se consacrer le nouveau chef du PCT.

Cité par l'agence Tass, M. Gorbatchev écrit notamment : *« Nous sommes convaincus que le comité central (du PCT) garantira, sous votre direction, la réalisation des grandes tâches qui se posent au parti dans le développement et la rénovation du socialisme sur le territoire tchécoslovaque, dans la restructuration du mécanisme économique et la démocratisation de la vie sociale et politique du pays* (...).

Interrogé d'autre part jeudi après-midi 17 décembre sur le point de savoir si Moscou avait été tenu au courant du remaniement intervenu à Prague, le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guerassimov, a répondu : *« Nous savons beaucoup de choses là-dessus. C'est un processus qui a été discuté. »* M. Guerassimov a encore indiqué que M Gorbatchev et M. Jakes *« se connaissent »* et que le successeur de M. Husak est d'ailleurs *« très bien connu »* de la direction soviétique.

Europe

La relève dans le PC tchécoslovaque

MILOS JAKES

Du contrôle du parti à la direction de l'économie

Originaire de la Bohème du Sud — où il est né, selon sa biographie officielle, le 12 août 1922 dans une famille de « petits paysans », — Milos Jakes (prononcer *Iakech*) est un ancien employé de l'usine de chaussures Bata de Zlin, en Moravie du Sud. C'est cependant dans l'appareil des Jeunesses communistes qu'il commence sa carrière, interrompue de 1955 à 1958 par trois ans d'études à l'école du PC soviétique, à Moscou. Le revoici à Prague, à la fin des années 50, dans l'appareil du comité central du PCT, puis, quelques années plus tard, vice-ministre de l'intérieur, où il est encore en poste à la fin de 1967.

Mais c'est en 1968 — l'année du printemps de Prague — que M. Milos Jakes apparaît au premier plan de la scène politique et commence à y jouer un rôle qui le fera apparaître longtemps comme l'un des représentants les plus résolus de la ligne « dure » au sein du PCT. Nommé au mois d'avril à la tête de la commission de contrôle du parti, il sera, en effet, accusé, aux côtés notamment de MM. Bilak et Indra, d'avoir « collaboré » avec l'envahisseur soviétique, dont les troupes ont pénétré au mois d'août en Tchécoslovaquie. Il faudra, au mois d'avril 1969, un communiqué du comité exécutif du présidium du PCT pour le laver officiellement de cette accusation.

M. Jakes, entre-temps, est devenu l'un des nouveaux hommes forts du régime, et c'est à lui qu'était revenu de dénoncer en décembre 1968 — alors qu'Alexandre Dubcek était encore le chef du parti — *« l'extrémisme libéral de droite »* comme le *« danger principal »* pour le PCT. Il annonce en même temps, dans un article de *Rude Pravo*, qu'il faudra sans doute *« passer de la persuasion à l'application des statuts et se séparer de ceux qui, malgré tous les efforts faits jusqu'alors, n'auront pas la bonne volonté de se corriger eux-mêmes »*. C'est fidèle à cette ligne de conduite que, toujours en compagnie de MM. Bilak et Indra, il milite en 1970 pour une épuration complète des rangs du parti — alors que M. Husak lui-même incline plutôt au même moment pour qu'un terme soit mis aux opérations de nettoyage qui se prolongent contre les anciens du printemps de Prague.



La carrière de M. Jakes prend une nouvelle orientation lorsqu'il entre, au mois de décembre 1977, au secrétariat du comité central avec responsabilité du secteur agricole et alimentaire. Il reste membre du secrétariat lorsqu'il est plus tard admis au bureau politique, comme suppléant en 1979, puis comme membre à part entière en 1981, à l'occasion du seizième congrès du PCT. Quelques semaines plus tard, au mois de juin 1981, il est confirmé dans ses nouvelles spécialités comme président de la commission économique nationale. C'est dans ces fonctions qu'il sera l'un des premiers membres de la direction tchécoslovaque à rencontrer à Moscou M. Gorbatchev, après la nomination de ce dernier à la tête du PC soviétique. Il sera d'ailleurs aux côtés de M. Husak pour participer aux principales conversations lorsque le chef du Kremlin se rendra en visite officielle à Prague au mois d'avril 1987.

« Les leçons de l'expérience »

M. Jakes est alors devenu l'un des principaux dirigeants du PCT et fait déjà figure d'un des successeurs possibles — sinon le plus probable — de M. Gustav Husak. On rapporte même, si l'on en croit le *Guardian*, qu'une vive lutte d'influence l'oppose au premier ministre, M. Strougal. Selon cette source, les deux hommes se seraient ouvertement opposés à l'occasion d'une réunion du présidium du parti au mois d'août 1986, M. Jakes refusant la création d'une commission d'enquête sur les résultats décevants du plan quinquennal, et le chef du gouvernement claquant la porte devant cette obstruction.

Est-ce à dire que le nouveau chef du PC tchécoslovaque est un adversaire de toute réforme de l'économie qui irait dans le sens de la « perestroïka » de M. Gorbatchev ? Les choses sont moins simples — même si politiquement elles sont assez claires. Face à M. Strougal, qui, lors d'une réunion de travail du comité central au mois de janvier 1987, observait que les projets de restructuration élaborés à Prague à la fin des années 60 contenaient *« de nombreux éléments positifs »*, il répliquait en rappelant ce qu'il appelait *« les leçons de l'expérience »* et affirmait que si l'on voulait avancer *« sans danger »*, tout processus de « restructuration » devait s'opérer sous *« la haute main »* du parti. On ne saurait mieux dire : qu'une réorganisation soit nécessaire pour donner plus d'efficacité à l'économie tchécoslovaque, M. Jakes en est convaincu ; mais on ne saurait mélanger les genres et « l'expérience » de 1968 a trop bien montré, à son sens, à quelles dérives politiques pouvait conduire une telle entreprise si elle n'est pas conduite de la main la plus ferme et avec vigilance par les seules autorités du parti.

A. J.

URSS : images de la terreur stalinienne

« Dédié aux victimes innocentes de l'époque de la répression... »

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

Egarée entre le buste de Lénine et le style pompier des tableaux guerriers, une toile de l'exposition « Le pays des soviets », au Manège, à deux pas du Kremlin, retient l'attention des Moscovites un peu plus longtemps que les autres. La partie supérieure du cadre porte l'inscription : « Dédié aux victimes innocentes de l'époque de la répression et de l'illégalité. » Euphémisme officiel en vigueur pour désigner la terreur stalinienne.

L'œuvre représente un fait réel, une scène quotidienne des années 1937-1938 en URSS : l'arrestation d'un homme par la police politique, en pleine nuit, dans la pièce familiale commune, devant deux enfants apeurés, une épouse hébétée en chemise de nuit et une grand-mère affligée à la vue d'un policier en train de fouiller dans les photos de famille. C'était le 20 octobre 1937, l'« ennemi du peuple » s'appelait D. Jilinski, et c'est son fils qui, quarante ans plus tard, a peint le tableau. Il a inséré en bas du cadre le certificat de réhabilitation posthume de son père, délivré par le collège militaire de la Cour suprême d'URSS, le 10 août 1957.

Les gens s'approchent pour lire le certificat, hochent la tête, soupirent sans échanger de commentaires.

A l'autre bout de l'immense salle, un grand triptyque traite du même thème, dans un style plus dépouillé, dont les couleurs sombres intensifient le côté dramatique. Les trois tableaux sont intitulés *Dédiés à mon père*. Là encore, c'est le fils, I. Obrossov, cinquante-sept ans, qui, devenu artiste, reconstitue ainsi la disparition de son père, médecin et professeur d'épidémiologie. Sur le premier tableau, un couple regarde anxieusement par la fenêtre. Le réveil marque quatre heures du matin ; sur le second, des hommes en grands manteaux et casquettes d'uniforme emmènent le père, qui, un porte-documents sous le bras, lance un regard douloureux aux siens. Le dernier tableau montre la mère enceinte et quatre enfants contemplant par la fenêtre le groupe d'hommes en uniforme et leur père qui s'éloignent.

Encore prudentes dans les discours officiels, les allusions concrètes à ces années de répression meurtrière se multiplient dans la vie quotidienne de 1987. Au nom de la « glasnost », la presse, et surtout les magazines littéraires, ont été les premiers à aborder le sujet avec la publication, par exemple, du roman de Rybakov, *les Enfants de l'Arbat*. Au début de l'année, le film *Repentir*, du Géorgien Tenguiz Abouladzé, sorti à grand fracas des étagères où il commençait à moisir depuis deux ans, portait pour la première fois à l'écran à Moscou les visages angoissés d'épouses à la recherche de la moindre trace de l'existence de l'homme envoyé en camp.

« Demain il y avait la guerre »

Mais *Repentir* se voulait allégorique, et Abouladzé lui-même refusait de reconnaître, devant les journalistes, que le personnage central du film était Staline. *« Ce peut être n'importe quel dictateur, dans n'importe quel pays »*, affirmait-il, comme si le mot faisait encore peur.

Demain, il y avait la guerre, premier long métrage d'un réalisateur ukrainien de trente-trois ans, Youri Kara, a franchi l'étape suivante. Entouré de beaucoup moins de publicité que *Repentir*, ce film, tourné cette année, passe néanmoins dans plusieurs salles de Moscou et ne craint pas d'appeler Staline par son nom, ni de montrer des portraits d'époque de Beria ou de Molotov. Le scénario, inspiré d'un roman de Boris Vassiliev, écrit en 1976, a pour décor la classe 9-B (équivalente de notre première) d'un collège de Crimée en 1940. Le père de l'un des élèves, ingénieur aéronautique, est arrêté une nuit par la police politique chez lui et traîné dans une voiture, sous les cris déchirants de sa fille. L'épreuve n'est pas terminée pour elle puisqu'un professeur zélé va lui demander de renier publiquement son père devant ses camarades de classe et du Komsomol. Incapable de trahir son père, l'adolescente se donne la mort.

Pour tragique et fort qu'il soit — le public ne s'y trompe pas, qui manifeste une émotion pudique, — le film respecte malgré tout une certaine morale : les personnages droits et purs l'emportent largement en nombre sur les « mauvais ». Le père revient de camp quand tant d'autres y sont morts, et la guerre, que l'on voit poindre à la fin du film, promet d'être bien pire que le stalinisme. Mais, tourné en noir et blanc, un peu sépia, comme un document d'époque, il a le mérite d'être réaliste. *Demain, il y avait la guerre*, était déjà joué, depuis l'an dernier, au théâtre Maïakovski, où il était passé presque inaperçu. La décision d'en faire un film *« a coïncidé avec les temps meilleurs »*, remarque modestement Boris Vassiliev.

SYLVIE KAUFFMANN.

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Un journaliste vedette de la télévision mis en cause pour son passé nazi

M. Werner Höfer, soixante-quatorze ans, le plus célèbre des journalistes de télévision de RFA, a de gros ennuis. Le magazine *Der Spiegel* l'accuse, documents à l'appui, d'avoir chanté les louanges du régime nazi dans les colonnes du journal *Berliner Zeitung*, auquel il donnait, à partir de 1943, une chronique culturelle hebdomadaire.

BONN
de notre correspondant

L'article le plus accablant pour Werner Höfer est un commentaire concernant la condamnation à mort et l'exécution, en septembre 1943, du pianiste virtuose Karl Robert Kreiten. Ce dernier, né en 1916, était un protégé du chef d'orchestre Wilhelm Furtwängler, qu'Hitler admirait beaucoup. Ce patronage ne fut pas suffisant pour le sauver de la potence. Kreiten avait été dénoncé par une de ses voisines, devant laquelle il avait tenu des propos peu amènes pour le Führer. Arrêté par la Gestapo, jugé de façon sommaire et condamné à mort pour *« propos défaitistes »*, il fut pendu le 7 septembre 1943 dans la prison de Plötzensee, à Berlin.

Trois mois pour réfuter les accusations

Quelques jours après ces événements, qui avaient causé une vive émotion dans les milieux artistiques de la capitale du Reich, Werner Höfer écrivait dans le *Berliner Zeitung*, sous le titre « L'artiste, modèle et exemple » : *« Personne ne comprendrait aujourd'hui que l'on fasse preuve d'une plus grande mansuétude pour un artiste qui a failli que pour un simple citoyen. »* Le pianiste Kreiten n'est pas cité nommément dans l'article, mais l'allusion est transparente lorsque Werner Höfer fait référence à une dépêche récente annonçant le *« sévère châtiment d'un artiste oublieux du sens de l'honneur »*.

L'émotion suscitée par cette affaire en RFA est à la mesure de l'immense notoriété de Werner Höfer. Elle ne peut se comparer qu'à celle d'un Léon Zitrone en France. Depuis trente-cinq ans, Werner Höfer anime le dimanche à midi une émission, « L'apéritif international », dont la forme n'a jamais changé. Six journalistes, cinq étrangers et un allemand, sont chargés de commenter sous sa houlette les événements marquants de la semaine écoulée.

Werner Höfer avait été directeur de l'information de la chaîne de radio-TV Westdeutsche Rundfunk de 1972 à 1977, et s'était, dans ses fonctions, taillé une réputation de journaliste libéral, soucieux de l'indépendance de l'information face au pouvoir. Aujourd'hui, le directeur de cet établissement public, M. Friedrich Nowottny, lui accorde un délai de trois mois pour réfuter les accusations portées contre lui, faute de quoi il lui demanderait d'abandonner son émission.

Ce n'est pas la première fois que ces accusations sont portées contre Werner Höfer. En 1962, les responsables de la propagande de la RDA avaient déjà dénoncé son passé de journaliste nazi. Mais, à l'époque, ces attaques avaient plutôt renforcé sa popularité dans l'opinion : les dénonciations venues de l'Est étaient alors, dans un climat de guerre froide, considérées comme nulles et non avenues. Quelques années plus tard, la presse de droite et d'extrême droite avait repris ces accusations, provoquant un réflexe de solidarité en sa faveur de tous ceux qui appréciaient sa conception libérale de l'information. Aujourd'hui, la situation est moins favorable pour Werner Höfer. Nombreux sont les journalistes étrangers régulièrement invités à son émission qui s'interrogent sur l'opportunité de continuer à y participer. D'autant que celle prévue pour le jour de Noël doit rassembler autour de Werner Höfer quelques enfants de correspondants étrangers à Bonn. Il serait pour le moins malencontreux que l'un de ces bambins, dans sa naïveté, pose des questions gênantes.

LUC ROSENZWEIG.

La visite du ministre autrichien des affaires étrangères

La France soutiendra une candidature de Vienne à la CEE

En visite officielle à Paris, le ministre autrichien des affaires étrangères, M. Aloïs Mock, a obtenu jeudi 17 décembre le soutien du gouvernement français à une éventuelle demande ultérieure d'intégration de l'Autriche dans la Communauté européenne. En attendant, le premier ministre, M. Jacques Chirac, et le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, ont assuré leur visiteur des bonnes dispositions de la France à l'égard des efforts faits par Vienne pour s'adapter au futur « grand marché » européen de 1992.

Au cours d'une conférence de presse conjointe à l'hôtel Matignon, M. Chirac, qui a offert jeudi soir un dîner en l'honneur de M. Mock, vice-chancelier et président du Parti conservateur autrichien, a déclaré qu'il ne voyait pas pourquoi *« le statut de neutralité militaire de l'Autriche serait un obstacle à l'adhésion de l'Autriche à la Communauté, qui n'a aucune compétence dans le domaine militaire »*. Si l'Autriche souhaite un jour adhérer à la CEE, *« elle sera accueillie à bras ouverts »*, a-t-il souligné.

Le rapprochement de l'Autriche avec la Communauté est actuellement, comme l'a rappelé M. Mock lui-même, la priorité de la politique étrangère autrichienne. Cette visite était destinée à relancer une coopération austro-française qui, estime-t-on aujourd'hui aussi bien à Paris qu'à Vienne, n'est pas du tout au niveau, dans ce contexte, de ce qu'elle devrait être. La France ne représente que 4 % du commerce extérieur autrichien contre près de 45 % à l'Allemagne fédérale et 20 % aux pays de l'Est. Des malentendus, comme l'affaire des visas imposés aux Autrichiens en raison de la lutte antiterroriste, ont constamment gêné dans le passé un rapprochement réel.

L'affaire Waldheim, qui empoisonne actuellement les relations de l'Autriche avec les pays occidentaux, n'a pas été évoquée au cours des conversations.

Interrogé sur cette question au cours de sa conférence de presse, M. Chirac s'est borné à répondre qu'*« il s'agit d'une affaire autrichienne »*. *« Je n'ai pas l'intention de porter un jugement sur un problème que je ne connais pas »*, a-t-il ajouté.

Dans une allusion limpide à l'affaire, le premier ministre a néanmoins rendu hommage au cours du dîner de Matignon aux résistants autrichiens au nazisme. *« Ce sont eux qui incarnent pour moi, pour le gouvernement français, le combat de l'Autriche, sa lutte pour survivre à la tourmente de son destin. »*

H. de B.

Asie

CORÉE DU SUD : au lendemain de l'élection présidentielle

L'intervention brutale de la police contre des manifestants à Séoul aurait fait plusieurs morts

La commission électorale officielle a rendu publics, ce vendredi 18 décembre, les résultats définitifs de l'élection présidentielle du 16 décembre, qui a vu la victoire du candidat gouvernemental, M. Roh Tae Woo. Ces résultats, contestés par l'opposition, sont les suivants : M. Roh Tae Woo, 8 282 738 voix (35,9 %) ; M. Kim Young Sam, 6 337 581 (27,5 %) ; M. Kim Dae Jung, 6 113 375 (26,5 %) ; M. Kim Jong Pil, 1 823 067 (7,9 %) ; M. Shin Chung Il, 46 500 (0,2 %).

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Une mère, le visage inondé de larmes, cherche à écarter la rangée de policiers anti-émeutes qui garde l'entrée de la mairie. Elle veut savoir si son fils, étudiant, a été arrêté ou se trouve parmi les morts. M. Roh Tae Woo, qui a été élu jeudi 17 décembre successeur de M. Chun Too Whan à la présidence, avait promis une *« transition pacifique du pouvoir »*, mais dix-huit heures après son élection, son mandat est déjà entaché de sang.

Aux abords de la mairie du quartier ouvrier de Kuro, il semble y avoir eu la guerre. Carcasses de voitures et d'autobus brûlées, chaussée jonchée de pierres, odeur de gaz lacrymogène. La police anti-émeute a quadrillé le quartier. Des habitants se pressent près de journalistes qui ressortent de la mairie aux vitres brisées, et sur le toit de laquelle les tuiles encore intactes sont rares, pour demander où sont les étudiants qui l'occupaient. Il n'y en a plus trace depuis que la police et les « ours blancs » (brigade spéciale en civil reconnaissable aux casques blancs de ses membres) ont donné l'assaut à l'aube au bâtiment. Depuis mercredi, jour du scrutin, quelque quatre cents étudiants étaient venus prêter main-forte aux habitants pour garder une urne confisquée par la population et supposée bourrée de faux bulletins, qui aurait été la pièce à conviction de la fraude électorale.

On ignore actuellement le nombre exact des victimes d'un affrontement dont on ne peut douter qu'il a été violent. Il a été confirmé qu'un homme de quarante et un ans a tenté de s'immoler par le feu au moment où la police a lancé l'assaut et qu'il était dans un état grave à l'hôpital. Selon les journaux muraux de l'université de Yonsei, trois des cinquante étudiants qui s'étaient repliés sur le toit ont sauté dans le vide. Des photographes présents ont vu un corps inanimé emporté dans des couvertures. Des personnes du quartier témoins de l'assaut avancent des chiffres énormes — cinquante morts — et pour l'instant invérifiables. Un fonctionnaire de la mairie qui y est entré à 8 heures, soit deux heures après l'assaut, nous affirme avoir vu une quarantaine de cadavres dans une salle du cinquième étage. Rien ne permet d'étayer ces dires. Pas plus que les déclarations d'un étudiant, qui affirme avoir vu une cinquantaine de corps emportés dans les sous-sols de la mairie. Sur le toit, il est clair que les affrontements ont été d'une extrême violence : barres de fer, pierres, chaussures abandonnées, jonchent la terrasse. Officiellement, il n'y a pas eu de morts, mais 31 blessés ; 931 personnes ont été appréhendées.

Les accusations de fraude

Cet incident violent, dont on mesure encore mal l'ampleur, survient à un moment où, après une sorte d'état de choc qui a suivi l'annonce des résultats, les opposants commencent à réagir. Quelques manifestations ont commencé dans le centre de Séoul le vendredi après-midi. D'autre part, la commission d'observateurs étrangers composée de membres des partis démocrates et républicains américains, qui, jusqu'à présent, avaient fait des commentaires très prudents sur la manière dont se sont déroulées les élections, a rendu public, vendredi, un communiqué qui, diplomatiquement, ne tire pas de conclusion. Il n'en constitue pas moins le premier document étayé de faits qui dénonce les fraudes et les violences dont ils ont été témoins ou qui leur ont été racontées par des personnes dignes de foi (religieux par exemple). Au cours d'une conférence de presse, le porte-parole du groupe a déclaré : *« Nous émettons les doutes les plus sérieux sur l'honnêteté de ce vote, et nous nous demandons si celui-ci constitue un pas en avant vers la démocratie. »*

Bien que règne sur Séoul depuis l'annonce des résultats un calme résigné, une tension commence à se faire sentir. Si l'affaire de Kuro se révélait plus dramatique qu'on ne peut le penser à première vue, elle pourrait aggraver sensiblement la situation.

PHILIPPE PONS.

Diplomatie

Dans un entretien au « Nouvel Observateur »

M. Mitterrand expose les principes de la dissuasion française

Dans un entretien accordé au *Nouvel Observateur*, le président Mitterrand rappelle ses positions sur les questions de désarmement, ainsi que les principes de la dissuasion française et précise la portée de la coopération franco-allemande en matière de sécurité. Le président de la République revient notamment sur la notion d'*« ultime avertissement »*, en des termes plus nets que ceux dont il avait usé en République fédérale au mois d'octobre dernier, quand il avait tenté d'apaiser les inquiétudes que suscite chez les Allemands la doctrine d'emploi des armes nucléaires françaises.

« Il n'y a pas lieu de délivrer l'ultime avertissement sur le sol allemand. (...) L'ultime avertissement est destiné à qui se ferait menaçant », déclare M. Mitterrand. *« L'ultime avertissement n'est pas le propre des armes à courte portée »*, précise encore le président de la République, en laissant entendre que cet avertissement serait délivré par des armes à longue portée.

Quant aux conditions de la prise de décision de l'usage de l'arme atomique, M. Mitterrand souligne que c'est au président de la République de *« juger du moment où l'agression contre l'Allemagne fédérale menacerait les intérêts vitaux de la France »*.

Il précise ainsi les déclarations faites le 12 décembre par M. Jacques Chirac, qui, dans un discours devant l'Institut des hautes études de la défense nationale, avait affirmé que l'engagement de la France serait *« immédiat et sans réserve »* dans l'hypothèse où la RFA serait victime d'une agression.

« L'Allemagne fédérale est notre alliée, et à un double titre, dit le président de la République : *au sein de l'alliance atlantique d'abord, et ensuite par le traité de l'Elysée qu'ont signé en 1963 de Gaulle et Adenauer et dont, avec le chancelier Kohl, j'ai réveillé vingt ans plus tard les dispositions militaires. »* Mais même si la France peut avoir recours à ses forces nucléaires dès lors que le président français jugerait qu'une agression contre la RFA *« menace les intérêts vitaux de la France »*, *« c'est à l'alliance atlantique que se pose la question de la couverture nucléaire de l'Allemagne »*.

Le président français précise d'autre part les limites de la coopération franco-allemande en matière de sécurité. Le renforcement de cette coopération, dit-il, *« ne pourra pas aller jusqu'au partage de la décision et de l'emploi de la force nucléaire »*. *« Tout le reste peut être partagé »*, déclare-t-il.

« L'euphorie est de trop »

Revenant, d'autre part, sur un autre des thèmes qu'il avait abordés lors de son voyage en RFA, M. François Mitterrand déclare : *« Nous sommes en mesure de fabriquer l'arme neutronique quand nous voudrons. Mais j'ai déclaré à Hanovre que la France ne prendra pas une telle décision, s'il existe des possibilités de désarmement conventionnel en Europe. »*

Une semaine après la signature à Washington de l'accord éliminant les missiles intermédiaires, M. Mitterrand relativise les *risques* de *« découplage »* que ce traité pourrait entraîner entre la défense de l'Europe et celle des Etats-Unis. *« La solidarité* [des Etats-Unis envers l'Europe occidentale] *n'a jamais été automatique »*, dit-il. L'accord de Washington *« permet, au contraire, d'en revenir à la vraie dissuasion, celle des armes à longue portée, qui peuvent frapper directement le territoire adverse »*, ajoute M. Mitterrand.

Le président français réaffirme que l'*« euphorie »* causée chez certains par le premier accord de désarmement nucléaire de l'histoire *« est de trop »*. *« C'est bien ; ce n'est pas suffisant »*, souligne-t-il en appelant de ses vœux un accord réduisant de moitié les arsenaux stratégiques des deux superpuissances.

M. Mitterrand rappelle, par ailleurs, les trois conditions nécessaires pour que la France s'associe dans l'avenir au désarmement nucléaire : une réduction *« considérable »* de l'écart entre le potentiel nucléaire français et celui des superpuissances, une correction des déséquilibres conventionnels et l'élimination des armes chimiques, et, enfin, *« que la surenchère antimissiles, antisatellites et antisous-marine ait cessé »*.

Une « première » au Palais-Bourbon

Un officiel soviétique entendu par la commission des affaires étrangères

Pour la première fois dans l'histoire du Parlement français, un haut fonctionnaire soviétique a été auditionné par une commission parlementaire. M. Viktor Karpov, directeur du département du ministère des affaires étrangères de l'Union soviétique, a exposé le 15 décembre devant la commission de la défense nationale de l'Assemblée nationale, présidée par M. François Fillon (RPR, Sarthe), le point de vue soviétique après le sommet de Washington. Devant les commissaires français, l'émissaire soviétique a rappelé que le processus en cours devra concerner aussi bien les armes stratégiques que les armes conventionnelles. S'agissant du système réciproque d'inspection destiné à vérifier dans les deux pays l'élimination des FNI (missiles intermédiaires), M. Karpov a estimé que les sept cents visites qui seront effectuées au cours des deux premières années permettront à une sorte de corps de contrôleurs d'acquérir une expérience précieuse pour les étapes suivantes (armes stratégiques).

M. Karpov a précisé que l'accord de Washington avait été bien accueilli par les Soviétiques, mais que certains se demandaient si les concessions n'avaient pas été trop grandes. Ces armes sont en effet le résultat du labeur du peuple soviétique, a-t-il expliqué, en ajoutant que la population craignait que les vérifications n'entraînent un développement de l'espionnage.

En réponse à M. Karpov, qui évoquait *« la maison européenne »* dans laquelle chacun devait pouvoir vivre en paix, M. Fillon a rappelé que le problème de la sécurité paneuropéenne ne saurait être limité aux seules considérations de géographie physique, car il existait aussi une géographie humaine qui opposait deux idéologies et donc deux familles. Les Etats-Unis font partie de la nôtre, a-t-il ajouté.

D'autre part, le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a été entendu, jeudi 17 décembre, par la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, présidée par M. Valéry Giscard d'Estaing. A propos de l'accord sur les forces nucléaires intermédiaires, M. Raimond a affirmé qu'il s'agissait d'*« un bon accord, puisqu'il répond aux objectifs de ceux qui l'ont négocié »*, puisqu'il est global, touchant aussi bien l'Europe que l'Asie, qu'il exclut les forces tierces et qu'il comporte des mesures de vérifications nouvelles et importantes. Toutefois, le ministre a affirmé qu'il pouvait y avoir des conséquences négatives si cet accord conduisait à un désarmement nucléaire en Europe, objectif poursuivi par les Soviétiques. Ce risque, lié à une troisième « option zéro » (missiles de portée inférieure à 500 kilomètres) ne peut être sous-estimé, a reconnu M. Raimond, tout en jugeant *« très positif »* cet accord s'il conduit à une réduction des arsenaux stratégiques.

P. S.

CAMBODGE : le dialogue Sihanouk-Hun Sen

Phnom-Penh propose que la négociation reprenne le 27 janvier

M. Hun Sen, premier ministre de Phnom-Penh, a accepté de reprendre le dialogue avec le prince Sihanouk, ainsi que ce dernier l'a proposé le 15 décembre. Dans un télégramme adressé au prince, jeudi 17 décembre, M. Hun Sen propose que leur deuxième série d'entretiens commence le 27 janvier prochain à Saint-Germain-en-Laye, lieu avancé par le prince Sihanouk.

De son côté, de retour d'un voyage officiel au Laos, en Thaïlande et en Inde, M. Didier Bariani, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a estimé jeudi que *« tout le monde pense que la France a un rôle à jouer en Indochine »*. La France a un *« devoir historique »* à remplir en Indochine et *« tout le monde nous fait confiance dans l'affaire cambodgienne »*, a-t-il ajouté.

D'autre part, le cabinet du prince Sihanouk nous a adressé, jeudi, une mise au point, à la suite d'un article de Jean-Claude Pomonti sur « La reprise des négociations » (*le Monde* du 17 décembre).

En premier lieu, le prince Sihanouk n'a pas dit, au cours de son entretien avec M. Jean-Bernard Raimond, le mardi 15 décembre, avoir des *« renseignements sûrs »* concernant la volonté du Vietnam et de l'URSS d'obtenir un règlement politique du problème cambodgien, ainsi que des agences l'avaient rapporté. *« Rien ne prouve la sincérité du Vietnam et de l'Union soviétique concernant un règlement politique du conflit »*, indique le cabinet du prince.

En outre, le prince Sihanouk se félicite de l'*« attitude positive de la France sur le problème du Cambodge »*. D'autre part, selon son cabinet, le prince Sihanouk tient à souligner qu'*« il n'est pas question de mater les Khmers rouges ni de les neutraliser mais de les dissuader d'un éventuel coup de force contre le peuple khmer »*. Enfin, le prince fait savoir qu'il n'avait encore reçu, jeudi, *« aucune personnalité vietnamienne »*.

● **AFGHANISTAN : Alain Guillo n'est toujours pas inculpé.** — Le journaliste français Alain Guillo, capturé le 12 septembre en Afghanistan, n'a *« pas encore été inculpé »*, l'instruction de son cas n'étant pas achevée, a déclaré, le jeudi 17 décembre, un haut responsable afghan. Au cours d'une émission en direct entre Moscou et Kaboul organisée au siège de l'agence soviétique Novosti.

Amériques

ÉTATS-UNIS : démocrates et républicains dans la course à l'investiture

La « vraie-fausse » campagne de M. Mario Cuomo

Il n'a rien dit, puisque, officiellement, il n'a rien à dire. *Pourtant, c'est lui qui risque de pâtir le plus du retour surprise de l'ancien favori* Gary Hart dans ce jeu de chaises musicales qu'est devenue la course à l'investiture démocrate. Jusqu'ici, Mario Cuomo, le charismatique gouverneur de New-York, avait la partie belle. Fort de la faiblesse des six prétendants démocrates déclarés, qui s'échinent *depuis des mois à se faire un nom,* le gouverneur brillait justement par son absence. A croire même que l'annonce — trop précipitée ? — en février dernier, qu'il ne se présenterait pas lui avait servi, en fait, de coup d'envoi pour une *« vraie-fausse campagne électorale ».*

Une campagne en « négatif » bien sûr, orchestrée de l'extérieur avec un sens consommé de l'ambiguïté. *Ainsi, Mario Cuomo, qui,* selon l'un de ses amis, *« a passé toute sa vie dans un rayon de 150 miles autour de Queens, sa banlieue natale »,* s'est jeté avec frénésie sur les routes. On l'a vu en Floride, au Texas et dans l'Illinois, où incidemment se tiendront d'importantes primaires. On l'a vu aussi, *un peu empêtré, à Moscou,* dans l'espoir sans doute d'atténuer *son handicap en politique étrangère.*

Enfin, bien qu'absent du débat, il n'en a pas moins monopolisé tous les médias en cultivant l'art délicat de la « petite phrase » élogieuse, décernée à tel ou tel candidat, flatté d'être distingué pour la circonstance par celui qui fait de plus en plus figure d'homme fort du parti.

Bref, le gouverneur aurait voulu diviser pour mieux régner, il ne s'y *serait pas pris autrement. La tacti*que est payante : deux sondages le mois dernier, l'un à Chicago, l'autre en Californie, montraient que 55 % des démocrates désiraient voir *« quelqu'un d'autre »* entrer dans la course, et 49 % que ce nouveau venu soit précisément Mario Cuomo. Moyennant quoi, le gouverneur n'avait plus qu'à attendre et à miser sur une compétition terne sans vrai vainqueur ni vaincu *pour jouer, le 18 juillet prochain,* le rôle de l'homme providentiel à la convention démocrate d'Atlanta.

L'affaire est risquée, mais, après tout, il y a des précédents. Ne serait-ce qu'en 1952, lorsqu'un outsider total, le gouverneur de l'Illinois Adlai Stevenson, orateur de talent comme Cuomo, arracha l'investiture démocrate sans même s'être présenté.

Deux « hommes providentiels »

Avec le retour en lice du trublion Gary Hart, venu tenter le tout pour le tout, les choses se gâtent. Deux *« hommes providentiels »* volant au secours d'un parti, si désorienté soit-il, c'est trop.

Face aux vieilles « idées neuves » de Gary Hart, Mario Cuomo apporte tout le poids de sa réélection triomphale de l'année dernière et l'indéniable attrait populiste de son côté fils d'émigrants de la deuxième génération *(Combien de fois a-t-il fait allusion* à l'épicerie de ses parents, Andréa et Immaculata, au coin de la 150[e] rue !) Suffisamment libéral « vieille école » pour séduire les minorités, il a su tempérer cette image passéiste dangereuse en fin d'ère reaganienne par un certain réalisme économique qui lui a fait opérer des coupes dans le budget de son Etat tout en diminuant la pression *fiscale. Enfin, admirateur* de Teilhard de Chardin et profon*dément religieux, son dévouement* à la famille lui vaudra peut-être l'indulgence des plus conservateurs.

Reste qu'il est catholique et italien d'origine, mais surtout qu'il est en retard par rapport à M. Gary Hart. Un Hart qui, semble-t-il, mise tout sur le tremplin traditionnel des primaires du New-Hampshire en février. Qu'il survive et même fasse un excellent score, profitant de l'effet de surprise ou de la lassitude *des électeurs, et c'en est fait des* calculs du gouverneur.

A moins que ce dernier, englué jusqu'ici dans sa propre ambiguïté, n'en profite pour se déclarer. C'est le souhait de bon nombre de stratèges démocrates qui, agacés par la *« si longue absence »* de Mario



Cuomo et les spéculations qu'elle suscite, l'ont sommé récemment de se porter candidat une bonne fois pour toutes ou de se taire dans l'intérêt du parti.

« Prendre la température... »

Si évidemment Gary Hart disparaît telle *« une vieille surprise de Noël éventée »,* selon le mot ironi*que de M. Bruce Babbitt, l'un des* prétendants démocrates, M. Mario Cuomo reprend l'avantage. De l'avis de ses conseillers (il en a consulté près d'une quarantaine, dont M. Gerald Rafshoon, l'ingénieur de la fameuse victoire surprise de l'inconnu Jimmy Carter aux primaires de 1976), il n'aurait *plus alors qu' « à prendre la température de l'eau »* en s'inscrivant, par exemple, aux primaires tardives, en juin, de la Californie et du New-Jersey. La clôture des inscriptions, respectivement le 24 mars et le 13 avril prochains le lui permettant pleinement.

Il va de soi qu'une victoire du gouverneur aurait alors figure de test *décisif, puisque,* mathématiquement, il lui est impossible de *« gagner aux points »* en accumulant les mandats de délégués. En effet, dès le 8 mars, jour du *« super tuesday »* où se tiendront simultanément vingt et une primaires, pratiquement 50 % des délégués auront déjà été attribués à tel ou tel candidat.

Reste, et ce n'est pas négligeable, les six cent quarante-trois délégués sur un total de quatre mille cent cinquante-huit qui par définition ne sont pas *« attribuables ». Pour l'essentiel des mem*bres du Congrès et de la commission nationale démocrate, tous en général connus et influents et capables de *« retourner »,* s'il le faut, une convention trop divisée au profit d'un outsider. Est-ce un hasard ? Le décidément peu discret gouverneur s'est beaucoup montré dans *les antichambres,* professant ouvertement son *« amitié et son estime »* pour Jim Wright, le président tout-puissant de la Chambre des représentants...

« Blanchi » en octobre dernier pas la *presse spécialisée sur* la mafia, qui lui a décerné un certificat de bonne conduite, balayant les inévitables rumeurs que suscitent un Italien new-yorkais, le gouverneur, qui hait par-dessus tout que l'on s'intéresse à sa vie privée, n'aurait donc plus d'obstacle majeur qui l'empêcherait de se présenter. *Une raison de plus pour* ses supporters d'espérer un peu plus *de décision de la part d'un homme* qui n'hésite pas à conclure un de ses livres (1) par ces mots : *« La partie n'est vraiment perdue que le jour où on cesse d'essayer. »*

MARIE-CLAUDE DECAMPS.

(1) *Forest Hill's Diary.*

Le vice-président Bush impliqué dans le scandale de l'« Irangate »

Le vice-président George Bush avait été partisan de vendre des armes à l'Iran pour essayer d'obtenir la libération d'otages américains, a révélé, le jeudi 17 décembre, et ce pour la première fois, la commission d'enquête du Congrès sur l'affaire de l'« Irangate ». A l'appui de cette affirmation, des notes rendues publiques en provenance de la Maison Blanche, dans lesquelles l'amiral John Poindexter, *alors conseiller du* président pour la sécurité nationale, vantait auprès de son prédécesseur, Robert McFarlane, *« la position très ferme du président et du vice-président »* sur le projet en cours. Ces notes, en date du 1[er] février 1986, confirment, en revanche, l'opposition aux ventes d'armes à l'Iran du secrétaire d'Etat Shultz et du secrétaire à la défense de l'époque Weinberger. Elles risquent de nuire à la candidature de George Bush, pour l'instant favori dans la course à l'investiture républicaine en vue de l'élection présidentielle.

M. Bush avait, en effet, toujours refusé de dire jusqu'ici quelle avait été sa position, sous prétexte que l'avis qu'il avait donné au président sur l'éventualité d'une vente d'armes à l'Iran était du domaine privé.

Par ailleurs, le directeur de la CIA, Williams Webster, a annoncé, le jeudi 17 décembre, qu'il avait limogé, rétrogradé ou réprimandé, plusieurs de ses employés pour leur implication dans l'« Irangate ». Le *Wall Street Journal* croit savoir qu'un ancien chef de poste de la CIA au Costa-Rica ainsi que le responsable d'une base de l'agence au Honduras ont été limogés. Le journal précise dans son édition de jeudi que le directeur de la cellule contre-terroriste de la CIA, M. Duane Claridge, ainsi que le responsable du groupe de travail de l'agence sur l'Amérique centrale, M. Alan Fiers, *avaient été « réprimandés ».* — *(AFP, Reuter.)*

Le sénateur Robert Dole se prononce pour la ratification du traité sur les FNI

Le sénateur Robert Dole, l'un des candidats à l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle américaine de 1988 et chef de file de la minorité républicaine au Sénat, a annoncé jeudi 17 décembre à Washigton qu'il ferait campagne pour la ratification du traité sur les FNI par le Sénat. M. Dole était le dernier des candidats républicains à ne s'être pas prononcé sur l'accord. *Il a fait valoir qu'il avait eu besoin « d'un peu de temps »* pour l'étudier et consulter de nombreuses personnalités parmi lesquelles les chefs des gouvernements ouest-allemand, britannique et italien. M. Dole a toutefois souhaité que l'on adjoigne au traité une déclaration, qui ne nécessiterait pas de nouvelle négociation avec les Soviétiques, afin de mentionner ses préoccupations et celles de ses amis républicains quant au déséquilibre des armes conventionnelles en Europe, à la vérification et à l'application du traité.

La réserve de M. Robert Dole à propos du traité semble avoir été à l'origine de sa récente baisse de popularité dans les sondages qui a creusé l'écart avec M. George Bush, candidat le mieux placé pour l'investiture républicaine. Le sénateur Dole a sans doute cherché à regagner du terrain en faisant cette déclaration sur le traité FNI depuis la Maison Blanche, au côté du président Reagan.

A Moscou, au cours de sa première réunion depuis le sommet de Washington, le bureau politique du parti a *« entièrement approuvé »* jeudi les efforts déployés par Mikhaïl Gorbatchev à Washington. Après la signature du traité *« historique »* sur l'élimination des missiles intermédiaires, une *« avancée substantielle »* a été obtenue sur la question de la limitation des armes stratégiques, grâce à un *« travail opiniâtre et déterminé »,* note le politburo.

Proche-Orient

ISRAËL

Reprise des affrontements dans les territoires occupés

Les affrontements en Cisjordanie et à Gaza entre manifestants palestiniens et forces de l'ordre israéliennes ont repris, vendredi 18 décembre, jour de la prière dans la mosquée, avec une violence accrue. Selon les premiers témoignages, trois manifestants auraient été blessés par balles dans le secteur de Chajaryeh où soldats israéliens et manifestants arabes se sont opposés.

La relative accalmie de la veille n'a pas cependant empêché quelques incidents d'éclater en divers points, notamment à Gaza ainsi qu'à Jérusalem-Est, où l'on a assisté à des jets de cocktails Molotov contre des voitures israéliennes ainsi qu'à des manifestations d'élèves réprimées par la police à coups de grenades lacrymogènes. Manifestations également et grèves en Cisjordanie, à Naplouse, où un Palestinien a été blessé par balle. Les mots d'ordre de grève ont, de même, été suivis à Ramallah, les commerçants ayant baissé leur rideau de fer.

Par ailleurs, un jeune Palestinien, Atoua Abou Samhadan, vingt et un ans, blessé mercredi par balles à Rafah, au sud de Gaza, est décédé jeudi des suites de ses blessures, tandis qu'à la sortie de la mosquée Al-Aqsa de Jérusalem un fidèle est mort d'une crise cardiaque pendant un affrontement avec la police, ce qui porte le bilan des victimes des heurts à seize morts.

Sur le plan international, Israël est soumis à des critiques de plus en plus vives de la part des capitales étrangères. L'ambassadeur américain, M. Thomas Pickering, a notamment protesté mercredi, lors d'un entretien avec le premier ministre M. Yitzhak Shamir, contre la façon dont Israël répond aux manifestations palestiniennes.

A Strasbourg, les députés européens ont adopté une résolution dans laquelle ils demandent à Israël de respecter et d'appliquer dans les territoires occupés la quatrième convention de Genève sur les droits et devoirs des autorités d'occupation, et réitèrent leur appel en faveur d'une conférence internationale sur la paix.

L'OLP a pour sa part réitéré son appel au Conseil de sécurité pour qu'il agisse de toute urgence afin d'empêcher que de nouveaux civils soient victimes de la répression israélienne. L'organisation de M. Yasser Arafat a également appelé les ministres des affaires étrangères de la CEE à *« condamner sans équivoque »* la répression menée par l'armée israélienne. Le Croissant-Rouge palestinien a, de son côté, demandé à la Croix-Rouge internationale, à l'OMS et à l'UNICEF d'intervenir pour qu'il soit mis fin à cette répression.

Amnesty International a demandé jeudi au gouvernement israélien d'ouvrir une enquête sur les circonstances de la mort de quinze Palestiniens, faisant en outre état de témoignagnes sur les brutalités auxquelles se sont livrés des soldats sur des femmes, des enfants et des blessés. — *(AFP, AP, Reuter.)*

La Grande-Bretagne entretient toujours à Téhéran un bureau de vente d'armes

Le gouvernement britannique a reconnu, jeudi 17 décembre, maintenir ouvert un bureau de vente d'armes à *Téhéran* par l'intermédiaire des International Military Services (IMS), qui dépendent du ministère de la défense. Un porte-parole de ce ministère a toutefois affirmé que ce bureau n'avait pour mission que de *« faciliter le règlement de problèmes résiduels concernant des contrats arrivés à échéance ».* Il s'agirait de contrats passés à l'époque du chah, et un représentant des IMS a assuré que, depuis la révolution islamique de 1979, *« aucune licence* [d'exportation d'armes vers l'Iran] *n'avait été délivrée pour du matériel pouvant être décrit comme meurtrier ».* Il y a près de trois mois, les autorités britanniques ont fermé à Londres un important bureau iranien d'achat d'armements en Europe.

Dans le Golfe, la « guerre des pétroliers » se poursuit. Deux pétroliers, un saoudien, le *Saoudi-Splendour* (280578 tonnes), et un norvégien, *le Happy Kavi* (290 762 tonnes), ont ainsi été *attaqués vendredi matin par des* vedettes iraniennes. Il ne se passe désormais plus un jour sans qu'un pétrolier soit attaqué par la marine iranienne ou par l'aviation irakienne. Selon des sources maritimes, les côtes des Emirats arabes unis sont menacées par une nappe de pétrole de 5 à 6 kilomètres de long, dans une zone où des pétroliers ont été gravement endommagés ces derniers jours à la suite d'attaques iraniennes.

D'autre part, l'URSS a dépêché un émissaire en Iran pour informer Téhéran des résultats du sommet Reagan-Gorbatchev. Un envoyé soviétique s'était de même rendu en début de semaine à Bagdad. — *(AFP, Reuter.)*

هكذا من الاصل

BIENVENUE
DANS UN MONDE
DE SANTE,
DE VITALITE,
D'ESPERANCE.

RHÔNE-POULENC

Analgésiques, vitamines, anti-inflammatoires, antibiotiques, anti-cancéreux, cardio-vasculaires...
Au travers de ses laboratoires, dont Nattermann, Pharmuka, Roger Bellon, Specia, Théraplix, U.S Ethicals,
la pharmacie de Rhône-Poulenc contribue à rendre ce monde meilleur.

Politique

Les déclarations de M. Le Pen sur TF 1

« Je laisserai les électeurs libres de choisir au deuxième tour »

déclare le candidat du Front national

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national et candidat à l'élection présidentielle, a affirmé, jeudi soir 17 décembre sur TF 1, au cours de l'émission « Questions à domicile », dont il était l'invité, que l'élection de 1988 serait l'occasion d'un choix entre *« la France française et la France étrangère »*, en précisant qu'il est lui-même le *« seul candidat alternatif au regroupement social-démocrate »*.

Interrogé sur l'attitude qu'il observerait au second tour de l'élection présidentielle, M. Le Pen a rappelé qu'il a proposé à MM. Barre et Chirac *« un pacte pour battre la gauche »*, proposition pour laquelle il n'a pas reçu de réponse. Dans ces conditions, a-t-il précisé, *« je calquerai mon attitude sur ces hommes de responsabilité qui sont les chefs de l'establishment politique et je ferai comme ils feront, et surtout je laisserai les électeurs choisir au deuxième tour »*.

Le président du Front national a mêlé dans une même critique MM. Mitterrand, Chirac et Barre, déclarant notamment : *« Ils se prononcent pour des solutions mondialistes, cosmopolites. Je suis, moi, partisan d'une solution française. »*

M. Le Pen a également déclaré qu'il se bat *« pour gagner »* et qu'il conserve ses chances de faire la différence *« contre les vieux chevaux de retour de la politique, dans la dernière ligne droite de la campagne »*, en obtenant *« autour de 20 % »* des suffrages exprimés.

A propos du financement des partis, M. Le Pen s'est déclaré pour le plafonnement des dépenses des campagnes électorales, *« à condition que soient plafonnées les campagnes officielles du président et du premier ministre »*.

La somme de 100 millions de francs suggérée par le chef de l'Etat paraît *« énorme »* à M. Le Pen qui a indiqué : *« Depuis le début de ma campagne, j'ai dépensé 7 millions de francs. »* En ce qui concerne la transparence des patrimoines des hommes politiques, il a précisé qu'il se *« soumettrait à la loi s'il y en a une »*.

M. Le Pen s'est également réjoui de la défection à la dernière minute de l'invité surprise de l'émission qui devait être le député RPR de l'Isère M. Michel Hannoun, auteur d'un rapport au gouvernement sur le racisme. *« Eh bien, j'ai gagné !* s'est-il exclamé ; *il est vrai qu'ils préfèrent d'habitude me tirer dans le dos. »*

A cette occasion, le chef de file de l'extrême droite a mis en garde *« les électeurs de Barre et Chirac »* contre une application éventuelle du rapport Hannoun. *« Il est évident que si les candidats veulent obtenir les voix des électeurs du Front national, ils devront à la fois tenir un langage qui ne les prenne pas à rebrousse-poil et annoncer qu'ils accompliront un certain nombre de réformes que les électeurs du Front national considèrent comme fondamentales. »* Parmi ces réformes, M. Le Pen a cité celle du code de la nationalité.

Enfin, interrogé de nouveau sur les réactions qu'avaient suscitées ses déclarations sur les chambres à gaz, M. Le Pen a réaffirmé qu'il a pour les victimes *« la plus grande compassion »* et pour les criminels *« la plus grande condamnation »*.

S'agissant des thèses des historiens dits *« révisionnistes »*, M. Le Pen a précisé : *« Je ne suis pas chargé de juger les historiens qu'en l'occurrence je n'ai même pas lus moi-même... Ce qui est important, c'est de condamner le crime, qu'il ait été commis par une chambre à gaz, par la fusillade, par la faim, par le froid, par la maladie, etc. »*

Enfin, interrogé sur la déclaration des évêques critiquant les discours qui alimentent le *« soupçon systématique à l'égard des étrangers »*, M. Le Pen a invité les évêques à se préoccuper davantage de la baisse de la fréquentation des offices religieux que du cours du dollar.

● **M. d'Ormesson retourne au CNI.** – Après une parenthèse de cinq ans passée au Front national, M. Olivier d'Ormesson est revenu au CNI, dont il avait été membre de 1956 à 1982. Il siège désormais au comité directeur. M. d'Ormesson avait démissionné du Front national après les déclarations de M. Le Pen sur les chambres à gaz. Elu député européen en 1983 sur la liste du Front, il n'entend pas se démettre de son mandat malgré les pressions de ses anciens amis. *(Corresp.)*

Coups de tabac

« SUR *la mer sujette à naufrages...* », comme dit une chanson entendue au cours de l'émission « Questions à domicile », qui lui était consacrée, le jeudi 17 décembre, Jean-Marie Le Pen continue de voguer allégrement, dopé par une navigation pleine de tempêtes.

Ses certitudes affichées à propos du but poursuivi et de la route à suivre pour y parvenir sans encombres n'ont, on a pu le vérifier une fois de plus, pas molli.

Rien de nouveau pourtant ni de surprenant dans l'embarcation de ce navigateur politique au long cours sorti d'une interminable brume pour se promettre à lui-même autant qu'à autrui l'Eldorado des refuges d'une France un peu rêvée, un peu fantasmée. Une France qui le prendrait pour capitaine ou, à la rigueur, décernerait à sa personne et à son équipage brevets de bonne navigation et droits de se tenir à des postes importants pour d'autres manœuvres.

Tons pastels et couleurs crues alternés, le responsable du Front national ne s'est pas fait prier pour dessiner, une fois de plus, sa géographie des réalités et les boussoles – il se compte à l'évidence pour la toute première – qui permettraient de s'y tenir orienté.

Jeanne d'Arc, le spirituel sommé de *« dominer le matériel sans l'exclure »*, une France éternelle à sa juste place dans un *« avenir européen »* : voilà pour les tons pastels. L'autoportrait du premier candidat déclaré à l'élection présidentielle de 1988 fait appel à des teintes moins douceâtres : il est *« la seule alternative (...) à la soft idéologie »* qui rassemble, selon lui, le magma confus des *« socialistes, dirigistes, fiscalistes »* et autres gourous de tous les « ismes ».

Il est encore l'homme du combat contre le *« déclin »*, la *« décadence »* qui *« vont franchir dans les années qui viennent des points de non-retour »*. Il est en un mot, par autoproclamation, en toute modestie, le seul candidat à *« donner un sens à l'élection présidentielle »*.

Restent les couleurs les plus dures de celui qui n'hésite pas à présenter son mouvement au prix d'une peu compréhensible amnésie historique, comme *« la seule novation de la vie politique française »*. Dures et sans nuances dès lors qu'il s'agit de *« dégonfler le nombre des immigrés assistés »*, de se préserver de l'*« expansion extraordinaire »* de l'immigration et de rabattre la sécurité sur le sécuritaire.

Dures encore quand revient sur le tapis la question de l'antisémitisme, malgré les tours de passe-passe de l'euphémisme qui fait du *« détail »* d'il y a quelques semaines, un *« élément »*, évoqué du reste non sans redoublement de gêne et d'irritation.

Conscient d'un charisme réel, si divers qu'en soient les fondements, habile à en jouer, prompt et quelquefois maladroit à en masquer les limites, Jean-Marie Le Pen se pose en navigateur courageux qui surmonterait les uns après les autres tous les coups de tabac.

S'il est le candidat de Dieu, hypothèse qu'il n'a pas dédaigné d'examiner, ce dernier *« le manifestera »*. Si l'Eternel demeure silencieux et les urnes insuffisamment éloquentes, le vaisseau de Jean-Marie Le Pen rejoindra le cimetière des ambitions politiques englouties, laissant après tout à son pilote l'ultime possibilité de prendre la place du roi d'Ys.

MICHEL KAJMAN.

Pierrette a fait les valises

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Bien sûr, elle avait soigneusement choisi son jour. Et son moment, quelques heures avant le passage de *« Monsieur Le Pen »*, comme elle l'appelle maintenant, à « Questions à domicile ». Pierrette Le Pen, le jeudi 17 décembre, avait convoqué la presse. A 16 heures pour la presse écrite, à 17 heures pour la télévision. *« C'est plus pratique ainsi »*, explique, en expert, son avocat, Mᵉ Gilbert Collard. La presse, bien sûr, était accourue.

Qu'avait-elle à révéler ? Rien de très neuf. Elle se réserve pour son livre, annoncé pour mars, chez un éditeur dont elle préfère taire le nom, *« car il n'y a pas beaucoup d'éditeurs courageux »*. Pour l'essentiel, elle confirme avoir déclaré à un journal gratuit genevois (*le Monde* du 15 décembre) que son ex-mari était bien titulaire d'un compte bancaire en Suisse.

Et elle apporte quelques détails supplémentaires. Ainsi, *quand il a fallu, à Genève, transporter 30 millions de francs d'une banque à l'autre, son mari* et elle ont tassé les billets dans *les valises « avec les pieds » : « Si on bourre bien, ça rentre. »* Combien de valises ? *« Deux grandes. »* C'est tout ? *« C'est tout. »*

Les preuves de ses assertions ? Elle hésite, se tourne vers l'avocat qui, *« sans vouloir intervenir dans la conférence de presse »*, précise : *« La déclaration de Mᵐᵉ Le Pen constitue une information à usage du parquet. Les preuves seront fournies devant la justice. »* Du reste, à quoi servirait de révéler les numéros de compte ? *« M. Le Pen est assez intelligent pour les changer tous les jours. »*

Compte-t-elle se présenter à l'élection présidentielle ?, lui *demande un petit futé : « Ah, non, je n'y avais pas pensé. »*

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Politique

et le débat sur l'immigration

Le rapport de M. Hannoun sur le racisme est mis en cause au sein du RPR

Le gouvernement devrait décider par décret au début de l'année prochaine la création d'un « haut conseil de l'immigration ». Cette instance regrouperait les représentants des pouvoirs publics, et surtout ceux des collectivités locales, des associations et des milieux immigrés. Recueillant toutes les informations relatives à l'immigration, ce haut conseil proposerait au gouvernement un certain nombre de réformes. Il pourrait également agir auprès des associations d'immigrés dont il serait l'interlocuteur et auprès des départements et des communes.

Ce projet est actuellement à l'étude au niveau gouvernemental. Il constituerait une première mise en œuvre des propositions contenues dans le rapport que M. Michel Hannoun, député RPR de l'Isère, a établi à la demande de M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, et qu'il a remis au gouvernement fin novembre (*le Monde* du 21 novembre). M. Jacques Chirac, le 26 novembre, félicitait M. Hannoun d'avoir donné « *le beau titre de* L'homme est l'espérance de l'homme » au rapport sur « *le racisme et les discriminations en France* ».

M. Michel Hannoun, député (RPR) de l'Isère, s'est vu interdire par les instances dirigeantes de son mouvement de participer à l'émission « Questions à domicile », sur TF 1, dont il était l'invité surprise, face à M. Le Pen. Le rapport au gouvernement, contenant des propositions concrètes pour renforcer la législation contre le racisme, dont M. Hannoun est l'auteur, fait l'objet de vives critiques au sein du RPR. Trois députés de ce mouvement, MM. Eric Raoult, Jacques Oudot et Christian Demuynck, ont adressé à M. Hannoun « un tiroir pour classer son rapport », afin de marquer ainsi leur opposition.

Le premier ministre écrivait aussi : « *Il est de notre devoir de tout faire pour que ceux qui, entrés régulièrement dans notre pays, se sont tournés vers la France avec espoir et confiance et qui, vivant avec nous dans le respect de ses lois, s'intègrent à leur tour dans la communauté nationale, à l'instar de ceux qui les ont précédés. Je demande aux différents ministres concernés de bien vouloir faire procéder sans délai à l'examen des propositions que vous formulez en ce sens.* »

Le ministre de l'intérieur a été le premier à réagir à l'invitation de M. Chirac en adressant aux préfets une circulaire pour leur demander de redoubler de vigilance à l'égard des comportements racistes ou antisémites. Le ministre des affaires sociales et de l'emploi, M. Philippe Séguin, a également mis à l'étude seize suggestions de M. Hannoun.

M. Michel Debré et l'identité nationale

Cet empressement ministériel n'est, toutefois, pas partagé sans nuance par la majorité parlementaire, dont beaucoup de membres estiment qu'il faut se garder de toute précipitation. Ainsi, un débat s'est instauré sur ce sujet lors du comité central du RPR, samedi 12 décembre.

MM. Pasqua et Séguin ont répondu aux questions des membres du comité central que ce rapport était dans ses orientations « *conforme à la politique du gouvernement, basée sur le principe de l'intégration des immigrés* ». Ils ont toutefois précisé que ses propositions devraient être examinées avec soin, car « *certaines allaient trop loin, alors que d'autres comportaient des lacunes* ».

M. Franck Borotra, député des Yvelines et porte-parole du RPR, avait affirmé, dans un entretien à *Valeurs actuelles*, que « *ce texte est inadapté à la réalité française* ».

Il a nuancé son propos, mercredi 16 décembre, en nous déclarant que ce rapport était « *utile et concret, et qu'il mettait l'accent sur le principe d'intégration comme seule solution au problème de l'immigration* ». M. Borotra estime cependant : « *Ce serait une erreur d'analyse que de croire que les difficultés de l'intégration seraient uniquement dues aux réactions racistes de la population française. Pour que l'intégration soit réussie, des efforts doivent être faits des deux côtés afin de surmonter une incompréhension souvent réciproque.* » Le porte-parole du RPR ajoute : « *En même temps que le droit à l'intégration, doit aussi être reconnu le devoir d'adhésion volontaire de la part des immigrés. Une adhésion au respect des lois, des règles de vie et de morale de la société française dont ils souhaitent devenir membres.* »

Enfin, M. Borotra considère que les propositions du rapport de M. Hannoun doivent s'insérer dans une « *politique claire* » de l'immigration, dont il cite trois éléments : l'arrêt de toute immigration nouvelle, notamment en raison de la situation économique actuelle ; une lutte plus efficace contre l'immigration clandestine « *ne serait-ce que pour mieux protéger les étrangers en situation régulière* » ; et une réforme du code de la nationalité comportant l'exigence d'une demande et l'astreinte aux obligations militaires.

Au cours de la réunion du bureau du groupe RPR de l'Assemblée nationale mardi 15 décembre, ce problème a été de nouveau évoqué. M. Michel Debré, ancien premier ministre, a surtout estimé que le rapport Hannoun « *faisait trop rapidement fi de l'identité nationale, qui peut certes évoluer, mais qui est une entité permanente* ».

« *Le concept de nation n'y est pas assez précisé.* » Le député de la Réunion juge aussi que M. Hannoun « *a tort d'établir un lien entre immigration et racisme* ». Toutefois, « *à part quatre ou cinq mesures déconcertantes* » il a précisé qu'il « *souscrivait à toutes les autres* ».

MM. Hector Rolland, député de l'Allier, et Jean-Louis Masson, député de Moselle, ont été très critiques alors que MM. Claude-Gérard Marcus, député de Paris, et Yves Guéna, député de Dordogne, notamment approuvaient, et que M. Chirac félicitait M. Hannoun de l'esprit dans lequel il avait fait ses propositions.

ANDRÉ PASSERON.

Le budget de l'Etat pour 1988 est définitivement adopté

Le budget de l'Etat pour 1988 a été définitivement adopté par le Parlement, le vendredi 18 décembre. A l'Assemblée nationale, il a été approuvé par deux cent quatre-vingt-quatorze voix (RPR, UDF) contre deux cent quatre-vingt une (PS, PC, FN). Au Sénat, il l'a été par deux cent vingt-six voix contre quatre-vingt-cinq.

Comme de coutume, les travaux parlementaires n'ont que peu modifié l'équilibre général des comptes. Le déficit, qui avait été initialement fixé par M. Edouard Balladur à 114924 millions de francs, se trouve accru de 59 millions pour atteindre 114 983 millions. En effet, les recettes fiscales sont finalement de 968 862 millions, soit 22 millions de plus que dans le projet initial ; les dépenses définitives de l'Etat ont augmenté de 600 millions pour atteindre 1 082 248 millions. Les recettes temporaires se sont, elles aussi, accrues, ce qui explique le faible accroissement du solde final.

Députés et sénateurs s'étaient facilement mis d'accord en commission mixte paritaire, retenant pour la quasi-totalité des articles le texte voté par le Sénat. Seules deux dispositions prévues par le Sénat ont été supprimées : celle qui prévoyait d'augmenter la taxe d'adduction d'eau et celle qui donnait le droit au service de la redevance de faire opposition sur les salaires des redevables.

D'ultimes promesses ont aussi été satisfaites à l'initiative du gouvernement. Elles coûteront en tout 414 millions, en partie financés par le remboursement anticipé de prêts au FDES (340 millions). Le même procédé avait déjà été trouvé pour payer quelques petits « cadeaux » dans le collectif de 1987. Heureux FDES qui découvre que ses créanciers vont lui rembourser plus vite que prévu ce qu'ils lui doivent, au moment où le gouvernement en a besoin ! M. Alain Juppé a, en effet, fait approuver par l'Assemblée nationale puis par le Sénat une série d'amendements au texte mis au point par la CMP.

● **Mensualisation des pensions.** – Le passage du versement trimestriel au versement mensuel des pensions pouvait entraîner pour certains retraités un paiement d'impôt sur quatorze mensualités. Les pensionnés pourront maintenant étaler sur deux ans la déclaration de ce revenu particulier.

Prélèvement sur le Loto. – La dotation, sur les recettes de ce jeu de hasard pour le fonds de développement du sport ayant été accrue au Sénat, le taux de prélèvement de l'Etat a été abaissé à 2,25 % pour ne pas réduire les gains des joueurs ; il en coûtera 30 millions.

● **TVA sur les appareillages des handicapés.** – Sa baisse était réclamée depuis longtemps ; le gouvernement s'y était toujours opposé : cette fois, il a lui même proposé que la TVA soit fixée à 5,5 %.

● **Surveillants de prison.** – 44 millions supplémentaires leur sont consacrés, pour permettre de nouvelles embauches dès le début de l'année et pour financer un nombre plus important d'heures supplémentaires.

● **Crédits d'impôts pour la formation.** – Le gouvernement a accepté que les entreprises bénéficient d'un crédit d'impôt de 25 % sur les sommes qu'elles consacrent à la formation au-delà du 1 % de la masse salariale qui est obligatoire. M. Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne), rapporteur général du budget, a fait préciser que cette disposition profiterait aussi aux entreprises de moins de dix salariés qui ne sont pas tenues de dépenser de l'argent pour la formation de leurs salariés.

● **Plan épargne-retraite.** – L'UDF a obtenu, après un long refus de M. Juppé, satisfaction. Le plafond des sommes qu'il sera possible de mettre sur un plan épargne-retraite avec des avantages fiscaux passe, pour un couple, de 12 000 F par an (plus 3 000 francs s'il a au moins trois enfants à charge) à 16 000 francs (plus 4 000 francs dans la même hypothèse). Pour un célibataire, le plafond passe de 6 000 francs à 8 000 francs.

● **Comptes d'épargnes en action.** – Le gouvernement avait prévu de mettre fin au dispositif inventé par la gauche pour inciter les petits épargnants à acheter des actions. Finalement, il a fait décider que celui-ci serait prolongé en 1989. Cette mesure, comme la précédente, est la conséquence de la crise boursière.

TH. B.







Politique

La mise en accusation de M. Nucci devant la Haute Cour de justice

Les avocats de l'ancien ministre de la coopération demandent l'annulation de la procédure

Un nouvel imbroglio juridique dans l'affaire Nucci devrait faire la joie des juristes tant il est prometteur de batailles de procédure et de controverses sans fin. La Haute Cour étant officiellement saisie, le prochain acte devait être l'inculpation de l'ancien ministre socialiste. Mais celui-ci est actuellement député, donc couvert par l'immunité parlementaire. C'est cela qui fait actuellement difficulté.

Du côté de la majorité, on a toujours considéré que le vote de la motion de résolution renvoyant M. Nucci devant la Haute Cour valait aussi levée de son immunité en application du vieil adage *« Qui peut le plus peut le moins »*. Les avocats de M. Nucci sont d'un avis tout à fait contraire. Pour eux, une procédure ne peut être engagée contre un parlementaire qu'après la levée de son immunité. Or la doctrine veut que le premier acte de procédure soit le *vote définitif* de la motion d'envoi en Haute Cour assimilable à un réquisitoire introductif du parquet. Pour eux, la levée de l'immunité aurait dû être votée par l'Assemblée nationale avant que le Sénat n'approuve le renvoi de M. Nucci en Haute Cour. *« C'est un cas de nullité de toute la procédure »*, disent-ils. Ils comptaient d'ailleurs déposer une requête en ce sens, le vendredi 18 décembre, entre les mains du magistrat de la Cour de cassation, président de la *commission* d'instruction de la Haute Cour. Ils s'en étaient déjà entretenus avec lui et avec M. Pierre Arpaillange, procureur général près la Cour de cassation, et donc près la Haute Cour. Celui-ci, dès qu'il avait reçu communication *officielle* de la mise en accusation, avait écrit aux présidents de l'Assemblée et du Sénat pour leur demander des renseignements complémentaires sur la levée de l'immunité.

Est-ce cela qui a mis le feu aux poudres ? Toujours est-il que M. André Fanton, qui était le rapporteur de la *commission spéciale* au Palais-Bourbon, vient de s'apercevoir que ses propos auraient été mal transcrits au *Journal officiel*, qui est le compte rendu officiel des débats. Le *Journal officiel* lui prêtait les déclarations suivantes : *« Il est bien évident que le vote de la proposition de résolution ne vaut que pour ce qui concerne les faits qui sont reprochés éventuellement à M. Christian Nucci une fois levée son immunité parlementaire. »* Il a signalé à M. Jacques Chaban-Delmas qu'il avait dit : *« Le vote de la proposition de résolution vaut – pour ce qui concerne les faits qui sont reprochés éventuellement à M. Christian Nucci – levée de son immunité parlementaire. »* Bien entendu, les avocats de l'ancien ministre s'appuyaient dans leur requête sur les propos de M. Fanton tels qu'ils étaient reproduits.

« Faux en écriture »

De sa propre autorité, le président de l'Assemblée a décidé de faire publier un erratum au *Journal officiel*. Mis au courant, M. Pierre Joxe a fait remarquer lors de la séance du soir, le jeudi, qu'une modification du procès-verbal obéissait à une procédure particulière et lourde et que si elle n'était pas respectée, comme cela était le cas, il y aurait *« faux en écriture publique »*. Le président de séance, M. André Billardon (PS), a donc décidé de surseoir à la publication de l'erratum tant que M. Chaban-Delmas ne se serait pas déterminé. Il a transmis à celui-ci la demande de M. Joxe d'une réunion d'urgence du bureau de l'Assemblée.

Vendredi matin, le président de l'Assemblée diffusait l'enregistrement des propos de M. Fanton et expliquait, dans un communiqué, qu'une erreur *« indiscutable »* avait été commise et qu'il *« convenait de réparer »*. Dès jeudi soir M. Fanton est venu en séance donner sa version des faits. Il a affirmé avoir bien dit ce que le rectificatif mettait dans sa bouche et non ce qui avait été initialement publié, donnant ainsi tort aux avocats de M. Nucci. Pour preuve, il avance l'enregistrement sonore qui est effectué lors de tous les débats au Palais-Bourbon. Surtout, il explique que le sténogramme rédigé par la sténo était correct, mais que c'est le réviseur (autre sténo chargé de corriger d'éventuelles erreurs) qui avait rajouté d'abord les mots *« une fois »* puis, sur l'épreuve d'imprimerie, avait entouré le verbe *« vaut »* de l'expression *« ne... que »*.

Le sens des mots est lourd. Car selon ce qu'a dit ou non M. Fanton, il sera possible de considérer que l'Assemblée était – ou non – consciente qu'elle votait la levée de l'immunité parlementaire en même temps que la mise en accusation. Les avocats de M. Nucci considèrent que les deux procédures auraient dû être distinctes. De nouveaux arguments de bataille procédurière viennent de leur être fournis.

THIERRY BRÉHIER.

La précampagne présidentielle de M. Jacques Chirac

M. Denis Baudouin fonde l'optimisme de l'hôtel Matignon sur la « fluidité » de l'opinion

A l'occasion de son dernier « point de presse » de l'année, M. Denis Baudouin, porte-parole de M. Chirac, a esquissé, le jeudi 17 décembre, un bilan de l'action du premier ministre et une analyse de la situation politique actuelle. L'un et l'autre permettraient des conclusions, au total, si positives, que M. Baudouin n'hésite pas, paraphrasant Fernand Reynaud, mais avec une certaine retenue, de dire : *« Nous sommes un peu heu-reux »*, ajoutant : *« Ce qui se passe n'est pas si mal. Notre optimisme peut être calculé et lucide, malgré certaines périodes difficiles que nous avons traversées. »*

L'analyse faite par Matignon souligne que, depuis mars 1986, la situation est « fluide », ce qui autorise tous les espoirs et va même jusqu'à renforcer la confiance de M. Chirac et de son entourage dans son destin présidentiel. Le décor politique s'est en effet modifié à plusieurs reprises, depuis vingt mois.

En se référant aux sondages, M. Baudouin assure que l'opinion est assez mouvante, sauf en ce qui concerne les cotes de popularité de M. Mitterrand, lorsqu'il est considéré comme l'incarnation de la légitimité ou apprécié dans son rôle d'arbitre. Mais ce que retient surtout l'hôtel Matignon est la proportion importante de ceux qui n'ont toujours pas fait leur choix ou qui se disent susceptibles d'en changer.

Une autre attestation de la « fluidité » de l'électorat est fournie par le résultat des élections cantonales partielles, selon le porte-parole du premier ministre. Ainsi, à la fin de 1986 et au début de l'année suivante, malgré les grèves des transports et les manifestations d'étudiants, la majorité, qui était issue des élections du printemps précédent, a fait preuve d'une grande stabilité.

Un bilan flatteur

En revanche, dès les consultations partielles du printemps 1987, la tendance s'est inversée. A travers une douzaine d'élections cantonales, il est en effet apparu que l'électorat de la majorité se mobilisait de façon tout à fait insuffisante et que les mauvais reports de voix du deuxième tour facilitaient l'élection des candidats de l'opposition. Dès lors, les pronostics de défaite de la majorité à l'élection présidentielle prenaient davantage de consistance et de crédibilité.

Or, depuis quelques semaines, dit M. Baudouin, nouveau renversement de tendance : la majorité *reprend* l'avantage dans les plus récentes élections partielles, ce qui rend plus aléatoire encore toute prévision.

Dans ce contexte, M. Baudouin constate cependant que, selon la formule utilisée par M. Chirac devant le comité central du RPR du 12 décembre, *« les sphères de consentement se multiplient »* : les institutions, les principes de la défense, la politique étrangère et même la conduite de l'action économique.

Quelle sera donc la dominante spécifique de la prochaine élection présidentielle ? Là aussi, les fluctuations sont perceptibles : au début de 1987, chacun pensait que « les problèmes de société » domineraient la campagne. Ce fut ensuite la crédibilité des candidats. Aujourd'hui, on parle davantage de bilan et de grands projets. Et M. Baudouin en conclut : *« Les trois seront sans doute mis dans le shaker »* mais on ne peut toujours pas prévoir quelle sera la dominante dans ce cocktail.

Au nom de M. Chirac, en tout cas, M. Baudouin a tracé un bilan impressionnant et flatteur de son action à la tête du gouvernement, un bilan qualifié de *« très positif »*. Qu'il s'agisse de la cohabitation, *« le pays a été gouverné »* ; de la sécurité, *« un succès sans précédent »* ; de la sécurité sociale, *« préservée, aménagée et assainie »* ; de l'inflation, *« réduite »* ; du chômage et de la création d'emplois, *« aux tendances inversées »* ; les ombres au tableau ont été toutes effacées, sauf celle concernant le déficit du commerce extérieur.

A. P.

JOURNAL D'UN AMATEUR *par Philippe Boucher*

Rire

ACHETER *le Monde*, regarder les titres de sa « une », puis éclater de rire, oui, c'est possible. Non, ce n'est pas une publicité d'un genre inattendu pour ce quotidien du soir, qui n'en demande pas tant, mais une réaction toute personnelle en lisant, mercredi, à la première page dudit journal que M. Mitterrand refusait une session extraordinaire du Parlement sur la régie Renault.

Chacun peut penser ce qu'il veut de M. Mitterrand. Et Dieu sait que récemment des lecteurs ne l'ont pas envoyé dire, en des termes qui n'étaient pas marqués au coin de la sympathie. Mais nul ne contestera qu'il est *doué d'un vrai sens de l'humour, lequel ne va* jamais sans un fond de cruauté.

Au point de susciter le rire à propos d'un sujet qui, en soi, est sérieux et grave. La dénationalisation de Renault, aujourd'hui passablement compromise, ce n'est pas un sujet pour le Boulevard. Les prérogatives du *président de la République ne relèvent pas du* génie de Labiche.

Mais bon Dieu que le coup est joli ! A trois ou quatre entrées, comme d'habitude lorsque M. Mitterrand est au meilleur de sa forme. A la fois pour rappeler qui il est et pour tourmenter le gouvernement qui l'entoure. Nullement, *comme on l'entend déjà dire, pour faire* un nouvel accroc à la cohabitation, mais parce que la Constitution commande qu'il en soit ainsi.

Car la cohabitation, puisqu'il faut encore le dire, ce n'est pas un président qui dit amen à tout ce que lui demande le premier ministre que lui a assigné le suffrage universel. C'est un homme qui conserve sur celui-ci une primauté et une autorité qui doivent pouvoir s'exercer sans que l'on crie ici et là que le chef de l'Etat veut ruiner la cohabitation. La *cohabitation ne saurait aboutir à ce que* le premier ministre se substitue, dans les faits, au président de la République. Dans les limites que définit la Constitution, son droit de récuser et d'exiger demeure intact.

⁂

JOLI coup que celui de M. Mitterrand, d'abord parce que le droit qu'exerce *ainsi le chef de l'Etat n'est guère sus*ceptible de discussion. On ne devrait pas revoir ce qui s'est produit à propos des questions militaires, où l'Elysée invoquait l'article 15 de la Constitution (*« Le président de la République est le chef des armées »*), et Matignon l'article 21 (*« Le premier ministre est responsable de la défense nationale »*).

Même si le vocabulaire semblerait indiquer que l'article 15 est plus péremptoire que le 21e, le mot de *« chef »* plus précis que celui de *« responsable »* et la notion d'*« armée »* plus restreinte mais moins floue que celle de *« défense »*, on pouvait cependant estimer qu'il y avait matière à se crêper le chignon. On ne s'en priva pas.

Mais l'article 30, sur lequel s'appuie aujourd'hui M. Mitterrand, ne se prête pas vraiment à la glose : *« Les sessions extraordinaires sont ouvertes et closes par décret du président de la République* (1). » Un point, c'est tout. Elles ont beau l'être, comme dit l'article 29, *« à la demande du premier ministre ou de la majorité des membres composant l'Assemblée »*, l'interprétation présente est nette et en cela conforme aux précédents. Demandez, demandez, il n'en restera rien. Demandez, c'est votre droit, et le mien de refuser. Je le fais, vous n'y pouvez rien.

Joli coup encore que ce refus car, mine de rien, il ôte, du pied de Jacques Chirac, une épine de la taille d'un pieu.

Si la session extraordinaire, formellement demandée, avait été autorisée, que pouvait faire le premier ministre. Soit être fidèle à son engagement de ne plus recourir à l'article 49-3 de la Constitution, qui est un viol légal de l'Assemblée ; ou, si l'on préfère une image moins vulgaire, qui permet l'adoption d'une loi sans débat, par une Assemblée qui a au contraire mission de débattre.

Mais alors, le Parti communiste aurait noyé la discussion dans le flot de ses amendements, *et la procédure n'aurait, pour ainsi* dire, jamais abouti. Quoi que l'on pense, d'autre part, de l'opportunité de dénationaliser Renault, étant entendu que, ici, « on » n'en pense rien.

Si, en revanche, M. Chirac estimait – vraiment – que ce changement de statut était strictement nécessaire à l'avenir de Renault, *il n'avait comme seule ressource, pour* contrebattre le PC, que de recourir à l'article 49-3.

Mais c'était se déjuger, ce qui, surtout de la part d'un premier ministre, sonne tout à fait demi-genre. Impensable...

⁂

CE n'est pas encore cela le plus amusant, même s'il s'en trouvera certains pour s'étonner que la Constitution soit à ce point jubilatoire. Le plus drôle, c'est ce que contient implicitement le refus de M. Mitterrand.

Ayant agi comme on l'a vu, à qui fait-il plaisir, même s'il y a lieu de douter que le *bénéficiaire saura dire merci*, explicitement et sur-le-champ ? Evidemment au PC et à la CGT, cette dernière étant, sans conteste, menacée dans l'une de ses places fortes si Renault devenait une société ordinaire. Par les temps qui courent...

Si, après un pareil cadeau à ses adversaires de gauche, jadis ses alliés, M. Mitterrand n'est pas parti en campagne, c'est à tout le moins qu'il met, préalablement et à tout hasard, les chances de son côté s'il se décidait, le plus tard possible, à se porter candidat pour un deuxième mandat.

D'autant qu'il était difficile d'imaginer symbole plus éloquent, et, à vrai dire, d'un maniement plus aisé, que celui de Renault : *nationalisée par de Gaulle, parce que son propriétaire avait, sous l'occupation allemande,* été plus sensible à ses intérêts financiers qu'à ses devoirs de Français, où naquit la reconnaissance officielle de la quatrième semaine de congés payés, qui fut synonyme de prospérité, d'invention et de progrès technique, et qui vit le mariage, plus ou moins réussi, de l'ouvrier et du philosophe, de l'étudiant et du travailleur.

Quand elle est jouée de manière si alerte, la politique cesse d'être décevante et se distingue heureusement de ce qu'elle a tendance à être : la plate gestion économique d'un pays qui mérite mieux.

⁂

MOINS divertissant, encore qu'on puisse aussi en rire, mais jaune : l'immunité (provisoire mais durable) *que le Sénat a votée en faveur de* M. Paul d'Ornano, l'un de ses membres, inculpé le 10 juillet dernier pour infraction à la législation électorale. S'il ne s'agissait que de cela, le sénateur RPR avait assurément mérité *le même traitement que celui dont* bénéficia M. Albert Pen, son collègue socialiste, poursuivi, lui, pour diffamation et que le Sénat a mis à l'abri des sévérités indulgentes de la justice.

La Constitution le permet, dans son article 26, alinéa 3, et ce n'est en rien excessif. Il *est après tout normal qu'un parlementaire ne* risque pas d'être assiégé par des procéduriers dont l'acrimonie, le cas échéant pour des raisons partisanes, serait plus avérée que la cause.

De plus, toute question d'environnement mise à part, coller des affiches politiques, bien que ce soit provisoirement interdit en raison de la proximité du scrutin, ce n'est pas pendable. A plus forte raison s'il est probable qu'un sénateur ne se commet pas à coller lui-même les affiches en question, à la nuit tombée, le seau de colle d'une main et les rouleaux litigieux de l'autre, guettant dans l'inquiétude le surgissement de féroces adversaires. Fi donc !

Ce qui semblerait indiquer aux plus innocents qu'il a été poursuivi à un autre titre.

C'est ce « titre » que la suspension des poursuites votée par le Sénat interdit de connaître.

Or si un dossier de diffamation ne concerne fatalement que celui qui a parlé sans mesure, tel n'est pas le cas du dossier dont vient d'être extirpé M. Paul d'Ornano. Ce dossier, c'est la version non dégrossie de celui dont connaissent, sous sa forme policée, les cinq chefs de parti qui discutent à Matignon du financement des partis politiques.

Côté face et en plein jour, une esquisse de projet de loi qui embaume la vertu ; côté pile et dans la pénombre, des pratiques qui suent la combine, sans doute pas moins que dans les similaires péripéties lyonnaises, sur lesquelles le Sénat n'a pas à se pencher.

Doit-on penser que le côté lumière prenant l'avantage, grâce aux initiatives spontanées de M. Chirac, le côté pénombre va disparaître ? Point n'est besoin puisque, pour en empêcher l'accès à de trop curieux, il suffit d'invoquer, après le secret-défense, le secret-Sénat.

⁂

M. Michel Mopin, de Sceaux (Hauts-de-Seine), a raison. Ainsi qu'il l'écrit, « ce n'est pas en mai 1961 que le général de Gaulle a parlé de « l'autorité indivisible de l'Etat (...) confiée tout entière au président », *« mais dans une conférence de presse du 31 janvier 1964 »*. Mais s'il savait d'où vient *l'erreur figurant dans l'*« Amateur » du 5 décembre, il plaindrait sincèrement celui qui l'a commise... et s'en repent.

(1) *« Sur un ordre du jour déterminé »*, précise l'article 29. De sorte que, dans ces circonstances particulières, le Parlement délibère en fonction de ce que permet le chef de l'Etat, si c'est seulement ainsi qu'il faut lire cet article 29.

« Elargissons les espaces d'accord » *déclare le premier ministre à Angoulême*

Angoulême de notre correspondant

M. Jacques Chirac a effectué, le jeudi 17 décembre, une brève visite en Charente, où il était accompagné par M. Georges Chavanes, ministre délégué au commerce, à l'artisanat et au services, qui ne fait plus mystère de son intention de se présenter à la mairie d'Angoulême en 1989.

Le premier ministre a d'abord visité, à Champniers, une usine du groupe Leroy-Somer, dont le président fut, pendant trente ans, un certain Georges Chavanes. C'est sous la direction de ce dernier que les effectifs du groupe sont passés de 500 à 7 500 personnes, comme l'a rappelé M. Paul Barry, l'actuel président.

Posant la première pierre du centre de formation intégrée, M. Chirac a félicité l'entreprise d'avoir sans tarder mis à profit les possibilités ouvertes par la loi de juillet 1987 sur l'apprentissage : depuis septembre, seize apprentis y préparent le baccalauréat professionnel de mécanique productique.

Confirmation de l'engagement de l'Etat

Après un bref passage à l'hôtel de *ville d'Angoulême, où il a été* accueilli par le maire socialiste, M. Jean-Michel Boucheron, conformément aux *« traditions républicaines »*, le premier ministre s'est rendu au conseil général, où l'attendaient les maires de droite de la Charente. Il a confirmé l'engagement de l'Etat pour l'ouverture d'un second département d'IUT, à Angoulême, en technique de commercialisation. Il a terminé en invitant à renforcer les liens qui unissent la nation et à *« élargir les espaces d'accord »* : les institutions, la défense nationale et, maintenant, l'entreprise, la solidarité, les droits de l'homme.

JEAN-PIERRE DUFRENNE.

● **L'UDF et le RPR en minorité sur la Sécurité sociale.** – La commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale a refusé, le jeudi 17 décembre, d'examiner le projet de loi de la Sécurité sociale. *Minoritaires en commission*, les députés UDF et RPR n'ont pu s'opposer à l'adoption d'une question préalable socialiste qui a eu pour effet de mettre un terme à la délibération. Pour autant, ce texte, dont la discussion devrait commencer vendredi, ne devrait pas connaître le même sort en séance publique.

Au Sénat

M. Ollé-Laprune nouveau secrétaire général de la présidence

M. Jacques Ollé-Laprune, directeur général des services législatifs, a été nommé, par décision du bureau du Sénat, le mercredi 16 décembre, secrétaire général de la présidence. Il succède à M. Jean Guyomarc'h, qui, occupant cette fonction depuis juillet 1986, a été admis au bénéfice du congé spécial et désigné par M. Alain Poher, président du Sénat, comme membre du Conseil supérieur des tribunaux administratifs.

[Né le 2 novembre 1929, M. Jacques Ollé-Laprune, docteur en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Bordeaux, est entré au Sénat comme administrateur en 1957. Il est affecté à la commission des affaires économiques jusqu'en 1971, date à laquelle il se voit confier la responsabilité de la division de l'information, nouvelle structure créée dans le but de mieux faire connaître les activités du Sénat et d'apporter une aide technique aux journalistes. M. Ollé-Laprune, qui fut parallèlement nommé chef de service adjoint en 1972, puis directeur du secrétariat général de la présidence du Sénat en août 1976, était directeur général des services législatifs depuis le 1er juillet 1986. M. Ollé-Laprune a d'autre part enseigné à l'ESSEC et à l'Institut international d'administration publique.]

Nantes au futur

Deux erreurs ont été commises dans notre dossier spécial consacré à « Nantes ville au futur » (*le Monde* du 17 décembre).

En page I. – M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, n'est pas maire de Redon, en Ille-et-Vilaine, mais ex-député de cette circonscription. Le maire de Redon est, depuis 1983, M. Pierre Bourges (PS), qui est également conseiller régional de Bretagne.

En page XII. – La maison de la culture de Nantes et de Loire-Atlantique (MCNLA) reçoit une subvention annuelle de 20 millions, dont 16 proviennent du conseil général et non du conseil régional.



مكبر من الأصل

Politique

Après la déclaration de l'épiscopat français sur l'élection présidentielle

Les évêques hantent les couloirs du Palais-Bourbon

« Qu'ils se mêlent de leurs oignons ! » conseillait il y a quelques années l'amiral de Joybert aux évêques, suspects à ses yeux de confondre un peu trop le spirituel et le temporel. Le jeudi 17 décembre, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, un autre officier (du cadre de réserve), député RPR, M. Emmanuel Aubert, n'est pas loin d'afficher cette même suspicion du sabre vis-à-vis du goupillon. *« Je n'aime pas beaucoup le mélange de genres »*, explique-t-il, après avoir lu la déclaration de la hiérarchie catholique appelant les hommes politiques à une meilleure prise en compte des grands défis de l'heure (*le Monde* du 18 décembre).

S'affirmant toutefois respectueux des prérogatives de l'épiscopat, le général d'aviation Aubert approuve sans réticence *« les bons sentiments »* du Conseil permanent de l'épiscopat français. *« Mais ce qui est très positif, c'est que ce soit,* insiste le député des Alpes-Maritimes, *la seule intervention de l'épiscopat avant l'élection présidentielle... »*

« Je suis tout à fait d'accord avec les principes énoncés », commente à son tour M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF, au sortir de l'hémicycle. Mais les choses *« sont plus difficiles pour ceux qui sont en charge de la politique, tandis que les autres peuvent se contenter de donner des leçons. »* M. Jean-Paul Fuchs, député centriste du Haut-Rhin, ne nourrit, quant à lui, aucune réserve et applaudit *« des trois mains »*. Son approbation est totale pour une déclaration dont il ferait volontiers son propre *« programme électoral »*. Son ami, M. Pierre Méhaignerie, est également *« tout à fait d'accord sur le fond »*. Pourtant, le ministre centriste de l'équipement marque deux réserves : la notion d'assistance évoquée par les évêques lui semble dangereuse et démobilisatrice et il manque, selon lui, un paragraphe sur la mobilisation des énergies, l'appel à l'effort pour la création de richesses préalable à toute solidarité efficace.

Les valeurs de l'Evangile

Sur l'opportunité d'une telle intervention à quelques mois de l'élection présidentielle, MM. Bruno Bourg-Broc (RPR) et Paul-Louis Tenaillon (UDF) ne voient, quant à eux, rien à redire. *« Je ne suis pas du tout choqué, même s'il en est des déclarations épiscopales comme des statistiques : on peut leur faire dire ce que l'on veut »*, affirme le premier. *« Les évêques mettent très justement le doigt sur le décalage entre l'ampleur des enjeux de 1988 et le débat actuel, qui est désespérément vide »*, ajoute le second, en insistant sur la notion de solidarité. *« La démocratie est précieuse et fragile : ce rappel des évêques est essentiel. On devrait faire plus attention à ce que l'on fait »*, insiste M. Bourg-Broc.

M. Jean-Pierre Sueur, député rocardien, affirme, de son côté, qu'il faut éviter de *« récupérer »* cette déclaration. L'ancien secrétaire national de la JEC a une idée précise des rapports entre la foi et la politique : *« On ne peut pas faire découler des Evangiles une politique particulière, mais, pour autant, toutes les politiques ne sont pas équivalentes au regard des valeurs évangéliques »*. Inquiet du développement de la société duale évoquée par la hiérarchie catholique, M. Sueur se dit frappé du *« décalage »* et de la *« différence »* entre les exigences de solidarité et les textes qui sont présentés à l'Assemblée nationale.

Un autre élu rocardien, M. Michel Sapin, estime que l'Eglise n'est pas en dehors du temps et qu'il n'est donc pas anormal que son enseignement trouve un prolongement dans la vie quotidienne. Quant aux têtes de chapitre de la déclaration, elles correspondent selon lui aux véritables préoccupations des Français. *« J'aperçois d'ailleurs une contradiction entre certaines positions de la majorité et la déclaration des évêques »*, explique-t-il, tandis que M. Sueur, se souvenant sans doute de son refus de toute récupération, observe que la gauche ne peut se contenter de constater et de dénoncer ces contradictions et qu'il lui faut balayer devant sa porte et avancer des propositions concrètes.

Quant au président du groupe socialiste, M. Pierre Joxe, il voit dans ce texte une confirmation supplémentaire du bien-fondé d'une proposition de loi déposée le jour même par son goupe en faveur d'un revenu minimum d'insertion. *« Pauvreté, précarité, dualité de la société »*, autant de sujets sur lesquels les socialistes se sont mobilisés, rappelle M. Joxe, moins sensible apparemment que M. Sueur aux risques d'être accusé de récupération.

PIERRE SERVENT.

● **M. Waechter (Verts) veut casser *« l'image de l'écologiste baba-cool »*.** — Le candidat des Verts à l'élection présidentielle, M. Antoine Waechter, a déclaré, le mercredi 16 décembre, à Strasbourg (Bas-Rhin) qu'il espérait *« obtenir un million et demi de suffrages, soit environ 5 % des voix, en cassant l'image de l'écologiste baba-cool ou mangeur de carottes »*. *« D'ici à l'élection présidentielle, et en dépit de l'ostracisme dont sont victimes les petits candidats dans la presse nationale, les Français auront appris à me connaître : l'électorat saura conjuguer Waechter avec Verts »*, a dit ce candidat, qui ne donnera *« aucune consigne de vote »* entre les deux tours de l'élection présidentielle.

Au-dessus des partis

« RÉDUIRE l'Evangile à un programme politique, ce serait vouloir faire rentrer l'océan dans un dé à coudre », a dit le Père Jean-Michel di Falco, porte-parole des évêques, en commentant, jeudi 17 décembre, la déclaration faite par l'épiscopat français dans la perspective de l'électon présidentielle de 1988 (*le Monde* du 18 décembre). De fait, en raison de sa généralité et de son extrême prudence, ce message ne prêtera pas facilement à la récupération partisane. On ne voit pas quel candidat pourra mener campagne, pour lui ou contre les autres, en se prévalant sérieusement du soutien de l'épiscopat français.

Mais une chose est de vouloir appeler à une élévation du débat politique — ce que font fort bien les évêques, — autre chose est de donner l'impression d'un certain désengagement. Or, à ce point de vue, des signes ne trompent pas. Le 28 septembre 1982, les évêques de France avaient adopté un texte à caractère résolument réformiste, intitulé *« Pour de nouveaux modes de vie »*. Ils y préconisaient en particulier des formules de partage du travail pour endiguer le chômage. Un coup à gauche, avaient alors dit les catholiques conservateurs, soupçonnant fort leurs pasteurs de verser dans le *« social-delorisme »* (M. Jacques Delors était alors ministre des finances).

Fièvre consensuelle

Un peu plus d'un an après, le 8 novembre 1983, les évêques français avaient adopté un autre texte, *« Gagner la paix »*, qui était cette fois apparu comme un coup à droite, un soutien explicite à la politique de dissuasion nucléaire, à un moment où l'épiscopat américain prêchait pour le gel des armes nucléaires. Proches des pacifistes et sensibles au thème jugé évangélique de la non-violence, les catholiques de gauche avaient, à leur tour, protesté contre une prise de position qu'ils disaient inspirée par les milieux militaires les plus actifs.

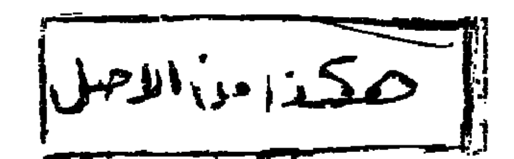
Curieusement, on ne trouve plus aucune trace, dans la dernière déclaration des évêques, de ces thèmes du partage du travail ou de la paix nucléaire. Comme si, à leur tour, les évêques avaient été saisis par la fièvre consensuelle, ou si, au contraire, échaudés par l'expérience, ils avaient voulu cette fois passer entre les gouttes. Même le propos visant les attitudes racistes en France paraîtra à beaucoup comme un ton en dessous de la condamnation de l'antisémitisme du Front national, dans l'interview au *Monde* du cardinal Decourtray du 18 septembre, ou dans le discours d'ouverture de Mgr Jean Vilnet, lors de la dernière assemblée plénière des évêques à Lourdes.

Dans le passé récent, on a relevé au moins trois modes d'intervention de l'épiscopat face à des échéances électorales : après l'époque des consignes de vote directes aux catholiques pour les « bons » candidats ou partis à référence explicitement chrétienne, défenseurs de la nation, de la famille et des écoles, avait suivi, au début des années 70, la reconnaissance officielle du pluralisme des options politiques à l'intérieur du catholicisme.

Aujourd'hui, l'épiscopat se situe résolument au-dessus de tous les partis et candidats, propose non pas un programme, mais un catalogue de référence et de valeurs morales, dans lequel puiseront les candidats et les électeurs. Ceux de droite retiendront les propositions hostiles à l'avortement. Ceux de gauche se réjouiront de la condamnation implicite du libéralisme sauvage et du refus d'un société *« à deux vitesses »*.

Cette attitude, qui décevra les uns et rassurera les autres, correspond sans doute à la fin du système d'emprise de la hiérarchie catholique sur les consciences. Elle inaugure surtout cette nouvelle forme de laïcité ouverte que de plus en plus de leaders religieux appellent de leurs vœux : sans outrepasser le cadre des lois et de leur mission, ils veulent jouer un rôle de magistrature morale et de référence en matière sociale. Tous les sondages notent, en effet, que si la pratique religieuse, dans la plupart des confessions, diminue, les Français attendent des autorités morales les points de repère qu'ils disent ne plus trouver dans la société civile.

HENRI TINCQ.



Pour 92 nous lui redonnons des couleurs.



Des couleurs, la production française en a bien besoin. Entre 81 et 86 nos entreprises, handicapées par les impôts, le contrôle des changes, et des contraintes administratives et sociales excessives, perdaient des parts de marché, des dizaines de milliards et des centaines de milliers d'emplois. Et nos concurrents en profitaient pour s'emparer de tous les marchés que nous perdions ainsi.

Depuis 1986, l'action du gouvernement de Jacques CHIRAC, baisse de la T.V.A. sur différents produits, réduction des impôts sur les entreprises de 50 à 42 %, suppression de l'autorisation administrative de licenciement, encouragement à l'investissement en recherche et développement par diverses subventions et incitations fiscales, liberté des prix et des changes, privatisations, a pour but de nous remettre à niveau.

Dans un même esprit de recherche et de coopération européenne, la France a fait adopter le programme spatial européen (Ariane V, Hermes, Colombus).

Et ça marche. L'O.C.D.E. prévoit même que nous serons le premier des pays industrialisés pour l'investissement productif dans les 2 années à venir.

C'est ainsi que nous sommes en train de nous préparer à 92.

Avec 320 millions de consommateurs, le Grand Marché Européen de 92 sera le plus grand marché du monde. Cela veut dire plus de débouchés pour nos produits. Et donc plus d'emplois et plus de pouvoir d'achat.

Mais tout ces efforts ne serviront à rien s'ils sont arrêtés en cours de route par une rupture dans l'effort de redressement.

Voilà pourquoi il est important de donner à Jacques CHIRAC les moyens de continuer. Pour qu'en 92, les couleurs de la France claquent sur l'Europe.

92. Qui peut le mieux nous préparer?

RPR



Société

Après l'inculpation d'un de ses membres

La Compagnie des commissaires aux comptes annonce une « rupture » avec la justice

La Compagnie nationale des commissaires aux comptes, qui ont pour tâche de veiller à la régularité et à la sincérité des comptes des sociétés et pour obligation de dénoncer au parquet les faits délictueux qu'ils pourraient constater, a fait savoir, jeudi 17 décembre, qu'elle avait décidé à l'unanimité de *« rompre ses relations avec la justice »*. Son président, M. René Ricol, a conduit à la chancellerie une délégation pour signifier cette décision et en exposer les raisons.

Cette fronde, qui conduit les commissaires aux comptes – ils sont neuf mille nommés par les assemblées générales d'environ cent cinquante mille sociétés, – à se mettre ouvertement en rupture avec la loi, n'a semble-t-il pas provoqué une réelle émotion au ministère de la justice. Elle risque pourtant d'avoir des conséquences dans la mesure où, selon M. Ricol, *95 % des délits financiers jugés* par les juridictions pénales ont pour origine les anomalies que peuvent relever les commissaires aux comptes, dans l'accomplissement de leurs missions.

En fait, la décision de la compagnie a une raison bien précise. Les commissaires aux comptes réagissent à l'inculpation accompagnée d'une mise sous mandat de dépôt de l'un des leurs, M. Guy Balu, par un juge d'instruction du tribunal d'Evry (Essonne), M. Gilbert Flam. Ce magistrat, qui instruit une affaire financière concernant le Comptoir des inventions pour l'automobile (CIPA) dont le siège est à Evry et dont les usines se trouvent dans les Vosges, avait déjà inculpé onze personnes dont M. Jérôme Dupuis, ancien directeur de cabinet de M. Christian Pierret, député PS des Vosges. Ce dernier avait d'ailleurs réagi pour dénoncer l'exploitation politique d'une affaire à laquelle il s'est toujours déclaré étranger.

En tout cas, le juge d'instruction devait considérer que le commissaire aux comptes de la CIPA, M. Balu, avait failli à ses obligations au point de pouvoir être inculpé de complicité d'escroquerie, non-révélation de faits délictueux et informations mensongères. Auparavant, le commissaire aux comptes avait été placé en garde à vue, et il est aujourd'hui incarcéré. Pour la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, le comportement du juge d'instruction est « inadmissible » tant sur la forme que sur le fond.

Sur le fond, dit en substance son président, l'inculpation ne repose que sur des déclarations de témoins incertaines. Sur la forme, en interpellant M. Balu en lui passant les menottes pour le conduire à une perquisition à son domicile, le magistrat a abusé de ses pouvoirs, ce qui paraît « dangereux » et amène les représentants de la Compagnie nationale à se demander si l'on *« n'a pas voulu user d'un moyen de pression de caractère politique »*. La Compagnie ajoute que, dans cette affaire de la CIPA, la seule personne inculpée mise en prison se trouve être le commissaire aux comptes. Enfin, elle estime que tous les éléments qui motivent l'inculpation de M. Balu étaient connus depuis dix-huit mois.

Il reste que la démarche de ces commissaires aux comptes apparaîtra comme une nouvelle mise en cause d'un juge d'instruction chargé d'une affaire qui n'échappe pas, elle non plus à une possible exploitation politique.

Pour des commentaires critiquant des décisions de justice

L'Association professionnelle des magistrats poursuit MM. Edmond Maire, Maurice Duverger et Bertrand Le Gendre

L'Association professionnelle des magistrats (APM), classée à droite, a indiqué, le vendredi 17 décembre, qu'elle avait chargé son conseil, Mᵉ François Sarda, de citer MM. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT ; Maurice Duverger, professeur de droit public, et Bertrand Le Gendre, journaliste au *Monde*, devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris.

L'APM fonde son action sur les articles 226 et 227 du code pénal, qui répriment respectivement le discrédit jeté sur une décision de justice et la publication de commentaires tendant à exercer des pressions sur les juridictions d'instruction ou de jugement.

L'APM estime notamment que la justice est, depuis quelques semaines, *« victime d'une campagne de dénigrement et de désinformation sans précédent »* et précise qu'elle a décidé *« de réagir (...) pour mettre un terme à cette situation »*.

M. Edmond Maire est cité pour avoir déclaré à Lille, le 21 novembre 1987, à propos d'un jugement du tribunal de grande instance de Bobigny concernant le mouvement de grève des pilotes d'Air Inter : *« Nous sommes dans une dérive totalitaire, contraire aux droits fondamentaux de la Constitution. »* A M. Duverger, elle reproche des déclarations sur A 2, le 11 décembre 1987, et un article du *Monde* du 17 décembre, après l'arrêt, de la Cour de cassation dessaisissant le juge Grellier, et dans lequel on pouvait lire que la haute juridiction *« accentue ainsi le glissement de la magistrature assise à la magistrature couchée, qui correspond, hélas ! à une tradition nationale »*.

Enfin, notre collaborateur Bertrand Le Gendre est poursuivi pour un article publié dans notre numéro daté 8-9 novembre 1987, dans lequel il écrivait : *« (...) Il suffit de paraphraser le procureur général de la Cour de cassation, M. Pierre Arpaillange, qui a dit à demi-mot que la suspension du juge Grellier à la requête de M. Droit serait, si la chambre criminelle la prononçait, une décision partisane, et qu'elle minerait l'autorité de la justice. »*

En 1985, l'APM avait engagé des poursuites semblables contre M. Raymond Forni, à l'époque président de la commission des lois à l'Assemblée nationale, qui avait qualifié d'*« absurde et imbécile »* un jugement de la dix-septième chambre condamnant M. Jean-Marie Tjibaou, leader du FLNKS, pour *« avoir entrepris de porter atteinte à l'intégrité du territoire national »*.

Le 16 janvier 1986, le tribunal avait déclaré cette action irrecevable car, à ses yeux, une poursuite de ce genre était le privilège du parquet. Mais, le 29 octobre 1986, la cour d'appel de Paris avait condamné M. Forni à 1 000 F d'amende avec sursis, en attribuant le franc symbolique de dommages et intérêts à l'APM, considérée comme *« syndicat professionnel, qui a pour objet (...) d'assurer la défense des intérêts matériels et moraux de la profession de magistrat »*.

MAURICE PEYROT.

Au tribunal de Caen

« Quand les policiers se déguisent en juges »

« Quand les policiers se déguisent en juges, la balance laisse parfois la place au fléau. » **C'est un réquisitoire rigoureux qu'a prononcé, jeudi 17 décembre, le substitut du procureur, M. Alain Lallement, devant la troisième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Caen où ont comparu MM. Claude Pouchain, Pierre Bohers et Jean-Marie Dhesse, inspecteurs de police à Rouen (Seine-Maritime). Inculpés d'attentat à la pudeur commis avec violence par personne abusant de ses fonctions et de coups volontaires, MM. Pouchain et Bohers ont nié les faits qui leur sont reprochés, de même que le troisième policier qui était jugé pour coups et violence volontaire à l'aide ou sous la menace d'une arme.**

CAEN
de notre correspondante

28 février 1985 : les services de police de Rouen interviennent à la cité des Sapins pour un vol de voiture. Cette cité n'a rien d'un quartier résidentiel. C'est plutôt la zone, le chômage, la délinquance, des immeubles gris et des habitants de toutes origines. Des jeunes y ont fondé une association multiculturelle qu'ils ont appelée La Banane a mûri, à l'image du grand bâtiment à demi délabré du cœur de la cité.

Lorsque Stéphane, Mahjid, Fahrid, Ismaïl et Lionel sont interpellés cette nuit-là, bousculés par les chiens policiers, ils se cachent dans des cages d'escalier. Certains ont déjà eu maille à partir avec la police. Seul Stéphane a plus de dix-huit ans. Emmenés à l'hôtel de police de la rue Brisout de Barneville, ils ont placés en garde à vue.

Dès le lendemain, les quatre mineurs sont présentés au juge des enfants, et le plus âgé au parquet. Ils affirment alors qu'ils ont été frappés, humiliés, insultés. *« Les flics jouaient avec nous »*, ont-ils répété à l'audience. Les adolescents ont dû notamment se dévêtir, puis se rhabiller, le dernier habillé recevant des gifles. *« J'ai compris qu'ils allaient me tabasser, j'ai donc enlevé mes lunettes pour les mettre sur un bureau. Un inspecteur les a prises pour les briser »*, a raconté Mahjid, qui a aussi parlé du *« coup du stylo »*. *« On serre la main, et on fait tourner un stylo entre les doigts. ça pince la peau, c'est insupportable. »*

Le juge des enfants demande une expertise médicale. Elle révèle que les jeunes gens présentent des tuméfactions, des brûlures sur les mains, des plaies diverses et récentes consécutives à des coup. Le 2 mai 1985, Fahrid, Ismaïl et Mahjid portent plainte et se constituent parties civiles. A Rouen, leur affaire est devenue *« l'affaire de La Banane a mûri »*.

Une pure invention ?

Une affaire que le directeur départemental des polices urbaines, soucieux de « couvrir » ses hommes, estime *« banale »* et à laquelle il ne donne pas de suite. Mais après la plainte des trois mineurs, la Cour de cassation désigne un juge de Caen, en septembre 1985. Douze policiers sont mis en cause. Neuf vont bénéficier d'un non-lieu. L'instruction dure deux ans.

Pour MM. Pouchain, Bohers et Dhesse, *« cette histoire n'est que pure invention »*. Malgré les certificats médicaux, malgré les témoignages d'autres personnes gardées à vue pendant cette fameuse nuit à l'hôtel de police, les trois inspecteurs de police continuent à nier. A la barre, ils sont peu loquaces. *« Ces jeunes veulent nous nuire. Ils disent n'importe quoi. C'est de l'invention. »*

Pour Mᵉ Martin, représentant la Ligue des droits de l'homme, il n'y a pas eu *« invention »*. *Dénonçant les « forces de l'ordre qui se transforment en ordre de la force »*, l'avocat a soulevé le problème du contrôle des activités policières au sein des commissariats. Cette question, Mᵉ Lescène, partie civile pour Fahrid, Ismaïl et Mahjid, l'a également évoquée. *« Il y a une certitude. A leur arrivée à l'hôtel de police, ils n'avaient aucune trace de coups. Or ils sont sortis blessés du commissariat. »*

Refusant quant à lui de requérir sur le thème de *« la police mal aimée de la justice »*, le procureur Lallement a déclaré d'emblée. *« Il ne s'agit pas du procès de la police, mais du procès de trois policiers dévoyés. Je vois ces cinq gosses nus, absolument nus, complètement désarmés, que l'on frappe, que l'on insulte dans un volapük de café du commerce, face à des soudards, des vantards, des braillards, des rigolards »*. Il a réclamé quinze à dix-huit mois pour Claude Pouchain, douze à quatorze mois pour Pierre Bohers et quatre ans d'interdiction d'exercer la fonction de policier pour Jean-Marie Dhesse.

Tandis que Mᵉ Lepetit, pour la défense, plaidait la relaxe, non sans suggérer que les jeunes auraient très bien pu se blesser eux-mêmes pour nuire aux policiers, une cinquantaine de manifestants ont apporté, sous une pluie battante, devant le tribunal, leur soutien à *« ces jeunes qui osent parler des violences policières »*.

Jugement le 28 janvier.

PASCALE MONNIER.

L'affaire Chaumet

Un avocat cannois inculpé

Dans l'affaire Chaumet, M. François Chanut, juge d'instruction à Paris, a inculpé, jeudi 17 décembre, un avocat cannois, Mᵉ Richard Banon, de complicité d'activité illégale de banque. Mᵉ Christian Charrière Bournazel, le défenseur de Mᵉ Banon, a décidé de déposer une requête en suspicion légitime contre le magistrat instructeur afin que lui soit retiré le dossier comme la Cour de cassation en a déchargé M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, dans l'affaire Michel Droit, membre de la Commission nationale de la communication et des libertés.

Mᵉ Charrière Bournazel, tout en s'indignant du tort que cette inculpation porte à son client, *« avocat honorablement connu »*, reconnaît que Mᵉ Banon avait confié à Chaumet des bijoux appartenant *« à sa mère »* et qu'il a pu donner l'adresse de la joaillerie de la place Vendôme à Paris à *« une ou deux personnes »* cherchant à réaliser un placement intéressant. Mᵉ Charrière Bournazel conteste, cependant, que Mᵉ Banon ait servi de *« rabatteur »* auprès des frères Chaumet à des malfaiteurs désireux de placer, avec profit, de l'argent illégalement acquis. Cette accusation, visant Mᵉ Banon , circule, depuis quelque temps, dans les milieux de l'enquête.

Il semble acquis que M. Chanut ne s'arrêtera pas là. Pourraient également être inculpés prochainement de complicité d'activité illégale de banque d'autres personnalités ayant *incité des clients ou relations* à placer leurs biens chez Chaumet.

Des clients de la joaillerie ont ainsi mis en cause, dans leurs déclarations aux enquêteurs, des personnalités venues d'horizon divers et ayant servi, elles aussi, d'intermédiaires : au moins, un homme d'affaires, un commerçant, un banquier et un notaire. Les frères Pierre et Jacques Chaumet ont été inculpés d'exercice illégal de la profession de banquier au début de ce mois (*le Monde* du 15 décembre).

Les deux joailliers : le passif est « exagéré »

Au cours d'un entretien réalisé pour *l'Express* (daté 18-24 décembre) par Gilles Gaetner, les frères Chaumet, récemment mis en liberté, estiment que la justice, dans laquelle ils expriment *« toute confiance »*, a été l'objet de *« fortes pressions de la part de certains médias »*. *« C'est vrai que, parfois,* ajoutent-ils, *il nous a semblé que la presse dirigeait l'enquête. »*

« Nous déplorons vivement, déclarent-ils à propos de M. Albin Chalandon, garde des sceaux, *l'utilisation, à des fins politiques, de la situation d'un de nos client dont la famille était depuis plusieurs générations en relation avec la maison Chaumet. Il est certain que s'il n'avait pas été ministre, nous n'aurions pas été baladés comme une balle de ping-pong, dans un sens puis dans un autre. Nous n'aurions pas été, au bout du compte, des otages. »*

Les frères Chaumet estiment, d'autre part, *« grotesquement exagéré »* le chiffre de 2 milliards de francs auquel est estimé le passif de la joaillerie.

Recherché par la justice italienne

Un chercheur de l'hôpital Saint-Louis est menacé d'extradition

Le docteur Gianfranco Pancino, âgé de quarante ans, de nationalité italienne, médecin et chercheur depuis 1982 à l'institut d'hématologie de l'hôpital Saint-Louis à Paris, a été interpellé, jeudi 17 décembre, et présenté dans la soirée à M. Robert Cazenave, chef de la deuxième section du parquet de Paris, qui lui a signifié quarante-trois mandats d'arrêt délivrés à son encontre par les autorités judiciaires italiennes avant de le placer sous écrou extraditionnel.

Ces mandats, lancés depuis 1980 par des juridictions de Rome, de Milan et de Turin, visent des infractions telles que *« participation à bande armée, enlèvement et séquestration de personnes, dissimulation de cadavres, détention et port d'armes à feu, incendie volontaire, recel de documents, tentative d'aide à évasion »*, etc.

L'un des mandats fait référence à une condamnation prononcée le 12 juin 1984 par la cour d'assises de Rome à vingt-cinq ans de prison, mais, nous signale notre correspondant à Rome, cette peine a été ramenée à un an et demi d'emprisonnement, le 8 juin 1987, par un jugement de la cour d'appel. En revanche, M. Pancino a été condamné à dix-huit ans de prison, en mars 1986, à Milan, au cours du procès des animateurs de la revue *Rosso* (Rouge), proche du groupe extrémiste Autonomie ouvrière.

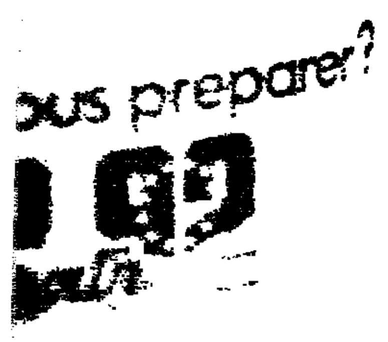
Les avocats du chercheur, le bâtonnier Guy Danet et Mᵉ Roger Doumith, s'étonnent, pour leur part, de l'interpellation du docteur Pancino, opérée en exécution de mandats très anciens, alors que, selon eux, il se trouve en France depuis cinq ans régulièrement inscrit au consulat italien.

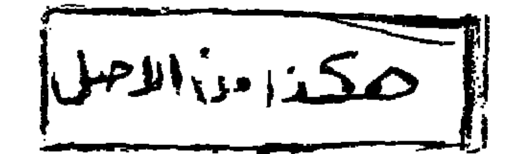
Selon la procédure utilisée en matière d'extradition, M. Pancino sera présenté à la *« plus prochaine audience »* de la cour d'appel de Paris, qui lui fera à nouveau connaître les mandats d'arrêt en attendant la transmission du dossier par les autorités judiciaires italiennes. Ses avocats ont fait part de leur intention de déposer une demande de mise en liberté devant cette juridiction.

Dans un communiqué, le personnel de l'institut d'hématologie de l'hôpital Saint-Louis souligne que le docteur Gianfranco Pancino *« est devenu un des plus grands spécialistes de l'immunologie des cancers du sein »*. Les personnels de l'institut *« désirent se porter garants collectivement du docteur Pancino et de son intégrité morale et souhaitent qu'il soit rendu dans les plus brefs délais à son milieu professionnel et aux patients qui peuvent bénéficier de ses recherches »*.

[*Notre correspondant à Rome, Jean-Pierre Clerc, précise que M. Pancino a été avec MM. Toni Negri et Oreste Scalzone un des principaux responsables du groupe extrémiste de gauche, Autonomie ouvrière, née à l'université de Padoue au début des années 70. La police avait, le 7 avril 1979, arrêté plusieurs centaines de personnes présumées liées au mouvement. M. Pancino, qui avait échappé à cette rafle, était entré dans la clandestinité avant de s'exiler, en 1982, en France.*

Le 5 mars dernier, M. Pancino avait signé avec M. Negri et différents autres réfugiés italiens à Paris une lettre au chef de l'Etat, M. Cossiga, demandant pour les condamnés le bénéfice de la loi sur les « dissociés » de la lutte armée.]





POUR L'EUROPE PERCER LES PYRENEES C'EST AUSSI IMPORTANT QUE DE TRAVERSER LA MANCHE.

Certains projets font couler plus d'encre que d'autres. Allez donc savoir pourquoi.

Bien sûr, personne ne cherche à nier l'importance d'un tunnel sous la Manche. Mais sur la route de l'Europe, d'autres barrières se dressent qu'il faut vaincre. Les Pyrénées par exemple.

Cette Frontière Sauvage constitue un véritable mur entre France et Espagne. Un mur qui freine cruellement les échanges entre deux pays désormais frères en économie.

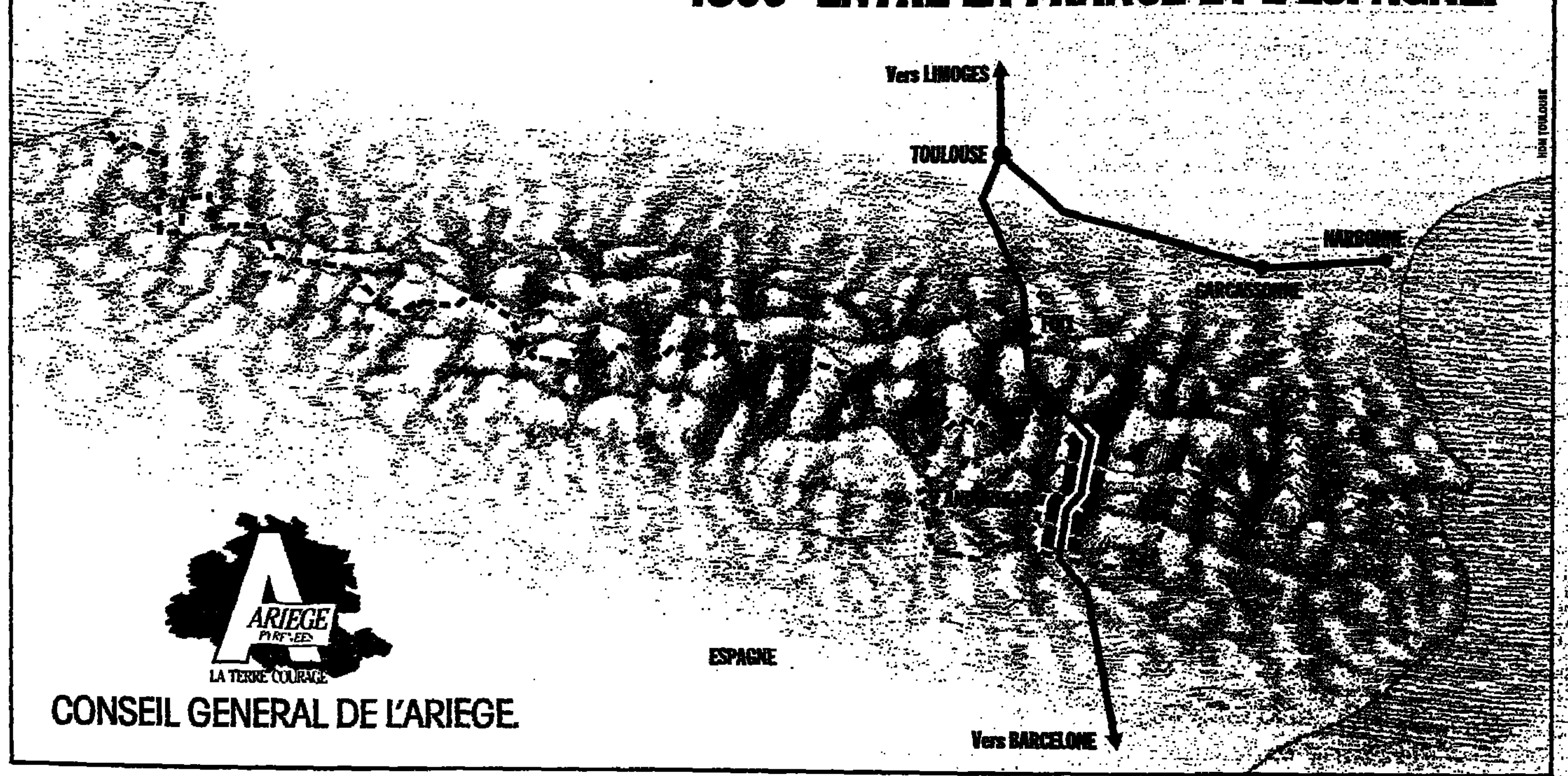
Voilà pourquoi le département de l'Ariège a décidé d'agir en lançant le projet du tunnel du Puymorens. La Communauté Européenne a adopté l'idée. Les Ariégeois aussi puisqu'ils la plébiscitent à 80 %*. Les instances nationales, elles, hésitent encore.

En Ariège, on n'a pas l'habitude de laisser dormir les bonnes idées. Alors, soutenu par la population et par ses partenaires institutionnels et économiques, le Conseil Général de l'Ariège a pris une grande et sage décision : créer une société d'économie mixte pour financer les travaux. Le tunnel du Puymorens doit être percé. Malgré tout !

Il a fallu beaucoup de temps pour que le tunnel sous la Manche devienne réalité. Quatre ans à peine suffiraient pour que, à l'ouverture des Jeux Olympiques de Barcelone en 1992, tout le monde puisse en quelques minutes passer de France en Espagne. Par le tunnel du Puymorens.

*Sondage réalisé par KHI² Conseil sur un échantillon de 1000 personnes représentatif de la population ariégeoise du 16 au 19 septembre 87.

TUNNEL DU PUYMORENS 4800 M ENTRE LA FRANCE ET L'ESPAGNE.



CONSEIL GENERAL DE L'ARIEGE

Société

MEDECINE

L'affaire du Comité d'éducation pour la santé

Le président du conseil d'administration du CFES démissionne

Plusieurs faits nouveaux sont intervenus dans l'affaire du Comité français d'éducation pour la santé (CFES).

A l'issue d'une séance de plus de onze heures, le docteur Claude Rosenfeld a démissionné, le jeudi 17 décembre, de son poste de président du conseil d'administration du CFES. Les membres du conseil avaient auparavant vivement déploré que le rapport de l'inspection générale des affaires sociales mettant en cause la gestion du précédent délégué général, le docteur Bernard Serrou, ainsi que le contre-rapport rédigé par ce dernier, ne leur aient pas été remis. Selon un administrateur, il avait été reproché au docteur Claude Rosenfeld, qui reste membre du conseil, d'avoir été incapable d'obtenir du ministère de la santé une communication de ces documents. On devrait connaître le nom de son successeur dans trois semaines.

D'autre part, le conseil d'administration a appris que le ministère de la santé avait décidé d'allouer au CFES une rallonge budgétaire de 6 millions de francs (prélevée sur le budget de la direction générale de la santé), afin de combler le déficit d'environ 7 millions de francs qui avait empêché la poursuite des campagnes en cours. Grâce à cette rallonge et à la reconduction des crédits de 1987 pour les premiers mois de 1988, le CFES pourra achever la campagne SIDA en cours et sans doute commencer la campagne antitabac prévue pour la mi-novembre. Cette rallonge contredit les affirmations du docteur Serrou selon lesquelles, à son départ, les caisses du CFES étaient encore largement pourvues.

« On apure le passé et on espère partir sur des bases nouvelles », estimait, à l'issue de la réunion, un administrateur, n'excluant pas pourtant qu'au vu des conclusions définitives de l'enquête de l'IGAS le conseil d'administration puisse se porter partie civile. Le nouveau délégué général, M. Alain Piquet, a présenté des mesures destinées à améliorer la transparence financière dans la gestion du CFES. Tous ces projets, fait exceptionnel dans cette enceinte, ont été approuvés à l'unanimité. A l'avenir, il se pourrait que les actions incitatives entreprises par le CFES à la demande du ministère de la santé figurent sur des budgets séparés de celui du CFES. *« On y verra ainsi plus clair »*, commentait un administrateur.

Tentative de cambriolage

Mécontente, paraît-il, de la démission du docteur Rosenfeld, Mme Barzach risque d'avoir d'autres soucis avec cette affaire : un épisode pour le moins curieux de « cambriolage avorté » n'a en effet pas été porté à la connaissance du conseil d'administration alors que cela aurait dû être fait. Le dimanche 22 novembre, le chauffeur du docteur Serrou se rend au CFES pour prendre les clés de sa voiture. Il devait aller à l'aéroport chercher l'ancien délégué général, qui avait rendez-vous avec M. Guy Berger, directeur du cabinet de Mme Barzach. Quelle n'est pas sa surprise de découvrir dans les locaux du CFES un homme dont le visage était masqué par une cagoule. Sous la menace d'un revolver, le chauffeur est aussitôt bâillonné avec du sparadrap. Son mystérieux agresseur s'enfuit.

Le temps de se défaire de ses liens, le chauffeur prévient la police, qui ne découvre aucune trace d'effraction ni, apparemment, aucun vol. L'agresseur, visiblement, connaissait bien les lieux. Une plainte a, semble-t-il, été déposée, mais sans que les membres du conseil d'administration du CFES en soient informés.

Enfin, on a appris que, dès le 18 novembre dernier, le docteur Serrou avait mis sa démission *« à la disposition du RPR »*.

FRANCK NOUCHI.

FAMILLE

Mme Barzach annonce des mesures pour améliorer les conditions de l'adoption

Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, devrait présenter, vendredi 18 décembre, au Conseil supérieur de l'adoption, un ensemble de mesures visant à améliorer les conditions et les mécanismes de l'adoption.

L'une d'entre elles consiste à ranimer le Conseil supérieur de l'adoption, organe consultatif créé en 1975, qui n'a pas été réuni ces dix-huit derniers mois. C'est donc un conseil nouvelle version, comprenant moins de membres et avec une meilleure représentation des autorités locales, qui étudie les propositions de décrets du ministre.

1) Profitant de la décentralisation, Mme Barzach clarifie les conditions d'habilitation. Cette dernière devra être demandée au président du conseil général du département dans lequel se trouve l'association et dans chacun des départements où elle intervient. Les associations et œuvres s'occupant d'adoption internationale devront demander une habilitation à la mission interministérielle qui va être créée à la fin du mois, et dont le siège sera au ministère des affaires étrangères, 23, rue Lapérouse ;

2) Cette mission interministérielle ne sera que progressivement opérationnelle début 1988. Elle sera composée d'un représentant du ministère de la justice, des affaires sociales et des affaires étrangères. Sa mission sera d'informer les familles et les associations sur l'adoption à l'étranger, de suivre les dossiers d'adoption en vue de l'attribution des visas, et de l'habilitation des organisations ;

3) L'agrément des familles, démarche indispensable auprès des services départementaux de l'aide sociale pour adopter un enfant français ou étranger, sera modifié. Le délai d'instruction est fixé à neuf mois maximum à partir de la date de confirmation de la demande. L'agrément indiquera le nombre d'enfants pour lequel il est délivré et évitera donc de faire plusieurs demandes successives. Sa durée de validité sera étendue de trois à cinq ans ;

4) Pour améliorer l'information sur l'adoption, le ministère des affaires sociales diffusera, courant janvier 1988, une brochure simple expliquant la situation de l'adoption et les procédures à suivre.

RELIGIONS

La mort du cardinal Alfrink

Le père du « modèle » catholique néerlandais

Le cardinal Bernard Jan Alfrink est mort, le jeudi 17 décembre à Utrecht (Pays-Bas), à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Le nom du cardinal Alfrink symbolise la période mouvementée de l'histoire récente de l'Eglise catholique néerlandaise, l'une des plus marquées par le renouveau conciliaire, mais qui a aussi connu le plus de conflits aigus avec le Vatican.

Archevêque d'Utrecht de 1955 à 1976, primat de l'Eglise des Pays-Bas, il avait d'abord été, à l'image de son Eglise, un conservateur bon teint.

Au concile (1962-1965), il jouera comme l'un des dix présidents un rôle important, et, dès son retour de Rome, en 1966, lancera le fameux concile pastoral des Pays-Bas, unique au monde. De là naîtra dans le catholicisme le « modèle » néerlandais, fondé sur la remise en question du système hiérarchique d'autorité, l'ouverture aux laïcs de tous les ministères, le mariage des prêtres, etc.

Le cardinal Alfrink fit l'objet de maints rappels à l'ordre de la part de Rome. Il avait quitté son poste d'Utrecht en 1975, et avait été remplacé par le cardinal Willebrands. Mais la « reprise en main » de l'Eglise néerlandaise a vraiment commencé avec Jean-Paul II, convoquant à Rome en 1980 en synode extraordinaire tous les évêques de ce pays. Elle est appuyée par une stratégie de nomination d'évêques particulièrement conservateurs.

H. T.

REPÈRES

Collèges

Grève le 19 janvier

Le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-PEGC) a appelé, les PEGC et les instituteurs des sections d'éducation spéciale (SES) à observer une journée de grève, le 19 janvier, en faveur, d'un allégement de leurs horaires. Par opposition à un décret de mars 1986 qui prévoyait de généraliser les 18 heures pour les PEGC, le plan Monory prévoit de maintenir durant cinq ans les 21 heures qui sont actuellement le lot de 30 % des PEGC, trois de ces heures étant payées à l'avenir en heures supplémentaires. Plus généralement, les responsables du SNI prévoient une rentrée 1988 difficile et souhaitent que l'amélioration de la situation des lycées ne se fasse pas au détriment des collèges. Dès la rentrée, ce syndicat lancera des actions en faveur de l'école maternelle et de l'aide psychopédagogique.

M. Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du SNI a, d'autre part, vivement critiqué les mesures gouvernementales récentes en matière d'éducation et particulièrement le plan Monory, considéré comme *« un coup de bluff »* qui risque d'augmenter le poids de la hiérarchie et d'aggraver les clivages entre l'école et le second degré.

Espace

Tir retardé pour Discovery

La reprise des vols de la navette spatiale américaine, fixée au 2 juin 1988 pourrait subir un nouveau retard de deux semaines. Les services de la NASA craignent en effet de ne pas être prêts à la date prévue au lancement de la navette Discovery, dont le tir avait été précédemment fixé au mois de février 1988. Du fait de la lourde charge de travail des équipes, les calendriers ont glissé et le directeur du centre spatial Kennedy (Floride), M. Forrest McCartney, a rappelé récemment qu'il ne disposait pas du personnel nécessaire pour assurer la maintenance des trois navettes spatiales à la fois – Columbia, Discovery et Atlantis – dont dispose la NASA.

Moins de crédits pour la NASA

Le budget alloué à la NASA pour 1988 au projet de station spatiale habituée a été limité à 425 millions de dollars, soit 342 de moins que ce qui avait été réclamé. L'Agence spatiale américaine s'est cependant déclarée *« encouragée »* par le budget, car elle craignait une réduction plus importante encore. Le véritable test pour ce projet grandiose de plus de 20 milliards de francs, – auquel les Européens participeront financièrement, si une place de choix leur est faite – aura lieu l'an prochain, la NASA prévoyait de réclamer 1,8 milliard de dollars pour l'année fiscale 1989.

Recherche

M. Maxime Schwartz directeur de l'Institut Pasteur

M. Maxime Schwartz a été nommé, jeudi 17 décembre, directeur de l'Institut Pasteur, par le conseil d'administration de l'établissement. Il remplace M. Raymond Dedonder, dont le mandat arrive à expiration. Jusqu'ici sous-directeur de l'Institut, M. Schwartz était en concurrence avec le professeur Luc Montagnier. Sans doute le conseil d'administration a-t-il préféré nommer un scientifique rompu aux pratiques de l'administration et laisser ainsi à M. Montagnier toute liberté pour poursuivre ses recherches sur le SIDA.

[Né le 1er juin 1940 à Blois (Loir-et-Cher), M. Maxime Schwartz est ancien élève de l'Ecole polytechnique. Il a été parmi les premiers « X » – avec M. Philippe Lazare, actuellement directeur général de l'INSERM – à s'orienter vers les sciences de la vie et à préparer une licence mixte physique-biologie. Entré à l'Institut Pasteur en 1963, il a été l'élève du prix Nobel Jacques Monod. En 1972, il a été nommé chef de l'unité de génétique moléculaire, fonction qu'il occupe toujours. Il a dans le même temps mené carrière au Centre national de la recherche scientifique. Parallèlement à ses travaux scientifiques, M. Schwartz a longtemps été membre du conseil scientifique de l'Institut Pasteur, chef du département de biologie moléculaire, chargé de mission auprès de la direction, avant d'être nommé, en octobre 1985, sous-directeur.]

AERONAUTIQUE

Alliance MBB-Aérospatiale dans les technologies modernes

La société française Aérospatiale et la société ouest-allemande Messerschmitt-Bölkow-Blohm (MBB) ont conclu, jeudi 17 décembre, un important accord de coopération dans le domaine des technologies modernes, qu'il s'agisse de l'espace, du transport civil ou des matériaux nouveaux.

Déjà, les deux entreprises collaborent étroitement à la fabrication de l'Airbus, à celle d'un hélicoptère de combat, à la construction de missiles tactiques, de satellites et du lanceur Ariane, au sein de consortiums spécifiques (par produits) ou de groupements d'intérêt économique (GIE). A ces différents programmes, civils ou militaires, sont associés plusieurs partenaires européens.

Dans le cas présent, Aérospatiale et MBB forgent un véritable axe industriel et technologique, de part et d'autre du Rhin, qui doit faire de leur alliance le premier groupe mondial en matière de coopération spatio-aéronautique ?

Les domaines retenus pour cette collaboration à long terme sont : les systèmes de transport spatial (l'avion hypersonique AGV ou le successeur du projet Hermès dénommé STS-2000) ; les infrastructures orbitales, habitées ou automatiques (au-delà de la station Colombus) ; les satellites scientifiques et d'application (dans les domaines de l'observation de la Terre ou des étoiles) et les matériaux de technologie avancée (qui devraient remplacer, un jour, les composites actuels, les Kelvar ou les carbone-carbone).

Tant à l'Aérospatiale que chez MBB, on n'hésite pas à expliquer que ce renforcement de la coopération, au-delà de l'an 2000, est, en fait, le résultat d'une volonté politique, technologique et industrielle de deux entreprises européennes, majeures et chefs de file dans leur propre pays, pour se coordonner dans les études avancées des futurs systèmes de transport spatio-aéronautiques.

EDUCATION

Le PS rejette le « plan Monory »

Le Parti socialiste rejette en bloc le « plan Monory » pour l'avenir de l'éducation (*le Monde* du 16 décembre). M. Laurent Fabius, secrétaire national du PS chargé de la formation et de l'éducation, avait choisi le cadre symbolique de l'appartement décanal du centre universitaire du Panthéon (université Paris-I), jeudi 17 décembre, pour riposter à l'offensive du ministre de l'éducation nationale.

« Préparé sans réelle concertation, présenté à quelques semaines de l'échéance présidentielle pour chercher à faire oublier un bilan, ce rapport de fin de mission donne le sentiment d'être surtout un document de rattrapage », a déclaré l'ancien premier ministre.

M. Fabius a bien concédé que le « plan Monory » contenait *« certaines observations intéressantes »*, mais elles sont éclipsées à ses yeux par *« cinq faiblesses fondamentales »* : il fait *« l'impasse sur l'enseignement supérieur »*, il n'engage pas le gouvernement, il additionne *« fausses précisions »* – 74 % au niveau du bac en l'an 2000, au lieu de 80 % – et *« vraies carences »* – est-il prévu pour cinq ou sept ans ? il n'aborde pas de front *« la lutte contre l'échec scolaire et la gestion des contenus d'enseignement »*, enfin il *« contredit l'action menée par le gouvernement depuis deux ans »*.

En écho, M. Fabius a rappelé les propositions du PS (*le Monde* du 11 novembre), qui prévoient un collectif budgétaire pour 1988, un « plan d'urgence » pour 1988-89, puis une loi de programmation pour la dernière décennie du siècle, préparée par une concertation, et dont la durée – dix ans – dépasse volontairement le cadre d'un septennat.

Pour sa part, M. Michel Rocard, tout en saluant le *« courage »* qu'il y a à annoncer un effort de 25 milliards pour l'éducation nationale, a estimé, mercredi 16 décembre, que le « plan Monory » témoignait d'une *« approche fermée »* de l'éducation, isolée des formations universitaires et continues, et *« ne se ramenait malheureusement qu'à un plan de plus, à inscrire dans la sous-catégorie la plus détestable et la moins efficace : celle des plans électoraux »*.

Le Monde

SPORTS

FOOTBALL : avant la trêve du championnat

Les promus se sont bien tenus

Dès la vingt-quatrième journée disputée ce week-end, le championnat de France s'interrompra jusqu'au 20 février 1988. L'AS Monaco abordera cette longue trêve hivernale en position de leader, poursuivie par Bordeaux et le Matra-Racing. En bas du tableau, Brest et Le Havre sont les plus menacés par la relégation, mais plusieurs équipes sont concernées par la place de barragiste.

Pour la descente en deuxième division comme pour les places européennes, rien n'est joué. La première partie du championnat a été marquée par l'inconstance des performances des clubs présumés favoris – les joueurs du Loto sportif ont eu maintes occasions de s'en plaindre, – par un nivellement certain des valeurs et par le bon comportement des trois clubs promus : Montpellier (6e), Cannes (8e) et Niort (12e).

« *NOUS sommes mauvais.* » Après la défaite du PSG contre Niort au Parc des Princes la semaine dernière, Francis Borelli, le président du club parisien, ne pouvait que constater l'évidence : Paris-Saint-Germain vivra les deux mois de trêve dans les affres. L'équipe fringante qui dominait la compétition il y a moins de deux ans erre en fin de classement. Deuxième en début de championnat, elle a peu à peu sombré, en même temps que son jeu se liquéfiait.

Autre favori, l'Olympique de Marseille n'a-t-il pas gâché ses chances de qualification pour une coupe européenne l'an prochain en concédant contre Lille sa seconde défaite à domicile ? « *Franchement nul* », se lamentait Gérard Banide, l'entraîneur marseillais, consterné par le comportement de sa pléiade de vedettes multimillionnaires. Bref, hormis le Matra-Racing, enfin payé de ses efforts exorbitants, les gros dépriment et les équipes plus modestes pavoisent. Plusieurs fois bousculés sur leur terrain, les Girondins de Bordeaux peuvent en témoigner : il n'y a plus de respect pour les nantis.

Cette année, le championnat est saisi par l'instabilité. Les outsiders habituels – Auxerre, Nantes, Metz, – renforcés par Saint-Etienne, n'y sont pas étrangers. Mais le bon comportement des trois clubs promus ajoute à la confusion. Montpellier et Cannes se retrouvent à égalité de points avec l'OM, et les Chamois niortais, tout en marquant le pas après un début de saison tonitruant, s'apprêtent à hiberner douillettement au milieu du tableau. Une telle réussite d'ensemble des équipes issues de deuxième division est rare.

Elle est d'autant plus surprenante que ces clubs ne paraissaient pas les mieux armés pour le haut niveau. Niort venait de passer d'une traite, presque sans prendre le temps de respirer, de la quatrième à la première division. Cannes, après avoir ferraillé au cours d'interminables barrages, dut surmonter une grave crise présidentielle, avant de s'élancer dans la course avec le plus faible budget de première division. Seul Montpellier, instruit par une première expérience malheureuse en 1981-1982, était préparé. Mais sans pour autant faire figure d'épouvantail.

Pour Patrick Parizon, trente-sept ans, l'entraîneur de Niort, « *le nivellement des valeurs tient au nouveau calendrier* ». Un match par semaine au lieu de deux pour cause de Loto sportif ! « *Dans la mesure où nous n'avons pas des effectifs à la bordelaise,* dit-il, *il est important de disposer d'une semaine pour se préparer et pour récupérer physiquement, techniquement, tactiquement, voire moralement.* » Jean Fernandez, trente-trois ans, l'entraîneur de l'AS Cannes, avance une autre explication : « *Le niveau de jeu s'est resserré entre les équipes qui jouent les premiers rôles en deuxième division et celles du milieu de tableau en première division. Avant, il y avait une grande différence, alors qu'aujourd'hui des joueurs de qualité n'hésitent pas à aller dans des clubs ambitieux de division II. La qualité de jeu s'en ressent. Ainsi, je suis sûr qu'une équipe comme Monteeau, si elle montait, aurait son mot à dire.* »

Entraîneur à Montpellier - La Paillade, Pierre Mosca, quarante-deux ans, a observé que « *les promus bénéficient chaque fois d'une dynamique de la victoire accumulée pendant la saison précédente : ils poursuivent sur leur lancée* ». Toutefois, pour l'avoir vécu naguère avec Rennes, il prévient : « *La deuxième année, celle de la confirmation, est la plus difficile.* » Enfin, selon Jean Fernandez, le nivellement enregistré cette saison entre les équipes pourrait avoir une cause technique. « *Soumis à de lourds enjeux, les entraîneurs ont de plus en plus le souci de l'organisation défensive,* dit-il. *A cause de cette option, il n'y a plus de matches faciles.* »

Niort, Cannes et Montpellier avaient abordé le championnat avec le même objectif : se maintenir. Aux deux tiers du parcours, ils font les comptes avec plus ou moins de sérénité. Pour les Chamois, l'embellie de l'été n'a pas duré. Ils atteignent la trêve avec soulagement. Avec 22 points, ils respectent certes leur tableau de marche, mais l'effectif plutôt restreint a besoin de se refaire une santé. Pour Patrick Parizon, il n'y a pas de comparaison possible avec Montpellier par exemple, « *qui s'est donné d'autres moyens que nous, avec un recrutement beaucoup plus huppé* ». Le Brésilien Julio Cesar, embauché à prix d'or, mais aussi Rust, Laurey, Cubaynes, Larios.

Pour Pierre Mosca, « *la qualité du recrutement est la raison principale de la réussite* » montpelliéraine. Pas seulement à cause de la valeur de chacune de ces vedettes, mais surtout, précise-t-il, « *parce que les nouveaux se sont fondus facilement dans le groupe très particulier que constitue le club. Ils ont adhéré à cet état d'esprit très pailladin, fait de solidarité et de respect pour le président Nicollin* ».

Le courant est passé avec les anciens, « *garants de la continuité* », et l'entraîneur se félicite de l'harmonie qui règne chez lui. « *L'équilibre est total entre les différentes composantes de l'équipe,* confie-t-il. *Entre les jeunes et les anciens, entre les gauchers et les droitiers, entre les grands et les petits, les joueurs physiques et les techniciens.* » Pierre Mosca aurait-il réussi l'alchimie parfaite à l'intersaison ? « *L'équilibre se traduit jusque dans la constance de nos résultats. Nous n'avons pas connu de trou dans les performances* », constate-t-il simplement.

Travail de fond

L'AS Cannes étant secouée par un mémorable combat de chefs au moment où les autres clubs peaufinaient leur recrutement, Jean Fernandez opta pour la sécurité : « *Ne pas changer le groupe* » et « *s'appuyer sur des joueurs d'expérience* ». Sous le soleil de la Côte d'Azur, Alain Moizan et Albert Emon ont notamment retrouvé leurs jambes de vingt ans. Tout le talent du jeune entraîneur cannois aura été d'incorporer avec bonheur les recrues arrivées au compte-gouttes après le début du championnat : Polaniok, puis Pilorget, puis Lacuesta, enfin Bruno Bellone. Au total, cette équipe de circonstance composée de vieux briscards produit un football plein de fraîcheur. Contre Montpellier, dont le jeu est également spectaculaire, cela a donné samedi 12 décembre l'un des meilleurs matches de la saison et un score de moins en moins courant sur les terrains de l'austérité footballistique : 4 à 2.

Cannes mettra la trêve à profit pour, selon son entraîneur, « *progresser dans tous les domaines du jeu, car de la qualité du jeu dépendent les résultats* ». En fait, il s'agit de faire le travail de fond qui n'avait pu être mené à bien en début de championnat à cause de la brièveté de l'intersaison. Pour les trois entraîneurs, c'est un deuxième championnat qui commencera le 20 février. « *L'effet de surprise ne jouera plus* », reconnaît Jean Fernandez. « *Pas question de repartir la fleur au fusil,* prévient Patrick Parizon. *Désormais tout le monde se méfie de Niort.* »

Pierre Mosca est ouvertement optimiste : « *Au risque de paraître prétentieux,* dit-il, *la hantise de la relégation ne nous effleure plus. Personne ne peut nous prendre notre capital points. Si nous sommes tranquilles en championnat, nous pourrons nous consacrer à la Coupe de France, une épreuve qui plaît beaucoup dans la région...* » Si Patrick Parizon et Jean Fernandez ne dévient pas de leur modeste objectif – le maintien, – il n'est pas nécessaire de pousser l'entraîneur de Montpellier dans ses retranchements pour qu'il avoue une petite ambition européenne, soit par le biais de la Coupe, « *soit directement si nous battons Bordeaux ce samedi* », dit-il. Simple détail qui n'effraie plus les promus : le match a lieu à Bordeaux...

JEAN-JACQUES BOZONNET.

Contrat historique



Photo AP

Diego Maradona peut courir, sauter, tirer sans arrière-pensée. Le contrat qu'il vient de signer avec Naples jusqu'en juin 1993 serait, selon son imprésario, Guillermo Coppola, « *le plus fabuleux de toute l'histoire du football* ». L'accord entre le prodige argentin et le club napolitain aurait été conclu sur la base de 67 millions de francs.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Paris-Gao-Dakar. Départ mardi 22 décembre à 13 h, de la tour Eiffel. **Cross du Figaro.** Dimanche 20 décembre à Paris.

Aventure

Festival international du film d'aventures. Jusqu'au 20 décembre à La Plagne.

Basket-ball

Championnat de France (2e tour retour). – Samedi 19 décembre à 20 h 30, sauf Limoges-Monaco (A2, 15 h 15, direct), Nantes-Reims et Saint-Etienne-Caen (vendredi 18 à 20 h 30). **Championnat d'Europe des nations. – URSS-France.** Mercredi 23 décembre à Moscou (Canal Plus, 23 h, différé).

Football

Championnat de France (24e journée). Samedi 19 décembre à 20 h 30, sauf Monaco-PSG le 18 (Canal Plus, 20 h 05, direct).

Rugby

Championnat de France (2e phase, 4e journée). Dimanche 20 décembre.

Ski alpin

Coupe du monde. Slalom et géant messieurs à Kranjska-Gora (Yougoslavie). Slalom et géant dames à Piancavallo (Italie). Jusqu'au dimanche 20 décembre.

Sports équestres

Jumping de Londres (Coupe du monde). Jusqu'au dimanche 20 décembre. **Jumping international de Grenoble.** Jusqu'au dimanche 20 décembre (FR3, dimanche à partir de 14 h 30).

Tennis

Finale de la Coupe Davis. Suède-Inde. Jusqu'au dimanche 20 décembre à Göteborg.

Judo

Finale retour de la Coupe des clubs champions. – US Orléans-VFL Wolfsburg, à Orléans. Samedi 19 décembre à 20 h.

TENNIS : finale de la Coupe Davis

La surprise indienne

POUR la cinquième année consécutive, l'équipe de Suède va disputer la finale de la Coupe Davis. Logique puisque les joueurs sélectionnés par Hans Olsson – Wilander, Edberg, Nyström et Jarryd – sont collectivement, en simple comme en double, les plus solides du circuit. En fait, il serait très étonnant que la « bande à Mats » ne s'attribue pour la quatrième fois le prestigieux saladier d'argent.

La véritable surprise est la présence à Göteborg des joueurs indiens pour disputer cette finale. Il a fallu un concours de circonstances assez exceptionnel pour que Vijay Amritraj, désormais plus producteur de cinéma que joueur de tennis, et Ramesh Krishnan, toujours dans l'ombre portée de son père Ramanajhan, en arrivent là : la défaite de l'Argentin Martin Jaite en dépit de quatre balles de match, l'autorisation donnée aux joueurs israéliens de se rendre à New-Delhi, la blessure de l'Australien Pat Cash... Mais les Suédois n'ont pas l'intention de laisser la moindre chance à leurs adversaires : spécialistes du gazon, les Indiens devront se produire sur un court en terre battue construit spécialement à leur (mauvaise) intention.

SKI NORDIQUE : Coupe du monde

Locomotives hors les rails

Le Suédois Torgny Mogren est un adepte du pas de patineur. C'est ainsi qu'il a remporté les 12 et 15 décembre les deux premières étapes de la Coupe du monde de ski nordique. Mais le style ne fait toujours pas l'unanimité.

LA CLUSAZ

de notre envoyé spécial

DEPUIS la saison dernière, la Coupe du monde de ski de fond est disputée pour moitié par épreuves en style libre, tandis que la technique classique est imposée pour l'autre moitié. La Clusaz, les cent soixante-six fondeuses et fondeurs engagés pouvaient laisser libre cours à leurs déhanchements sur les pistes simplement damées.

Ce ski de fond sans traces aura principalement souri au Suédois Torgny Mogren, vainqueur du 15 kilomètres devant son non moins célèbre compatriote Gunde Svan, et à la Norvégienne Marianne Dahlmo, la plus rapide sur le parcours de 5 kilomètres sous la pression de la Finlandaise Jaana Savolainen.

Au-delà de ces succès parfaitement légitimes compte tenu des états de service de leurs auteurs, la cinquante-neuvième place de l'Italien Marco Albarello retient l'attention. Agé de vingt-sept ans, le Valdotain de Courmayeur a concédé 3 minutes et 44 secondes à Torgny Mogren. Albarello est pourtant le champion du monde en titre de la distance depuis le mois de février à Oberstdorf (RFA), mais en technique classique...

Malgré sa défaite dans le stade des Confins, l'élégant Transalpin souriait : « *Je suis venu en touriste, histoire de me dégourdir les jambes et de varier mon entraînement. L'année dernière à la même époque, près de chez moi dans la vallée de Cogne, j'avais pris la soixante-dix-neuvième place et cela ne m'avait pas empêché de gagner la médaille d'or deux mois et demi plus tard.* »

Depuis qu'il a trouvé de la neige, soit en Scandinavie, soit sur les glaciers italiens, Marco Albarello n'avait effectué que quatre épreuves et tests en utilisant le pas de patineur, geste de base de la technique libre. En revanche, en arrivant en Haute-Savoie, il venait d'aligner 2 100 kilomètres en vingt-six jours au rythme régulier du pas alternatif, b.a.-ba du classicisme.

« *Dans ces conditions, je ne vois pas comment j'aurais pu rivaliser avec Mogren, Svan et les autres* », affirmait l'Italien. Il est l'un des rares à tenir un langage aussi tranché. Absent de La Clusaz, son compatriote Maurilio De Zolt, champion du monde sur 50 kilomètres en technique libre, adopte aussi cette attitude, mais dans l'autre registre.

Une fois encore, les Italiens donnent le ton de l'innovation. Depuis 1985, année des victoires aux championnats du monde de Seefeld (Autriche), l'équipe fermement menée par le dirigeant milanais Mario Azzitta a été une de celles qui ont exploré le plus grand nombre de voies, aussi bien sur le plan technique que dans le domaine du matériel ou encore dans celui de la préparation physique.

Estimant avoir suffisamment confronté de données, Mario Azzitta, fort de l'avis de son groupe d'entraîneurs, estime que la spécialisation est inévitable et que tôt ou tard toutes les nations se rendront à cette raison. Au moins en ce qui concerne les meilleurs athlètes, ceux qui visent les médailles.

Traditionalistes et modernistes

Les entraîneurs scandinaves tiennent un langage confus lorsqu'on leur demande de prendre position. Originaires de pays de tradition, ils ont résisté fortement à l'officialisation de la technique libre intervenue il y a exactement deux ans. Ils l'ont acceptée contraints et forcés, tout en sachant la prendre efficacement à leur compte. Aujourd'hui, ils s'efforcent de saisir le ski de fond par les deux bouts, estimant que la sanction d'un classement général comme celui de la Coupe du monde représente une tout autre valeur que celle d'une course d'un jour, même gratifiée du label olympique.

L'attitude de Marco Albarello et celle, en contrepoint, de Torgny Mogren, autre champion qui se veut, lui, des deux écoles, marquent le fossé qui se creuse entre traditionalistes et modernistes. Davantage que les Jeux de Calgary, ceux d'Albertville en 1992 devraient, au train où évolue le ski de fond depuis 1985, consacrer l'existence de deux familles bien distinctes de spécialistes convaincus.

LLIBERT TARRAGO.



Le Monde
SANS VISA

Ne pas inquiéter le voyageur, ne pas déplaire aux gouvernements en place : les guides ont souvent du mal à cerner les réalités des pays qu'ils décrivent.





Ci-dessus : « La dictature sanglante et grotesque des colonels » en Grèce. Mais seulement après 1974...

Ci-contre : Le mot apartheid « n'est plus officiellement employé en Afrique du Sud depuis les réformes en cours »...

Guides touristiques et trous de mémoire politiques

par Michel Castaing

TOURISME et politique font rarement bon ménage. Le divorce est évident lorsque éclatent des conflits armés : le Liban, l'Irak, l'Iran, l'Afghanistan ont, depuis longtemps déjà, disparu du catalogue des tours-opérateurs et des éditeurs de guides. L'insécurité éloigne plus sûrement le vacancier que les risques de cyclone ou de tremblement de terre : la France elle-même en a fait la courte mais sévère expérience après les attentats de septembre 1986.

Des destinations comme Haïti, les Philippines, le Yémen du Sud, le Cambodge, le Nicaragua ou la Corée du Nord sont, aujourd'hui, aventureuses. Les voyageurs sont rares là où sévissent des régimes-repoussoirs comme en Libye, au Chili et en Afrique du Sud. D'autres pays ont carrément fermé leurs portes aux visiteurs comme l'Angola, le Laos et, tout récemment, le Tibet, ou les laissent entrer au compte-gouttes comme l'Albanie, le Venezuela, la République populaire de Mongolie...

Les éditeurs de guides touristiques sont naturellement contraints de tenir compte des soubresauts de la planète. Au fil des ans et des événements, des titres meurent (Liban) ou renaissent (Algérie, Corée du Sud). En France, un éditeur, pourtant, fait fi des conjonctures. Les turbulences du monde n'ont d'influence ni sur son rayonnement ni sur ses rayonnages. Guerre ou pas, dictature ou non, Louis Nagel poursuit, inlassablement depuis bientôt soixante ans, le but de toute sa vie : réaliser une collection de guides — pardon : d'« *encyclopédies de voyages* » telles qu'il les nomme — qui « couvrent » le globe entier.

A près de quatre-vingts ans, il dit, en touchant le bois de son bureau : « *J'espère bien y parvenir.* » Sur son planisphère, où figurent en rouge les ouvrages publiés et en hachures rouge et blanc les titres en préparation, il ne reste plus que deux grosses taches blanches (l'Australie et l'Argentine) et quelques autres, plus petites, disséminées çà et là. Sa fierté 1987 est d'avoir, le premier, terminé un guide de l'Albanie (à paraître). Et sa vision du tourisme est large, puisque sa collection (traduite en anglais et en allemand) s'enorgueillit d'une encyclopédie de voyage sur la Lune...

Les contingences internationales sont des cas de force majeure pour l'édition spécialisée. Mais, parallèlement, la littérature touristique se mêle-t-elle de politique ? Question saugrenue pour la plupart des auteurs et imprimeurs : la vocation première d'un guide est de conseiller des itinéraires, de décrire des monuments et des sites, de dépeindre la faune et la flore, de sélectionner le couvert et le gîte. Rien là qui soit de nature politique.

Quel génocide arménien ?

Il n'y a guère, concèdent-ils, que la présentation générale du pays (histoire, économie, culture, etc.) qui pourrait donner matière à controverse. Encore cette partie est-elle très inégalement développée selon les collections : volumineuse chez Hachette (Guides bleus) et Nagel, consistante chez Arthaud et Fodor, volontairement succincte chez Michelin (Guides verts), qui se déclare « *sans ambition faussement culturelle* », bâclée chez d'autres. Et puis évoquer la Grèce antique, le temps de pharaons et des croisades n'a rien de compromettant.

Comme dans la plupart des manuels scolaires — auxquels les condensés historiques lus dans les guides empruntent beaucoup, — la période contemporaine, évidemment plus délicate à relater, est souvent brossée à grands traits officiels. Les éditeurs parlent, eux, de « *stricte neutralité* ». L'expression revient comme un leitmotiv. La meilleure preuve, Louis Nagel pense la détenir : « *Mon siège social est à Genève* », dit-il avec un sourire... désarmant.

En fait d'apolitisme, beaucoup de directeurs de collections pratiquent d'abord la politique du non-dit, confondent neutralité et silence. Quand le rappel d'un événement risque de déplaire à tel ou tel gouvernement — et, partant, de compromettre la bonne diffusion du guide, — on l'occulte. Exemple flagrant : la Turquie et le génocide arménien de 1915, que les autorités d'Ankara ont toujours nié.

On ne fera pas de procès d'intention aux ouvrages qui, manifestement, se désintéressent de l'histoire turque en général, le guide Visa (Hachette) s'arrêtant même au dix-septième siècle... Mais, parmi ceux qui la détaillent, seul le Guide bleu retrace correctement les faits. Sans écrire le mot «génocide», il indique : « *L'offensive russe en Anatolie orientale (1914-1915), appuyée par les Arméniens, vaut à ceux-ci, lors de la contre-offensive turque du printemps 1915, une terrible répression et des déportations en masse vers le sud-est de la Turquie, au cours desquelles périrent de nombreuses victimes.* »

Nagel, qui publie un long chapitre intitulé « Histoire des Turcs », n'y fait aucune allusion, tout comme Marcus. Jeune Afrique (dont le secteur guides a été repris en 1985 par les éditions du Jaguar) annonce : « *Pour l'histoire moderne et contemporaine de la Turquie, nous rappelons les dates importantes.* » Dans le tableau qui suit, 1915 n'apparaît pas. Arthaud mentionne la guerre gréco-turque, mais ne souffle pas mot des Arméniens.

Le Maroc et la question du Sahara occidental sont traités différemment. Un guide peut difficilement, dans ses textes et sur ses cartes, éluder un problème de frontière, sauf à utiliser l'astuce commode du flou géographique. Jaguar s'en tient aux tracés établis par Rabat. Le Guide bleu, qui expose longuement la situation, indique, lui, que le Front Polisario est « *organisé en république indépendante* [...] *membre de l'OUA et reconnue par soixante-deux pays* » et que, « *ces deux dernières années, le Maroc a subi de sérieux revers diplomatiques tant au sein de l'OUA que de l'ONU* ».

Pour le guide M.A., « *des puissances étrangères tentent de saper les intérêts de Rabat dans la région et le roi est obligé de supporter une guerre larvée, que ni lui ni le pays ne désirent* ». M.A. ne cache pas sa sympathie pour Hassan II, « *fin diplomate* », doué d'une « *intelligence réaliste* » et d'une « *culture moderne* », qui font de lui « *un homme ouvert au dialogue* ». Si le Guide bleu critique, assez vivement, la condition faite aux femmes dans le royaume chérifien, seul Fodor fait allusion, en termes précautionneux, aux prisonniers d'opinion : « *L'évolution politique et intellectuelle de la nation n'est pas toujours allée sans quelques mesures, dont le rapport avec la véritable démocratie est lointain.* » « *Cependant*, s'empresse d'ajouter l'auteur, *les élections de 1976-1977 ont, à cet égard, marqué un net progrès.* »

Fodor, en revanche, donne cette version de la tuerie de la place des Trois-Cultures, le 2 octobre 1968 à Mexico : « *Les étudiants manifestaient. La troupe se tenait à portée pour maintenir l'ordre, quand des coups de feu éclatèrent. L'officier chargé des opérations tomba le premier. Dans les heures qui suivirent, il y eut des dizaines de tués et de blessés. Un incident pareil, les Mexicains, dans leur ensemble, préféreraient l'oublier.* »

Les trois cents morts de Mexico

Provocation estudiantine, incident, oublier... Voilà comme on écrit l'histoire. Trois cents morts ! Avec d'autres, Gallimard (Carnets du voyageur, traduits de l'américain) rapporte, bien sûr, que, ce 2 octobre-là, la place des Trois-Cultures « *fut le théâtre d'un massacre d'étudiants par la police et l'armée* [...], *des centaines de morts, ensevelis dans des tombes anonymes* ».

Le Guide bleu, lui, va plus loin en donnant deux explications à cette sanglante journée. La première paraît plausible. Elle suggère que ces affrontements ont eu lieu « *en écho au mai parisien* » et, « *comme eux, furent peut-être provoqués par la recherche confuse de nouveaux équilibres sociaux* ». La seconde, en revanche, laisse perplexe : « *Mais il est toujours possible de croire d'une façon transcendantale, comme Octavio Paz* [écrivain], *que ce fut le tribut payé au maintien de l'ordre cosmique, une manière de vivre l'histoire comme un rite.* » Quoi qu'il en soit, on est loin, à travers ces différents exemples, de l'image purement fonctionnelle que l'on pourrait se faire des guides touristiques.

Alors, apolitiques, ces « compagnons de route » ? Neutre, le guide Nagel de la Roumanie (édition 1986), qui rend hommage à Nicolae Ceausescu en mettant en avant le « *rythme rapide de développement* » de l'industrie, les « *investissements de l'Etat considérablement accrus* » dans l'agriculture et les « *mesures pour l'intéressement de la paysannerie* » ? Seulement « oublieux », le guide Visa (Hachette), qui indique que le Hongrois Janos Kadar est « *à la tête des affaires depuis 1956* », sans parler des événements de Budapest ? Seulement incomplet, le guide Nagel (édition 1987) qui arrête son historique de la Pologne au voyage de Jean-Paul II dans son pays natal (1979), et pour lequel le général Jaruzelski et Solidarnosc n'existent pas encore ? Seulement enthousiaste, le guide Marcus de New-York, qui invite à « *aller saluer les maîtres du monde* » ? Simplement informatif, le guide Arthaud (édition 1984) qui signale comme un progrès que le mot « apartheid » « *n'est plus officiellement employé en Afrique du Sud depuis les réformes en cours* », et surtout que l'apartheid « *s'applique à des domaines strictement délimités, qui sont la résidence, l'obligation de classification, l'éducation, le travail, la fréquentation des lieux publics, la sexualité et le mariage* ». Strictement délimités...

« *Les éditeurs sont pratiquement toujours du côté du manche* », remarque abruptement un libraire spécialisé. Il faut être une institution comme le Guide bleu — Hachette est moins rigoureux dans ses autres collections touristiques — pour faire preuve d'une réelle liberté d'esprit, et, comme l'indique Marie-Pierre Levallois, directeur littéraire, il est arrivé, en Afrique du Nord par exemple, qu'un titre soit saisi et que des exemplaires soient confisqués à des voyageurs au passage en douane. Ou alors il faut être, à l'autre bout de la chaîne, un petit auteur-éditeur en tous points indépendant, comme Jacques Klein (éditions Jika), pour ne pas s'autocensurer et traiter, avec un humour souvent décapant, des questions épineuses : ainsi peu de guides décrivent la condition noire aux Etats-Unis, comme le sien sur « La Floride et le Vieux Sud ».

On ne saurait affirmer qu'entre les deux il n'existe pas d'auteurs, d'éditeurs politiquement honnêtes, et, compte tenu des centaines de titres qui sont proposés sur le marché, cette approche ne prétend pas être exhaustive. Et puis certains n'abordent pas, ou très peu, la vie politique contemporaine, considérant que l'utilisateur a, pour ce faire, bien d'autres sources d'information. A moins de chercher la petite bête politique sous les vieilles pierres ou les napperons, leur lecture ne peut être « interprétée ».

(Lire la suite page 18.)

ENQUETE

GUIDES ET POLITIQUE

(Suite de la page 17.)

Michelin est dans ce cas. Ses Guides verts (2,8 millions d'exemplaires vendus en 1987) sont d'abord centrés sur les régions françaises et, parmi les douze titres étrangers, seul le Maroc aurait pu être un sujet « sensible », si la question sahraouie n'avait été traitée en deux lignes sèches. Liés à l'image du pneumatique, les Guides verts préfèrent garder les roues sur terre, et, si Michelin a une orientation générale, c'est, comme l'assure Alain Arnaud, son chargé des relations extérieures, *« d'être lu par les non-spécialistes, sans que les spécialistes trouvent à redire ».*

Dans un style radicalement différent – c'est-à-dire littéraire – Autrement et sa collection « L'Europe des villes rêvées » ne prêtent pas non plus le flanc à la critique politique : des *« guides intimes »*, selon la formule d'Henri Dougier, directeur des éditions. Un écrivain par ville, des sensibilités diverses, mais qui parlent – bien – du mur de Berlin ou du « printemps de Prague ».

Quelle est, avec le *fait d'être* vendu, la finalité d'un guide, *sinon d'inciter à aller visiter* le pays dont il parle ? Et comment décider le *candidat* au voyage, sinon en en présentant la meilleure *image ? De même que* certains magazines gomment systématiquement, *sur les photos* de leurs pages touristiques, les *nuages qui pourraient assombrir* « un ciel de rêve », de même *certains guides masquent les aspects* déplaisants de la réalité, surtout *dans le domaine* politique. S'il est aujourd'hui facile de dénoncer, avec M.A. et les autres, *« la dictature sanglante et grotesque des colonels »* en Grèce, combien l'ont fait dans les années 1967-1974 ? D'une façon générale, les pouvoirs en place sont, pour le moins, *ménagés*. Les conditions qui président à la réalisation et à la vente d'un guide l'expliquent.

Informateurs officiels

Tous les éditeurs n'emploient pas des auteurs maison, comme Michelin et ses « reporters » qui œuvrent incognito, ou des équipes d'universitaires et de chercheurs, comme Hachette pour ses Guides bleus. Tous n'engagent pas des journalistes pigistes qui, soit dit en passant, sont, sauf exception, deux fois moins payés que dans la presse.

D'abord, les traductions figurent en grand nombre dans les *catalogues français*, de Gallimard à Arthaud, et, par exemple, Lonely Planete, collection australienne recherchée, fait chaque année un tabac à la Foire du livre de Francfort. Le lecteur français subit ainsi, sans *toujours* le savoir, une sensibilité qui n'est pas la sienne. Mais ce n'est pas le plus important.

Plus révélateur est le fait que beaucoup d'ouvrages collectifs, rédigés sous la direction d'un « coordinateur » attaché à la maison d'édition, résultent du travail d'informateurs officiels – *« jusqu'au chef de l'Etat »*, dit même Louis Nagel : un fonctionnaire d'ambassade, un membre d'un bureau de tourisme ne vont pas – surtout s'ils apparaissent au « générique » du livre, – dénigrer le pays dans lequel ils travaillent. Encore moins les ressortissants de ce pays : les guides de l'URSS, par exemple, sont presque tous faits par des Soviétiques francophones.

Quant à la promotion des *guides*, l'aval et le canal des offices de tourisme étrangers installés à Paris, liés à leurs gouvernements respectifs, sont souvent *déterminants : ces offices achètent*, quand le guide leur agrée, un certain nombre d'exemplaires et orientent la lecture de leur clientèle. Des offices (et des ambassades) sont plus chatouilleux que d'autres sur le chapitre politique. Des éditeurs résistent aux pressions, d'autres pas.

Tous les bouleversements politiques ne sont pas défavorables au tourisme : l'ouverture de la Chine a été une bénédiction pour les voyagistes et les éditeurs de guides. Globalement, l'expansion du tourisme est telle, depuis quelques lustres, que les collections ont plutôt tendance à foisonner : on en compte environ trente en France, dont certaines regroupent plusieurs dizaines de titres, auxquelles il faut ajouter une floraison de guides thématiques sur l'Hexagone (châteaux, musées, randonnées, villes d'affaires, neige et montagne, gîtes ruraux, etc.), de guides culinaires, de livres de voyages et quelque quarante ouvrages disséquant Paris.

Sait-on, par exemple, qu'il n'existait pas, en 1975, de guide français du Népal ? Aujourd'hui, on en recense sept, avec un tirage moyen de sept à huit mille unités : plus de cinquante mille exemplaires montrent donc le chemin de Katmandou, alors que seulement dix à douze mille Français se rendent chaque année au Népal. Certes, une même personne peut acheter plusieurs guides et ceux-ci sont aussi vendus en Belgique ou en Suisse, mais c'est dire que la concurrence est rude.

Cette concurrence s'exerce plus sur des terrains techniques et commerciaux – format, lisibilité, renseignements pratiques, cartes, prix de vente, etc. – que dans le domaine politique ou même culturel. Le lecteur lui-même prête-t-il véritablement attention aux commentaires ou aux silences politiques ? La clientèle intellectuelle des librairies de voyages, comme l'Astrolabe, Itinéraires ou Ulysse, n'est pas un très bon baromètre, car elle recherche d'ordinaire des ouvrages plus « pointus » que les guides. Et l'abondant courrier que reçoivent les éditeurs comporte essentiellement des remarques matérielles.

Un guide n'est pas, il est vrai, lu comme un livre classique, en commençant par la première page. On y pioche au gré de sa curiosité, selon ses besoins. Et le voyageur moyen semble, aujourd'hui, s'intéresser plus aux rencontres, aux modes de vie modernes, qu'aux vestiges des civilisations : ce qui explique, outre leur prix, le succès de publications comme le Guide du routard (Hachette), avec son ton particulier, deux fois plus acheté (400 000 exemplaires) que le Guide bleu. Mais est-on aussi sûr que ce voyageur soit, comme les éditeurs « apolitiques » le pensent, plus sensible à Mexico au prix d'une tortilla qu'à ce qui s'est passé place des Trois-Cultures ?

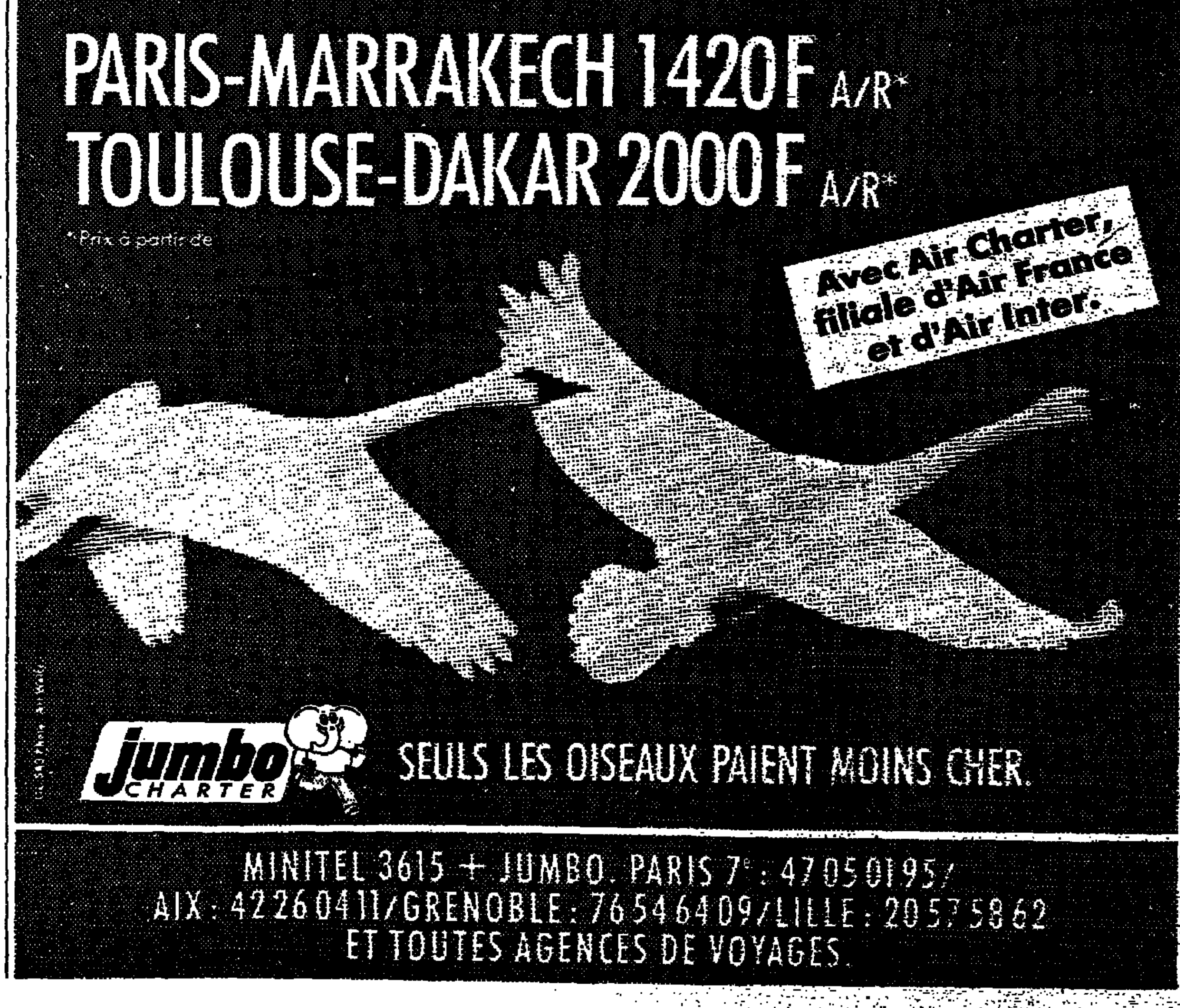
La profession estime assurément, avec Roselyne de Ayala, directrice des éditions Arthaud, qu'*« il ne servirait de rien qu'un guide soit interdit »*. Mais le lecteur ne demande pas la mort du petit éditeur. Un minimum de courage politique lui suffit.

MICHEL CASTAING.

BRUNO BARBEY/MAGNUM

Quelle version donner du Maroc *et de la question* du Sahara occidental ?







LA TABLE

Drouant 1880-1987

EN 1880, un certain Charles Drouant, venu d'Alsace, se rendait acquéreur d'un *modeste café-tabac* à l'angle des rues Saint-Augustin et Gaillon. Vouant astucieusement sa table à la cuisine de la mer, il s'impose vite tant par la qualité des produits que par la sagesse de ses prix. Drouant fut bientôt le *rendez-vous des journalistes* et des écrivains. Et c'est peut-être d'un dîner chez lui, où le vieux Goncourt rencontra Clemenceau, Eugène Carrière, Jean Ajalbert et Gustave Geoffroy, que naquit l'Académie Goncourt. *C'était le 30 octobre 1894. Vingt* ans plus tard, le 31 octobre 1914, le prix Goncourt était décerné ici, mais dans un restaurant agrandi, une maison embellie, avec des caves étendues jusque sous les immeubles voisins et bien propres à *accueillir* le fameux blanc de blanc des académiciens.

DESCLOZEAUX

Après des hauts et des bas, l'achat par de nouveaux propriétaires et une fermeture de presque un an (du prix Goncourt-1986 au *Goncourt 1987 décerné* le 16 novembre dernier), voici un Drouant tout neuf, un Drouant retrouvé. Importants travaux : une seule entrée (place Gaillon) avec à gauche le grill, à droite le restaurant, en face l'escalier menant aux salons du premier (le second étage a été supprimé pour permettre de rehausser le premier de 80 centimètres). Décoration Art déco dans les tonalités grises lumineuses. Habillés de gris, eux aussi, les deux portiers géants, l'hôtesse-vestiaire Monique, les serveuses du grill *et* leur jolie maître d'hôtel (faudrait-il dire maîtresse ?) Mouzha ; le barman, les serveurs et maîtres d'hôtel. Reconstitué, le fameux salon avec son lustre à pampilles de cristal, la table ronde à nappe damassée et les fourchettes gravées au nom des successifs titulaires des dix fauteuils.

Pour ce Drouant à la fois « new-style » et éternel, il fallait un nouveau chef. C'est James Baron, que l'on est allé chercher à Cholet où il avait conquis toques et étoiles. *On doit tirer son* mouchoir, là-bas, car ce gaillard aime son métier, cherche la qualité et, enfin, n'a nullement la grosse tête. Une trouvaille !

C'est pourquoi, dans les salons et au restaurant, vous découvrirez les mérites de l'enroulé de merlan au persil plat huile de truffes, les langoustines rôties accompagnées de gésiers de canard confits, le croustillant de cuisses de grenouille à l'ail doux et anis, le turbot *sauce* verjus, la fricassée de homard aux pâtes fraîches, le dos de lapereau rôti aux épices, la fricassée de rognon et ris de veau au vinaigre, etc. Le plateau des fromages va être revu (ou plutôt le fournisseur changé !), ce qui est bien. Les desserts sont de qualité. Belle carte de vieux millésimes et quelques vins honnêtes à moins de 100 F. Comptez ici 450/500 F.

Mais il y a le grill ! (avec deux « l », pour faire anglais !). Avec *en premier les coquillages* (n'est-ce pas Daudet qui notait, du temps du « papa » Drouant : *« Les huîtres y sont, je ne sais pourquoi, meilleures et plus fraîches que partout ailleurs »* ?), la salade de gésiers et le saumon *fumé « maison »*, les œufs bénédictine et la soupe de moules aux poireaux avant la « voiture » (pièce de bœuf rôtie ou au gros sel béarnaise – il n'y manque que le Yorkshire pudding !), trois fromages du jour, de beaux desserts, des vins qui peuvent être servis « au verre ». Comptez 300 F.

Enfin, sachez que Drouant (place Gaillon, 2e, tél. : 47-42-56-61) est fermé samedi et dimanche, et que l'on y accepte Carte bleue, American Express et Diner's.

LA REYNIÈRE.

MIETTES

● **Réveillons à Paris** : Chez *Alain Morel* (123, av. de Wagram, tél. : 42-27-61-50), un somptueux dîner *prolongé le 31 décembre (700 F)*. A *la Table d'Anvers* (2, place d'Anvers, tél. : 45.26.66.65), un menu de Saint-Sylvestre, de l'apéritif aux mignardises accompagnant le café : 500 F. *Aux Célébrités* (hôtel Nikko, 61, quai de Grenelle, *tél. : 45.75.62.62*), menu-dégustation avec au piano Eric Robrecht, une bouteille de champagne par convive : 850 F. Enfin, à *la Fontana* (26, Champs-Elysées, tél. : 42.25.14.72), un réveillon du 31 décembre très italien (mais le champagne sera français), de la table à la musique et au chianti Ruffino (495 F).

● **« La Cuisine lyonnaise »** : le célèbre livre de *Mathieu Varille*, introuvable, vient d'être réédité par Champion-Slatkine. André Mure, adjoint à la culture à la mairie de Lyon, qui l'a préfacé, le dédicacera à la librairie *Le Verre et l'Assiette* (1, rue du Val-de-Grâce, Paris 5e) le mardi 22 décembre de 15 h à 19 h.

● **Découvertes des lecteurs** : A Cluny (71250) le *Potin Gourmand* (inconnu du Bottin gourmand, bien sûr !), dont le menu, deux plats, fromage *ET* dessert à *68 F* est d'un excellent rapport (sur le Champ-de-foire). A la Bastide du Jourdan (84240, La Tour d'Aigues), en pleine campagne, c'est l'*Auberge du Cheval Blanc*, très appréciée par ce fidèle correspondant. A Saint-Jean-Pied-de-Port (64220), *Chez Arrambide* (8, rue de l'Eglise, tél. : 59.37.06.44), repris récemment par un jeune couple palois. Enfin, au village de Perreux, dans l'Yonne, un café-bistrot récemment repris par un jeune couple, avec un menu à 80 F, choix de deux plats, fromages ET dessert, avec des vins voisins de Coulanges-la-Vineuse à 30 F et 70 F (tél. : 86.91.64.57).

SEMAINE GOURMANDE

Lous Landès

Je crois l'avoir signalé, Hervé Rumen a délaissé son *Croquant* du quinzième arrondissement pour reprendre *Lous Landès*, dans le quatorzième, abandonné par Georgette Descat.

A la carte, les foies gras froids ou chauds, le portefeuille de saumon au piment d'Espelette, le magret gros sel, les souris de gigot d'agneau et leur jus d'ail nouveau (les viandes, ici, viennent de chez Jean et Claude, les excellents bouchers du 304, rue Lecourbe), *un cassoulet revigorant*, et des desserts qui nous font *souvenir qu'*Hervé Rumen fut longtemps un des adjoints de Christian Constant, d'où vient également son pâtissier Patrice. Cave intéressante de vins de pays : madiran laplace 1985 à 90 F, par exemple. Compter 250 F avec un menu « confiance ».

● *LOUS LANDÈS,*
157, avenue du Maine,
75014 Paris.
Tél. : 45-43-08-04.
Fermé le dimanche.
AE, DC, CB.

Auberge du Champ-de-Mars

Une vraie petite salle d'auberge provinciale et cossue, un jeune chef, une carte assez complète dont j'ai apprécié *l'émincé de haddock* aux pousses vertes (46 F) et le confit pommes *à l'ail en chemise* (86 F), mes voisins se régalant de *l'œuf cocotte au roquefort* (35 F), d'un remarquable pavé d'agneau *à la* compote d'oignons (88 F), de la tulipe de glace caramel (38 F). Tâté du pouilly vinzelles 1985 (200 F) et du rully rouge (115 F) de chez Boisset. Compter 250 F à 300 F.

● *AUBERGE*
DU CHAMP-DE-MARS,
18, rue de l'Exposition,
75007 Paris.
Tél. : 45-51-78-08.
Fermé samedi midi et dimanche.

L. R.

JEUX

échecs

N° 1259

UN JEUNE ESPOIR

(Tournoi Open de Philadelphie, 1987)
Blancs : ROOT (USA)
Noirs : BJARNASON (Islande)
Défense est-indienne.

1. d4	Cf6	17. Th3! (k)	ç6 (l)
2. Cf3	g6	18. Th3!! (m)	çxd5
3. ç4	Fg7	19. Dh5	Tf6
4. Cç3	0-0	20. Fxg5	Df8 (n)
5. é4	d6	21. Fxd5	é4 (o)
6. Fé2	Cb-d7 (a)	22. Txé4!! (p)	dxé4
7. 0-0	é5	23. Fxé4+	Rh8 (q)
8. Té1 (b)	h6 (c)	24. Fxh6	Txh6
9. Tb1! (d)	Ch7	25. Dxh6+	Dxh6
10. dxé5! (é)	dxé5	26. Txh6+ (r)	Rg8
11. b4	f5 (f)	27. Td6	a5
12. ç5	Cg5 (g)	28. Ff5	Cf8
13. Cxg5	hxg5	29. Td8	Fxf5
14. Fç4+	Rh7	30. Txa8	axb4
15. éxf5 (h)	gxf5	31. Ta4 abandon (s)	
16. Cd5! (i)	Fh6 (j)		

NOTES

a) 6..., é5 est usuel.

b) Il est un peu tôt pour diminuer la tension centrale par l'échange des pions. Après 8. dxé5, dxé5 ; 9. Dç2, ç6 ; 10. b3, Té8 ; 11. Td1, Dç7 ; 12. Ca4, b6 ; 13. Fb2, Ff8 ; 14. Cé1, Fb7 ; 15. f3, Ta-ç8 ; 16. Cd3, b5 la position est équilibrée (Besagio-Hort, Sarajevo, 1972). Les Blancs ont le choix entre plusieurs continuations, 8. Té1 ; 8. Fé3 ; 8. Dç2 et même 8. d5.

ç) On poursuit généralement par 8...ç6 ; 9. Ff1, a5 ou éxd4. Le coup du texte fait partie du répertoire de ceux qui cherchent à éviter les sentiers trop connus de l'Est indienne ; l'idée est curieuse : il ne s'agit pas seulement de prévenir un clouage en g5 mais de contre-attaquer sur l'aile – R via Ch7 – Cg5, d'exercer une pression sur le pion é4 en libérant le Fg7. Bien qu'un tel plan ait déjà été joué par Kasparov lui-même, par Vaganian et Nunn, sa substitution aux lignes classiques éprouvées n'est pas prévisible.

d) 9. Ff1 semble une réponse stéréotypée qui entre dans le jeu de l'adversaire ; par exemple, 9...Ch7 ; 10. Fé3, Cg5 ; 11. Cxg5, hxg5 ; 12. Dd2, g4 ; 13. Ta-d1, ç6 ; 14. Fé2, éxd4 ; 15. Fxd4, Cé5 ; 16. Fé3, Fé6 ; 17. b3, Cd7 ; 18. Cd5, Cç5 avec un bon jeu pour les Noirs (Ravi Sekhar-Vaganian, Manille, 1981). Andersson trouva une bonne réplique contre Kasparov (Moscou, 1982) : 9. Dç2. Après 9...Ch7 ; 10. dxé5, dxé5 ; 11. Fé3, Té8 ; 12. Ta-d1, Ch-f8 ; 13. ç5, Cé6 ; 14. ç6, bxç6 ; 15. Ca4, g5 la position est complexe. Cependant, sur 9. Dç2, les Noirs ont encore à leur disposition la réplique 9...Cg4! Le jeune maître international américain choisit une voie simple et efficace.

é) Et non 10. Fé3, f5! avec les complications souhaitées par les Noirs. L'échange des pions centraux s'inscrit dans une stratégie claire : 10. dxé5 ; 11. b4 et 12. ç5.

f) Une faute positionnelle qui va coûter cher aux Noirs. 11...Té8 ; 12. ç5, Ch-f8 ; 13. Fé3 (ou 13. Fç4, Cé6 : 14. Fé3, ç6 ; 15. Db3, b6! Loginov-Vaganian, 1982), Cé6 : 14. Dç1, Rh7 : 15. Td1, ç6 ; 16. Ca4, Dç7 est meilleur pour les Noirs mais encore favorable aux Blancs : 17. Dç2, Cf6 ; 18. Cb2, Cg4 ; 19. Cç4, Cxé3 ; 20. fxé3, b6 ; 21. Cd6, Td8 ; 22. Tf1! (Pountzas-Nicevsky, Patras, 1982). Ici, 14...g5 est peut-être préférable à 14...Rh7.

g) 12...f4 suivi de g5 était nécessaire, même si l'attaque des Noirs ne semble pas dangereuse.

h) En quelques coups, la situation du R noir est devenue extrêmement précaire.

i) Avec l'idée amusante de déviation : si 16...ç6 ; 17. Cç7!, Dxç7 ; 18. Dh5+, Fh6 ; 19. Fxg5, Tf6 ; 20. Fxh6.

j) Enfermer le F-D blanc par 16..., f4 ouvrirait la porte au F-R : 17. Dh5+, Fh6 ; 18. Fd3+.

k) Le passage de la T-D sur l'aile - R est décisif.

l) La seule chance des Noirs consistait dans la défense 17...Cf6. Si 18. Fxg5, Fxg5 ; 19. Th3+, Rg7 ; 20. Txé5, ç6. Cependant, après 18. Cxf6+, Dxf6 ; 19. Fb2! les Noirs ne sont pas sauvés.

m) Une belle énergie.

n) Si 20...dxç4 ; 21. Fxh6, Rg8 ; 22. Tg3.

o) Perd rapidement mais la finale, après 21..., Tg6 ; 22. Fxh6, Txh6 ; 23. Fg8+!, Rxg8 ; 24. Dxh6, est gagnante pour les Blancs.

p) A noter le retard de développement des Noirs.

q) Ou 23..., Rg8 ; 24. Fxh6, Txh6 ; 25. Dg5+, Dg7 ; 26. Fd5+, Rh7 ; 27. Txh6+.

r) Quatre pions pour le C sont amplement suffisants.

s) Toute résistance est vaine.

Solution de l'étude n° 1258.
M. Zinar. 1987
(Blancs : Ra8, Pa7, a4, d2, d3, é7, g6. Noirs : Rç7, Pd4, é6, g7, h6, h2.)

1. é8=C+!, Rç8! ; 2. Cd6+, Rd7 ; 3. Rb8, h1=D ; 4. a8=D, Dxa8 ; 5. Rxa8, Rxd6 ; 6. a5!, Rç7! ; 7. a6, é5! ; 8. a7, é4 ; 9. dxé4, h5 ; 10. é5, h4 ; 11. é6, h3 ; 12. é7, h2 ; 13. é8=C+!, Rç8 ; 12. é7, h2 ; 13. é8=C+!, Rç8 ; 14. Cd6+, Rd7 ; 15. Rb8, h1=D ; 16. a8=D, Dxa8 ; 17. Rxa8, Rxd6 ; 18. Rb7 nulle.

ÉTUDE
N° 1259
T. GORGIEV (1959)



BLANCS (4) : Rh5, Fé4, Cç6 et g7.
NOIRS (3) : Ra8, Fb2, Pd5.
Les Blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1257

LE PODIUM DE ROSS

On parle peu d'Hugh Ross, qui est un des plus grands joueurs américains. Il a remporté le premier de ses trois titres de champion du monde en 1976 à Monte-Carlo, où s'était déroulée la Bermuda Bowl. Au cours des éliminatoires, dans le match Amérique du Nord-Australie, il avait gagné un chelem qui avait été chuté deux fois et réussi une seule fois (par l'Israélien Lev dans le match Israël-Hongkong).

♠ A 4
♡ R 9 6 4 2
♢ A V
♣ D 7 6 3

♠ D 8
♡ 8
♢ D 9 7 6 4 3
♣ V 5 4 2

♠ R 10 9 5 2
♡ V 10 7 5 3
♢ 10 8 2
♣ ---

♠ V 7 6 3
♡ A D
♢ R 5
♣ A R 10 9 8

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Ross	Seres	Paulsen	Howard
1 ♣	passe	1 ♠	passe
2 ♣	passe	2 ♡	passe
2 ♠	passe	3 ♣	passe
3 ♡	passe	4 SA	passe
5 ♡	passe	6 ♣	passe...

(1 Trèfle : au moins 17 points.)

Ouest a entamé le 6 de Carreau. Le déclarant a pris avec le Valet du mort et a joué le 3 de Trèfle sur lequel Est a défaussé un Pique. *Comment Ross, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A TRÈFLE contre toute défense ?

RÉPONSE

Ross a mieux joué que le déclarant australien Cummings, qui, à l'autre table, a tiré As et Dame de Cœur et a été coupé. Ross a estimé qu'il serait toujours temps d'affranchir les Cœurs, et *il a battu quatre fois atout* en prenant le Valet quatrième d'Ouest en impasse. Ensuite il a réalisé As et Dame de Cœur. Il avait l'intention, si les Cœurs avaient été répartis 4-2, de monter au mort à Carreau, puis de tirer le Roi de Cœur et de couper un Cœur pour affranchir le cinquième et l'utiliser grâce à la reprise de l'As de Pique. Cependant, lorsque Ouest ne fournit plus au second tour à Cœur, Ross ne perdit pas espoir et il joua l'As de Carreau sur lequel il se rendit compte qu'*Est était squeezé* :

♠ A 4 ♡ R 9 6 ♢ A
♠ R 10 9 ♡ V 10 7
♠ V 7 6 3 ♢ R ♣ 10

Est ayant finalement défaussé un Pique, Ross tira l'As de Pique et *rejoua le 4 de Pique* sur lequel tombèent le Roi d'Est et la Dame d'Ouest (qui était seconde à l'origine). Sud reprit la main avec son dernier atout pour faire les deux Piques affranchis ! Si Est avait défaussé un Cœur, Sud aurait affranchi le 9 en coupant...

Le puzzle de Lang

Les problèmes à quatre jeux, qui étaient très en vogue autrefois, sont de plus en plus rares dans les chroniques de bridge. *La raison principale* est qu'ils s'éloignent trop du bridge réel et que la solution complète prend en général trop de place. Voici cependant le problème le plus amusant de l'année 1984. Il a été composé par Julian Lang.

♠ A R 9 8 2
♡ 10 9
♢ D 10 8 6
♣ V 9

♠ 7 6 5 4 3
♡ D V 8 5
♢ V 5 3 2
♣ ---

♠ V 10
♡ ---
♢ 9 7 4
♣ R 8 7 6 5 4 3 2

♠ D
♡ A R 7 6 4 3 2
♢ A R
♣ A D 10

Ouest entame Pique et Sud fait le PETIT CHELEM À SANS ATOUT contre toute défense.

Les cadeaux de Noël

L'œil du maître

C'est le titre du dernier livre de Jaïs et Lebel. Ces deux grands champions français présentent aux éditions Le Rocher et en 220 pages (prix 98 F) une centaine de problèmes d'annonces et du jeu de la carte tirés de la chronique de bridge de la revue *Tout prévoir*. La présentation agrémentée de 16 photos est claire, mais on peut regretter l'absence d'une table des matières.

66 curiosités

On a présenté dans la chronique du 14 novembre cet ouvrage des deux champions suisses Besse et Beguin. Edit. Le journal de Genève (prix 70 F).

Testez votre bridge

Dans la collection « Testez votre bridge », *J.-M. Roudinesco a traduit* plusieurs livres du fameux expert anglais Kelsey, aux éditions Belfond Bridge. Il les a réunis en trois volumes. Tome I : Jeux de sécurité-Contrôle à l'atout. Tome II : Impasses-Jeux d'élimination. Tome III : Timing-Communication. Chaque ouvrage (prix 98 F) d'un grand format permet de se perfectionner dans les divers domaines du jeu de la carte.

Les clefs du bridge

Dans la collection intitulée « Les Clefs du bridge », (édit. Grasset), Berthe et Lebel viennent de publier un nouvel ouvrage *Enchères - Jeu avec le Mort*, qui montre avec clarté comment il faut raisonner.

Connaissance et Technique

Dans la superbe collection « Connaissance et technique », éditée par Denoël, José Le Dentu a publié *le Bridge* (240 F). C'est une encyclopédie très complète et que l'Américain Kantar a qualifiée de « livre extraordinaire ».

PHILIPPE BRUGNON.

★ Tous ces ouvrages sont en vente à *La Boutique du bridgeur* (28, rue de Richelieu, Paris-1er).

dames

N° 316

GAMBIT SUR GAMBIT

Match Pays-Bas - URSS
septembre 1986

Blancs : A. Baljakin (URSS). Noirs : P. Vernin (Pays-Bas).
Ouverture : Bortoling.

1. 33-28	17-22 (a)	22. 47-42	20-24
2. 28x17	11x22	23. 45-40	9-14
3. 39-33	6-11	24. 39-34 (i)	14-20
4. 35-30	20-25	25. 44-39	24-30
5. 34-29 (b)	25x23	26. 38-33	30-35
6. 32x28	23x32	27. 36-31	35x44
7. 37x 6	15-20	28. 49-40	20-24
8. 41-37	10-15	29. 31-26	13-18
9. 37-32	5-10	30. 42-38	8-13
10. 46-41	20-25	31. 40-35	3-9 (j)
11. 41-37	15-20	32. 48-43	9-14
12. 31-27	10-15	33. 34-30	25x34
13. 40-34	20-24	34. 39x30	23-29! (k)
14. 45-39 (c)	15-20	35. 50-44	18-23
15. 33-28	4-10	36. 44-39	29-34 (l)
16. 38-33	18-23 (d)	37. 30-25	13-18 (m)
17. 42-38 (e)	10-15	38. 39x30	12-17 (n)
18. 44-40 (f)	24-19	39. 26-21! (o)	17x26
19. 33x24	20x29! (g)	40. 28-22!! (p)	
20. 40-35	29-40		aband. (q)
21. 35x44 (h)	14-20		

NOTES

a) Inédite dans la rubrique « dames », cette réplique ne figure même pas dans le prestigieux traité « l'Art de jouer aux dames » de Rodolphe Cantalupo, et, même dans les tendances actuelles, on ne se hasarde pas sur cette voie. Sans doute le grand maître international néerlandais spécule-t-il sur l'effet de surprise face à Baljakin, GMI soviétique qui connaît quelques milliers de précieuses pages sur la théorie. Pierre Lucot, fondateur, en 1945, de l'actuel organe de la FFJD, donne, dans son recueil de coups pratiques, une suite gagnante pour les Noirs après 1-33-28 et 1. ... (17-22). Voici cette suite : 2. 28x17 (11x22) ; 3. 31-26 (7-11) ; 4. 34-29 (20-24) ; 5. 29x20 (15x24) ; 6. 39-33 (2-7) ; 7. 32-28 (12-17) ; 8. 40-34 (18-23) ; 9. 38-32 (13-18) ; 10. 43-38 (9-13) ; 11. 49-43 (10-15) ; 12. 34-30 livre, dans une application très simple, le coup du ricochet (terme imagé) : 12. ... (24-29) ; 13. 33x24 (22x33) ; 14. 38x29 (23x25) ; 15. 44-40 [Ou... ?] (19x30) ; 16. 35x24 (14-20), etc., N+2 et +.

b) Un trois pour trois surprenant dans le dessein de lancer, jusqu'au long terme, des harcèlements dans le tric-trac adverse.

c) Nous sommes en présence de deux bâtisseurs d'art qui, pas à pas, construisent une structure sans rechercher encore à lancer des opérations de commandos.

d) Des deux côtés on occupe le centre.

e) 17. 37-31 (10-15) ; 18. 47-41 livre le coup de dame 18. ... (23-29) ; 19. 34x23 (16-21) ; 20. 27x16 (7-11) ; 21. 16x18 (13x22) ; 22. 28x17 (19x46), mais la dame succombe aussitôt 23. 42-37 (46x11) ; 24. 6x17, égalité numérique dans une position chargée de nombreuses interrogations sur l'issue du combat.

f) Pourquoi 18. 44-40 et non 18. 47-42 ? Parce que si 18. ... (24-29) les Blancs ne pourraient plus perdre de temps comme ils vont le faire au vingt et unième temps.

g) Menace de (29-33) ; 38x18 (13x35), N+.

h) Et non 21. 45x34, les Noirs gagnent le pion 21. ... (23-29) ; 22. 34x23 (16x18) (13-21) ; 23. 27x16 (7-11) ; 24. (16x31) ; 25. 36x27 (19x37 !).

i) Sur 24. 50-45 (12-18) livre une application élémentaire du coup royal par 25. 27-22 ! (18x27) ; 26. 32x21 (23x34) [la caractéristique principale de ce mécanisme] ; 27. 40x18 (16x27) et les suites doivent être étudiées de près.

j) A noter la vaste saignée à laquelle les Noirs ont renoncé : 31. ...(24-29) ; 32. 33x24 (19x30) ; 33. 28x17 (7-11) ; 33. 35x24 (11x44) ; 34. 50x39, effusion de cinq pions pour chaque camp.

k) Une avancée redoutable dans cette position.

l) Un gambit qui paraît sans appel.

m) La seconde phase d'un gambit.

n) Troisième phase du gambit.

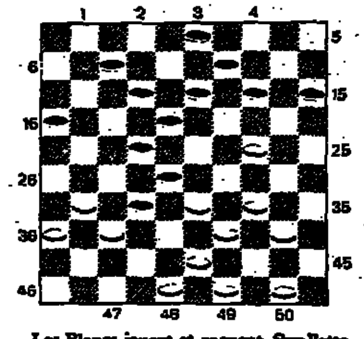
o) Le GMI soviétique a vu plus loin en décelant cet autre gambit en réplique.

p) La seconde phase du gambit gagnant.

q) Dans l'impossibilité d'éviter la perte de deux pions !

PROBLÈME

M. DESLAUBIERS
(Canada, 1964)



Les Blancs jouent et gagnent. Sur l'attaque des Noirs par (27-32), l'ancien champion du monde découvrit une fabuleuse trouvaille à variantes, difficiles à déceler. Les nouveaux damistes devraient se munir de trois damiers pour suivre la mise à nu des mécanismes.

● SOLUTION : 24-19 !! (14x23, a, b) 31-27 ! (22x42) 33x22 (18x27) 48x17 !,+.

a) (13x24) 31-27 ! (22-42) 33x4 ! [ou... ?] 39-33 (47x29) 34x23,+.

b) (32x41) 19x17 (22x11) 33x4 !, + par supériorité numérique.

JEAN CHAZE.

UN INSTRUMENT INDISPENSABLE POUR PROGRESSER RAPIDEMENT : l'organe officiel de la FFJD. Dix numéros par an de vingt à vingt-six pages, comportant les « pages du débutant », des brillantes combinaisons placées dans les compétitions, des sélections de problèmes, des analyses de parties de grands maîtres, le calendrier des tournois, championnats, concours, des informations sur les clubs, etc. Montant de l'abonnement annuel : 140 francs pour la France et 180 francs (par avion) pour l'étranger. Le règlement doit être établi à l'ordre de la Fédération française du jeu de dames et adressé *directement* à son secrétaire général : Henri Macaux, BP 113, 33041- Bordeaux Cedex.

mots croisés

N° 488

Horizontalement

I. Activités d'actualité politique, parfois. – II. Casser quelque peu. Allongea. – III. Casserai tout. Drôle d'oiseau. – IV. Maintenir. Cassas un peu. – V. Bien utiles jadis pour y voir plus clair. Dans le précédent. – VI. Conjonction. Un peu de bien peu. Note inversée. – VII. Bien utile maintenant pour y voir plus clair. Apportent l'énergie. – VIII. Possèdes. Chercha un second souffle. – IX. Une vraie plaie. – X. Pour son assiette. Pour l'étudiant. Montre. – XI. Vieilles bicoques, nouveaux snobismes.

Verticalement

1. Le voilà revenu ici aux environs de Noël. – 2. Lancera des ordres désagréables. Une loi ni orale ni écrite. – 3. Les plus riches ne sont pas forcément les meilleures. Vieux Roumains. – 4. *Couchaient sur le papier.* – 5. Epargne certains fruits. Donner un peu de lustre. – 6. On peut y travailler. Fut victime des Philipins. – 7. Se tiennent compagnie au large. Celui-ci plutôt qu'un autre. – 8. Marlou phonétique. Lieu de rencontre. – 9. On les recherche, et parfois on les fuit. Reste là. – 10. Le commentaire en fait oublier parfois le texte. On ne peut pas dire qu'il a pris bon goût. – 11. Joint les deux bouts. Ce pourrait être une fête, s'il y avait tout ce qu'il faut. – 12. *Peuvent être sûrs de leurs effets.*

SOLUTION DU N° 487

Horizontalement

I. Présentateur. – II. Rature. Germe. – III. Egarements. – IV. Tata. Ena. Aar. – V. Ai. Luette. V.O. – VI. Plaît. Essieu. – VII. Olim. PR. Ogns. – VIII. Ra. Eoliennes. – IX. Transite. Ore. – X. *Edite.* Eperon. – XI. Rivalisèrent.

Verticalement

1. Prêt à porter. – 2. Ragaillardi. – 3. *Etat.* Ai. Aiv. – 4. *Suralimenta.* – 5. Ere. Ut. Osel. – 6. Némée. Pli. – 7. Entérites. – 8. Agnats. Epée. – 9. Têt. Eson. Er. – 10. Ersa. Ignore. – 11. Um. Aveneron. – 12. Retroussent.

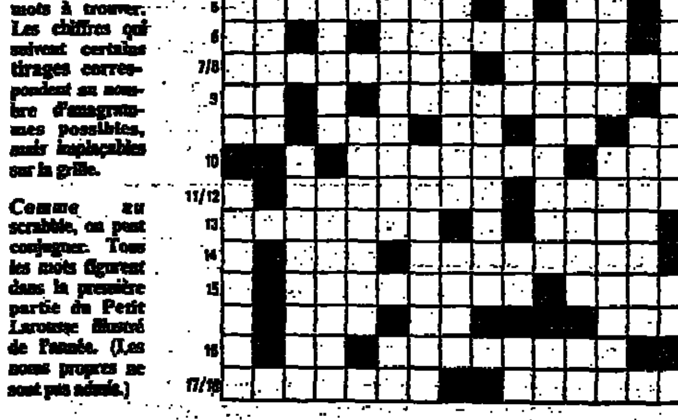
FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 488

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



Horizontalement

1. ADEGNRRU. – 2. ACELPST (+ 1). – 3. ACEHRTUU. – 4. AEIIMZ. – 5. EELNOQTU. – 6. AAILLNTV. – 7. AAGNORRT. – 8. EEMOSSU. – 9. EPRSSTUU. – 10. EEIRSSV (+ 3). – 11. EENRSUV (+ 1). – 12. AEGRSU (+ 2). – 13. EEOPSSU (+ 3). – 14. CEEINRSU (+ 1). – 15. AEIIMNST (+ 3). – 16. EEINSTU. – 17. AELNOSS. – 18. AEFINNZ.

Verticalement

19. AADEEGJL. – 20. AEIQSUV. – 21. AEILRRSU (+ 3). – 22. AEILRUUV. – 23. AINOQRSU (+ 2). – 24. ADENPSU (+ 1). – 25. EEIIKNS. – 26. AEEISSVV. – 27. AINNRTU (+ 1). – 28. EINORRSU (+ 1). – 29. BEIRTTU. – 30. ENPSSTU. – 31. ACEEHLU. – 32. AEEMSSUU. – 33. EIMNOR. – 34. INOPSTU. – 35. AEFISSUZ. – 36. ADEEGRT. – 37. EOOOPRSZ. – 38. CEERRSUU.

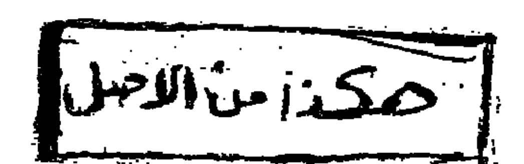
Anachronique. N° 483 2. RESSUI, REUSSI. Il faut ajouter SIEURS (m. Tondeur, menton).

SOLUTION DU N° 487

1. PETIOTE. – 2. ANNOTAT (TATONNA). – 3. RACOLEUR (CROULERA). – 4. CAMPEUR. – 5. EFENDIS. – 6. OMOPLATE. – 7. IMMUNE. – 8. ALENOIS. – 9. ORANGER (ROGNERA, RONGERA). – 10. TALONS (TONALS). – 11. OASIEN. – 12. SOUDABLE (DEBOULAS). – 13. CANOPE, urne funéraire pharaonique. – 14. IRAIENT (NIERAIT, RENIAIT, RIAIENT). – 15. RECRIRE (RECRIER). – 16. IOULANT. – 17. RASENT (ENTRAS, TRANSE, ESTRAN ANTRES). – 18. PRETEE (REPETE). – 19. OXALIDE. – 20. REELISE (RELIEES, LISERER). – 21. PECLOTAT, allât mal (helv.). – 22. SORGHO. – 23. MELANOSE. – 24. TEMPOREL. – 25. NORDIRA (ANORDIR, ARRONDI). – 26. OREILLON. – 27. ARISAL. – 28. ISOBARE (BOISERA, OBEIRAS, OBERAIS, REBOISA). – 29. ECRITES (CERITES, ICTERES, RECITES, TIERCES). – 30. ALIENEE. – 31. NEFLIER (RENFILE, RENIFLE, ENFILER). – 32. ECTOPIE, non-descente d'un testicule (PICOTEE). – 33. ORNEMENT (MENERONT). – 34. GALOPAT. – 35. ARIENNE (ENRENAI). – 36. PANEES (PANSEE, APNEES). – 37. TESTEUR (SURETTE, TRUSTEE). – 38. NETTETE (ETETENT).

MICHEL CHARLEMAGNE
et MICHEL DUGUET.





Lettres

La mort de Marguerite Yourcenar

La dame insulaire

Cette vieille dame hautaine et sereine, qui fascinait ou irritait, regardait avec quelque plaisir, de son œil malicieux, une dernière image d'elle-même, écrivain reconnu jusqu'au vedettariat, personnage célébré, entouré, filmé et photographié comme toute star. Elle s'amusait de voir son étrangeté devenue phénomène médiatique.

Elle aurait pu être une « Mademoiselle de Crayencour » très conforme et sans aspérités, fille d'un aristocrate français et d'une jeune femme belge, Fernande de Cartier de Marchienne, morte dix jours après sa naissance. Cette enfant sans mère, née à Bruxelles le 8 juin 1903, aurait dû avoir le destin d'une quelconque « Madame de... », vivant quelque part en pays flamand ou celui d'une religieuse silencieuse et modeste, comme Fernande, à l'agonie, l'avait souhaité.

Mais dans l'œil bleu et la bouche volontaire que montre la photo d'une petite fille de huit ans aux cheveux bruns, longs jusqu'à la taille, il y a déjà le projet d'un autre avenir, le souhait de devenir *« importante, très importante »*. *« Enfant, j'ai désiré la gloire »*, dira Alexis, le personnage d'un livre (1).

Avec la complicité de son père, Michel, qui avait quarante-cinq ans à sa naissance, esprit libre, aventureux et lettré, la jeune Marguerite de Crayencour eut le privilège d'une adolescence de voyages et d'études. Familière du latin et du grec, apprenant l'anglais, l'allemand, l'espagnol et l'italien, elle passa le baccalauréat sans avoir fréquenté l'école et commença d'écrire, avec la certitude d'accomplir un métier et un destin.

Porte-drapeau

Ce destin, glorieux, fut celui d'une femme à l'écriture égarée dans le siècle, personnage étrange – comme le nom qu'elle s'était donné (anagramme de son patronyme) pour le plaisir de l'Y, et qui sonne comme un mystère ou un mot de passe « Yourcenar », – écrivain à l'écart des mondanités littéraires, insulaire comme le lieu où elle passa quelque quarante années de sa vie, l'île des Monts-Déserts (près de la côte du Maine, à l'extrême nord-est des Etats-Unis).

L'ultime paradoxe fut que cette femme-île, hors de l'actualité, dans sa vie – loin des lieux où se fabriquent les réputations – et dans son œuvre – le vingtième siècle y apparaît rarement – a, à soixante-seize ans, « créé l'événement » en entrant dans un lieu lui aussi totalement hors du siècle : l'Académie française.

Elle était en croisière au large des Caraïbes, une fois de plus « ailleurs », lorsqu'elle fut la première femme élue à l'Académie française, le 6 mars 1980. Elle y fut reçue le 22 janvier 1981, en présence du président de la République d'alors, M. Valéry Giscard d'Estaing, au cours d'une cérémonie intégralement retransmise par la télévision. Ainsi Marguerite Yourcenar était-elle passée, d'un coup, du maximum d'écart avec le rituel littéraire au maximum de conformité.

Elle a contemplé toute cette agitation autour d'elle avec un amusement empreint d'une ironique jubilation. Elle a sacrifié de bonne grâce à ce culte inattendu de la personnalité. Les inconditionnels de ses livres, qui formaient une sorte de club ou de confrérie, se reconnaissant parce qu'ils avaient lu autre chose que *Mémoires d'Hadrien* ou *l'Œuvre au noir* (2), se sont vus rejoints par des foules qui ne liront peut-être jamais Yourcenar, mais qui, soudain, s'extasièrent sur son mode de vie dans sa maison en bois, « Petite Plaisance », où elle pétrissait et cuisait son pain, nourrissait ses *chiens* et l'écureuil Joseph, emmitouflée dans d'immenses écharpes et des capes noires pour se protéger du long hiver nord-américain.

Sans l'avoir voulu, mais en ayant accepté que l'on présentât sa candidature à l'Académie, elle s'est aussi retrouvée « promue » porte-drapeau de la cause des femmes, comme si depuis des siècles celles-ci piétinaient d'impatience aux portes de cette digne maison. Elle qui n'aimait pas les bannières dut attendre son discours de réception (consacré à l'éloge de Roger Caillois) pour s'en dégager, avec habileté et courtoisie.

« Vous m'avez accueillie, déclarait-elle dans son introduction, *ce moi incertain et flottant dont j'ai contesté moi-même l'existence et que je ne sens vraiment délimité que par les quelques ouvrages qu'il m'est arrivé d'écrire, le voici, tel qu'il est, entouré, accompagné d'un troupeau invisible de femmes qui auraient dû, peut-être, recevoir beaucoup plus tôt cet honneur, au point que je suis tentée de m'effacer pour laisser passer leurs ombres. »*

Les femmes de l'Ancien Régime, qui faisaient les académiciens, n'avaient cure d'entrer à l'Académie, *« peut-être même eussent-elles cru déchoir, en le faisant, de leur souveraineté féminine »*. La question ne se pose donc qu'à partir du dix-neuvième siècle. Mais *« Mme de Staël eût été sans doute inéligible par son ascendance suisse et son mariage suédois : elle se contentait d'être un des meilleurs esprits du siècle. George Sand eût fait scandale par la turbulence de sa vie, par la générosité même de ses émotions, qui font d'elle une femme si admirablement femme : la personne plus encore que l'écrivain devançait son temps. Colette elle-même pensait qu'une femme ne rend pas visite à des hommes pour solliciter leurs voix et je ne puis qu'être de son avis ne l'ayant pas fait moi-même. »*

Marguerite Yourcenar n'a donc eu que la chance d'arriver au moment opportun. Elle, que ses détracteurs accusaient d'être froide, pompeuse, académique, répondait par ce dernier clin d'œil – académicienne – avec une satisfaction distante envers cette décoration superflue, parachevant un édifice patiemment construit : elle-même et son œuvre.

Car, si ses livres majeurs furent tardifs (elle connut son premier grand succès avec *Mémoires d'Hadrien* à près de cinquante ans et reçut le prix Femina à soixante-cinq ans pour *l'Œuvre au noir*), tout était déjà fixé dans ce qu'elle nomme ses *« projets de la vingtième année »*. Hadrien, l'empereur romain, Zénon, le médecin du quinzième siècle, étaient conçus. Il restait à les oublier pour mieux les réinventer. Imaginer, perdre, écrire, refaire, tel fut le travail permanent de Marguerite Yourcenar, qui avait toujours une réédition corrigée en préparation. *« J'ai écrit – en entier – une ou deux versions d'Hadrien que j'ai jetées au panier,* expliquait-elle, *puis un jour le personnage d'Hadrien m'est revenu, et je dois dire que je me suis remise au travail avec une joie indicible. »*

Une visionnaire

Ce travail n'était pas, comme d'aucuns l'ont dit, celui d'une besogneuse de l'écriture. Alors qu'on l'imaginait cartésienne, raisonnable à en être raisonneuse, elle était une visionnaire, jouait le destin sur des coups de folie, se passionnait de l'expérience des rêves, fascinée par les frontières du réel, l'image de la rupture, de la faille dont son ancrage rationnel était le rempart.

Certains jours, elle se mettait à sa table de travail, noircissant des pages en grec *« pour se rapprocher d'Hadrien »*. Elle s'appliquait à des *« méthodes de délire »* – faire le vide en soi pour accueillir les créatures imaginaires vivantes à son esprit. Elle disait Zénon plus présent que son père, auquel elle avait peu pensé après sa mort, jusqu'à ce que, par le biais d'*Archives du Nord*, chronique de sa famille paternelle, il redevînt *« un personnage familier comme le sont certains héros de mes livres »*.

Une légende de solitude

Derrière la sérénité gagnée sur le temps et le malheur, derrière l'apaisement, la vie et la mort acceptées dans le même cours des événements, on a finalement entrevu – grâce surtout au livre d'entretiens avec Matthieu Galey, *les Yeux ouverts* – une jeune femme aventureuse qui avait suivi sa pente, de hasard en départ, de nomadisme en insularité – lorsque la seconde guerre mondiale l'empêcha de quitter les États-Unis (où elle donnait des conférences) pour rejoindre la Grèce, où elle demeurait alors. Après avoir passé la première partie de sa vie en errance studieuse dans l'Europe entière, elle dut se fixer et prendre un travail d'enseignante jusqu'à ce que *Mémoires d'Hadrien*, la libérant de nouveau des contraintes matérielles, lui permette de reprendre de longs voyages dans le monde entier.

Vus de France, pays de sédentaires, ses périples et sa vie dans une île au climat rude, auprès de son amie et traductrice américaine Grace Frick, ont contribué à créer autour de Marguerite Yourcenar une légende de solitude, d'isolement hautain et de sécheresse. Il fallut la télévision pour montrer une femme bien vivante, à l'œil narquois et conquérant, au sourire soulignant une lèvre gourmande, sensuelle, à la voix modulée et flexible, s'adonnant sans affectation au bonheur luxueux de l'imparfait du subjonctif.

On sut alors que l'auteur de cette prose parfaite et d'un autre âge, miracle parfois glacé, était, en bonne américaine, membre de multiples sociétés de défense de la nature et des minorités, qu'elle s'était un jour transformée en femme-sandwich pour défiler contre la guerre du Vietnam, qu'elle était en France en mai 68 et que, si elle ne s'était pas sentie *« l'énergie de faire des kilomètres à pied »*, elle avait *« adhéré aux espérances »*, à l'espoir que *« le monde pouvait changer, en partie »*.

Sans doute n'était-il point besoin des images et des anecdotes pour découvrir que l'œuvre et la vie de Marguerite Yourcenar étaient une pédagogie de la liberté, un approfondissement de la lucidité et de la fermeté. Mais, comme elle le savait et le faisait remarquer, les lecteurs sont inattentifs. En outre beaucoup ont été rebutés par cette obsession de perfection, d'unité et de totalité qui va jusqu'à *s'approprier* le masculin pour reconstituer en soi l'unité originelle, retrouver l'androgynie primitive.

Il est inutile de chercher à convaincre ceux qui trouvent sa vision du monde close et limitée – *« je ne clos rien, pas même ma porte »*, répondait-elle, – ceux qui s'en tiennent à Yourcenar-froideur sans chercher Yourcenar-passion, à Yourcenar-savante sans regarder Yourcenar-rêve ou Yourcenar-tendresse. Mais pour ceux qui se laisseraient aujourd'hui aller à la nostalgie d'un regard bleu, souverain et un peu lointain, mais bienveillant et riant de malice, il faut d'urgence reprendre la promenade dans cette écriture, architecture parfaite jusqu'à la folie, lire et relire les livres, les perdre et les retrouver, comme Marguerite Yourcenar les a, sa vie durant, imaginés, oubliés, écrits et réécrits.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) *Alexis ou le Traité du vain combat.*

(2) Tous les livres de Marguerite Yourcenar sont publiés chez Gallimard.



IRMELI JUNG.

« Je mourrai comme ils meurent »

« Solitude... Je ne crois pas comme ils croient, je ne vis pas comme ils vivent, je n'aime pas comme ils aiment... Je mourrai comme ils meurent. » (Feux, Gallimard, 1974, p. 30.)

∴

« Dans mes moments de fatigue, il m'arrive de croire que je tiens Zénon par la main. C'est lors de notre première rencontre (...) que m'est venue, je crois, cette phrase que je me suis souvent répétée depuis : « Quoi qu'il arrive, je suis sûre à ma mort d'avoir un médecin et un prêtre, Zénon et le Prieur des Cordeliers. »

– Et Hadrien, où sera-t-il ?

– Présent, comme toujours, ou du moins tout proche, mais on ne dérange pas pour un incident individuel l'homme qui s'est occupé vingt ans à essayer de « stabiliser la terre » (Les Yeux ouverts, entretien avec Matthieu Galey, Le Centurion, 1980, pp. 241-242.)

∴

« Pour ma part, je crois que je souhaiterais mourir en pleine connaissance, avec un processus de maladie assez lent pour laisser en quelque sorte ma mort s'insérer en moi, pour avoir le temps de la laisser se développer tout entière (...). Pour ne pas rater la dernière expérience, le passage. Hadrien parle de mourir les yeux ouverts. Et c'est dans cet esprit que j'ai fait vivre à Zénon sa mort (...). Je trouve détestable de voler sa mort à quelqu'un. (...) J'aime au contraire et respecte les gens qui préparent leur mort (...).

» Mais que voudrais-je revoir ? Peut-être les jacinthes du Mont Noir ou les violettes du Connecticut au printemps ; les oranges astucieusement suspendues aux branches par mon père, dans un jardin du Midi ; un cimetière en Suisse, croulant sous les roses ; un autre sous la neige et parmi les bouleaux blancs, et d'autres encore dont je ne connais même pas l'emplacement, ce qui après tout n'importe pas. Les dunes, tant en Flandre que plus tard dans les îles-barrières de Virginie, avec le bruit de la mer qui dure depuis le commencement du monde ; l'humble petite boîte à musique suisse qui joue pianissimo une ariette de Haydn, et que j'ai fait marcher au chevet de Grace, une heure avant sa mort, au moment où les contacts et les paroles ne l'atteignaient plus (...).

» Ou rien de tout cela, peut-être, mais seulement le grand vide bleu-blanc que contemple sur sa fin, dans le dernier roman de Mishima, terminé quelques heures avant sa mort, l'octogénaire Honda (...). Vide flamboyant comme le ciel d'été, qui dévore les choses, et au prix de quoi le reste n'est plus qu'un défilé d'ombres. » (Les Yeux ouverts, pp. 330 à 333.)

∴

« Ainsi chacun lisait différemment ce livre de la création qu'on peut déchiffrer en deux sens, et dont les deux sens se valent, car personne ne sait encore si tout ne vit que pour mourir ou ne meurt que pour revivre ». (Anna, soror... Gallimard, 1981, p 120).

Bibliographie

Marguerite Yourcenar a commencé à publier en 1929 – après un premier livre à compte d'auteur en 1922. Voici, par catégorie, l'ensemble de son œuvre. Ses ouvrages, qu'elle a, pour la plupart, revus et corrigés, sont publiés dans leur édition définitive chez Gallimard.

ROMANS ET NOUVELLES

Alexis ou le traité du vain combat.
La Nouvelle Eurydice (Grasset, épuisé).
Denier du rêve.
Nouvelles orientales.
Le Coup de grâce.
Mémoires d'Hadrien.
L'Œuvre au noir.
Anna, soror...
Comme l'eau qui coule.
Un homme obscur. Une belle matinée.

ESSAIS ET MÉMOIRES

Pindare (Grasset, épuisé).
Les Songes et les Sorts.
Sous bénéfice d'inventaire.
Le Labyrinthe du monde, I : *Souvenirs pieux* ; II : *Archives du Nord.*
Discours de réception à l'Académie française.
Mishima ou la vision du vide.
Le Temps, ce grand sculpteur.
Discours de réception à l'Académie royale belge de langue et de littérature françaises.

THÉATRE

Théâtre I : *Rendre à César, la Petite Sirène, le Dialogue dans le marécage.*
Théâtre II : *Electre ou la chute des masques, le Mystère d'Alceste, Qui n'a pas son Minotaure ?*

POÈMES

Les Jardins des chimères.
Les dieux ne sont pas morts.
Feux.
Les Charités d'Alcippe.

TRADUCTIONS

Virginia Woolf, *les Vagues* (Stock).
Henry James, *Ce que Maisie savait* (Laffont).
Présentation critique de Constantin Cavafy, suivie d'une traduction des *Poèmes*, par M. Yourcenar et C. Dimaras.
Fleuve profond, sombre rivière, « Negro Spirituals », commentaires et traductions.
Présentation critique d'Hortense Flexner, suivie d'un choix de *Poèmes.*
La Couronne et la lyre, présentation critique et traductions d'un choix de poètes grecs.
Blues et gospels, album avec des photos de Jerry Wilson...

∴

La Voix des choses, des textes recueillis par Marguerite Yourcenar, avec des photos de Jerry Wilson, vient de paraître (*le Monde* du 4 décembre).

Au cours de l'année 1988, sera publié un nouveau recueil d'essais, *l'Homme qui aimait les pierres.*

Marguerite Yourcenar laisse inachevé le troisième volume de sa triologie familiale, après *Souvenirs pieux* et *Archives du Nord*, *Quoi ? l'Eternité...*

[Marguerite Yourcenar est née à Bruxelles le 8 juin 1903 d'un père français, Michel de Crayencour, et d'une mère belge qui mourut dix jours après sa naissance. Elle passa son enfance et son adolescence auprès de son père, gentilhomme lettré, humaniste, qu'elle accompagna dans ses voyages à travers l'Europe entière.

Après ses premiers romans, *Alexis ou le traité du vain combat* (1929) et *la Nouvelle Eurydice* (1931), elle fait ses débuts d'essayiste avec un *Pindare* en 1932. Dans les années 30, elle réside la plupart du temps en Italie et en Grèce et publie un roman, *Denier du rêve* (1934), des nouvelles, *La mort conduit l'attelage*, et des poèmes, *Feux*, (tous deux en 1935). En 1938, elle donne *Nouvelles orientales* et un essai, *les Songes et les sorts*. Enfin, en 1939 paraît *le Coup de grâce*, considéré par beaucoup comme le chef-d'œuvre de sa première période.

Elle séjourne aux États-Unis pendant la seconde guerre mondiale, puis décide de s'y établir et de prendre la nationalité américaine.

En 1951 commence sa seconde période littéraire, celle qui lui vaudra notoriété et célébrité, avec la publication de *Mémoires d'Hadrien*. Dans les années 50 et 60 paraissent les secondes versions d'*Alexis* (1952), de *Denier du rêve* (1959), de *Feux (1957)*, des *Nouvelles orientales* (1963), du *Coup de grâce* (1953). Pendant ces années, Marguerite Yourcenar publie également des poèmes, *les Charités d'Alcippe* (1956), un essai, *Sous bénéfice d'inventaire* (1962), et enfin, en 1968, *l'Œuvre au noir* qui reçoit le prix Femina.

Le 19 mars 1971, elle est reçue à l'Académie royale belge de langue et de littérature françaises. Le discours qu'elle y fait est publié la même année ainsi que deux volumes de théâtre. En 1974, commence, avec *Souvenirs pieux*, le premier volume d'une trilogie sur l'histoire de sa famille, *le Labyrinthe du monde*. Le second volume, *Archives du nord*, paraît en 1977 ; le troisième rester inachevée.

Le 6 mars 1980, Marguerite Yourcenar est la première femme élue à l'Académie française. En 1981, elle publie un essai, *Mishima ou la vision du vide*, et un livre d'entretiens, *les Yeux ouverts*. En 1982 sont réédités plusieurs textes sous le titre *Comme l'eau qui coule*. En 1983, a paru un recueil d'essais, *le Temps, ce grand sculpteur*.

Marguerite Yourcenar est en outre l'auteur de nombreuses traductions, notamment de negro spirituals, *Fleuve profond, sombre rivière* (1964), de textes de l'antiquité grecque, *la Couronne et la lyre* (1979) d'une présentation critique de Constantin Cavafy (1958) et d'Hortense Flexner (1969), de traductions d'Henry James, *Ce que savait Maisie* (1947), et de Virginia Wolf, *Vagues* (1937), *Blues et Gospels* (1984), avec des photos de Jerry Wilson (Tous les ouvrages de Marguerite Yourcenar, sauf *les Yeux ouverts* (Le Centurion), sont publiés chez Gallimard).]

Culture

PATRIMOINE

Le projet d'aménagement du site du Pont du Gard

L'ours et son pavé

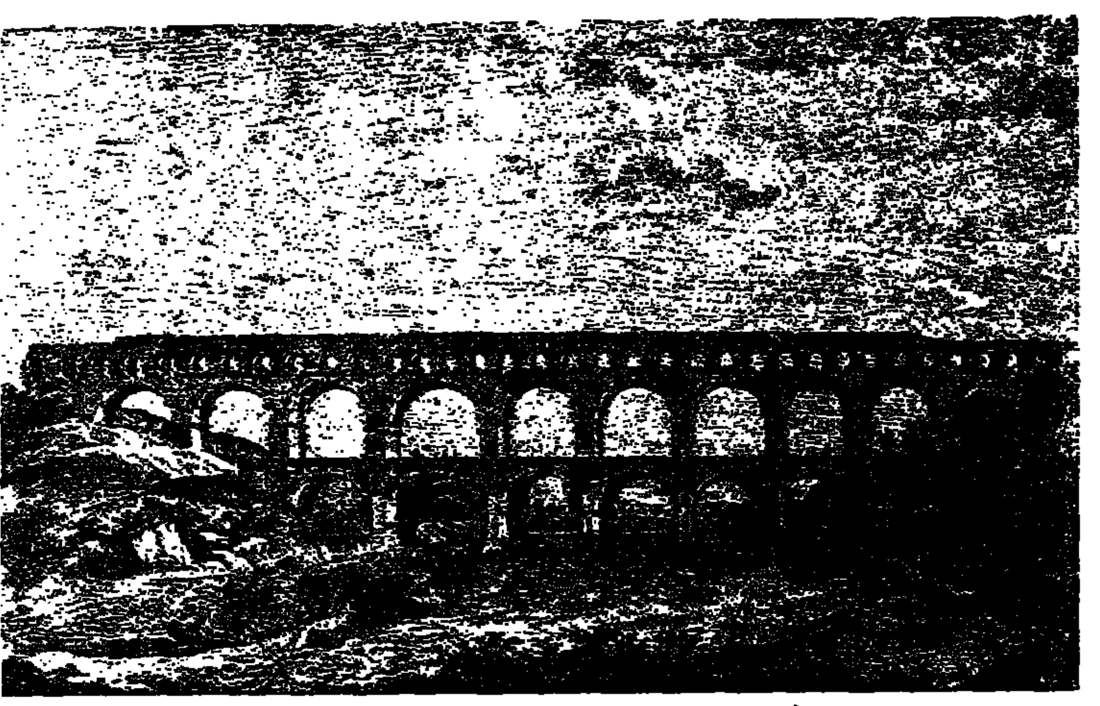
Le conseil général du Gard a déposé un plan et entamé une procédure pour aménager les abords du célèbre aqueduc. Au nom de l'économie et de la culture, les auteurs du projet risquent de compromettre un site effectivement menacé et qui mérite une protection plus nuancée.

Le pont du Gard est parmi les monuments les plus courus de France, après le Mont-Saint-Michel et la tour Eiffel. L'UNESCO l'a inscrit sur la liste du patrimoine mondial. Depuis toujours, les visiteurs s'extasient sur la perfection de ce morceau d'architecture (au siècle dernier, il est l'un des passages obligés des compagnons du tour de France) et sur la beauté du site. *« Le silence et la solitude rendent l'objet plus frappant et l'admiration plus vive »*, remarque Jean-Jacques Rousseau. Plus tard, Stendhal note que la vue *« ne rencontre aucune trace d'habitation, aucune apparence de culture : le thym, la lavande sauvage, le genévrier, seules productions de ce désert exhalent leurs parfums solitaires sous un ciel d'une sénérité éblouissante »*.

Si la sérénité du ciel est toujours aussi éblouissante, le désert s'est singulièrement peuplé. Entre Pâques et la Toussaint, tous les ans, deux millions de touristes défilent pour admirer ce travail de romain. Un camping municipal est installé à proximité de l'ouvrage d'art, ce qui n'empêche nullement les installations sauvages de proliférer le long du Gardon. Une demi-douzaine de restaurants sont là pour nourrir les estivants, sans parler des innombrables baraques volantes qui débitent sandwiches, cartes postales, souvenirs. Un « ranch » loue ses chevaux pour des promenades équestres. Pourtant, dès l'automne, les restaurants ferment leurs portes. Les parkings se vident. Les garrigues plantées de chênes verts retrouvent leur tranquillité jusqu'au printemps suivant.

Paradoxe de l'affaire, les retombées économiques de cette ruée saisonnière sont modestes. Des trois communes qui se partagent le site, seule celle de Remoulins parvient à monnayer cette rente de situation. Le parking implanté sur sa commune lui rapporte 400 000 F par an. L'autre village, Vers-Pont-du-Gard, doit s'estimer heureux de posséder sur son territoire le majestueux édifice. Quant à Castillon-du-Gard, il se contente de la vue. Fort belle d'ailleurs.

Le sénateur Baumet, président du conseil général, fameux pour ses allers et retours entre le PS, le RPR et les non-inscrits, estime que si le Gard n'a pas de pétrole, il a un pont, connu jusqu'à Osaka. Grâce à lui les caisses départementales doivent se remplir. Il suffit d'allonger la durée moyenne des visites en mariant subtilement loisirs et culture. Ce sera aussi l'occasion de mettre un peu d'ordre autour de l'acqueduc menacé par diverses pollutions et assiégé par le flot automobile. *« Est-ce qu'on entre sur l'Acropole en voiture ? »*, interroge le sénateur. Plusieurs projets ont été élaborés pour fixer cette masse trop mouvante. Finalement, à la suite d'un appel d'offres du conseil général, celui de MM. Jean-Pierre Viguier, François Jodry et François Olivret fut retenu.



Vue occidentale du pont du Gard peinte par Mignard et gravée par Guibert (1789).

Boutiques et restaurants

Le futur « éco-musée » du Pont-du-Gard doit couvrir 400 hectares. Il s'étend sur les deux collines sur lesquelles s'appuient le pont. Celui-ci sera fermé à la circulation et les édifices construits à ses pieds rasés. Deux parkings occupant 5 hectares et pouvant accueillir deux mille véhicules seront créés aux deux extrémités du parc, de chaque côté de la rivière. A partir de ces parkings, les visiteurs gagneront l'un des deux « villages d'accueil ». Là, seront regroupés autour d'une place centrale, les services nécessaires au « fonctionnement du site » : information, garderie pour les enfants, boutiques, lieux d'exposition et, bien sûr, restaurants. Le village nord aura, en plus de sa fonction d'accueil, une vocation « muséographique et ludique ». Un bassin nautique sera intégré à des thermes romains reconstitués et à une « ferme » de la même époque, une « ferme romaine ». *« Une manière d'évoquer la vie quotidienne de nos ancêtres »*, souligne le sénateur.

Les visites se feront à partir de ces villages. Deux itinéraires sont prévus. L'un baptisé « Nature et culture » associe *« la diffusion muséographique et la promenade à travers la garrigue »* précise Michel naudy, chargé par le conseil général de suivre le projet. Des amphithéâtres pouvant recevoir quatre cents personnes permettront, ponctuellement, grâce à des audiovisuels, de donner des informations sur l'histoire et la construction de l'aqueduc. Un comité scientifique sera nommé. Il aura pour tâche de s'assurer de la qualité de ce qui sera présenté. En feront partie, certains membres de l'équipe du CNRS qui réalise actuellement des fouilles le long de l'ouvrage d'art.

L'autre itinéraire, « Détente et culture » privilégiera le sport — promenades à cheval à partir de la « ferme romaine », jeux aquatiques dans les « thermes » — expositions historiques ou archéologiques. Les piétons pourront utiliser de nouveaux sentiers tracés à travers la garrigue. Le bosquet de chênes verts et de pins situé au bord du Gardon et noblement rebaptisé « arboretum » doit être progressivement transformé en « jardin à la romaine ». Deux plages seront aménagées aux extrémités du parc et les baignades sauvages interdites. En face de l'aqueduc proprement dit, deux vastes amphithéâtres seront construits. Ils permettront à 3 000 personnes d'assister à un spectacle « son et lumière » où interviendront, bien entendu, les inévitables rayons laser. *« Nous prévoyons un flux de mille personnes à l'heure »*, annonce fièrement Michel Naudy.

Un euro-village en bordure du parc

Mais ce n'est pas tout de promener les gens, il faut les loger. Dans le périmètre de l'« éco-musée », cinquante unités d'habitation doivent être construites ainsi qu'un euro-village de six cents lits en bordure du parc. Des hôtels deux étoiles sont également prévus à la périphérie du site, répartis sur les trois communes qui formeront, avec le conseil général, la future société mixte d'économie chargée d'exploiter *« cette matière première prodigieuse »*. Il faut maintenant trouver 350 millions de francs pour mettre sur pied ce qui sera, nous dit Gilbert Baumet, la *« vitrine internationale du Gard »*. Aussi est-il allé tirer quelques sonnettes du côté du Parlement européen, où il a été reçu par Simone Veil. Et comme les fonds publics ne suffisent pas, il s'est envolé pour le Japon à la recherche de mécènes. La chaîne de télévision NHK ne serait pas hostile à un cofinancement. Mais le sénateur a d'autres projets plus grandioses encore : implanter à proximité du pont du Gard un téléport, ouvrir des écoles européennes du patrimoine, et célébrer le bicentenaire de la nuit du 4-Août par un spectacle grandiose sur le pont du Gard. *« Edgar Faure a donné son accord »*, précise Gilbert Baumet.

L'exécution de cette symphonie triomphale pour aqueduc et rayons laser se heurte néanmoins à quelques problèmes. Jugés, pour l'instant, secondaires par les promoteurs. D'abord le pont du Gard est un axe de circulation en activité. Il est même particulièrement utile l'hiver quand celui de Remoulins est impraticable du fait du gel. Il faudra donc prévoir la construction d'un second ouvrage d'art pour franchir le Gardon si l'on interdit la circulation sur cette voie. Ensuite l'entrée du parc se fera moyennant finances — de 30 francs à 60 francs pour la journée — ce que les « touristes », qui sont en fait pour la plupart gens de la région, voient d'un mauvais œil. Il faudra de plus exproprier un certain nombre de terrain. Près de la moitié du sol est privé, et certains propriétaires ne veulent pas en entendre parler. Enfin et surtout, l'ultime feu vert sera donné par le ministère de la culture puisque le site environnant le pont est classé.

Les Monuments historiques ne pourront prendre connaissance d'un tel dossier sans sursauter. Le principe sur lequel s'appuie de plus en plus cette administration pour l'aménagement des sites classés est — en dépit de fâcheuses exceptions — celui qu'elle applique à la rénovation depuis longtemps : tout travail modifiant l'état d'un monument historique doit être réversible. L'aménagement proposé pour le pont du Gard l'altérerait gravement et définitivement. Gilbert Baumet pour le pont du Gard affirme agir par amour. Amour pour cet élément de notre patrimoine qu'il veut remettre en valeur, amour pour sa région qu'il veut développer. Libre à lui de faire de l'aqueduc romain un pôle économique. Mais pas à n'importe quel prix. La fable de *l'Ours et l'Amateur de jardins* est décidemment à relire et sa morale à méditer : *« Rien n'est si dangereux qu'un ignorant ami. Mieux vaudrait un sage ennemi »*.

EMMANUEL DE ROUX.

CINÉMA

Le Prix Georges-Sadoul

Italie de rêve, Afrique d'espérance

Sous la présidence de Mme Georges Sadoul, critiques, cinéastes, élèves de la FEMIS et de Vaugirard, ou simples profanes éclairés, ont désigné Où que tu sois, pour la France et le Choix, pour le cinéma étranger.

Attaché à révéler des premières ou secondes œuvres, le jury du Prix Sadoul a voulu, croirait-on, exprimer un acte de foi envers deux cinématographies gravement menacées, la française, l'africaine. La comparaison ne saurait être poussée trop loin, car la France possède de solides atouts pour, dans un avenir proche, repartir du bon pied, alors que l'Afrique doit faire face à l'adversité dans des conditions d'extrême pauvreté.

Avec *Où que tu sois*, sorti récemment sur nos écrans, Alain Bergala renoue comme en fanfare avec une tradition discutable, discutée, mais qui a fait tilt en son temps, celle des *Cahiers du cinéma*, dont il fut non seulement le corédacteur en chef, mais dont il semble vouloir résumer, condenser, toutes les ambitions et les limites. *Où que tu sois* est le film d'un exil provisoire, d'une quête néo-rossellinienne, d'une fuite en avant. Un homme mal dans sa peau part ailleurs, dans l'Italie de ses rêves, dans la Florence de tous les arts, se refaire une jeunesse. On accepte ou non ce choix rigoureux, un peu trop jalousement replié sur soi, plus riche de souvenirs glorieux que porteur d'avenir. L'art sauvera le monde. Jusqu'à quel point ?

Le Choix de Idrissa Oueadrago, Burkina-Fasso, remarqué cette année à Cannes et dans bien des festivals depuis, annoncé début 1988 sur nos écrans, a d'abord le mérite d'exister, de témoigner, après *la Lumière* de Souleymane Cissé, contre vents et marées, dans un pays démuni et ébranlé récemment par un coup d'Etat, d'une continuité possible, d'un salut possible. Fuite là aussi, loin d'une terre inhospitalière, ravagée par la sécheresse, vers ce qui peut ressembler à un éden provisoire. En même temps, bouleversement des rapports sociaux, l'amour à repenser, la tradition à renouveler. Le tout filmé sans didactisme, au gré du temps qui passe, avec un message implicite : l'avenir pourrait être autre, et d'abord une certaine façon de vivre ensemble.

Ancien élève de l'IDHEC, notre école de cinéma aujourd'hui intégrée à la FEMIS, à une époque où les deux écoles officielles n'accueillent depuis plusieurs années aucun apprenti cinéaste d'Afrique noire, Ouedrago prouve le mouvement en marchant, en créant.

LOUIS MARCORELLES.

« Sens unique », de Roger Donaldson

Espionnite

Les mystères de Washington, ses intrigues amoureuses et politiques, plus Kevin Costner.

La ville de Washington est pour le monde politicien ce qu'est Hollywood pour le monde cinématographique : une source inépuisable d'intrigues d'autant plus efficaces qu'on se demande si toutes ces fourberies, ces coucheries, tous ces mauvais coups, n'auraient pas un petit quelque chose de vrai, et forcément, on cherche les clefs des personnages.

Sens unique (No way out), de Roger Donaldson (réalisateur néo-zélandais à qui *le Bounty*, remake plutôt raté, a cependant apporté une carrière internationale c'est-à-dire hollywoodienne) ne lésine pas sur des rocambolesques péripéties à faire pâlir d'envie Maurice Leblanc et Eugène Sue. Donc, un jeune et beau lieutenant réussit un sauvetage en pleine tempête. Du côté des effets spéciaux, c'est complètement nul, mais le héros est Kevin Costner.

L'uniforme de la marine convient parfaitement à ses longues jambes, ses hanches minces. Il a la démarche et le sourire faussement candide d'un Gary Cooper légèrement faisandé. Avec sa chemisette, ses cheveux courts, ses yeux clairs, il symbolise le vrai boy américain. Mais il ne faut pas s'y fier...

En tout cas, il est très séduisant et au premier regard séduit Sean Young, jeune call-girl, maîtresse attitrée de Gene Hackman, secrétaire à la défense et qui justement engage Kevin Costner comme agent de liaison avec la CIA, sur la recommandation de Will Patton, secrétaire homosexuel et dévoué, ancien condisciple de Costner.

Les principaux protagonistes sont là, bien typés et reconnaissables. Il ne reste plus qu'à laisser aller les passions et les intérêts, les ambitions et les amitiés, la raison d'Etat et les furies amoureuses...

Mais une fois de plus c'est là où ça ne va plus, car ce n'est pas suffisant pour tenir la distance. Le film dure une heure et cinquante-quatre minutes, il aurait pu sans dommage se contenter de une heure et trente minutes, c'est vraiment le maximum pour ce type de comédie poursuite.

On aurait mieux mis en valeur le vrai suspense, c'est-à-dire la hantise du « Yuri », nom donné par les services secrets américains à la taupe soviétique, personnage mythique, menace réelle, bouc émissaire...

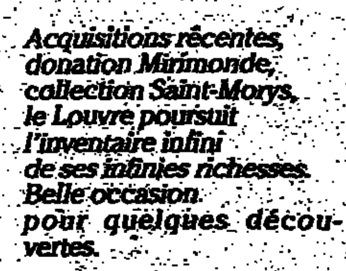
COLETTE GODARD.

Culture

EXPOSITIONS

Au pavillon de Flore

Chefs-d'œuvre en tout genre



Acquisitions récentes, donation Mirimonde, collection Saint-Morys, le Louvre poursuit l'inventaire infini de ses infinies richesses. Belle occasion pour quelques découvertes.

Le Louvre – où, soit dit en passant, il devient cruellement acrobatique de pénétrer par temps froid et humide – s'est fait une spécialité de l'art de métamorphoser en expositions attirantes l'activité, moins attirante, qui consiste à écrire l'histoire des collections du musée. Inventaires et reclassements engendrent ainsi des présentations à *surprises* au gré de l'activité des conservateurs. Comme ladite activité est débordante, les salles débordent d'*expositions*. Cette fois, il faut en voir trois d'un coup : deux de peintures, l'une consacrée aux acquisitions récentes du département des peintures, et l'autre au legs Mirimonde, et une de dessins, ceux de l'admirable collection Saint-Morys.

Devant une telle abondance, *on* a scrupule à avouer que l'accrochage est terrible de densité, et le bleu des tissus bien durement bleu. Ces menus détails de décor pèsent assez peu en regard du butin réuni. En quatre ans, de 1983 à 1986, plus de quatre-vingts tableaux ont été acquis, par achats, dons, dations et legs – et encore ce chiffre ne tient-il pas compte des quarante-deux toiles de la donation Kaufmann et Schlageter.



Monsiau : le Lion de Florence.

La générosité des amateurs entre pour moitié dans cette addition et, comme à son ordinaire, la Société des amis du Louvre se distingue par sa prodigalité. On lui doit dix œuvres, dont un Rubens, le panorama des *Honneurs funèbre rendus à Titien* de Hesse et l'étonnant *Baptême du Christ* de Cornelis Van Haarlem, pièce majeure de l'exposition. Une institution aurait-elle osé acheter directement ce morceau de maniérisme nordique superbement extravagant ? Les Amis du Louvre agissent avec plus de liberté et, parfois, plus d'inspiration, grâce leur en soit rendue.

Une œuvre, pour être jugée digne du musée, doit, semble-t-il, répondre à l'une au moins de ces conditions : combler une lacune ou pouvoir *effarer*. Le premier principe conduit à rechercher les maniéristes flamands ou les ingristes français comme Flandrin, peu représentés jusqu'alors, ou les pièces rares, *Intérieur d'église* de Saenredam, ou *Portrait d'homme* de Murillo. On connaît les vertus et les risques d'une telle politique d'exhaustivité : elle ennoblit encore les catalogues et flatte le sentiment national, mais peut faire préférer la notoriété du nom à l'excellence du tableau.

Le goût du bizarre a des conséquences tout aussi variées. Heureuses quand il incite à acheter un Champaigne galant, et même un rien mignard, un Chassérian pathétique ou des Fragonard, mais des Fragonard Fils. Moins heureuse quand l'on redécouvre *le Lion de Florence* du néo-classique Monsiau, illustre inconnu qui n'eût rien perdu à le demeurer.

Un fouineur exemplaire

La collection du président de Mirimonde ne compte pas de ces curiosités. Réunie par un savant épris essentiellement du dix-huitième siècle, elle passerait pour modeste si l'on ne prenait garde à la valeur de quelques esquisses de Subleyras, de Restout et de Carle Van Loo et de quelques toiles de bon néo-classicisme. Ce n'est certes pas là le cabinet d'un homme fortuné dépensant plus par fatuité que par plaisir, mais celui d'une sorte de cousin Pons moderne, habitué de Drouot et maître ès tableautins discrets et exemplaires. *Les musées de Tours* et de Gray, qui les recevront, seraient bien inspirés de dédier une de *leurs salles à ce fouineur* exemplaire.

Monsieur de Saint Morys achetait bien autrement. Cadet de bonne famille pauvre, ce mousquetaire esthète eut la bonne idée de se mésallier en 1769 avec une roturière si riche qu'il put former en dix ans une prodigieuse collection de dessins, rachetant les meilleures pièces d'amateurs fameux, moins bien mariés que lui sans doute. On le remercia de ce saint zèle en saisissant ses collections comme biens d'émigré en 1792 – et l'on trouva plus de douze mille dessins dissimulés dans une cache de son château d'Hondainville en Beauvaisis.

Tous ne sont pas exposés, mais une anthologie savamment reconstituée donne une idée de ce qu'était la splendeur de ce cabinet d'amateur millionnaire. Comme il serait aussi vain qu'ennuyeux d'énumérer artistes, sujets et procédés, on doit se borner à dire simplement qu'il ne manque aucun des grands maîtres italiens, nordiques et français des seizième et dix-septième siècles, tous représentés par d'excellentes pièces, et que l'ensemble tient du prodige.

PHILIPPE DAGEN.

★ Pavillon de Flore, jusqu'au 15 février (collection Saint Morys) et jusqu'au 25 avril (acquisitions et donation Marimonde).

A Boulogne-Billancourt

Un siècle et demi assis

La saga d'une famille, de 1800 à aujourd'hui. Avec ses ancêtres, et ses enfants prodigues ! Cent cinquante chaises, de 1800 à nos jours, sont rassemblées.

C'est un vrai livre d'histoire, à consulter paradoxalement debout. Le Centre culturel et la Bibliothèque Marmottan à Boulogne-Billancourt se sont associés pour présenter la vie sage, mais mouvementée de la chaise : de 1800 à 1850 à la Bibliothèque Marmottan, délicieuse maison de maître cachée derrière de lourdes grilles ; de 1887 à 1987 au Centre culturel, un espace plus impersonnel mais que deux architectes designers, du groupe Epinard bleu, ont su fort bien mettre en scène.

Histoire sage donc : la position assise permet peu de fantaisie. Histoire toutefois mouvementée, car, au-delà de sa fonction, la chaise est l'héroïne d'une aventure au fil du temps, des formes, des techniques et de la pensée.

De 1800 à 1850, de Bonaparte à Napoléon III, c'est l'ère du bois. Acajou d'abord, parfois noyer, citronnier, loupes ou bois précieux. C'est l'ère, aussi, des grandes dynasties, celle des Jacob qui reçut, de 1765 à 1847, trois générations entières, gloire disputée par la dynastie des Jeanselme, qui finira d'ailleurs par absorber les Jacob. Il y a aussi les Lehaine, Vacher, fournisseurs du mobilier de l'atelier du peintre David de celui des châteaux ou encore des expositions universelles ou des antichambres de ministères.

C'est la chaise de service qui nous est présentée, et il est d'autant plus passionnant de deviner, sous la cambrure d'un pied, la courbure d'un dossier ou sous un décor ajouré en lyre, croisillons, lotus ou caducée, l'écho des événements : Bonaparte et ses campagnes d'Egypte, Napoléon et son sacre, le retour, sous Louis-Philippe des valeurs bourgeoises, une Restauration qui se décline en bois sombre et motifs gothiques. Les Italiens, déjà, envahissent sinon le marché du moins le goût. Et la reine Hortense met à la mode une fine et délicate chaise « Chiavari » avec son dossier à planches et son siège en vannerie.

De la bibliothèque Marmottan au Centre culturel, on saute vingt-sept années pour se retrouver assis, toute référence historique balayée, en compagnie de Gallé, Guimard, Thonet et de l'art nouveau. Aux rois, on préfère alors la faune et la flore. Toutefois, la chaise à haut dossier de l'Ecossais Mackintosh (1902), celle, non moins dépourvue d'ornements, de l'architecte américain Frank Llyod Wright (1908), annoncent l'apparition du mouvement moderne.

En 1930, Alvar Aalto inaugure l'ère du contreplaqué courbé et du métal : du cuivre, encore suivi plus tard de l'acier. La forme aussi s'émancipe. Désormais, une chaise ne reposera plus, forcément, sur quatre pieds, mais sur trois, deux, voire un seul. L'exploration des formes et techniques se poursuit après l'apparition, dès 1930, du tendeur, qui fera florès dans les années 50. Après la guerre, viendra le temps des matériaux de synthèse. Les défenseurs de mobilier de fabrication industrielle – dont Charlotte Perriand – s'opposent à ceux – dont Leleu, Royère – qui restent attachés à la pièce unique.

De Charles Eames, Mathieu Mattegot, Carlo Mollino, Saarinen, Mourgue à Branzi et Starck, le voyage en compagnie de ces pionniers discrets de l'art de vivre est donc fort recommandé. Le conseil général et la ville de Boulogne-Billancourt ont aussi voulu penser à l'avenir, et on peut voir dans l'exposition sept prototypes de chaises de collectivités sélectionnés à l'issue d'un concours. A l'heure où le design semble à la mode, mais où bon nombre de créateurs ont bien du mal à trouver un éditeur – le mariage Starck et les Trois Suisses reste une exception – l'initiative est intéressante.

ODILE QUIROT.

★ Au Centre culturel et à la Bibliothèque Marmottan, Boulogne-Billancourt. Jusqu'au 31 janvier.

NOTES

Nederlands Dans Theater

Jiri Kylian a décidé de faire le modeste et de laisser un peu de place, dans le second programme du Nederlands Dans Theater, à des chorégraphes invités – dont l'un, Nacho Duato, est danseur dans sa troupe. Merci beaucoup. Cela nous vaut deux ballets qui devraient mériter au critique, une prime d'accident du travail. Il y a du coup de massue, tellement on s'ennuie, dans *Chameleon Dances* de Ohad Naharin comme dans *Synaphai* de Nacho Duato : l'un et l'autre mélangent laborieusement poncifs de la danse moderne et clichés sur la jeunesse d'aujourd'hui, etc. Oublions vite.

A 23 h 15, nous avons enfin droit à du Kylian avec *Sinfonietta*, sur la sémillante partition de Janacek qui porte le même titre. Nous avions déjà souligné chez Kylian l'union intime de la musique et de la danse, elle règne toujours ici. Pas le temps de souffler. Quelle allégresse ! Sur la fanfare qui ouvre l'œuvre, sept garçons volent comme des mouettes. Puis ce sont des couples qui se font et se défont *capricioso molto*. On rebondit d'une coulisse à l'autre, on s'est à peine effleuré qu'on se dit adieu.

Avec la fanfare reviennent les mouettes en folie, quoi, c'est déjà fini ? *Oui. Vous êtes prévenus* : de 23 h 15 à 23 h 40.

S. de N.

★ Théâtre de la Ville, jusqu'au 20 décembre.

Bazaine décorateur

Depuis un demi-siècle, Jean Bazaine refuse de transiger sur ses principes. Ayant été l'un des premiers peintres français abstraits de l'après-1945 – de ceux que l'on plaçait alors dans la « tradition française » et qui passaient pour les héritiers incorruptibles d'un cézannisme épuré –, il a depuis lors continué son œuvre en n'employant *que le geste* et peu de couleurs, bleus et rouges le plus souvent. Ses toiles les plus récentes ont en commun une composition en buisson et une dominante rose-mauve coupée de blanc. Peut-être se fient-elles trop uniformément aux charmes de l'évanescence.

On peut leur préférer les projets décoratifs de Bazaine, qui œuvre à la fois au palais du Luxembourg et dans la station de métro Cluny. *Il* doit réaliser dans ces deux endroits des mosaïques monumentales évoquant l'histoire des lettres et des arts. Abstrait, l'artiste ne pouvait songer à recourir au portrait. Il lui a donc substitué l'écriture : des signatures de grands *hommes* apparaissent sur fond de motifs en forme d'ailes ou de flammes. La couleur assure la cohérence de *cette étrange* combinaison. A en juger d'après esquisses et clichés, le résultat ne manque ni d'ampleur ni d'éloquence.

Ph. D.

★ Galerie Adrien Maeght, 46, rue du Bac, jusqu'au 16 janvier.

Communication

La naissance de LMK-Images

Le Monde et MK-2 créent une filiale commune de production audiovisuelle

Invoquant le *« mieux-disant culturel »* — ah ! qu'en termes galants... — la CNCL a attribué, en avril dernier, comme tout un chacun le sait, TF 1 au numéro un mondial du bâtiment et des travaux publics. *Cette décision* a constitué pour *le Monde* un échec, puisque, avec quatre grands quotidiens de province *regroupés* au sein de Pluricommunication il s'était associé à la candidature présentée par le groupe Hachette.

« Cet échec, écrivions-nous à l'époque, *n'est pas tragique... Nous sommes bien décidés à ne pas jeter l'éponge. »* Ecartés de la propriété d'une chaîne et, d'une manière générale, de la diffusion, il nous restait à nous placer sur le terrain de la production. C'est maintenant chose faite grâce à l'accord que notre SARL vient de conclure avec Marin Karmitz et MK2, le grand groupe de production cinématographique qu'il préside, aux fins de création d'une filiale commune.

Le communiqué qu'on lira ci-dessous expose l'essentiel du protocole qui devait être signé à cet effet le 18 décembre. Ce qu'il ne dit pas, c'est l'espoir que nous mettons, les uns et les autres, dans l'association entre une firme particulièrement dynamique et un *journal dont l'essor des ventes et* de la publicité, dans un marché de la presse quotidienne pourtant plutôt déprimé, atteste la vigueur *et la vitalité retrouvées.* Il s'y ajoute ce que les Anglo-Saxons appellent *a meeting of minds,* une rencontre d'esprits, une manière *très proche,* entre Marin Karmitz et nous, de voir les choses. C'est-à-dire avec, à la fois, beaucoup de détermination et, parce que nous vivons dans un monde difficile, de prudence.

A. F.

Les termes de l'accord

« Le Monde » et MK2 ont décidé de créer une filiale commune pour la production de programmes audiovisuels. Le protocole concluant l'accord entre les deux sociétés devait être signé le 18 décembre après l'approbation donnée à ce projet, le jeudi 17 décembre, par l'assemblée générale des porteurs de parts de la SARL *le Monde.*

La création de cette filiale, dénommée LMK-Images, répond au souhait du *Monde* de s'ouvrir, dans le cadre de sa politique de développement, à de nouveaux secteurs d'activités de communication et à s'implanter dans le domaine de l'audiovisuel en s'associant à un professionnel de l'image. MK2, qui est devenue en quelques années, sous l'impulsion de son fondateur Marin Karmitz, l'un des tout premiers groupes cinématographiques français, bénéficiera dans ce mariage de l'acquis rédactionnel, documentaire et culturel du *Monde.*

LMK-Images assurera la production de programmes conçus en commun par *le Monde* et MK2 et couvrant un large éventail de projets — dont certains déjà en route — allant de documents à base d'archives et de reportages à des œuvres de fiction en passant des séries à caractère historique.

Le Monde et MK2, forts de leur expérience dans leurs domaines respectifs, sont convaincus que l'évolution de l'audiovisuel rend possible aujourd'hui la réalisation d'émissions originales et de qualité reflétant un regard particulier sur l'évolution de notre société et de notre culture.

Ce sont l'ambitieux pari et l'aventure de cette entreprise à l'heure où la majorité des productions s'orientent dans un autre sens.

Le capital de base de LMK-Images SA, d'un montant de 300 000 francs, sera détenu à 51 % par *le Monde* et à 49 % par MK2 Productions. Le président de la société sera André Fontaine, gérant du *Monde.* Le directeur général sera Marin Karmitz.

Le groupe de Marin Karmitz

Depuis l'ouverture de ses premiers « 14 juillet » à Paris, M. Marin Karmitz a développé son groupe MK2 dans cinq secteurs complémentaires du cinéma et de l'audiovisuel. L'exploitation, d'abord, avec MK2 Vision qui totalise dix-huit écrans et un million six cent mille spectateurs par an. La distribution ensuite avec MK2 Diffusion qui a récemment distribué des films comme *Chambre avec vue,* de James Ivory, et *la Puritaine,* de Jacques Doillon. MK2 Productions a coproduit ces dernières saisons des films aussi importants que *Good Morning Babylonia,* des frères Taviani, *Mélo,* d'Alain Resnais, ou *Au revoir les enfants,* de Louis Malle.

Enfin, Marin Karmitz a également créé avec la Compagnie financière de Suez, Canal 01, opérateur de la Compagnie européenne de droits (CED), une société dans l'achat de droits audiovisuels.

En mars dernier, il franchissait un nouveau pas dans son développement, en prenant 2,5 % du capital de la chaîne de télévision M6.

La situation au « Matin de Paris »

● Le Livre CGT redoute la mort du journal
● La direction annonce une augmentation de capital

Nouveau coup de théâtre dans le feuilleton du *Matin de Paris* : dans la soirée du jeudi 17 décembre, le Comité intersyndical du Livre parisien CGT décide de publier dans le quotidien un communiqué alarmiste sans prévenir la direction du journal. Celle-ci, alertée par l'AFP, refuse. Peine perdue : le Livre CGT passe outre et imprime son communiqué en page 2, juste au-dessus de l'appel du *Matin* à ses lecteurs pour l'augmentation de capital. Ce *« coup de force »,* selon l'expression de la direction du *Matin,* risque de compromettre les efforts de la direction du *Matin* pour sauver le titre.

Le communiqué du Livre a en effet une allure de faire-part de deuil. « Le Matin *risque de mourir dans les heures qui viennent,* indique le texte. *Les travailleurs du Livre attirent l'attention de la direction du journal et de l'opinion publique sur le fait inacceptable de confectionner un journal sans que les salaires soient assurés. Depuis le vendredi 11 décembre, le groupe des « dix » qui dirige* le Matin de Paris *n'a pu apporter la moindre solution aux problèmes des salaires et du papier. »* Dénonçant ensuite *« le silence entretenu par cette direction, la rédaction et les médias sur la situation réelle du* Matin de Paris, *contradictoire avec la grande campagne organisée cet été pour assurer sa continuité »,* le Livre note que celui-ci *« fait douter de l'intention des actionnaires, de la direction et des Amis du* Matin de Paris *de le faire vivre. Ce* Matin *est peut-être le dernier [...]. »*

La situation du quotidien est certes dramatique. Le capital de 10 millions de francs réuni cet été par le groupe des « dix » est épuisé depuis novembre, et les salaires des cent dix personnes qui confectionnent le journal — soit 1,5 million de francs — n'ont toujours pas été totalement payés. Le stock de papier est lui aussi asséché : hier, selon le Livre CGT, il restait tout au plus de quoi fabriquer les vingt pages de l'édition de vendredi. La Compagnie française des papiers de presse (CFPP), qui fournit *le Matin* en papier, répugne à accorder un crédit supplémentaire au journal. Et l'imprimerie du journal, Riccobono, est elle aussi à bout de souffle, le quotidien lui devant environ 600 000 F.

Mais les « dix » se refusent pourtant à baisser les bras. Depuis quatre mois, ils ont ramené le déficit mensuel du journal de 5,7 millions de francs à 1,5 million. La nouvelle formule, lancée en octobre, a fait progresser les ventes, même si le gain demeure faible.

Enfin, depuis début décembre, ils ont démarché leurs actionnaires afin d'augmenter le capital de 10 millions de francs supplémentaires, ce qui permettrait au *Matin* de passer le cap difficile de la fin de l'année et de préparer son développement en 1988.

Le vendredi 18 décembre, selon M. Didier Tourancheau, président du directoire du *Matin* et membre des « dix », divers actionnaires devraient souscrire une augmentation de capital de 5,5 millions de francs, soit plus de la moitié des besoins du *Matin.* Parmi les souscripteurs apparaissent des actionnaires qui avaient déjà aidé le quotidien cet été — Art-Presse, Motivaction, Fox Trot Production etc. — mais aussi de nouveaux partenaires. L'un des plus importants actionnaires d'un groupe industriel qui *s'est signalé récemment* par une spectaculaire opération de rachat figure parmi eux. En outre, des discussions sont en cours avec *l'Evénement du jeudi,* déjà détenteur de 8 % du capital du *Matin.* M. Jean-François Kahn serait prêt à apporter 10 millions de francs de plus en montant rapidement un « tour de table » autour de son hebdomadaire.

Persuadé que *le Matin* est sur le point de trouver les moyens de survivre jusqu'au printemps prochain, M. Tourancheau se déclare *« stupéfait par l'attitude du syndicat du Livre ». « Ce communiqué est mensonger,* dit-il. *Les ouvriers du Livre ont été tenus au courant au jour le jour de l'évolution de la crise, et je n'ai pas la moindre intention de déposer le bilan. Nous sommes pris en tenaille par deux monopoles : celui du Livre CGT et celui de la Compagnie française des papiers de presse. La rédaction de ce journal est consciente des problèmes de tous les salariés. Chacun dans cette affaire a pris ses responsabilité ; les uns de laisser faire les enterrements, les autres de combattre. »*

YVES-MARIE LABÉ et JEAN-FRANÇOIS LACAN.

La direction de TF 1 retire sa grille d'évaluation de la rédaction

Une entreprise de presse ne se gère pas comme une autre firme. L'efficacité et la valeur de son personnel, et *a fortiori* celles de sa rédaction, ne peuvent être jugées à l'aune des critères en vogue dans l'industrie.

Pour avoir oublié ces évidences, la direction de TF 1 a dû faire machine arrière sur son projet de grille d'évaluation des salariés de la chaîne, au moins en ce qui concerne les journalistes. Le projet, inspiré de la grille utilisée au sein du groupe de bâtiment et de travaux publics dirigé par M. Francis Bouygues, comporte quatre rubriques : *« qualités professionnelles » « caractères », « qualités relationnelles »* et *« qualités personnelles »* où sont mélangées des questions aussi diverses que *« respect des objectifs », « état d'esprit », « bon sens », « équilibre »,* etc.

Le mardi 15 décembre, ce projet a soulevé un tollé au sein des journalistes de la chaîne. La Société des journalistes a indiqué à M. Bouygues qu'*« une telle initiative mettrait une très mauvaise ambiance dans la rédaction ».* Le patron de la Une, du coup, a décidé de remettre ce projet sur le métier. Pour M. Jean-Pierre Rousseau, directeur des relations humaines à TF 1, *« la grille mise au point dans le groupe Bouygues n'est pas adaptée au milieu de l'audiovisuel, elle doit être réétudiée. » « Nous ne cherchons pas l'affrontement,* précise-t-il, *nous voulons simplement faire le point avec les journalistes afin de connaître leur formation, leurs diplômes et nous permettre ainsi de mieux appréhender leurs souhaits en termes de formation et d'évolution de carrière ».*

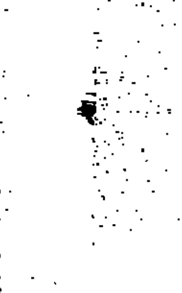
Citant le cas d'un jeune journaliste diplômé de HEC qui gagnait 12 000 F par mois, M. Rousseau indique *« qu'à la simple lecture de son* curriculum vitae, *ce rédacteur a pu être envoyé dans un bureau étranger ».*

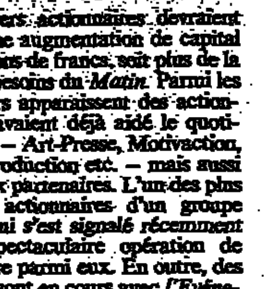
La direction de TF 1 a prévu une réunion de concertation avec les syndicats de la rédaction le 22 janvier, qui précédera un autre rendez-vous avec la Société des journalistes. Un consultant devrait expliquer *« à quoi sert ce type de document »,* qui pourra ensuite être amendé selon les remarques des journalistes.

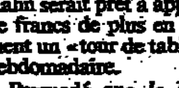
Cependant, le geste de conciliation de la direction à l'égard de la rédaction laisse les autres catégories du personnel de TF 1 avec ce projet de grille d'évaluation sur les bras.

Y.-M. L.

● **Grille d'évaluation à l'AFP.** — A *l'Agence France-Presse (AFP),* une grille d'évaluation a été découverte, traînant sur une *photocopieuse.* En huit rubriques comprenant vingt et une questions, il s'agissait de faire le tour du salarié. Au chapitre *« Présentation »,* par exemple, on s'y demande si celle-ci est *« très antipathique »,* si *« la tenue est douteuse », « la voix criarde »,* etc. ; au chapitre *« Aptitudes relationnelles »,* on se questionne sur *« le pessimisme », « l'hyperémotivité », « l'esprit d'indépendance excessif ».* Lors d'une récente conférence de rédaction, la direction de l'AFP a calmé les esprits en expliquant que cette grille d'évaluation était l'œuvre d'un responsable de service technique de l'agence. Et qu'elle ne concernait donc ni la rédaction, ni l'administration, ni la partie des services techniques qui ne relevait pas de l'auteur du projet.







Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

VEUVE MARTINIQUAISE CHERCHE CATHOLIQUE CHAUVE. Théâtre du Lucernaire (45-44-57-34) 21 h 15.

LE FAISEUR. Vincennes. Théâtre Daniel-Sorano (48-08-60-83). 21 h.

Les opéras

OPÉRA-COMIQUE, Salle Favart (42-96-06-11). *Don Giovanni* : jusqu'au 30 décembre. 19 h 30 mer., ven., lun. Drame en deux actes de W.-A. Mozart, *livret de L. Da Ponte, dir. mus.* de L. Zagrosek, mise en scène de G. Järvefelt (production de l'opéra d'Oslo). De 25 F à 350 F.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). Le Pont des soupirs : 15 h 30 dim., 20 h 30 jeu., ven., sam., mar., 18 h 30 mer. Opéra-bouffe en quatre actes de J. Offenbach, livret de H. Cremieux et L. Halevy, mise en scène de J.-M. Ribes, chor. de P.-G. Lambert, avec l'Ensemble orches*tral d'Antenne 2, dir. J. Burdekin* ou A. du Closel, chef des chœurs P. Marco. 225 F, 175 F, 100 F. 165 F (mer., jeu., mar.), *245 F, 195 F, 120 F (ven., sam.*, dim.).

THÉATRE DU RANELAGH (42-88-64-44). Bastien et Bastienne + le Directeur de théâtre : jusqu'au 25 décembre ; 20 h 30 jeu., ven., sam., mar., 17 h dim. Opéra de Mozart, mise en scène de F. Cohen-Tanuji, dir. mus. de D. Riffaud (vingt-quatre musiciens et six chanteurs), avec C. Estourelle et G. Ragon. De 80 F à 250 F.

Les concerts

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). U.S.A. No Name Gospel 20 h 30. Le chant profond de cinq religieux noirs de Brooklyn, des *harmonies fabuleuses et planantes*. La grande et rare tradition du gospel. 80 F, 60 F. FNAC + CROUS.

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). *Les* Plaisirs du palais, 21 h. Ou « Oh ! Ils chantent la bouche pleine », opéra de bouche qui tente d'associer le plaisir de chanter au plaisir de la bouche. Chansons du XVIe siècle. Mise en scène de M. Larroche, avec l'ensemble Janequin, D. Visse (haute-contre), B. Boterf (ténor), Ph. Cantor (baryton), A. Sicot (basse) et Cl. Deboves (luth), B. Massin (danseuse) et F. Zipperlin (jongleur). *120 F, 100 F. FNAC.*

SALLE GAVEAU (45-63-20-30). Ensemble orchestral de Paris, 20 h 30. Dir. par A. Jordan avec Paul Tortelier (cello). Œuvres de Lekeu, Saint-Saens, Martin et Debussy. De 30 F à 160 F.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris, 20 h 30. Dir. par C. Von *Dohnanyi* avec R. Oleg (vl.). Œuvres de Moussorgski, Sibelius et Tchaïkovski. De 45 F à 180 F (45-63-07-96).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Hariprasad Chaurasia, 18 h 30 (Fl. bansuri) avec Zakir Hussain (tabla). Musique de l'Inde du Nord. 52 F, 48 F.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Suez (1938, v.o.), de Allan Dwan, 16 h ; Not a love Story (1981, v.o.), de Bonnie Sherr Klein, 19 h ; Toute la ville danse (1938, v.o.), de Julien Duvivier, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-35-57)

L'Arbre de Guernica (1975), de Fernando Arrabal, 15 h ; Inquiétude (1974, v.o.s.t.f.), de Yilmaz Güney, 17 h ; le Voleur de chevaux (1985, v.o.s.t.f.), de Tian Zhuang Zhuang, 19 h.

SALLE GARANCE,
CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-37-29)

Hommage à Pierre Braunberger : Marcello (1980), de Manuel Boursinhac, 14 h 30 ; Vous n'avez rien à déclarer ? (1936), de L. Joannon, 14 h 30 ; la Vengeance d'une orpheline russe (1965), de Françoise Lepeuve et Monique Lepeuve, 17 h 30 ; le Ruisseau (1938), de Maurice Lehmann et Claude Autant-Lara, 17 h 30 ; le Soleil éteint (1961), de Guy Gilles, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Elysées *Lincoln, 8e (43-59-36-14)* ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

APOLOGY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA BAMBA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; *UGC Montparnasse, 6e* (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE BAYOU (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA BONNE (**) (It.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

COLÈRE EN LOUISIANE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE CRI DU HIBOU (Fr.-It.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

DÉMONS DANS LE JARDIN (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; *Kinopanorama, 15e* (43-06-50-50) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA FAMILLE (It.-Fr., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : *Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33)* ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

HOLLYWOOD SHUFFLE (A., v.o.) : *UGC Odéon, 6e* (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *La Pagode, 7e (47-05-12-15)* ; *Gaumont* Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

IL EST GÉNIAL PAPY ! (Fr.) : Forum *Orient Express*, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Paramount *Opéra, 9e (47-42-56-31)* ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *Pathé Montparnasse*, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'IRLANDAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

JOHANN STRAUSS, LE ROI SANS COURONNE (Fr.-Autr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : *Les Trois Luxembourg, 6e* (46-33-97-77) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-*95-40) ; Sept Parnassiens, 14e* (43-20-32-20).

MALADIE D'AMOUR (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MAXIMUM OVERDRIVE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

NADINE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES NOCES BARBARES (*) (Bel.-Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES NOUVEAUX TRICHEURS (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

NOYADE INTERDITE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, *18e* (45-22-46-01).

L'OEIL AU BEURRE NOIR (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA PASSION BÉATRICE (*) (Fr.-It.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AVENTURE INTÉRIEURE. Film américain de Joe Dante, v.o. : Forum *Horizon, 1er (45-08-57-57)* ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

CARAVAGGIO. Film britannique de Derek Jarman, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

CAYENNE PALACE. Film français de Alain Maline : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e *(45-62-20-40)* ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CREEPSHOW 2. (*) Film américain de Michael Gornick, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; *Pathé Marignan-Concorde, 8e* (43-59-92-82) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DE GUERRE LASSE. Film français *de Robert Enrico* : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; *Gaumont* Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ISHTAR. Film américain de Elaine May, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES KEUFS. Film français de Josiane Balasko : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; *14 Juillet Odéon*, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RENEGADE. Film italo-américain de Enzo B. Clucher, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; *Pathé Clichy, 18e* (45-22-46-01).

ROCK ALIENS. Film américain de James Fargo, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

SENS UNIQUE. Film américain de Roger Donaldson, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PÊCHEURS DE REQUINS (Mex., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA PHOTO (Gr., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

4 AVENTURES DE REINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

RENT A COP (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

SI TU VAS A RIO... TU MEURS (Fr.-Brés.) : *Maxevilles, 9e (47-70-72-86)*.

LE SICILIEN (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SUPERMAN IV (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TUER N'EST PAS JOUER (Brit., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA VEILLÉE (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

VENT DE PANIQUE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA VIE PLATINÉE (Fr.-ivoirien) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

WHO'S THAT GIRL ? (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

YEELEN (malien, v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; L'Entrepôt, 14e (45-40-78-38) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

ZEGEN (*) (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

Les grandes reprises

AMERICAN WARRIOR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

BAMBI (A., v.f.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CHAINES CONJUGALES (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

GREMLINS (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LETTRE D'UNE INCONNUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

MACBETH (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

MIDNIGHT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE MIROIR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

MON PETIT POUSSIN CHÉRI (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

POLICE FÉDÉRALE LOS ANGELES (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE SECRET DERRIÈRE LA PORTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 19 DÉCEMBRE

« *Le Musée d'Orsay, de Barbizon à* l'impressionnisme », 10 heures, 1, rue de Bellechasse (Mathilde Hager).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard de *Ménilmontant*, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Les serres du fleuriste municipal », 10 h 30, avenue de la Porte d'Auteuil (Paris côté jardin).

« L'art portugais au dix-neuvième siècle », 11 heures, Petit Palais, avenue Winston-Churchill, dans le hall (Approche de l'art).

« Trésors des princes celtes », 11 h 30, Grand Palais, entrée de l'exposition, à l'accueil (Approche de l'art).

« Méthodes de soins en médecine égyptienne », 14 h 30, métro Louvre, sortie (Isabelle Hauller).

« Trésors des princes celtes », 14 h 30, Grand Palais, dans *le hall* (Jeanne Hangot).

« Saint-Martin et Saint-Nicolas-des-Champs », 14 h 30, 254, rue Saint-Martin, devant l'église Saint-Nicolas (Arcus).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« *Ruelles et hôtels du Vieux Marais* inconnus », 14 h 30, église Saint-Paul (Le Vieux Paris).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice, sortie (*Résurrection du passé*).

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (Michèle Pohyer).

« Trésors des princes celtes », *16 h 30, Grand Palais*, entrée de l'exposition (Pierre-Yves Jaslet).

DIMANCHE 20 DÉCEMBRE

« De la Sainte-Chapelle à la Conciergerie » 14 h 30, devant les grilles du Palais (Michèle Pohyer).

« Village d'Héloïse et d'Abelard », 15 h 15, 16, rue du Cloître-Notre-Dame (Simone Barbier).

« L'hôtel de la marine », 16 heures, 2, rue Royale (ARS conférences).

« Synagogue de la rue des Rosiers, couvent des Blancs-Manteaux », 16 heures, 9, rue Malher (Le Vieux Paris).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard Ménilmontant, face à la *rue de la Roquette* (V. de Langlade).

« La peinture espagnole du Greco à Goya », 10 h 30, Louvre, entrée pavillon de Flore (Pierre-Yves Jaslet).

« *Les salons du ministère de la* marine », 14 h 30, 2, rue Royale, carte d'identité (La France et son passé).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Flâneries).

« Francs-maçons célèbres du Père-Lachaise », 14 h 30, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« *Exposition de l'horlogerie au Lou*vre des antiquaires », 14 h 45, 2, place du Palais-Royal, à l'accueil (Approche de l'art).

« L'hôtel de Soubise. Les Archives *nationales. La vie à la cour sous* Louis XIV », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Isabelle Hauller).

« La crypte archéologique », 15 heures, entrée de la crypte, sur le parvis de Notre-Dame (E. Romann).

« Saint-Eustache et le vieux quartier des Halles », 15 heures, *métro Etienne-*Marcel, sortie (Gilles Botteau).

« Tradition orthodoxe à la cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru (Pygmа).

« Le vieux quartier de la Tour de Nesle et la rue Visconti », 15 heures, métro Pont-Neuf, sortie (Résurrection du passé).

« L'hôtel Camondo et ses richesses », 15 heures, 63, rue de Monceau (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 20 DÉCEMBRE

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « La Crète et la Grèce » ; 16 h 30 : « La Thaïlande » ; 18 h 30 : « L'Espagne musulmane et l'art musulman » (Rencontres des peuples).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Le grand voyage des symboles », par Jean Cazet ; « Pour combattre les mauvaises influences », par Natya.









Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 18 décembre

TF 1

20.30 Variétés : Intercontinents. Emission présentée par Guy Lux, Claude Savarit et Simone Garnier. Espagne – Angleterre – Corée – France. Avec Pierre Perret, Francis Perrin, Richard Clayderman. 22.40 Feuilleton : Le joyau de la Couronne. D'après Paul Scott (9e et 10e épisodes). 0.30 Journal et Bourse.

A 2

20.30 Feuilleton : Bonjour maître (7e épisode). 21.30 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « A la table d'hôte », sont invités : Georges Blanc (*la Nature dans l'assiette*), Raymond Buren (*le Cochon*), Pierre Coste (*les Révolutions du palais – Histoire sensible des vins*), Christiane Sand (*A la table de George Sand*), Maguelonne Toussaint-Samat (*Histoire naturelle et morale de la nourriture*), Fernand Woutaz (*Atlas des vins de France*). 22.45 Journal. 22.55 Ciné-club : 1er film : Une vie de chien ■■ Film américain de Charlie Chaplin (1918). Avec Charlie Chaplin, Edna Purviance, Tom Wilson. 2e film : le Kid ■■■ Film américain de Charlie Chaplin (1921). Avec Charlie Chaplin, Jackie Coogan, Edna Purviance. 0.20 Entrez sans frapper.

FR 3

20.35 Feuilleton : Guillaume Tell. 23e épisode : La poupée. 20.57 Le jeu de la pomme. 21.00 Feuilleton : Guillaume Tell. Dernier épisode : Renaissance. 21.35 Magazine : Thalassa. De Georges Pernoud. Robinson et les requins. *Dans l'archipel du Rosaire, au nord des côtes de la Colombie, Raphaël Vieira vit avec les requins.* 22.20 Journal. 22.40 Documentaire : Cent ans de jazz. De Claude Fléouter et Denys Limon. Dernière partie : All that jazz. Avec Dexter Gordon, Don Cherry, George Wein, Nat Hentoff, Max Gordon, Miles Davis et The Word. 23.35 Musiques, musique. Sonate en quintette, de Zelenka.

CANAL PLUS

20.30 Football. AS Monaco-Paris SG. En direct du stade Louis-II. 22.35 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : l'Impossible M. Pipelet □ Film français d'André Hunebelle (1955). Avec Michel Simon, Gaby Morlay, Etchika Choureau. 0.00 Cinéma : Honkytonk Man ■■ Film américain de Clint Eastwood (1983). Avec Clint Eastwood, Kyle Eastwood, John McIntyre. (vo). 2.00 Cinéma : 37°2 le matin □ Film français de Jean-Jacques Beineix (1986). Avec Jean-Hugues Anglade, Béatrice Dalle, Gérard Darmon, Consuelo de Haviland. 3.55 Cinéma : Vendredi 13 □ Film américain de Sean S. Cunningham (1980). Avec Betsy Palmer, Adrienne King, Harry Crosby. 5.30 Série : Rawhide. 6.20 Série : Mr. Gun.

LA 5

20.30 Téléfilm : Drame en trois actes. De Gary Nelson, d'après Agatha Christie. Avec Peter Ustinov, Tony Curtis, Emma Samms. *Il suffit d'un verre ! Deux réceptions, deux meurtres... Hercule Poirot mène l'enquête...* 22.15 Loto sportif : Foot vos jeux. Emission présentée par Michel Hidalgo. 22.30 Série : L'inspecteur Derrick. Mort d'un musicien. 23.35 Magazine : Bains de minuit. De Thierry Ardisson. 1.05 Série : Max la menace (rediff.). 1.30 Feuilleton : Le temps des copains. 1.55 Les cinq dernières minutes. Le pied à l'étrier (rediff.).

M 6

20.30 Série : Le Saint. Qui est le traître ? 21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire (16e épisode). 22.10 Journal. 22.20 Météo. ▶ 22.25 Soirée policière : Les privés ne meurent jamais. Présentée par Guy Marchand. Séries : Peter Gunn; Mr. Lucky. 23.45 Magazine : Ondes de choc (rediff.). 0.15 Magazine : Rock autour du monde. 0.45 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Mouloudji. 21.30 Musique : Black and blue. L'itinéraire de Quincy Jones. 22.40 Nuits magnétiques. Le parfum. (Dernière partie). 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.

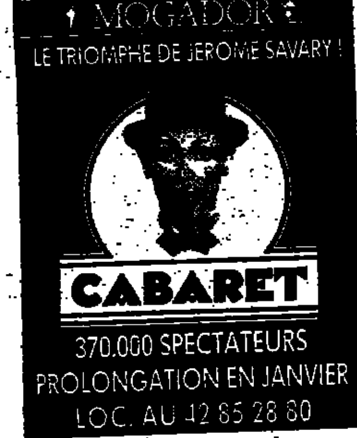
FRANCE-MUSIQUE

20.15 Concert (en direct de Baden-Baden). Deux extraits de Doktor Faust, de Busoni ; Cinq pièces pour orchestre, op.16, de Schönberg ; Concerto pour piano et orchestre en fa mineur, de Reger, par l'orchestre symphonique du Südwestfunk, dir. Michaël Gielen ; sol : Steven de Groote, piano. 22.20 Premières loges. Avec José Luccioni, ténor. Extraits de La reine de Saba de Gounod ; de Werther, de Massenet ; de Carmen, de Bizet ; d'Otello, de Verdi. 23.07 Club de la musique ancienne. 0.30 Archives. Cycle Joseph Krips et l'Orchestre national. 6e symphonie en ut majeur, de Schubert ; 2e symphonie en ré, op.35, de Creston.

Samedi 19 décembre

TF 1

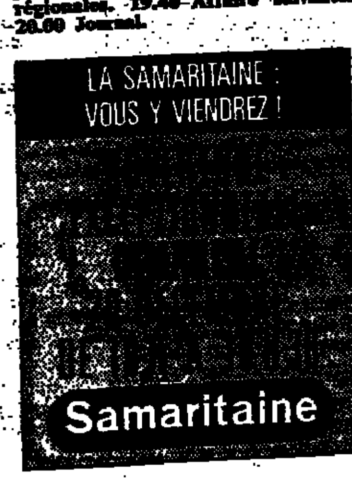
▶ 13.15 Magazine : Reportages. De Michèle Cotta et Jean-Claude Paris. Les fous du foot. Qui sont les supporters ? 13.45 La Une est à vous. Les téléspectateurs choisissent un téléfilm à la carte. 13.50 Série : Matt Houston. 14.50 La Une est à vous (suite). 15.45 Tiercé à Vincennes. 16.00 La Une est à vous (suite). 18.05 Trente millions d'amis. Emission de Jean-Pierre Hutin. La ménagerie de la manécanterie ; Les privés de désert de Cyril Neveu ; Gros plan : Le Boxer. 18.35 Série : Agence tous risques. 19.25 Série : Marc et Sophie. 20.00 Journal et Météo. 20.35 Tapis vert et tirage du Loto.



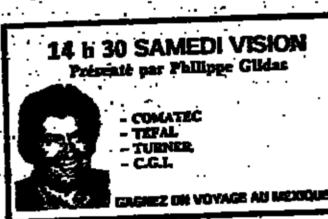
▶ 20.45 Les victoires de la musique. Emission proposée par Bernard de Bosson et Claude Fléouter. En direct du Zénith. Parmi les nommés : Jean-Jacques Goldman, Johnny Hallyday, Michel Sardou, France Gall, Lio, Catherine Ringer. 23.20 Série : Les incorruptibles. 0.10 Journal. 0.20 Boxe : Cuba - E.U.

A 2

13.15 Magazine : L'assiette anglaise. De Bernard Rapp. 14.00 Série : Galactica. Des flammes dans le ciel. 15.00 Sports. Basket : Limoges-Monaco. 16.30 Les nouveaux carnets de l'aventure. L'an prochain, je pars à la mer : Des adolescents de quatorze à dix-sept ans ont réussi à conquérir le plus haut sommet de la cordillère Blanche au Pérou, le Huascaran (6 768 mètres). 17.15 Jeu sportif. 17.30 Magazine : Sport passion. Ski alpin : slalom dames en Yougoslavie et slalom hommes en Italie ; La joie dans tous les sports ; les rabat-joie : ceux qui n'aiment pas le sport et qui le disent (Michel Polac, Guy Bedos, Pierre Desproges) ; Le club des dirigeants ; la semaine de Cazalou. 18.25 Magazine : Entre chien et loup. D'Allain Bougrain-Dubourg. Au sommaire : L'animal star : le coelacanthe ; Sur le terrain : pilleurs de fossiles ; Animalement vôtre : Serge Reggiani ; Mémoire de chien : La vallée de Gwangi ; Du coelurus à l'iguanadon ; Bestiaire sans frontière ; Le toutou de la semaine. 19.05 INC. 19.10 Actualités régionales. 19.40 Affaire suivante. 20.00 Journal. 20.30 Variétés : Champs-Elysées. Emission de Michel Drucker. Spécial Mireille Mathieu. Avec Paul Anka, Yves Duteil, Sandrine Bonnaire et Jean-Claude Brialy, vidéo de Julio Iglesias, Freddy Mercury et Montserrat Caballe, Sting. 22.15 Série : Deux flics à Miami. Du p'tit lait. 23.05 Les enfants du rock. Spécial Boy George. 0.35 Journal.



FR 3



14.00 Espace 3 : Des cadres et des entreprises. 14.15 Espace 3 : Portraits de la réussite. 14.30 Espace 3 : Samedivision. 15.00 Espace 3 : Entreprises.

15.30 Espace 3 : Le grand écran de l'industrie. 15.45 Espace 3 : Connexions-Onisep. 16.00 Espace 3 : Objectif santé. 16.15 Espace 3 : Objectifs parents. 16.30 Documentaire : La mémoire des pôles. De Paul-Emile Victor. Dernière partie : Wittou. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Musicales. Concert estival pour Sa Sainteté le pape Jean-Paul II, offert par Yehudi Menuhin. Concerto en ré majeur et concerto en si bémol, La Caccia, de Vivaldi ; Passion selon saint Matthieu, Erbame Dich, de Bach ; Adagio en mi majeur K 261, Rondo en ut majeur, K 373 de Mozart, par l'Orchestre de chambre de Pologne, dir. Jerzy Maksydrik. 18.00 Portrait. Invité : Jean Carmet. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.07 à 19.30, actualités régionales. 19.50 Dessin animé : Il était une fois la vie. La digestion. 20.05 Jeux : La classe. Présentés par Fabrice. 20.35 Disney Channel. Dessins animés : Hockey massacre ; La chasse aux canards ; Quel bazar ; à 21.00, un épisode de Texas John. 22.00 Journal. 22.30 Magazine : Le divan. Emission d'Henry Chapier. Invité : Yves Mourousi. 22.50 Magazine : Sports 3. 23.50 Magazine : Pare-chocs (rediff.). 0.20 Musiques, musique. Valse n° 4 en fa majeur, de Chopin, par Stanislas Bounine, piano.

CANAL PLUS

13.05 Magazine : Samedi, 1 heure. De Jean-Louis Burgat, Erik Gilbert et Frédérick Boulay. Invité : Jean-Luc Godard. 14.00 Le monde du sport. 14.50 Série : Superman. 15.15 Série : Les épées de feu. 15.45 Série : Batman. 16.05 Documentaire : L'oiseau impossible. L'autruche, un immense oiseau qui ne sait pas voler. 16.30 Cabou Cadin. Rambo, Le cheval de feu, SOS fantômes, Raban. 18.15 Flash d'informations. 18.18 Top 50. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Mon zénith à moi. Présenté par Michel Denisot. Invitée : Lio. 20.30 Téléfilm : Le passé évanoui. De Larry Elikann, avec Lindsay Wagner, Armand Assante, Douglas Sheehan. 22.05 Flash d'informations. 22.10 Boxe. En direct de La Seyne, réunion organisée par Michel et Louis Acariès. 23.40 Cinéma : Brigade des mœurs. □ Film français de Max Pecas (1985). Avec Thierry de Carbonnière, Christian Barbier, Jean-Marc Maurel, Phify Malecki. *Un caïd du proxénétisme en France veut faire exécuter la femme d'un juge, en représailles de l'action menée contre lui. Un polar noir, avec massacres et sévices sexuels. Très mauvais.* 1.10 Cinéma : Le sixième jour. ■ Film franco-égyptien de Youssef Chahine (1986). Avec Dalida, Mohsen Mohieddine, Moher Ibrahim, Che Wikar, Hamdy Ahmed. 2.55 Cinéma : Vendredi 13. □ Film américain de Sean S. Cunningham (1980). Avec Betsy Palmer, Adrienne King, Harry Crosby, Laurie Bartram, Mark Nelson. 4.25 Série : Le retour de Mike Hammer. 5.10 Cinéma : L'impossible Monsieur Pipelet. □ Film français d'André Hunebelle (1955). Avec Michel Simon, Gaby Morlay, Etchika Choureau.

LA 5

13.30 Série : Superminds. L'ange justicier. 14.25 Série : Shérif, fais-moi peur. Une journée à la pêche. 15.15 Série : Au cœur du temps. Le fantôme de Néron. 16.05 Série : Cosmos 1999. Autre temps autre lieu. 16.55 Dessin animé : Le magicien d'Oz. 17.20 Dessin animé : Flo et les Robinson suisses. 17.45 Dessin animé : Emi magique. 18.10 Série : Wonder woman. 19.00 Jeu : La porte magique. Présenté par Michel Robbe. 19.30 Boulevard Bouvard spécial. Les meilleurs moments de la semaine. 20.00 Journal. 20.30 Variétés : Farandole. Emission présentée par Patrick Sébastien. Avec Patrick Bruel, Serge Gainsbourg, Crescendo, Peter Schub, Jean-Marie Bigard. 22.15 Magazine : Télé-matches. Présenté par Pierre Cangioni. Les résultats de l'actualité sportive de la semaine, des reportages et la rediffusion du magazine Circuit. 0.30 Série : Au cœur du temps. Le fantôme de Néron (rediff.). 1.30 Série : Cosmos 1999. Autre temps autre lieu (rediff.). 2.20 Série : Superminds. L'ange justicier (rediff.).

M 6

13.15 Magazine : Ciné-6 première. 13.45 Clip fréquence FM. 14.40 Série : Le Saint. Qui est le traître? (rediff.). 15.30 Série : Aventures dans les îles. 16.20 Magazine : Danarama. Invitée : Inès de La Fressange. 17.10 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. 16e épisode (rediff.). 18.00 Journal. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie. La dernière chance (1re partie). 19.05 Série : Cher oncle Bill. Annie fait du théâtre. 19.30 Série : Hawaï police d'Etat. Souvenirs au présent. 20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Série : Dynastie. Coup de cœur. 21.20 Série : Cagney et Lacey. 22.10 Journal. 22.20 Météo. 22.25 Magazine : Charmes. Feuille blanche au père Noël ou à la recherche d'une image érotique ; Sexy 8 ; La fenêtre ; la drague ; Casting de fête. 22.55 Série : Clair de lune. 23.45 Portraits crachés - Spitting image. Série humoristique anglaise, avec les marionnettes de Roger Law et Peter Fluck. 0.10 Sexy clip. 0.40 Magazine : Danarama (rediff.) 1.30 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips. Le chouchou de la semaine : Résidence Nocturne.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Daniel Templon, marchand de tableaux. 20.45 Dramatique : La voleuse et la menteuse, de Jürgen Gross. 22.35 Musique : Opus. Guerriers noirs et Zoulous blancs. Les musiques sud-africaines : Johnny Clegg, Joseph Shabalala, West Nkosi, Chris McGregor, Pete Segona, Sean Bergin. 0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra. Lohengrin, de Wagner. 23.05 Transcriptions et paraphrases. 0.00 Musique de chambre. Quatuor à cordes en mi bémol, op. 12 ; Variations concertantes, op. 17, Octuor en mi bémol majeur, op. 20, de Mendelssohn.

Dimanche 20 décembre

TF 1

11.30 Magazine : Auto-moto. 12.00 Magazine : Télé-foot. 13.00 Journal. 13.20 Série : Starsky et Hutch. Bras de fer. 14.20 Jeu : Juste prix. Présenté par Max Meynier. 15.25 Tiercé à Vincennes. 15.40 Variétés : A la folie. Emission de Patrick Poivre d'Arvor. Avec Claude Nougaro, Arletty, Carole Bouquet, Barbara Hendrix, Basia, Elsa, France Gublin, Sheila, Jean-Luc Lahaye. 17.30 Série : Pour l'amour du risque. L'or des Incas. 18.30 Série : La calanque. De Jean Canolle. Avec Marthe Villalonga, Jean-Pierre Darras, Franck Fernandel. (15e épisode.) 19.00 Magazine : 7 sur 7. Emission d'Anne Sinclair. Invité : Alain Decaux. 19.50 : Loto sportif. 20.00 Journal.

20.30 Météo. 20.35 Tapis vert. 20.40 Cinéma : Tess. ■ (1re partie). Film français de Roman Polanski (1979). Avec John Collin, Peter Firth, Leigh Lawson, Nastassja Kinski. *Les amours et les malheurs d'une jeune paysanne du Dorset que son père, ivrogne, croyait apparentée à une famille aristocratique.* 22.20 Sport dimanche soir. 23.10 Journal. 23.25 Documentaire : Mystery week-end. De Jean-Claude Guidicelli et Patrick Volson. *Un étrange jeu de société qui fait fureur aux Etats-Unis. Qui a tué ?*

A 2

11.55 Votre vérité. 12.05 Dimanche Martin. Comme sur un plateau. Emission présentée par Jacques Martin et Claude Sarraute. 13.00 Journal. 13.20 Noël de Matignon à l'Opéra (1re partie). Avec Yves Duteil, l'Orchestre symphonique de la Garde républicaine ; Les dresseurs d'ours : Les Laforte ; Le ventriloque Marc Metral. 14.15 Série : L'homme qui tombe à pic. Jeux de mains, jeux de vilains. 15.05 Noël de Matignon à l'Opéra (2e partie). Avec La batterie-fanfare de la Garde républicaine ; Les trapézistes : Les Clery's ; L'ombromane Bablu Mallick. 16.10 L'école des fans. Invité : Carlos. 16.50 Thé tango. L'orchestre de jazz Robert Quibel ; Gérard Meissonnier ; Pascale Lichan. 17.15 Série : Hôtel de police. 18.20 Stade 2. Tennis : finale de la Coupe Davis ; ski alpin : slalom géant ; patinage artistique à Grenoble ; basket ; rugby ; cross du Figaro ; sports équestres ; football. 19.30 Série : Maguy. 20.00 Journal. 20.30 Petits princes sans frontières. Emission de Jean-Marie Cavada, Jean-Pierre Bertrand et Norbert Balit. A l'occasion des fêtes de Noël, cent enfants du monde entier sont accueillis dans cent familles françaises. Avec Nana Mouskouri, Pierre Perret, Yves Duteil, Isabelle Mayereau, Carlos, Fabienne Thibault, Mireille Mathieu, Karen Cheryl, Ivry Gitlis, Jane Manson, Karim Kacel. 22.30 Magazine : Cinéma, cinémas. De Michel Boujut, Anne Andreu et Claude Ventura. Spécial Jean-Luc Godard. 23.30 Magazine : Apos. De Bernard Pivot. 23.35 Informations : 24 h sur la 2. 0.00 Série : L'homme qui tombe à pic (rediff.).

FR 3

10.00 Magazine : Ensemble. Spécial Enrico Macias. 13.00 D'un soleil à l'autre. Magazine agricole. 13.30 Forum RMC-FR 3. Invité : François d'Aubert. 14.30 Magazine : Sports-loisirs. Spécial Festival du film d'aventures à La Plagne ; natation ; hand-ball (Gagny-Amiens) ; Jumping international de Grenoble. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Montagne. La première expédition spéléologique en Argentine. 17.30 Série : Souris noire. J'ai tué mon prof, de Jacques Fansten, d'après Patrick Mosconi. Avec Vanessa Guedj. 17.45 Amuse 3. Il était une fois la vie ; Les petits malins ; Signé Cat's eyes. 19.00 Feuilleton : Mr Pye. 3e épisode. 19.57 Flash d'informations. 20.05 Série : Benny Hill. 20.35 Variétés : Chapeau, Monsieur Trénet. Emission présentée par Caroline Tresca. Charles Trénet : sa musique, ses chansons, ses amis. 22.00 Journal. 22.20 Dessin animé : Tex Avery. 22.30 Cinéma de minuit : Le facteur sonne toujours deux fois. ■■ Film américain de Ray Garnett (1946). Avec Lana Turner, John Garfield, Cecil Kellaway, Hume Cronyn, Leon Ames (v.o.). 0.20 Musiques, musique. Le tambourin, de Rameau, par Huguette Dreyfus, clavecin.

CANAL PLUS

12.30 Série : SOS fantômes. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Max Headroom. 13.30 Sportquizz. Présenté par Marc Toesca. 14.00 Football américain. Un match du championnat professionnel américain. 14.55 Téléfilm : Méprise. De Jud Taylor, avec Richard Crenna, Beverly d'Angelo, Paul Gleason. *Un détective sur la piste d'un psychopathe meurtrier.* 17.10 Documentaire : Le chasseur silencieux. 18.10 Cinéma : Alice au pays des merveilles. ■ Film américain de Clyde Geronimi, H. Lusko et W. Jackson (1950). Avec les voix françaises de M.-C. Marty, J. Brochard, Y. Furet, G. Kerjean, M. Raine, les Frères Jacques. 19.35 Ça cartoon spécial. A Disneyworld avec Philippe Dana. 20.25 Flash d'informations. 20.30 Cinéma : Legend. ■ Film anglo-américain de Ridley Scott (1985). Avec Tom Cruise, Mia Sara, Tim Curry, David Bennent, Alice Playten. 22.00 Flash d'informations. 22.05 Cinéma : Honkytonk man. ■■ Film américain de Clint Eastwood (1983). Avec Clint Eastwood, Kyle Eastwood, John Mac Intyre, Alexa Kenin, Verna Bloom (v.o.). 0.05 Le mal d'aimer. ■ Film franco-italien de Giorgio Treves (1986). Avec Robin Renucci, Isabelle Pasco, Carole Bouquet, Piera Degli-Esposito. 1.30 Cinéma : L'Atalante. ■■■ Film français de Jean Vigo (1934). Avec Michel Simon, Dita Parlo, Jean Dasté, Louis Lefèvre, Gilles Margaritis, Raphaël Diligent.

LA 5

10.20 Série : Shérif, fais-moi peur. Une journée à la pêche (rediff.). 11.10 Série : Wonder woman. L'inventeur (rediff.). 12.05 Série : Superminds. L'ange justicier (rediff.). Un après-midi animé par Guillaume Durand. 13.00 Journal. 13.25 Série : K 2000. Le grand sommeil. 14.15 Variétés : Childéric. Avec Indochine, Graziella De Michele, ABC, Pierre Cosso, Valli, Charlie makes the cook, Maskara. 15.15 Face à France. Emission animée par Guillaume Durand. Avec André Lajoinie et Alice Sapritch. 17.00 Mondo Dingo. De Stéphane Collaro. 17.45 Au cœur de l'affaire. Emission animée par Guillaume Durand. 18.45 Série : La cinquième dimension. Le don de l'enfer. 19.10 Série : Kojak. Joyeux Noël. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Le viager. ■ Film français de Pierre Tchernia (1972). Avec Michel Serrault, Jean-Pierre Darras, Michel Galabru, Rosy Varte, Odette Laure, Claude Brasseur. 22.20 Téléfilm : Le blé est vert. De George Cukor, avec Katharine Hepburn, Ian Saynor, Bill Fraser. 0.00 Série : Kojak. Joyeux Noël (rediff.). 0.55 Série : Maigret. L'homme du banc.

M 6

12.25 Infoconsommation. 12.30 Journal. 12.40 Météo. 12.45 Magazine : Le glaive et la balance. De Charles Villeneuve. L'affaire Patrick Henry. 13.15 Portraits crachés - Spitting image (rediff.). 13.45 Jeu : Fan de... De jeunes imitateurs de variétés sélectionnés à travers la France se produisent en direct face à un jury. 14.40 Variétés : Spécial chanson française. 15.00 Série : Clair de lune (rediff.). 15.50 Série : Aventures dans les îles. 16.40 Série : L'île fantastique. 17.30 Portraits crachés-Spitting image (rediff.). 18.00 Journal. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie. La dernière chance (2e partie). 19.05 Série : Cher oncle Bill. 19.30 Série : Hawaii police d'Etat. L'affaire de Guarnerius. 20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Cinéma : Poker d'as pour Django. □ Film franco-italien de Roberto Montero (1967). Avec Maurice Poli, Jacques Herlin, Gabriella Giorgelli, Gérard Herter. 22.00 Série : Drôles de dames. 22.50 Journal. 23.00 Météo. 23.05 Magazine : Le glaive et la balance. L'affaire Patrick Henry (rediff.). 23.35 Carrefour des musiques. Eddy Condon et Shelly Manne Quartet. 0.25 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. La passion selon Kijno. 22.35 Musique : Concert. Chants et danses des Tziganes de Hongrie : le groupe Andro Drom. 0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 1er mars 1987 à la Philharmonie de Berlin) : Symphonie n° 29 en la majeur, K 201, de Mozart ; Symphonie fantastique, op. 14, de Berlioz, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. 23.05 Climats. Musiques traditionnelles : Chine. 1.00 Poissons d'or. Christian Vander.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Nouveau Drouot, samedi 19 décembre, 14 heures : poupées, jouets, automates, mobilier, objets d'art.

ILE-DE-FRANCE

Dimanche 20 décembre

Versailles-Chevau-Légers, 10 heures et 14 heures : bijoux, orfèvrerie, 14 heures : art contemporain, mobilier, objets d'art ; **Enghien**, 14 h 30, grands vins ; **Fontainebleau**, 14 heures : mobilier, objets d'art, tableaux ; **Les Andelys**, 14 h 30 : tableaux anciens et modernes ; **Verrières-le-Buisson**, 10 h 30 : Extrême-Orient, 14 h 30 : bijoux, 15 h 30, tapis d'Orient ; **Chatou**, 14 heures : tableaux, objets d'art ; **L'Isle-Adam**, 11 heures : fourrures, 14 h 30 : minéraux, tableaux, bibelots, mobilier.

PLUS LOIN

Samedi 19 décembre

Lyon (Me Dumas), 14 h 30 : Extrême-Orient ; **Sens (Me Maison)**, 14 heures : gravures, dessins, mobilier ; **Nîmes**, 14 heures : automobiles miniatures ; **Joigny**, 14 h 30 : appareils photographiques anciens ; **Vichy**, 14 h 30 : affiches ; **Argentan**, 14 h 30 : archéologie ; **la Roche-sur-Yon**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Saumur**, 14 h 30 : automobiles miniatures, bijoux ; **Lyon** (9e arrondissement), 15 heures : minéraux ; **Reims** (hôtel de la Porte-Mars), 14 heures : objets d'art, mobilier, tableaux ; **Bordeaux**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Toulouse**, 10 heures, 14 heures, 20 heures : arts primitifs ; **Marseille** (hôtel Prado), 10 heures et 14 h 30 : argenterie, mobilier, tableaux.

Dimanche 20 décembre.

Limoges, 14 heures, tableaux modernes ; **Clamecy**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Sens**, 14 h 30 : céramiques, tableaux modernes, armes ; **Evreux**, 14 heures : mobilier, objets d'art, tableaux ; **Rouen**, (Vieux-Palais), 14 h 30 : objets, d'art étains, argenterie, mobilier ; **Vichy**, 14 h 30 : jouets, poupées ; **Saint-Omer**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Châteauroux**, 14 heures : livres ; **Reims**, 14 heures : tableaux, mobilier, objets d'art ; **Alençon**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Nancy**, 14 heures : tableaux, mobilier, objets d'art ; **Lyon** (9e), 15 heures : armes, bijoux, mobilier ; **Parthenay**, 14 h 30 : objets d'art, mobilier ; **Epernay**, 14 h 30 : cartes postales, 17 heures, vins ; **Limoges**, 14 heures : tableaux modernes ; **Nice (Westminster)**, 15 heures : tableaux modernes ; **Saint-Dié**, 14 heures : tableaux, mobilier, objets d'art.

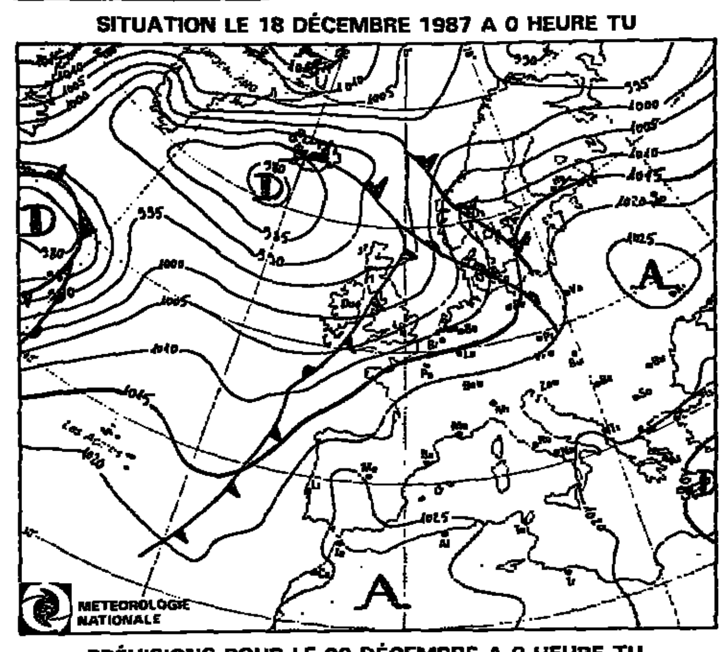
FOIRES ET SALONS

Saint-Quentin-en-Yvelines, **Paris** (Porte Champerret), **Limoges** (Salon de l'arme ancienne).

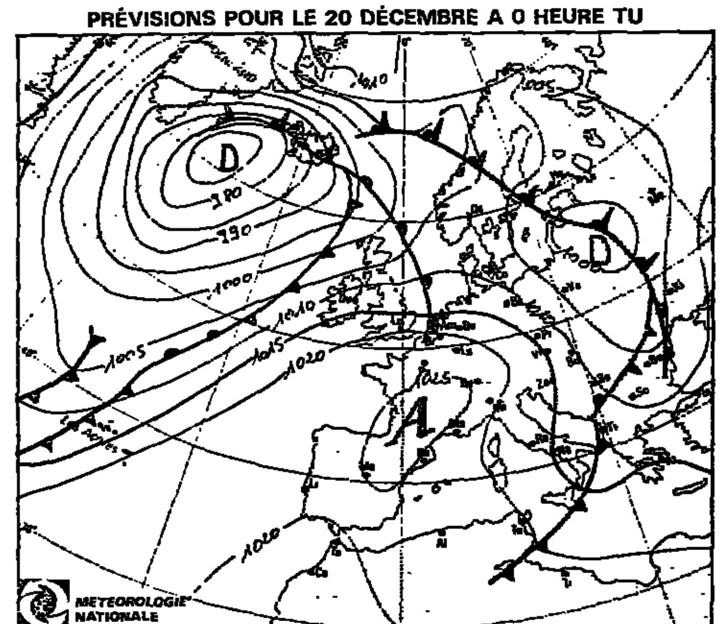
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18 DÉCEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 20 DÉCEMBRE A 0 HEURE TU



***Evolution probable du temps en France* entre le vendredi 18 décembre à 0 h TU et le dimanche 20 décembre à 24 h TU.**

La douceur va persister sur tout le pays. *Il sera concerné par deux perturbations* qui apporteront essentiellement des nuages. Les précipitations associées seront, en effet, modérées jusqu'à samedi matin, faibles ensuite. Par ailleurs, l'anticyclone qui s'établira provoquera la formation de brouillards.

SAMEDI : temps doux et souvent humide.

En liaison avec la première perturbation, le ciel sera très nuageux de l'est des Pyrénées au sud des Alpes, à la Provence et à la Corse le matin. Mais il *pleuvra peu. Quant à la neige, elle tombera* seulement au-dessus de 2 500 mètres. L'après-midi, le soleil reviendra et le mistral se lèvera.

De la Lorraine à l'Alsace, en matinée *le ciel sera variable avec des averses.* L'après-midi, les nuages prédomineront.

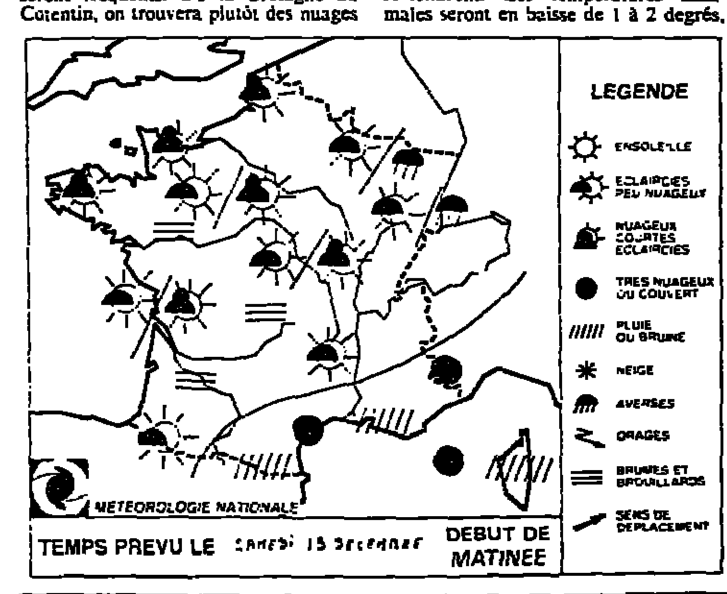
Ailleurs, le matin les brouillards seront fréquents. De la Bretagne au Cotentin, on trouvera plutôt des nuages bas. *Dans la journée, les nuages du front* chaud suivant passeront sur la Bretagne, puis la Normandie et les régions au nord de la Seine, jusqu'à la Champagne. Ces nuages donneront peu de pluies. Sur les autres *régions, des éclaircies se développeront.* Elles pourront même être belles sur le sud du pays.

Les températures seront en baisse légère, plus marqués pour les maxima *dans le Sud-Ouest. Mais elles resteront* nettement supérieures aux normales. On obtiendra ainsi des minima de 10 à 12 degrés sur les côtes atlantiques et méditerranéennes, 7 à 10 degrés ailleurs.

Dimanche, le front chaud donnera un ciel nuageux, le matin du nord de la Seine au nord-est à l'est du Massif Central et aux Alpes du Nord, l'après-midi des Vosges aux Savoies.

Sur les régions méditerranéennes, il fera beau.

Ailleurs, la matinée sera grise avec des brouillards puis des éclaircies reviendront. Les températures minimales seront en baisse de 1 à 2 degrés.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 18-12-1987

Valeurs extrêmes relevées entre le 17-12 à 6 heures TU et le 18-12-1987 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	18	9	D
BIARRITZ	22	16	N
BORDEAUX	20	11	N
BOURGES	15	11	B
BREST	14	12	P
CAEN	16	15	P
CHERBOURG	13	13	P
CLERMONT-FERR.	19	11	D
DIJON	11	10	C
GRENOBLE St-M-H	9	9	P
LILLE	14	14	C
LIMOGES	13	10	C
LYON	11	9	B
MARSEILLE-MAR.	16	6	B
NANCY	12	11	P
NANTES	16	1	P
NICE	17	11	C
PARIS-MONTS.	15	14	C
PAU	23	10	D
PERPIGNAN	21	8	D
RENNES	15	14	A
ST-ÉTIENNE	17	9	N
STRASBOURG	12	10	C
TOURS	15	13	C
TOULOUSE	21	7	D
POINTE-A-PITRE	31	20	D

ÉTRANGER			
ALGER	24	7	B
AMSTERDAM	13	11	A
ATHÈNES	17	11	P
BANGKOK	27	16	D
BARCELONE	20	9	D
BELGRADE	2	0	C
BERLIN	3	2	B
BRUXELLES	13	13	P
LE CAIRE	22	13	D
COPENHAGUE	3	2	P
DAKAR	31	21	D
DELHI	25	9	B
DJERBA	21	14	D
GENÈVE	10	9	P
HONGKONG	18	14	N
ISTANBUL	7	5	N
JÉRUSALEM	18	7	D
LISBONNE	19	14	B
LONDRES	14	13	P
LOS ANGELES	13	6	A
LUXEMBOURG	10	10	P
MADRID	13	10	B
MARRAKECH	24	10	D
MEXICO	27	8	B
MILAN	9	1	B
MONTRÉAL	−6	−10	N
MOSCOU	−6	−12	N
NAIROBI	26	26	C
NEW-YORK	8	−1	D
OSLO	−10	−11	*
PALMA-DE-MAJ.	20	7	B
PÉKIN	5	−5	D
RIO-DE-JANEIRO	35	23	D
ROME	17	6	D
SINGAPOUR	31	24	A
STOCKHOLM	−5	−10	C
SYDNEY	30	20	C
TOKYO	13	3	D
TUNIS	23	12	N
VARSOVIE	−2	−3	C
VENISE	9	0	D
VIENNE	2	1	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Un entier postal est un timbre-poste

Un collectionneur français, médaillé d'or au cours d'une compétition internationale, proposait un ensemble de deux cent quatre éléments philatéliques, composé de cent *timbres seulement. Le reste* était constitué de pièces diverses, dont des entiers postaux.

Un entier postal est un timbre-poste imprimé sur un support servant à la correspondance ou constatant la perception d'une taxe postale. Le premier entier postal au monde fut imprimé sur une carte postale autrichienne, en octobre 1869. Aujourd'hui, aucun pays n'y échappe.

Les *premiers* entiers postaux français virent le jour le 1er juin 1878. A la suite des cartes postales simples, apparurent les cartes postales avec réponse payée, cartes doubles dont l'*une sert* à la *réponse* du correspondant, le port étant payé.

Un entier postal peut revêtir différentes formes : carte postale, enveloppe, carte-lettre, formule pneumatique, etc. *Les* aérogrammes, par exemple, au tarif unique pour le monde entier, ont fait leur apparition le 18 juin 1969, avec un timbre imprimé à 1 F représentant l'avion Concorde.

Actuellement, en France, vous *pouvez vous* procurer un entier postal-carte postale avec le timbre à 2,20 F « Centenaire de l'Institut Pasteur » imprimé sur le bristol ; un aérogramme à 4,20 F, qui a remplacé *depuis le mois de novembre* le précédent au même type, mais à 3,90 F. En Isère, et par correspondance auprès du service philatélique de la Poste (18, rue François-*Bonvin*, 75758 *Paris* Cedex 15), vous pouvez vous procurer des entiers (carte, lettre-poste, enveloppe et aérogramme) sans valeur faciale. Le seul profil de la *Liberté* imprimé sur *fond jaune est réévalué en fonc*tion des nouveaux tarifs postaux.

Inconvénient pour les usagers : seuls les aérogrammes sont vendus « à la faciale ». En effet, cartes et *enveloppes* sont vendues plus cher, 2,60 F par exemple pour l'entier « Institut Pasteur ».

Les philatélistes pourront cependant obtenir gratuitement auprès des P et T les cartes de changement d'adresse qui bénéficient de la franchise postale. Les entiers accueillent parfois des publicités qui en font des pièces de choix pour les philatélistes « *thématiques* » prêts à *les* payer parfois fort cher...

P. J.

Entier sur carte très rare en service dix-neuf jours seulement ! Avec publicités.

★ Un club : l'Association des collectionneurs d'entiers postaux a été créée en 1922 et diffuse un bulletin depuis 1936. Forte de deux cents membres, elle édite également un catalogue (ACEP, M. Daman, 35, bd Saint-Martin, 75003 Paris, et J. Cornut, 17, rue Francœur, *75018 Paris*).

★ Un ouvrage : *Les Entiers postaux de France et de Monaco*, J. Storch et R. Françon, 208 pages, 150 F franco (Imprimerie du Vivarais, BP nº 51, 07103 Annonay).

Pour tous renseignements concernant cette rubrique, s'adresser au :
MONDE DES PHILATÉLISTES,
24, rue Chauchat, 75009 Paris
Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Pierre Albuisson à Genève.** — Six graveurs à la manière noire exposent à la Galerie Bernard-Letu à Genève jusqu'au 31 décembre. *Parmi* eux, Pierre Albuisson, dessina*teur et graveur de timbres-poste* français (Galerie Bernard-Letu, 2, rue Calvin, 1204 Genève, Suisse).

● **Monde minéral et timbres-poste.** — Un très bel ouvrage, en couleurs, que ce *Monde minéral vu par les timbres* : bilingue (anglais-français), quarante-cinq planches couleurs, 128 pages, 425 timbres répertoriés. Les philatélistes amateurs de minéraux et les amateurs de minéraux curieux de connaître un prolongement à leur passion ne peuvent manquer de se procurer ce livre (*Le Monde minéral vu par les timbres,* 135 F port compris, *Atelier JMA, 54, rue de Billeron,* 18200 Saint-Amand-Montrond).

● ***Les Mille et une nuits* à Paris.** — Le Musée de la poste de Paris accueille jusqu'au 2 janvier une exposition intitulée « Les Mille et une nuits – Les mots en voyage », organisée à l'occasion du centenaire des bibliothèques *de la poste et des télécommuni*cations (Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris. Entrée gratuite). A noter pour les plus philatélistes des vitrines consacrées à la poste en Orient.

Semaine de la bonté

Cas nº 11. — Cette jeune fille de vingt-deux ans a perdu son père ; sa mère s'est remariée et *le beau-père*, après lui avoir fait maints ennuis, l'a mise à la porte il y a quelques semaines. Recueillie par une assistance sociale, elle vient de trouver un *logement à un prix très intéres*sant. Elle est agréée par le service social et fait des gardes d'enfants. Elle suit des cours pour entrer à une école d'auxiliaires de puériculture. *Mais ses* revenus sont trop faibles pour payer la caution demandée pour ce logement. Afin qu'elle ne manque pas cette occasion ines*pérée*, il faudrait :

3 000 F

★ Les dons sont a adresser à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-*Germain-des-Prés*, *75006 Paris*. CCP Paris 4-52 X ou chèques bancaires. Tél. : (1) 45-44-18-81.

Cas nº 16. — Agé de vingt-trois ans, ancien pupille du Service social, il n'a aucune famille. Il est employé au centre hospita*lier de sa ville au titre des TUC.* Donnant pleine satisfaction, il a *reçu l'assurance d'une* embauche définitive dans deux ou trois mois. Il voudrait conserver son petit logement en attendant ses premiers salaires, mais il n'arrive pas à payer son loyer et on le menace d'expulsion. Pour lui per*mettre de régler son arriéré et* de garder ce logement en attendant qu'il ait son indépendance financière, il faudrait

3 500 F

★ Les dons sont à adresser à la *Semaine de la bonté*, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris. CCP Paris 4-52 X ou chèque bancaire. Tél. : (1) 45-44-18-81.

EN BREF

● **Noël des Petits Frères des pauvres.** — Le temps des fêtes arrive... Ce temps des fêtes, des cadeaux et des vœux risque d'être pour les personnes âgées et isolées *un temps de solitude. Comme cha*que année, les Petits Frères des pauvres se proposent d'organiser des centaines de réveillons partout en France, mais ils ont besoin de votre aide.

★ **Petits Frères des pauvres, 64, avenue Parmentier, 75011 Paris. Tél. : (1) 47-00-75-55. CCP Paris 46-86 Z ou chèques bancaires.**

● **Vente de produits du Syndicat des chômeurs.** — A l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'An, les TUC et les chômeurs du Centre *d'expérimentation sociale du château* de Bais organisent en région parisienne une vente de leurs volailles élevées en liberté selon les méthodes anciennes. Ces ventes auront lieu les *mercredis 23 et 30 décembre*, de 14 heures à 19 heures, et les jeudis 24 et 31 décembre, de 10 heures à 19 heures, à la Maison pour l'emploi et la solidarité, 54, rue des Entrepôts, 93400 Saint-Ouen. Les commandes peuvent également être pas*sées par téléphone au 47-37-74-76* ou au 42-23-05-00 ou au 40-12-05-00 (livraison possible à domicile pour les commandes dépassant 200 F).

★ **Château de Bais, 53160 Bais. Tél. : 43-37-96-95.**

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 19

LOTO nº 50 — TIRAGE DU MERCREDI 16 DÉCEMBRE 1987

1 12 27 32 36 40 — 8

PROCHAIN TIRAGE EN DIRECT SUR TF1 SAMEDI 19 DÉCEMBRE 1987 À 20 H 35
VALIDATION AU PLUS TARD MARDI AUX HEURES HABITUELLES POUR LES DEUX TIRAGES DE LA SEMAINE PROCHAINE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE
6 BONS Nº	7	1 110 450,00 F
5 BONS Nº + COMPLÉMENTAIRE	61	65 760,00 F
5 BONS Nº	2 055	6 360,00 F
4 BONS Nº	120 989	105,00 F
3 BONS Nº	2 167 079	9,00 F

N'OUBLIEZ PAS LA SEMAINE PROCHAINE SUPER CAGNOTTE SAMEDI 26 DÉCEMBRE
33 MILLIONS

GUIDE

Passagers d'un soir

Seul guide regroupant, pour toute la France, les hébergements destinés à *ceux qui, ran*donneurs, cyclistes ou adeptes de l'escalade, ont choisi de parcourir l'Hexagone et ses zones frontalières, loin des sentiers battus, *Gîtes d'étape et refuge* (3e édition), présente les for*mules, souvent méconnues,* qui permettent une découverte plus approfondies d'une région. Ainsi y trouve-t-on tous les « lits » d'un soir ou deux : auberges de jeunesse, chalets d'associations, dortoirs d'hôtels, chambres d'hôte, fermes-auberges, refuges (voire granges), campings et gîtes d'étape qu'il ne faut pas confondre avec les gîtes ruraux qui, eux, sont des lieux de séjour. Généralement *situés le long d'iti*néraires intéressants ou non loin de *sommets à gravir*, ils sont souvent isolés ou dans des localités rurales, équipés pour dormir mais aussi *pour se restaurer*, que l'on fasse soi-même la cuisine ou que des repas y soient *servis*.

Sont présentés et décrits, par massifs et par départements, deux mille trois cents héberge*ments* en France et six cents dans les régions frontalières.

★ *Gîtes d'étape et refuge*, d'Annick et Serge Mouraret, 500 pages, 85 F. Editions Créer, rue Jean-Amariton, Nonette, 63340 Saint-Germain-Lembron.

CAMPUS

Les universitaires britanniques pourront-ils être licenciés ?

UN projet de loi sur l'éducation en cours de discussion au Parle*ment britannique prévoit notamment* la suppression de la *tenure*, c'est-à-dire du contrat permanent qui assure la garantie de l'emploi aux universitaires. Ce texte donnerait la possibilité aux universités de procéder à des réductions d'effectifs et donc à des licenciements de personnels, pour raison économique ou pour incompétence, par exemple en cas d'absence de travaux de recherche. Cette disposition n'aurait pas d'effet rétroactif, mais jouerait à l'occasion de *promotions ou de changements d'établissement*. M. Baker, ministre de l'éducation, souhaite donner ainsi aux res*ponsables des universités* davantage de souplesse dans la gestion de leurs établissements et leur permettre un redéploiement de leurs ressources rendu indispensable par la diminution des subventions. Les universités sont encouragées à fermer les départements en déclin ou considérés comme non viables.

D'autre part, les subventions ne seraient plus attribuées globalement, en fonction des effectifs, mais sur une base contractuelle. *Les universités devront rendre des comptes sur l'utilisation des cré*dits, et éventuellement les rembourser, si les conditions de leur attribution n'ont pas été *remplies*. Enfin *les polytechnics ne seraient* plus gérés par les autorités locales, mais rattachés directement au ministère.

Très inquiet de ce projet, dans lequel il voit une atteinte à l'*indépendance* des universités et des universitaires, le syndicat des enseignants du supérieur (AVT) espère qu'il sera amendé par la Chambre des Lords.

J. J.

Conversion des cadres

Le centre de formation permanente de l'Ecole supérieure de commerce de *Paris* se propose d'organiser un programme destiné aux cadres expérimentés et très spécialisés (ingénieurs, juristes, psychologues...) qui auront à se reconvertir et qui désirent élargir leur connaissance de l'entreprise. D'une durée de soixante-quatre jours, répartis sur six mois, du 18 janvier au 25 juin. Coût : 50 000 F.

(Groupe ESCP, 79, avenue de la République, 75011 Paris, tél. : 43-55-39-08, poste 1293 et 1285.)

Droit bancaire

La faculté de droit de l'université Lyon-III propose une formation de droit bancaire. Ce diplôme d'université peut être préparé indépendamment de toutes autres études, ou conjointement à la maîtrise de droit des affaires, dont il est une option. *Le candidat doit être* titulaire d'une licence en droit ou d'un diplôme équivalent.

(Institut de droit et d'économie des affaires, 15, quai Claude-Bernard, *69007 Lyon, tél. : 72-72-20-62.*)

Gagner 1992

Pour son vingtième anniversaire, l'IUT Paris organise le 21 janvier un débat sur « Les compétences pour gagner l'Europe de 1992 », on abordera les *marchés* d'investissement et d'innovation, les *accords économiques*, les contraintes culturelles et politiques...

(Institut universitaire de technologie, université René-Descartes, 143, avenue de Versailles, 75016 Paris, tél. : 45-25-20-28.)

Interrompue pendant les vacances de Noël, la rubrique « Campus » reprendra le lundi 4 janvier (*le Monde* daté 5 janvier).



Echecs



Après sa victoire dans la 23e partie

Les larmes de bonheur de Karpov

Alors, comme on se dresse dans son lit après un cauchemar, Kasparov bondit de son fauteuil, enfouit la tête dans ses mains, et se rua dans la petite pièce qui lui était allouée derrière les coulisses de la scène. Cachait-t-il ses larmes ? Alors, comme s'il ne voulait pas sortir du rêve merveilleux qu'il venait de vivre, Karpov se leva lentement et arpenta la scène, les larmes plein les yeux. Larmes de bonheur, larmes de fierté qu'un vainqueur ne dissimule pas.

Dans la salle du Théâtre Lope de Vega, pleine à craquer, les ovations n'en finissaient pas, qui saluaient la victoire éblouissante de Karpov dans la vingt-troisième partie terminée le jeudi 17 décembre. Victoire, on le sait, indispensable pour lui s'il voulait garder une chance de redevenir champion du monde. C'est donc fait, et celui qui reste encore le challenger, aborde en position de force la vingt-quatrième et dernière partie, vendredi. Avec, désormais, un point d'avance (12-11), Karpov n'a plus qu'à assurer la nullité tandis *que Kasparov est contraint au gain.*

C'est, mais inversée, la même situation que dans le deuxième match de 1985 : Karpov était champion du monde, il était mené 12-11, il devait gagner la dernière partie, il avait les Blancs. Il perdit...

Sombres perspectives pour Kasparov, d'autant qu'il n'a plus de temps de repos pour récupérer après le drame de jeudi. Certes, après l'ajournement, personne ne le voyait *gagnant mais on lui accordait des* possibilités de faire nulle grâce à la possession de la colonne f et au sacrifice possible d'une Tour sur f3 amenant un échec perpétuel. Mais, avant cela, il fallait tenir face à l'« asticotage » de Karpov, qui cherchait à faire prévaloir ses deux pions passés liés. Et, Kasparov, ne tint pas. En *zeitnot*, comme Karpov, il se lança dans le sacrifice précité, oubliant que sa Dame était sur une case noire et, alors qu'il croyait toucher au but, il vit arriver – ou ne vit pas, plutôt – le splendide : 53.Fh6 ! Karpov, tout simplement, allait gagner une pièce. La partie était finie. Mécaniquement, Kasparov continua quatre coups et abandonna.

B. de C.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Vingt-troisième partie
Partie anglaise

Position à l'ajournement

BLANCS : Rh1, Dd3, Ta1 et é1, Fd2, Pç4, d5, é4, g2 et h3.

NOIRS : Rg7, Df6, Tf8 et f2, Fç5, Pa7, d4, é5, g6 et h7.

41. Tg1c.s.e. (154)	h5 (147)	50. Tç6 (205)	Tf7f3 (206)
42. Ta5 (154)	Dé7 (147)	51. gxf3	Txf3
43. Tb1 (157)	h4 (148)	52. Tç7+	Rh8
44. Ta6 (163)	Tf8f7 (151)	53. Fh6	Txd3
45. Tç6 (173)	Df8 (173)	54. Fxf8	Txh3+
46. Tg1 (176)	Fé7 (194)	55. Rg2	Tg3+
47. Té6 (194)	Rh7 (194)	56. Rh2	Txg1
48. Fé1 (198)	Tf2 (203)	57. Fxç5	d3
49. Fd2 (202)	Fç5 (205)		Aband.

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du *jeudi 17 décembre 1987* :

UN DÉCRET

• Nº 87-1005 du 16 décembre 1987 relatif aux missions et à l'organisation des unités participant au Service d'aide médicale urgente appelées SAMU.

DES ARRÊTÉS

• *Du 17 novembre 1987 relatif à* la réglementation technique et de sécurité des remontées mécaniques.

• Du 13 novembre 1987 portant agrément d'un accord modifiant l'accord national interprofessionnel sur l'indemnisation du chômage partiel du 21 février 1968.

Le Carnet du Monde

Naissance

– François et Françoise JACQUIN, Matthieu et Suzanne de BRUNHOFF, ont le bonheur d'annoncer la naissance de leur petite-fille,

Elsa,

chez

Paul et Marianne,

le 5 décembre 1987.

82, rue du Chemin-Vert,
75011 Paris.

Mariage

– Mme Gabriel MASSEY,
Mme Louis ANDREU,
les docteurs
Jacques et Bernadette MASSEY,
sont heureux de faire part du mariage de leur petite-fille et fille

Sophie,
avec
Scott J. POLLACK,

célébré le 27 décembre 1987, à l'université de Berkeley (Californie).

3, place Albert-Ier,
64000 Pau.

Décès

– M. François Blanchet,
Mme François Garlopeau,
M. et Mme Jean-Didier Blanchet
et leurs enfants,
M. et Mme Christian Rigault
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Garlopeau
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Cottard
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme François BLANCHET,
née Simone de Berghe,

survenu le 13 décembre 1987.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 16 décembre 1987, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Mme Fatiha Boubaker
Et son époux,
Leurs filles et fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Hadda BOUBAKER,

survenu le jeudi 17 décembre 1987, à 20 h 30, à Batna (Algérie).

– Mme Marcelle Braibant,
sa mère,
Les familles Braibant, Desoyer et Madoniet,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Françoise BRAIBANT-RICHARDIÈRE,

survenu le 17 décembre 1987, dans sa quarante-deuxième année en son domicile, 46, rue Fontaine, Paris-9e.

Priez pour elle.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 21 décembre, à 10 h 30, en l'église de la Sainte-Trinité, 66, rue Saint-Lazare, Paris-9e, sa paroisse, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Asnières dans la sépulture de famille.

– Mme le docteur Renée Gibert,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Michel GIBERT,
médecin honoraire
de l'hôpital Saint-Brice.

Les obsèques religieuses ont eu lieu en l'église Saint-Aignan, le jeudi 17 décembre, et l'inhumation dans le caveau de famille, à Auve-Sainte-Menehould (Marne), le vendredi 18 décembre.

75, rue du Grand-Faubourg,
28000 Chartres.

– M. et Mme Edouard Jaupart,
M. et Mme Claude Jaupart,
M. et Mme Marc Bellet,
Marie et Camille,
M. et Mme Claude Jaupart
et Pascal,
M. et Mme Daniel Chourrout,
Martin et Juliette,
M. Julien Jaupart,
Mlle Isabelle Jaupart,
Mme Marie-Louise Devaux,
Les familles Corrihons et Fabre,

ont la douleur de faire part du décès du

colonel Fernand JAUPART,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 14 décembre 1987, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale le 17 décembre 1987, à Bayonne.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– *Olivier JULES*

a quitté les siens le 17 décembre 1987, à l'âge de vingt-huit ans.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Une cérémonie religieuse aura lieu le lundi 21 décembre 1987, à 15 heures, au crématorium des Joncherolles à Villetaneuse (Seine-Saint-Denis).

M. et Mme André Jules,
88, *rue Lamartine*,
78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

– Les familles Lapize de Salée, Veyrenc, Babin, Rouyer,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu, de

Jean LAPIZE de SALÉE,
ingénieur ENSMA de Poitiers,

survenu le 16 décembre 1987, dans sa *soixante-deuxième année.*

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 19 décembre, à 14 h 30, en l'église de Coulombiers (Vienne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Tombérard,
86600 Coulombiers.
2, rue Crébillon,
75006 Paris.

– Jean-Jacques Malpot,
son époux,
François, Hélène et Pierre,
ses enfants,
M. et Mme Albert Fockedey,
ses parents,
Ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Monique MALPOT,
née Fockedey,

survenu le 16 décembre 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 21 décembre 1987, à 13 h 45, en l'église Sainte-Marie des Batignolles, 77, place du Docteur-Félix-Lobligeois, Paris-17e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

19, rue Brochant,
75017 Paris.

– Mme André Marsat,
son épouse,
M. et Mme Philippe Audet,
M. Jean-Luc Marsat,
ses enfants,
M. Michel Audet,
son petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès du

commissaire général de division (CR)
André MARSAT,
ancien élève de *l'Ecole polytechnique,*
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre *1939-1945,*

survenu le *9 décembre 1987*, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le vendredi *11 décembre 1987*, en l'église de Nonac (Charente).

Une messe à son intention sera célébrée à Paris en la chapelle de l'Ecole militaire, le 20 janvier, à 18 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

45, avenue Junot,
75018 Paris.
51, rue Cardinet,
75017 Paris.

– Mme Henriette Taviani,
Tous les membres de sa famille et apparentés,
ont la douleur de faire part du décès de

leur frère et parent

René TAVIANI,

survenu le *16 décembre 1987*, à l'âge de soixante-sept ans, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 22 décembre, à 13 h 45, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, 1, place Gerbert, Paris-15e.

228, *rue Lecourbe,*
75015 Paris.

– Nous avons la douleur d'annoncer le décès de

Jean-François TOURTET,
rédacteur en chef adjoint
à l'Auto-Journal,
chargé du tourisme,

survenu lors d'un reportage à Katmandou (Népal), le 12 décembre 1987. Il était âgé de cinquante-neuf ans.

La cérémonie d'inhumation aura lieu en l'église de Macot-La Plagne, près d'Aime (Savoie), le samedi 19 décembre 1987, à 14 h 30.

Ses nombreux amis,
Sa famille
pourront assister à la messe qui sera célébrée à Paris, le vendredi 8 janvier 1988.

Le lieu et l'heure seront communiqués ultérieurement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Le Monde du 18 décembre.)

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Remerciements

– Aline et Frédérique,
filles de

Jean BOUVIER,

remercient *du fond du cœur tous ses* amis pour leur présence, leur gentillesse et leurs innombrables lettres.

CARNET DU MONDE

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 69 F
Abonnés (avec justificatif) .... 60 F
Communications diverses .... 72 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

Rens. : 42-47-95-03.

– Mme Emma Moatty,
Ses enfants et petits-enfants,
remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur chagrin lors du *décès de*

M. Jules MOATTY

et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

17, rue Vauvenargues,
75018 Paris.

Anniversaire

– Il y a aujourd'hui vingt ans qu'est décédée

Jacqueline DUPÉRON.

Sa famille,
Ses amis,
se souviennent.

Soutenances de thèses

– Université Paris-III, le samedi 19 décembre, à 8 h 30, salle Bourjac, M. Alphonse Leguil : « Structures prédicatives en berbères ».

– Université Paris-I, le samedi 19 décembre, à 9 heures, salle Louis-Liard, M. Abdellah Laouina : « Le Maroc nord-oriental. Reliefs modelés et dynamique du calcaire ».

– Université Paris-I, le samedi 19 décembre, à 14 heures, amphithéâtre Turgot, Mlle Elisabeth Tuttle : « Discours puritains et processus révolutionnaire en Angleterre au dix-septième siècle. Recherches sur les thèmes religieux dans l'idéologie et la politique pendant la crise révolutionnaire de 1647 à 1649 ».

– Université Paris-IV, le lundi 21 décembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Anne Berthelot : « Figures et fonction de l'écrivain au treizième siècle ».

Economie

SOMMAIRE

■ Alors que le dollar poursuit sa baisse, la chute des prix des cours du pétrole risque de s'accélérer et d'accentuer les déséquilibres économiques internationaux *(lire ci-dessous)*. ■ L'indice des prix à la consommation pour le mois de novembre marque une hausse se situant entre 0,1 % et 0,2 %, et les prévisions des entreprises concernant les investissements en 1988 sont optimistes. Ces indices confirment un certain dynamisme de l'économie française *(lire ci-contre)*. ■ M. Pierre Gadoneix, directeur général de Gaz de France, redoute que son entreprise ne fasse les frais d'un accord franco-algérien *(lire ci-dessous)*. ■ La SNCF un an après : si la base ne cache pas une certaine morosité, la hiérarchie de la société nationale a retrouvé le moral grâce aux projets de TGV et à la nomination d'un nouveau directeur général *(lire page 32)*.

La reprise en main par M. Chirac du dossier sur le contentieux franco-algérien

Gaz de France souhaite une solution « conforme aux réalités du marché »

« *Pour le moment, rien ne me laisse penser que je doive changer ma ligne de conduite* », a déclaré, le 17 décembre, M. Pierre Gadonneix, directeur général de Gaz de France, interrogé sur les conséquences de la reprise en main par le premier ministre du contentieux sur le gaz algérien (*le Monde* du 17 décembre). « *Nous continuons à faire tous nos efforts pour aboutir à une solution négociée acceptable, conforme aux réalités du marché de l'énergie, conforme aux intérêts de nos clients et compatible avec nos contraintes de gestion* », a-t-il ajouté, rappelant que l'établissement public « *ne peut pas acheter le gaz à un prix qui ne lui permette pas de livrer le gaz à ses clients à un prix compétitif* ». Cette contrainte est « *encore plus vraie aujourd'hui qu'hier car si l'Europe devient une réalité, nos clients devront être dans une situation de compétitivité analogue à celle de nos partenaires européens* ».

Le lundi 14 décembre, M. Chirac avait annoncé qu'il envisageait de parler directement avec le président algérien, M. Chadli Bendjedid, du problème du prix du gaz algérien, dont les négociations sont dans l'impasse depuis plus d'un an et qui empoisonne depuis plusieurs mois les relations entre les deux pays, assurant : « *Nous avons la volonté de solder le contentieux par un compromis acceptable* [...]. [Ce pays] *souhaite un geste de solidarité et de compréhension dont je ne conteste pas l'opportunité.* »

Niant catégoriquement que Gaz de France ait, comme l'en avait accusé la veille la presse algérienne, « *rompu de manière unilatérale* » l'accord gazier conclu entre les deux pays, M. Gadonneix a déclaré : « *Non seulement nous n'avons pas dénoncé l'accord mais nous l'appliquerons. C'est notre définition d'un prix commercial. Tout le monde n'a peut-être pas la même compréhension.* » Le directeur de GDF a rappelé que la France avait signé avec l'Algérie entre 1965 et 1982 trois contrats prévoyant la fourniture de 9 milliards de mètres cubes de gaz par an, tous placés sous le régime juridique des accords conclus en février 1982. A l'époque, a-t-il dit, « *la négociation avait conduit à l'acceptation d'un prix du gaz algérien sensiblement supérieur* [...] *au coût de nos autres approvisionnements. Il était prévu que l'Etat prendrait en charge une part substantielle de ce surcoût (13,5% du prix)* ».

Intervention politique

Conformément aux accords, GDF a demandé en juin 1988 l'ouverture de négociations avec l'Algérie pour fixer une nouvelle formule de prix à partir de janvier 1987. Mais en dépit de vingt-cinq réunions de deux jours chacune, « *les négociations n'ont pas abouti à ce jour* ». Depuis le 1er janvier de 1987, faute d'accord, « *nous sommes dans un régime provisoire* », et Gaz de France « *applique scrupuleusement les stipulations de l'accord de 1982 qui reste la loi de nos relations tant qu'un nouvel accord ne sera pas conclu* », a ajouté M. Gadonneix, précisant que ce contrat, aux conditions actuelles, « *donne un prix d'approvisionnement après transport et transformation en ligne avec les autres approvisionnements de la France. Notre attitude est donc conforme aux contrats et ne pénalise pas la SONATRACH algérienne* ».

Une partie du contentieux, a ajouté le directeur de l'établissement public, est liée au fait qu'en 1986, « *pour résoudre un problème transitoire lié à la disparition des prix officiels du pétrole brut* » sur lequel était indexé le contrat de 1982, une « *formule provisoire* » a été appliquée, qui « *a cessé d'être applicable à la fin de 1986 avec le retour à des prix officiels du brut* », ce qui contestent les Algériens. Si nous allons en arbitrage, nous gagnerons sur ce point, assurait-on au sein de l'établissement, tout en précisant qu'aucune décision définitive n'avait été prise sur ce point.

A plus long terme, a noté cependant M. Gadonneix, l'Algérie « *doit rester un partenaire important dans les approvisionnements de Gaz de France* [...] *et nous regrettons qu'une solution n'ait pu être trouvée à ce jour* ». L'intérêt de l'Algérie, a-t-il expliqué, serait de vendre deux fois plus de gaz en Europe, ce qui serait possible si le gaz algérien était vendu « *au prix du marché* ». Gaz de France demande en fait « *le même prix que celui consenti par Alger à l'Italie* », ce qui correspond *grosso modo* au « *prix européen* » accepté par tous les autres fournisseurs de la France. « *Tous nos contrats sont actuellement dans un mouchoir de poche* », a précisé M. Gadonneix, les différences entre les tarifs payés à la frontière française ne tenant qu'aux délais d'ajustement des prix prévus par les contrats, qui varient, selon les pays, de trois à dix-huit mois.

« *On peut s'étonner*, a conclu le directeur de GDF, *que, s'agissant d'un réajustement normal* [d'un contrat], *il y ait une intervention politique. L'initiative en revient à la partie algérienne. En septembre, le ministre algérien des affaires étrangères a demandé explicitement que le dossier soit évoqué au niveau politique.* »

V. M.

La chute des cours du pétrole risque de s'accélérer

(Suite de la première page.)

En 1987, les prix sont restés stables à 17,50 dollars en moyenne, soit un niveau légèrement inférieur au prix officiel moyen de l'OPEP (18 dollars).

Cette chute oblige les pays producteurs à réagir, sous peine de laisser s'enclencher un processus de « boule de neige » et un véritable effrondement des prix à 12 voire 10 dollars. Au niveau actuel des cours, l'écart avec les tarifs officiels de l'Organisation (plus de 3 dollars par baril) est trop important pour permettre aux pays producteurs d'écouler leur pétrole sans tricher. Déjà largement utilisée par certains pays, la pratique des rabais, si elle s'étend aux principaux producteurs comme l'Arabie saoudite, fera voler en éclats la discipline de l'Organisation et aggravera encore la méfiance des marchés. Or le royaume saoudien a très clairement fait comprendre qu'il prendra les moyens d'écouler tout son quota de production quels que soient les prix du marché, en concluant si besoin est avec les compagnies de nouveaux arrangements. « *Toutes les compagnies vont se précipiter pour renégocier leurs contrats. On reviendra à un système d'indexation sur les cours du marché* », assurait, au vu des résultats de la conférence de Vienne, un membre de l'état-major d'une grande compagnie européenne.

Pour éviter un nouvel enchaînement fatal et la répétition de la guerre des prix de 1986, les treize pays producteurs doivent donc absolument réduire très vite leur rythme d'extraction afin de rassurer le marché et de faire remonter les cours. Ce n'est pas chose aisée : les stocks, largement remplis pendant l'été à des prix largement supérieurs aux cours actuels, désormais « brûlent les doigts » des compagnies qui, sauf sursaut de l'OPEP ou hiver très rigoureux, vont s'en défaire très vite, aggravant les pressions à la baisse.

S'ils ne parviennent pas à renverser la tendance avant la fin de l'année, les membres de l'OPEP devront se réunir à nouveau pour fixer une nouvelle grille de prix officiels plus conforme au marché et renforcer le plafonnement de leur production. L'accord conclu à Vienne lundi dernier prévoit en effet que, s'il constate un « *changement significatif* » du marché, le comité des prix, composé des ministres nigérian, vénézuélien, algérien, saoudien et indonésien du pétrole, devra convoquer une conférence extraordinaire. Selon un ministre africain, il a été entendu qu'une baisse des cours de plus de 2 dollars pendant plus de deux semaines serait considérée comme un changement significatif.

Compte tenu des divisions observées au sein de l'Organisation la semaine passée, les chances de voir l'OPEP se ressaisir suffisamment pour redresser les prix à 18 dollars paraissent faibles. Dès lors, deux issues semblent possibles : soit, dans l'hypothèse favorable, une stabilisation des prix du pétrole en 1988 à un niveau inférieur, d'environ 15 dollars par baril ; soit, au pis, la répétition du contrechoc de 1986 (les prix avaient chuté jusqu'à 7 dollars).

Dans l'incertitude économique mondiale, les conséquences de cette rechute sont difficiles à cerner. Seule certitude, la baisse des prix du pétrole, qu'elle soit modérée ou brutale, aggravera les déséquilibres mondiaux entre, d'une part, les Etats-Unis et le Japon (principal bénéficiaire) et, d'autre part, les pays consommateurs et les Etats producteurs. Il sera encore plus difficile au Japon et à l'Allemagne de réduire, comme on les en presse, leurs excédents commerciaux. Les pays producteurs fortement endettés comme le Nigéria, le Mexique, etc., verront leurs difficultés s'aggraver, et les producteurs « riches » du Golfe diminueront encore leurs dépenses, réduisant d'autant les débouchés des pays occidentaux.

Désastre au Texas

Sur les Etats-Unis, les effets de la rechute sont ambigus. Une baisse maîtrisée des prix du pétrole améliorerait à très court terme la balance commerciale américaine, faciliterait une diminution des taux d'intérêt et permettrait éventuellement au gouvernement Reagan d'imposer une taxe sur les produits pétroliers indolore pour les consommateurs, réduisant ainsi le déficit budgétaire. En revanche, une chute brutale plongerait à nouveau dans le désastre tout le secteur pétrolier et les Etats producteurs comme le Texas ou la Virginie, aggravant le chômage et les risques de récession.

Au niveau mondial, compte tenu des désordres financiers et de la menace de récession actuels, il est donc à craindre que la baisse des prix du brut, pourtant *a priori* positive pour l'Occident, se révèle un remède pire que le mal. « *Nous sommes entrés dans une économie de chaos, qui a entraîné des ruptures mal maîtrisées. Nous devons trouver une règle du jeu plus stable. Une brusque baisse des prix* (du brut) *donnerait une illusion d'impulsion économique, mais ses contre-effets seraient désastreux* », explique M. François-Xavier Ortoli, président de Total. « *Tout ceci déplace des coûts, des prix, des flux commerciaux énormes. Ce n'est pas raisonnable.* » Vœux pieux ? Pour l'heure, la réponse est entre les mains de l'OPEP et du marché, qui n'ont jamais obéi à des motivations rationnelles, les uns trop obsédés par le conflit politique du Moyen-Orient, les autres par les profits à très court terme pour se soucier des intérêts bien compris de la communauté internationale.

VÉRONIQUE MAURUS.

AFFAIRES

La privatisation du téléphone chilien

La France candidate

France câbles et radio, la filiale internationale de la Direction générale des télécommunications (DGT), va répondre aux côtés de l'espagnol Telefonica à l'appel d'offres lancé par le Chili pour la privatisation de 45 % de sa compagnie nationale CTC (Compania de Telefonos de Chile).

Elle sera en concurrence avec une candidature chilienne, Telex de Chile, et celle d'une compagnie australienne.

C'est la première fois que France câbles et radio, agissant pour le compte des P et T, répond à ce type d'offre internationale. Cette décision marque l'ambition stratégique de la DGT, qui, comme les compagnies américaines ou britanniques de téléphone, entend s'internationaliser, tandis que son monopole est ébréché en France par des sociétés privées (par exemple sur le radiotéléphone). Pour répondre à l'appel d'offres chilien, une holding luxembourgeoise, CHFT (Compagnie Hispano-Française de Télécommunication), sera créée par Telefonica (60 %) et la société française (40 %).

Malgré le krach

Une période heureuse pour l'économie française

En cette fin d'année 1987, l'économie française connaît une période heureuse. La croissance a atteint 4 % en rythme annuel aux deuxième et troisième trimestres, un taux que l'on n'avait pas enregistré depuis longtemps. Sur l'ensemble de l'année, le produit national aura augmenté de 2 %, ce qui n'est pas si mal et supérieur à ce que l'on escomptait il y a quelques mois.

Mais surtout la situation pourrait continuer de s'améliorer. Interrogés par l'INSEE au début de novembre, les chefs d'entreprise de l'industrie ont répondu que leurs investissements avaient augmenté de 6,5 % cette année — soit d'à peu près 3 % à 4 % en volume — et qu'en 1988, ils prévoyaient une nouvelle progression de l'ordre de 5 %. L'expérience montrant que les chefs d'entreprise sous estiment largement en cette période de l'année leurs dépenses d'équipement futures, l'INSEE a estimé à 9 % la progression probable en valeur des investissements en 1988, soit peut-être 6 % ou 7 % en volume. Ce qui sur 1987-1988 donnerait une hausse d'environ 10 % en valeur réelle. Pas si mal, même si notre appareil de production est encore loin d'avoir comblé son retard sur les Etats-Unis et le Japon.

Le comportement des ménages

Pourquoi ce dynamisme alors que le krach boursier n'est pas si loin et que le dollar continue de dégringoler, mettant à mal la compétitivité de nombreux produits européens ? Une réponse à ce mystère est fournie par la situation économique dans le monde. Partout — ou presque — l'année 1987 se termine bien, voire très bien, avec des taux d'activité élevés. Dans plusieurs pays, la croissance a dépassé 4 % en rythme annuel au second semestre : au Canada, au Japon, en Italie. Dans plusieurs autres, elle a dépassé 3 % pendant la même période : en Grande-Bretagne, en RFA, aux Etats-Unis. C'est une forte consommation des ménages qui, partout, explique ce « boom ». Partout on tire sur l'épargne, on s'endette. Et 1988 n'annonce pas de changement majeur de comportement.

En France, les ménages interrogés par l'INSEE entre le 15 octobre et le 5 novembre — donc en plein krach boursier — n'ont pas fourni les réponses que l'on pouvait craindre : moins de dépenses de consommation, plus d'épargne pour compenser les pertes en Bourse. Ils ont tranquillement assuré leur préférence pour les dépenses de consommation, notamment leur intention croissante d'acheter des voitures neuves. De ce point de vue, les prévisions faites par la COFICA — filiale de la Compagnie bancaire — d'un léger recul des immatriculations, en 1988 (de l'ordre de 2 %) après l'explosion de 1987 (+ 10 %) semblent tout à fait raisonnables, celles de Peugeot (– 4 à 5 %) paraissent en revanche trop pessimistes.

Les Français sous estiment les effets du krach boursier ? Apparemment non puisqu'ils manifestent clairement leurs intentions d'acheter moins d'actions et d'épargner sous forme d'obligations, d'emprunt d'Etat, de livret d'épargne, d'épargne-logement.

En d'autres temps, c'est-à-dire si le krach boursier n'avait pas eu lieu, on aurait pu s'inquiéter d'une insuffisance de l'épargne des Français. Mais les choses étant ce qu'elles sont, la volonté de maintenir vaille que vaille la consommation est plutôt une bonne chose puisqu'elle nous met à l'abri d'une dépression.

Tout se passe comme si les Français avaient conscience d'un assainissement de la situation du pays (moins d'inflation et moins de chômage au cours des mois à venir prévoient-ils) et du prix à payer pour cet assainissement : détérioration de leur situation financière, baisse du niveau de vie).

La publication de l'indice des prix de novembre leur donne raison : avec une hausse comprise entre 0,1 % et 0,2 %, la France entre dans le groupe des pays à inflation faible. Son rythme annuel de hausse revient à 2 %.

Restent le déséquilibre de notre commerce extérieur, nos pertes de parts de marché à l'étranger, la pénétration croissante de produits étrangers... Mais c'est une autre histoire puisque ce sont nos structures de production, l'insuffisance de nos équipements qui sont en cause. Un problème qu'il faudra dix ans pour régler. S'il l'est un jour.

ALAIN VERNHOLES.

La baisse du dollar entraîne celle des marchés boursiers

Le dollar poursuit, vendredi 18 décembre, sa dégringolade. Comme à New-York la veille, il a crevé de nouveaux planchers historiques à Tokyo vis-à-vis du yen, passant en dessous de 126 yens, malgré des achats de la Banque du Japon. A Francfort, le billet vert était également en baisse. Les marchés boursiers, qui semblaient en meilleure forme au début de cette semaine, replongent à leur tour dans la morosité. Après la baisse de 50 points (moins 2,5 %) enregistrée à Wall Street, Tokyo accusait une baisse de 67,9 points. Malgré la faiblesse du dollar, le vendredi matin 18 décembre, le franc se tient bien au sein du SME.

Aux Etats-Unis, ni la révision en hausse de la croissance du PNB au troisième trimestre ni l'annonce, jeudi soir 17 décembre, d'un accord entre les négociateurs de la Chambre des représentants et du Sénat pour une augmentation des recettes fiscales de 23 milliards de dollars sur deux ans n'ont contribué à rassurer les opérateurs. Ceux-ci sont beaucoup plus sensibles aux déclarations de certains officiels allemands et japonais, selon lesquels la poursuite de la baisse du dollar ne devrait pas affecter gravement leurs économies. Jeudi, ce sont surtout les propos de M. Martin Feldstein, l'ancien président des conseillers économiques de M. Reagan, selon lesquels, dans les deux années à venir, le dollar devrait tomber en dessous de 100 yens, qui ont contribué à la rechute du billet vert.

Plusieurs éléments expliqueraient par ailleurs la reprise de la baisse sur les marchés boursiers. Certains investisseurs prennent leurs bénéfices, d'autres se dégagent pour des raisons fiscales de fin d'année. Mais surtout, nombreux seraient ceux qui craignent à nouveau une reprise de l'inflation et une augmentation des taux d'intérêt. A ce sujet, les banques centrales ouest-allemandes et japonaises ont confirmé, jeudi, l'ampleur du dérapage de la masse monétaire en RFA et au Japon. En novembre, la masse monétaire — dans sa définition la plus étroite — augmentait outre-Rhin à un rythme annuel de 8,2 %, alors que la Bundesbank avait retenu pour l'année un plafond de progression de 6 %. Au Japon, la masse monétaire augmentait, fin novembre, à un rythme annuel de 12,4 %, ce qui « *ravive les craintes d'une reprise de l'inflation* », a commenté l'un des responsables de la Banque du Japon.

Économie

REPÈRES

Produit national brut

Révision en hausse aux Etats-Unis...

Révisant en hausse ses statistiques initiales, le département du commerce américain annonce que la croissance, durant le troisième trimestre 1987, a finalement été de 4,3%. Ce chiffre confirme que, à la veille du krach boursier du 19 octobre, l'activité économique tournait à plein. L'élément moteur était la consommation des particuliers, dont le rythme de croissance annuel était encore de 5,4% en septembre, un dynamisme à l'origine du haut niveau des importations et des déficits commerciaux américains. La hausse des prix par contre s'est ralentie au troisième trimestre pour revenir à un rythme annuel de 3,5% contre 4,1% durant le deuxième. Sur neuf mois, la croissance s'inscrit, toujours en rythme annuel, à 3,7%.

...comme au Japon

L'Agence de planification économique (EPA) a révisé en hausse l'objectif officiel de croissance au Japon pour l'année budgétaire se terminant le 1er avril 1988 pour le fixer à 3,7% (contre 3,5% initialement). L'EPA a également relevé l'objectif de l'expansion pour l'exercice suivant à 3,8%, une prévision que le gouvernement Takeshita devra entériner en conseil ministériel, le 22 décembre. Ce renouveau d'optimisme se fonde sur la forte activité économique durant la période juillet-septembre (une croissance de 2% du PNB soit 8,4% en rythme annuel). Pour l'année budgétaire 1988-1989, l'EPA prévoit une progression de 1,3% des prix à la consommation et une expansion nominale de 4%, fondée sur un fort dynamisme de la demande interne (4,7% en termes réels). L'excédent de la balance des comptes courants devrait enregistrer de ce fait un recul de 10 milliards de dollars pour revenir à 72 milliards de dollars.

Chômage

Baisse record en Grande-Bretagne

Le nombre de chômeurs a baissé de soixante-trois mille cinq cents en novembre pour s'inscrire à 2,65 millions en Grande-Bretagne, indique le ministère de l'emploi. Cette dix-septième baisse mensuelle consécutive, d'une ampleur record, ramène le taux de chômage à 9,5% contre 9,8% fin octobre. En douze mois, le pays a enregistré une baisse de près d'un demi-million du nombre des sans-emploi.

SOCIAL

Accords sur la participation chez Peugeot

Une compensation à la modération forcée des salaires

Une éclaircie dans une perspective un peu terne pour longtemps encore : c'est l'effet de l'intéressement aux bénéfices que Peugeot vient de mettre en place pour ses salariés. Ayant, depuis l'an dernier, retrouvé le chemin des bénéfices, la firme de Sochaux a renoué cette année avec la participation, en signant avec l'ensemble des syndicats représentés – à l'exception de la CGT, qui a néanmoins participé activement... aux discussions – deux accords : l'un sur la participation, l'autre sur l'intéressement.

Le premier tire la conséquence de la structure du groupe et fixe un nouveau mode de rémunération des sommes allouées. Il élargit les dispositions – un accord de 1969 et une série d'avenants – à l'usine Talbot de Poissy (Yvelines), qui fabrique un quart des véhicules Peugeot, et à plusieurs établissements ou services travaillant à la fois pour Peugeot et Citroën (1). Les sommes attribuées à chaque salarié proportionnellement à sa rémunération, affectées pour cinq ans à un fonds d'investissement, seront rémunérées au taux de la Caisse nationale d'épargne plus 2,5 points, soit 7% au total.

Elles peuvent être placées dans le « plan d'épargne entreprise », constitué d'actions Peugeot, créé par la firme en septembre : jusqu'ici, 7,5% des salariés ont souscrit à ce plan (2,6% des ouvriers, 15,1% des employés, techniciens et agents de maîtrise et 34,7% des cadres), pour un montant moyen de 2 730 F ; mais la direction de Peugeot se défend d'y avoir poussé : la crise boursière a réduit le prix des actions, mais peut évidemment susciter quelques inquiétudes sur l'avenir.

L'intéressement n'est pas une prime

Mais, en attendant 1992 et le retour des sommes bloquées, les travailleurs ont souhaité profiter un peu des bons résultats de la firme. En réponse à des demandes syndicales, est prévu un intéressement aux bénéfices, les années où le résultat net dépassera 3% du chiffre d'affaires. Cet intéressement représentera 2% du résultat net avec un plancher de 50 millions de francs et un plafond de 150 millions, soit pour chaque salarié, au minimum 500 à 1 500 francs selon son niveau de rémunération. Exonérées de charges sociales comme les sommes de la participation, celles-ci seront en revanche soumises à l'impôt sur le revenu.

Le bénéfice prévu pour le groupe PSA devant, selon les estimations les plus courantes, s'élever à quelque 6% du chiffre d'affaires en 1987, les salariés toucheront donc quelque chose en mai 1988.

Bien que cet intéressement représente par hypothèse 1,40% de la masse salariale, on se défend chez Peugeot, de vouloir par ce biais modifier le mode de rémunération des travailleurs ou le mode de revalorisation des salaires. « *L'intéressement ne se substitue à aucune partie de salaire,* affirme M. Roland Vardanega, directeur central du personnel de Peugeot. *Il n'est pas non plus une prime ; il ne figurera pas sur la feuille de paie.* »

Cependant, l'intéressement peut constituer une petite compensation à la modération forcée des salaires. « *Une politique de modération est inévitable sur le long terme,* estime M. Vardanega, *en raison de la situation générale de la firme, de son endettement* [30 milliards à long terme], *de la concurrence : les salaires représentent les deux tiers des dépenses. Mais il peut y avoir de bons moments grâce à l'intéressement.* » En 1987, il n'y a eu que 1,25% d'augmentation salariale générale pour les ouvriers et les ETAM (*0,7% en 1986*), 0,97% et 1,83% des masses salariales respectives étant consacrés à des augmentations individuelles.

Si pour les cadres, les augmentations sont entièrement individualisées, *Peugeot n'entend pas accroître* la part individualisée pour les ETAM et les ouvriers. Augmentations individualisées et ancienneté (qui pour un ouvrier peut représenter jusqu'à 17% du salaire) permettent d'assurer une « carrière » aux salariés, explique M. Vardanega : « *Dans le système français de rémunérations, il faut assurer une progression de l'ordre de 40% pour un ouvrier (70% pour un professionnel) et de 70% à 130% pour les ETAM.* »

GUY HERZLICH.

(1) La Société mécanique automobile du Nord (SMAN), à Valenciennes, qui fabrique les boîtes de vitesses, la Société de fonderie et de mécanique de l'Est (SFME) à Longwy, la SODEXA, qui commercialise des véhicules en Afrique, la Société générale d'achat (SOGEDAC) et le GIE-PSA études et recherches.

1% de hausse pour les médicaments à Pâques 1988

Les prix des médicaments augmenteront de 1% au plus tard le 15 avril 1988. Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, l'a annoncé jeudi 17 décembre devant un parterre d'industriels de la pharmacie réunis à l'hôtel Méridien.

A cette hausse conjoncturelle, s'ajoutera une enveloppe de 500 millions de francs pour les produits fortement exportés, qui correspondra à une majoration supplémentaire d'environ 1%. Enfin les petits laboratoires (50 millions de francs de chiffre d'affaires) pourront, comme d'habitude, revaloriser de façon forfaitaire certaines de leurs spécialités. Ni la date ni les modalités de ces dernières mesures n'ont été fixées avec précision.

Les fabricants de médicaments ne s'attendaient pas à un miracle. Une fois de plus, ils ont été profondément déçus. M. Hubert Louis, président du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP), a eu beau se féliciter des dispositions prises pour l'exportation en suggérant qu'elles soient pérennisées, les majorations accordées par le ministre restent faibles. Les médicaments sont parmi les rares produits industriels dont les prix sont *encore encadrés*. Aucune hausse conjoncturelle n'a été accordée à l'industrie pharmaceutique depuis le mois d'août 1986 (+ 1%), alors que l'insuffisance des prix des médicaments français le meilleur marché du monde (30% en dessous de la moyenne européenne) est notoire. Bien que Mme Barzach réaffirme la nécessité d'aller « *vers la liberté des prix des produits pharmaceutiques* », les industriels mis à la portion congrue depuis des années craignent d'être incapable de relever le défi thérapeutique de la prochaine décennie, quand la mise au point, le développement et le lancement d'un nouveau médicament coûtent entre 600 millions et 800 millions de francs.

En repoussant à Pâques une hausse qui n'apparaîtra que dans l'indice des prix d'avril 1988 (publié en mai après l'élection présidentielle), le ministre passe le « bébé » à son successeur.

A. D.

Des aménagements fiscaux pour les retraités mensualisés

L'hôtel Matignon a annoncé, mercredi 16 décembre, un régime d'imposition spécifique pour les retraités (6,5 millions) dont les pensions ont été « *mensualisées* » au début de 1987. Souhaitée par les syndicats et les associations de retraités, la modification du mode de paiement des pensions, remplaçant des versements trimestriels en fin de mois (entre le 20 et le 24) par des versements mensuels (entre le 8 et le 12) avait amené les retraités nés en février, mai, août et novembre à toucher en 1987 treize mensualités, et ceux nés en janvier, avril, juillet et octobre, quatorze mensualités. Cela risquait d'entraîner pour eux une augmentation non négligeable des impôts ou de rendre imposables certains qui ne l'étaient pas (*le Monde* du 5 décembre 1986) et de leur faire perdre par la même occasion des avantages sociaux.

Pour éviter cela, on ne « *prendra en compte, dans les revenus du retraité que la partie qu'il aurait perçue sans mensualisation. Le supplément de pension perçu en 1987 sera rattaché aux revenus imposables de l'année 1988, et ainsi de suite chaque année : la situation fiscale des retraités ne sera donc pas affectée par la mensualisation* ».

M. Chirac promet des mesures en faveur des professions libérales

Le crédit d'impôt-formation, annoncé par M. Chirac à Lille la semaine passée, s'appliquera aussi aux professions libérales quelle que soit leur taille, a-t-il déclaré, le 17 décembre, en clôturant la journée des professions libérales organisée au Conseil économique et social, à Paris. Le premier ministre a également indiqué que le régime de retraite supplémentaire par capitalisation, envisagé par les professions libérales, recevra « *une suite favorable et rapide* [...] *dès lors qu'il est connu comme le complément d'un système obligatoire de la caisse nationale d'assurance-vieillesse* ».

M. Chirac, qui avait désigné un nouveau délégué interministériel aux professions libérales, il y a un an, en la personne du bâtonnier Bernard du Granrut, s'est félicité des travaux menés depuis cette date. « *Je suis disposé, lorsque la concertation aura abouti, à soumettre rapidement au vote du Parlement un nouveau statut d'exercice des professions libérales* », a-t-il déclaré. Rappelant les mesures prises par son gouvernement en faveur de la médicine libérale, il s'est dit également prêt à faire de même pour les professions juridiques, techniques et financières.

Pour bien marquer l'intérêt qu'il porte aux 450 000 personnes exerçant sous le statut libéral, 2 millions si l'on ajoute les collaborateurs, M. Chirac demandera à chacun de ses ministres de lui faire parvenir, avant le 15 février, « *une proposition pour rendre à vos professions des compétences qu'elles ont perdues* ». Il arrêtera personnellement la liste de celles qui seront acceptées.



Économie

La SNCF un an après la grève

(Suite de la première page.)

La vente des « bijoux de famille », comme les 13 % ou 14 % des actions d'Air Inter et des terrains parisiens a, certes, permis de compenser le manque à gagner de 2 milliards de francs. Mais le trafic se porte mieux que prévu. Le nombre des usagers du TGV-Sud-Est a progressé de 12 % au deuxième trimestre et de 9 % au troisième. Dans le domaine du fret, 1987 s'achèvera avec un résultat de 49 milliards de tonnes-kilomètres, c'est-à-dire 500 millions de tonnes-kilomètres de plus qu'il était prévu. Ont joué l'arrêt de la baisse du carburant qui avantageait la route, la bonne tenue du marché des céréales et la reprise du transport des voitures neuves.

Contre Jacques Douffiagues

La divine surprise est venue du TGV. « *En septembre dernier*, raconte Philippe Essig, président de la SNCF, *j'ai déclaré devant nos cadres supérieurs que j'annoncerais bientôt le lancement de plusieurs TGV et j'ai bien senti qu'ils n'y croyaient guère.* » Aussi la maison s'est-elle trouvée en état de grâce lorsque le premier ministre a annoncé, le 9 octobre, que la société nationale était invitée à réaliser le TGV-Nord mettant, en 1992, Londres à 3 heures de Paris via le tunnel sous la Manche, et Bruxelles, à 1 h 20. Les bretelles d'interconnexion permettront aux TGV venus de Lyon de filer sur Rennes sans s'arrêter à Paris. Lyon sera contourné à grande vitesse et le TGV vers Strasbourg sera mis à l'étude.

Ce festival de projets s'accompagnait d'une autre bonne nouvelle. Contrairement à ce que souhaitait Jacques Douffiagues, ministre des transports, l'infrastructure du TGV-Nord ne sera pas construite et financée par le secteur privé, mais par la SNCF, qui restera maître d'ouvrage. Celle-ci a convaincu le ministère de l'économie en faisant valoir que le recours au privé alourdirait de 30 % ou 40 % la facture de 12 milliards de francs et qu'il était déjà bien assez compliqué de s'entendre avec les Belges, les Britanniques et les Allemands sans qu'il soit besoin d'ajouter un partenaire. La Rue de Rivoli a été aussi sensible au fait que l'endettement accru de la SNCF déboucherait sur un profit. Un temps menacée de dépossession financière et technique, la Société nationale se retrouve, en cette fin d'année, seule responsable de lancer des TGV aux quatre points cardinaux et même outre frontière. Une belle revanche.

Pourtant, ce qui a le plus contribué à remonter le moral des cadres cheminots, c'est le changement de directeur général. M. Jean Dupuy, qui occupait le poste au moment du conflit social, avait été très meurtri de l'incompréhension de ses troupes et des lâchages dont il avait fait les frais de la part du gouvernement. Il décida peu de temps après la reprise du travail de démissionner, mais il ne rendit public son départ qu'au mois de juin. Pendant six mois, la SNCF vécut sans véritable patron et sans perspective claire.

Tout change avec l'arrivée de Philippe Rouvillois, ancien directeur adjoint chargé des finances, comme directeur général. Proposé le 22 juillet à ce poste par le président de la SNCF, cet énarque de cinquante-deux ans est considéré comme un atout exceptionnel par tous ceux qui le connaissent, directeurs régionaux, syndicalistes ou administrateurs. L'un d'eux va même jusqu'à dire que la nomination de Philippe Rouvillois est « *la retombée la plus positive de la grève* ».

Saint Bruno et la rigueur

Pourquoi ? Le nouveau directeur, qui vit actuellement un « état de grâce », apparaît comme porteur des *qualités indispensables à la SNCF de 1987.* Il est énarque et met fin au règne des polytechniciens « X ponts » ou « X mines » dont a beaucoup dénoncé l'hypertrophie technicienne. Il a été directeur des impôts et connaît les arcanes de la Rue de Rivoli, qui pèse si lourd dans les budgets de la SNCF. Major de la promotion Vauban à l'Ecole nationale d'administration, il connaît très bien le premier ministre sans pour autant être RPR. « *J'ai noué avec Jacques Chirac, depuis notre première années de Sciences-Po une amitié que je ne renie pas*, dit-il. *Mais elle n'est pas exclusive de celle qui me lie à Bernard Stasi ou à Michel Rocard.* »

C'est un homme de foi, un catholique pratiquant tout comme Philippe Essig, son président. Celui-ci se sent proche des jésuites et de la spiritualité de saint Ignace. Philippe Rouvillois se sent inspiré par saint Bruno, fondateur de l'ordre des chartreux. La rigueur est installée jusque dans le jardin privé de la religion.

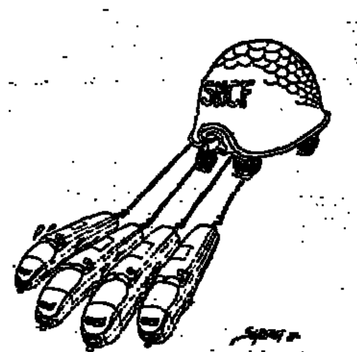
Cette rigueur s'accompagne d'une grande ouverture, et les commentaires qui sont faits à son sujet parlent d'un « *homme d'écoute* », d'un humaniste, de quelqu'un « *qui joue cartes sur table* ». Les directeurs régionaux s'émerveillent du nouveau climat qui règne dans leur réunion mensuelle : avant l'arrivée de Philippe Rouvillois, ils avaient le droit et le devoir de s'exprimer selon un ordre protocolaire ; depuis le 1er octobre, ils s'expriment quand ils le désirent sur un thème qui a été fixé à l'avance. Pour la première fois, le directeur général a annoncé, à l'avance, les nominations qu'il entendait effectuer au sommet de la hiérarchie.

Philippe Rouvillois est conscient des risques que représente la mise à l'heure de la SNCF. « *Je ne favorise pas l'approche de cette modernisation par le biais d'une modification du statut ou des structures. Je crois plus au management des hommes. Prenez ces règlements très rigoureux qui corsètent l'activité des roulants. La presse s'était étonnée de ces contraintes auxquelles tiennent tant les conducteurs parce qu'elles les protègent contre ce qu'ils appellent l'arbitraire des petits chefs. Avant toute réforme, il convient donc de modifier leurs rapports avec leur hiérarchie. Plutôt que de tout bouleverser, faisons mieux fonctionner ce qui existe.* »

Le réalisme n'exclut pas des expériences, bien au contraire. En janvier, « *nous donnerons aux roulants des signes concrets de décentralisation, qui répondent au malaise qu'ils éprouvent*, déclare le directeur général. *Il faudra six mois ou un an pour qu'ils se persuadent que ce n'est pas un piège.* »

Oui, le mérite sera pris en compte dans le déroulement des carrières, mais en commençant par le haut. Claude Boutté, directeur de la région de Rennes, explique que le directeur général « *a passé un contrat d'objectifs avec chacun des vingt-cinq directeurs régionaux. Il nous a délégué un budget de fonctionnement qui nous permet de gérer nous-mêmes les dépenses courantes, les factures d'électricité ou les locations de voitures. Nous sommes autonomes pour la première fois* ».

Pour alléger le fardeau de la dette, Philippe Rouvillois fait étudier le moyen de confier au secteur privé le soin de financer le matériel roulant des TGV, car celui-ci nécessitera plus de 1 milliard de francs d'investissements par an. « *Après tout*, dit-il, *61 % de notre parc de wagons de marchandises ne nous appartiennent pas.* »



L'exemple venant toujours d'en haut à la SNCF, le vent de la rénovation souffle très fort depuis l'été. Dans bien des services, on s'est livré à des autocritiques. Partout, on tente des expériences en revendiquant le droit à l'erreur — une petite révolution !

Audaces

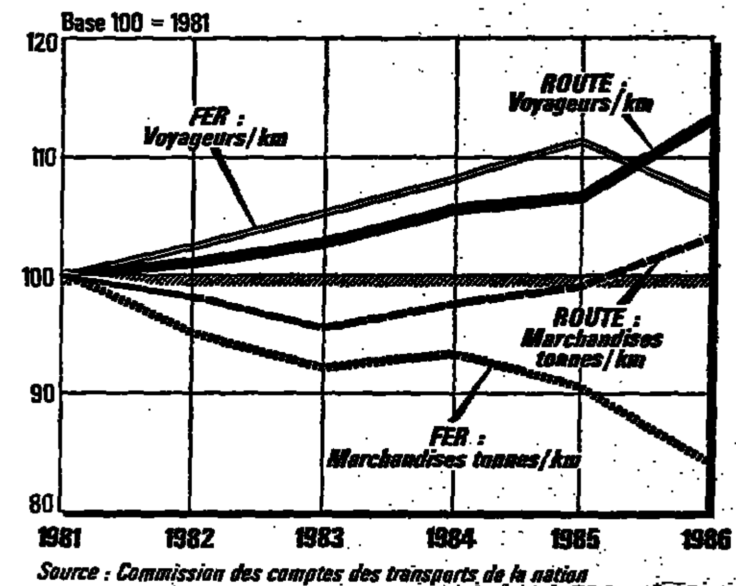
Le dégel se manifeste même à propos des relations humaines, y compris dans les discours. « *Nous décentralisons de plus en plus*, affirme Pierre Descoutures, directeur général adjoint. *La notation et les gratifications exceptionnelles sont déjà confiées aux directeurs de région et d'établissement. Nous avons dit aux directions commerciales d'expérimenter un intéressement de leurs vendeurs aux résultats. D'ailleurs, nous étudierons aussi l'intéressement de l'ensemble des cheminots aux performances de l'entreprise. Partout, il faut que nous améliorions l'information afin qu'aucune question posée à l'échelon d'exécution ne reste sans réponse.* » Finie la langue de bois !

La SNCF ressemble, à sa tête, à un vrai chantier. Rapports et projets s'y multiplient dans un certain désordre. Les mots à la mode sont aujourd'hui « *dialogue* », « *management participatif* », « *client* », « *marketing* ». Il reste à persuader l'ensemble des cheminots qu'ils sont conviés à apporter leur pierre à cette entreprise de rénovation et qu'ils ne seront pas considérés comme les dindons d'une farce productiviste.

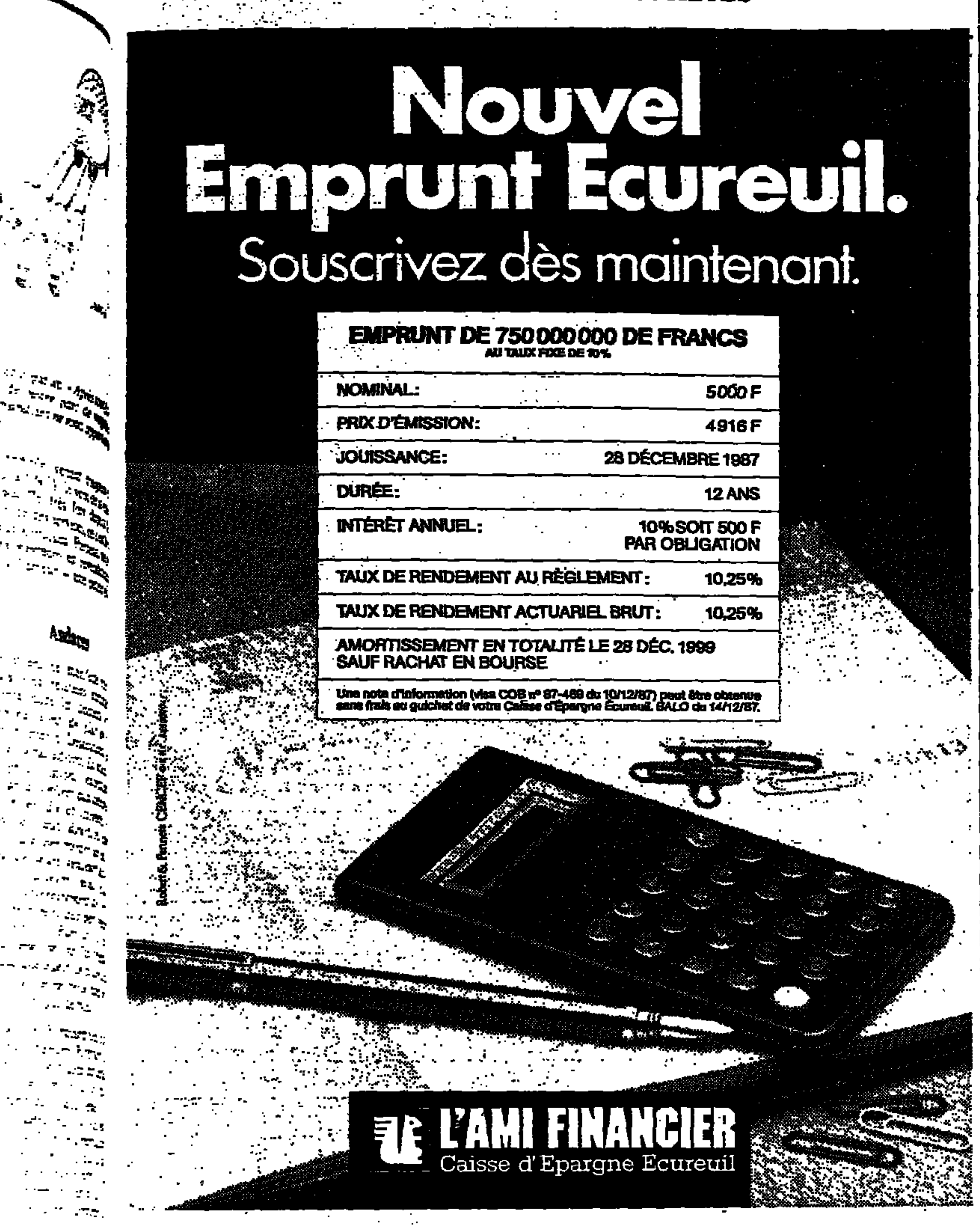
ALAIN FAUJAS.

La route bat le rail

La forte baisse des carburants en 1986 a provoqué des dégâts dans les transports ferroviaires et avantagé les transports routiers. En matière de voyageurs, la voiture particulière progresse de 4,6 % et les autocars de 1,8 % alors que le fer régresse de 3,2 %. En matière de transports de marchandises, la route reste à la hausse (+ 4,2 %) alors que ses concurrents reculent (− 6,9 % pour la voie d'eau et − 7,5 % pour le fer).



Source : Commission des comptes des transports de la nation.





Marchés financiers

Les nouveaux actionnaires du Crédit local (ex-CAECL)

La Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales (CAECL) n'est plus. Le Crédit local de France est né. Avec la publication, le jeudi 17 décembre, par le ministère de l'économie, de la liste des trente et un actionnaires *« privés »*, qui se partagent 27,5 % du capital du Crédit local, le processus de tranformation de l'ancien établissement public en société anonyme s'achève.

L'Etat reste le premier actionnaire de cette nouvelle société. Après avoir cédé 25 % du capital à la Caisse des dépôts et consignations, il en conserve 47,5 %. Le reste du capital (27,5 % des action) a été vendu, lors d'une vente de gré à gré, pour 900 millions de francs. Parmi les acquéreurs sélectionnés, le réseau des caisses d'épargne arrive largement en tête : le Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance (Cencep) a obtenu 7 % des titres. Se retrouvent ensuite la plupart des investisseurs institutionnels français : assureurs (UAP, GMF, AGF, mutuelles et caisses de retraite), banquiers (Société générale, Crédit lyonnais, Indosuez, etc.) et établissements financiers (Crédit national, etc.).

Il convient de relever la présence des professionnels du bâtiment et des travaux publics, et également celle d'investisseurs étrangers. Les actionnaires étrangers, tous européens, se partagent 6,3 % du capital avec essentiellement des banques spécialisées dans le crédit aux collectivités locales (Crédit communal de Belgique, avec 3,5 % ; Nederlandse Waterschapsbank, avec 1 %, et des banques allemandes).

Commentant ces résultats, M. Pierre Richard, le président du directoire du Crédit local, s'est déclaré très satisfait du *« succès »* rencontré par l'offre, *« ce qui n'était pas évident dans la conjoncture actuelle »*. Elle a été légèrement sursouscrite. L'ouverture du capital du Crédit local doit permettre, selon le communiqué de la Rue de Rivoli, de *« renforcer son action en faveur du développement local »*.

NEW-YORK, 17 déc. ↓

Vif repli

De nouvelles ventes bénéficiaires se sont produites jeudi à Wall Street. *Bien absorbées* la veille, elles sont parvenues cette fois à peser sur les cours. Après avoir tenté de poursuivre son avance, le marché a été contraint de rebrousser chemin. Monté un instant à 1 987,23, l'indice des industrielles s'est finalement établi à 1 924,40 (– 50,07 points).

Le bilan de la journée n'a cependant pas été trop déséquilibré. Sur 1 984 valeurs traitées, 994 ont baissé, 629 ont monté et 361 n'ont pas varié.

De l'avis général, cette baisse était salutaire après le très bon parcours à la hausse fait par la Bourse. Autour du Big Board, le sentiment *restait excellent*. La chute des prix du pétrole a très largement atténué *les craintes inflationnistes soulevées* par le repli du dollar. Les professionnels étaient nombreux à *estimer* que le marché était en bonne position pour franchir sans encombre la séance du 18 décembre, qui sera marquée par la triple échéance des contrats à terme (actions, options, indices).

Le volume des transactions est resté modéré avec 191,78 millions de titres échangés, contre 193,82 millions.

VALEURS	Cours du 16 déc.	Cours du 17 déc.
Alcoa	49	48 1/8
Allegis (ex-UAL)	71 7/8	70 1/2
A.T.T.	28 7/8	28 1/8
Boeing	37 1/2	38 1/4
Chase Manhattan Bank	20 1/4	20 1/8
Du Pont de Nemours	82 5/8	80 3/4
Eastman Kodak	50 7/8	49 1/4
Exxon	40 1/8	38 7/8
Ford	77	75 3/4
General Electric	46 5/8	45
General Motors	62 3/4	61
Goodyear	61	59 3/4
I.B.M.	119	115
I.T.T.	47	44 5/8
Mobil Oil	37 7/8	38
Pfizer	44 5/8	44 1/2
Schlumberger	29 1/8	28 1/2
Texaco	35 3/8	36 7/8
Union Carbide	22 3/8	21 1/8
U.S.X.	30 3/8	28 5/8
Westinghouse	49 1/8	49 3/8
Xerox Corp.	58 7/8	56 1/2

LONDRES, 17 déc. ↑

Consolidation de la hausse

Le mouvement de hausse s'est poursuivi jeudi 17 décembre. L'indice FT a progressé de 17,7 points, à 1 366,6. Le Stock Exchange a bénéficié de l'annonce de la baisse record du chômage en *Grande-Bretagne* et surtout des nombreuses rumeurs d'OPA. Ainsi, la firme de *confiserie britannique* Barker and Dobson a lancé une offre d'achat d'une valeur de 2,04 milliards de livres sur Dee Corporation, la troisième chaîne de supermarchés de Grande-Bretagne après Sainsbury et Tesco. Barker, pour cela, aura recours à ses fonds propres, à hauteur de 1,25 milliard de livres, et procédera également à une augmentation de capital. D'autre part, British Petroleum a porté sa participation dans Britoil à 24,9 %. *Les opérateurs attendaient* alors la contre-attaque d'Arco, qui *convoite également cette compagnie* pétrolière. Le conglomérat Grand Metropolitan annonçait, quant à *lui*, une hausse de 24 % de son bénéfice avant impôt pour l'année terminée fin septembre : 456,1 millions de livres, contre 367,7 millions l'année précédente. Les opérateurs anticipaient une OPA sur la société Martel, dont il détient 20 % du capital, afin de contrecarrer l'offensive du canadien Seagram. *(Le Monde* du 18 décembre.)

PARIS, 18 décembre ↓

Nouvelle baisse

Pour la deuxième journée *consécutive*, les cours ont baissé vendredi *rue Vivienne. Dans la matinée*, le mouvement s'était même accéléré (– 1,97 %) *par rapport à la veille.* Durant la séance principale, il allait cependant maintenir une allure constante. A la clôture, l'indicateur instantané était en repli de 1,32 %. *Bref*, en quarante-huit heures, le marché a reperdu près de la moitié de l'avance acquise au cours des quatre précédentes séances.

La dernière *liquidation de l'année* est, il est vrai, désormais très proche. Elle aura lieu mardi prochain. Bien des investisseurs ont préféré ne pas attendre le dernier moment pour ajuster leurs positions, voire prendre les maigres bénéfices réalisés sur les titres récemment achetés au plus bas après la tempête financière.

La nouvelle baisse du dollar ne dit rien qui vaille à personne, et beaucoup attendent de voir comment Wall Street va se comporter tout à l'heure à la triple échéance trimestrielle des « futures » (actions, options, indices).

« Si New-York craque, Paris est assuré de prendre la semaine prochaine *une bûche de Noël », disait* un spécialiste. « Au lieu de la trêve des confiseurs, ce sera la déconfiture tout court », rétorqua un gérant de portefeuille indépendant.

D'une façon *générale*, les « gourous » sont apparus très abattus, *même si l'espoir subsiste encore* de voir un peu de hausse d'ici la fin de l'année pour *habiller les* bilans de fin d'année.

Les « zinzins », pour l'instant, restent l'arme au pied, tandis que les « RG » continuent à patrouiller *pour rendre compte. Eurotunnel* a continué de creuser son trou. Les actionnaires risquent de payer cher leur passage.

Le marché obligataire a baissé. Le MATIF a fait de même (1/2 point). Des ajustements aussi, paraît-il, *avant les départs aux sports d'hiver.* S'il reste de l'argent pour les vacances, c'est bon signe.

TOKYO, 18 déc. ↓

Rechute

Le temps de la reprise n'aura pas *duré longtemps à Tokyo. Vendredi,* le marché nippon s'est de nouveau *alourdi, et, en clôture, l'indice* Nikkeï accusait une baisse de 72,86 points, à 22 826,97.

Une fois encore, la baisse du dollar a suscité de très vives craintes dans la communauté financière. Les moins-values latentes des portefeuilles institutionnels, chargés en obligations et en bons du Trésor américains, estimées à 40 milliards de dollars au moins, vont encore augmenter.

Naturellement, le glissement du billet vert a derechef entraîné le repli des valeurs d'exportation comme Sony et Hitachi. Seuls quelques titres assez spéculatifs comme Tanabe Pharmaceutical, entreprise vendant aux Etats-Unis sur une « base yen », et Nisshin Flour Milling, qui devrait bénéficier du plan gouvernemental de réduction des prix du blé, ont progressé.

VALEURS	Cours du 17 déc.	Cours du 18 déc.
Akaï	438	426
Bridgestone	1 230	1 220
Canon	950	941
Fuji Bank	3 100	3 110
Honda Motors	1 280	1 300
Matsushita Electric	2 140	2 120
Mitsubishi Heavy	587	580
Sony Corp.	4 980	4 990
Toyota Motors	1 850	1 820

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Kaysersberg

Le conseil d'administration de Kaysersberg, réuni le 14 décembre 1987, sous la présidence de Marcel Kilfiger, a approuvé le principe d'un programme d'investissements de 2,5 milliards de francs, incluant de gros équipements *industriels en France (dont la construction* d'une puissante machine à tissu *ouaté)* et des prochaines implantations dans les pays européens voisins.

Béghin Say

Béghin-Say a cédé à James River, le 14 décembre 1987, 50 % de sa filiale Kaysersberg SA pour 1,5 milliard de francs.

Il est rappelé que Kaysersberg, grâce à *ses activités dans les domaines des* papiers sanitaires et domestiques, des emballages en carton et de transformation des matières plastiques réalise un chiffre d'affaires consolidé de 4 milliards de francs et emploie 3 600 personnes.

Kaysersberg *se trouve ainsi associée* à l'une des premières sociétés papetières *mondiales, ce qui lui permettra d'assurer* son développement en Europe.

Cette cession aura, bien évidemment, un impact positif sur les résultats de Béghin-Say en 1987. Son importance sera commentée lors de la présentation des comptes annuels.

Cette opération constitue, après la filialisation de ses activités papetières, une étape importante dans la restructuration du groupe Béghin-Say, qui marque sa volonté de centrer ses activités principalement sur le secteur agro-industriel, tout en garantissant l'expansion de ses branches papetières grâce à des accords avec de puissants partenaires.

FAITS ET RÉSULTATS

● **Citroën : chiffre d'affaires en hausse de 14 % en 1987.** – Citroën (du groupe Peugeot SA), longtemps déficitaire, sera bénéficiaire pour le second exercice consécutif et *« en assez nette amélioration sur 1986 »* (599 millions de francs sur 3,6 milliards pour PSA), a précisé M. Jacques Calvet, président de Citroën. Le chiffre d'affaires sera en progression de 14 % (33,5 milliards de francs en 1986), la production (770 000 véhicules, en *hausse de 23 %*), et les *exportations* (427 200, en hausse de 25,7 %), retrouvant les niveaux records des années 1970. Les immatriculations croîtront de 17,6 % (à 262 000 unités) sur un marché français lui-même très dynamique (+ 10 %). La marque aux chevrons verra sa *part* de marché atteindre 12,5 % dans l'Hexagone (contre 11,6 % en 1986) et 3,1 % en Europe hors France (contre 2,9 %).

● **Les « gourous » de Wall Street en préretraite.** – Les « *gourous* » de Wall Street *prennent* du recul. Le célèbre Henry Kaufman a décidé de quitter la firme de courtage Salomon Brothers. Il y avait bâti son immense réputation et lançait de sa tour d'ivoire ses fameuses prédictions. M. Kaufman envisage de monter une société de conseils. *Un autre « gourou »*, M. Allen Sinaï, chef économiste de Shearson Lehman, pourrait lui aussi se retirer de la scène. Ce serait le résultat de l'OPA lancée par sa firme sur E.F. Hutton.

● **Un nouveau président pour la Bourse de Hongkong.** – La Bourse de Hongkong a un nouveau président, M. Charles Sin, qui remplace M. Ronald Li, très contesté après sa décision de fermer le Stock Exchange entre le 20 et le 23 octobre, en pleine tourmente boursière. M. Sin a été élu par le comité général, composé de vingt et un membres, uniquement des courtiers locaux. Vétéran du métier, M. Sin est connu pour ses aptitudes à la négociation.

● **Piles Wonder : vote d'un concordat par une assemblée des créanciers.** – Les créanciers de la société Les Piles Wonder ont voté les propositions concordataires présentées le 17 décembre, lors d'une assemblée qui s'est tenue au tribunal de commerce de Paris, a indiqué le groupe Tapie, qui détient 51 % de la société. Le passif des Piles Wonder s'élevait à 574 millions de francs. L'assemblée a approuvé à 97 % en nombre de voix (97,8 % en prenant pour base la masse des créances) le remboursement de 55 % du passif en dix ans pour les créanciers chirographaires, au nombre de mille, les cent cinquante créanciers privilégiés étant remboursés à 100 % sur des périodes négociées au cas par cas. Reste maintenant au tribunal de commerce à homologuer ce concordat, une fois écoulés les huit jours francs pendant lesquels les créanciers, qui ont voté contre, peuvent manifester leur opposition.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Valeo

– Lors de sa réunion du 16 décembre 1987, le conseil d'administration de VALEO a constaté que les bons A émis par VALEO lors de l'augmentation de capital de novembre 1986 avaient été souscrits à l'échéance du 30 novembre 1987 pour un montant de 150 millions de francs, soit 30 % des bons concernés. Le capital a été arrêté au 30 novembre 1987, après conversion des obligations convertibles et l'exercice des bons A à 9 644 552 actions.

– D'autre part, le conseil convoque le 26 janvier 1988, une assemblée générale extraordinaire pour procéder à une augmentation de capital d'environ 300 millions de francs réservée aux actionnaires principaux.

Cette augmentation de capital réservée aurait pour objet de consolider l'actionnariat de VALEO en permettant aux actionnaires principaux de retrouver les parts respectives qu'ils avaient avant les opérations de fusion VALEO, FEA et SEV et l'exercice des bons A par certains d'entre eux.

A l'issue de cette augmentation de capital, CERUS aurait environ 20 % du nouveau capital et les autres actionnaires *français associés détiendraient environ 21 %.*

– La réalisation de ces deux opérations (bons A + augmentation de capital réservée) renforce les fonds propres de VALEO de 450 millions de francs, lui permettant de réduire son endettement et poursuivre son programme de développement.

– Enfin le conseil a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 10 967 626 bons de souscription C d'actions VALEO, à compter du 23 décembre 1987.

9 644 552 bons seront attribués directement aux actionnaires existant au 30 novembre 1987, selon arrêté du capital à cette date. Le solde de 1 323 074 bons sera mis en réserve en vue d'une attribution ultérieure aux porteurs d'obligations convertibles et aux porteurs de bons B, dans la mesure où ils auront converti leurs obligations ou exercé leur droit de souscription avant l'échéance du 8 juillet 1988 des bons C.

A partir du 1er janvier 1988 et jusqu'au 8 juillet 1988, 10 bons de souscription C *donneront le droit de souscrire* à une action VALEO de F 100 nominal au prix de F 475.

La souscription complète des bons C procurerait à VALEO 520 millions de francs.

Une notice COB sera à la disposition du public à compter du 21 décembre 1987.



Au cours de sa réunion du 20 novembre 1987, le conseil d'administration de la Banque SOFINCO a officiellement constaté la privatisation de la société, entraînée *de facto* par la privatisation de la Compagnie financière de Suez, qui en détient la totalité du capital depuis le mois d'octobre 1987.

Le conseil d'administration a également décidé de convoquer une assemblée générale mixte (ordinaire et *extraordinaire) pour le 29 décembre 1987 en vue*, notamment, de procéder aux modifications statutaires liées à la privatisation.

D'autre part, le conseil d'administration a constaté l'évolution satisfaisante de l'entreprise et de l'ensemble de ses filiales.

Dans ces conditions, le résultat net après impôt et participation de la Banque SOFINCO devrait connaître une augmentation conforme aux prévisions.

Enfin, et en application du protocole signé en 1985, la Compagnie financière de Suez apportera à la Banque SOFINCO *45,5 millions de francs en numéraire* ; ainsi, le conseil d'administration a-t-il décidé de soumettre à une prochaine assemblée *générale une proposition* d'augmentation de capital par apports de fonds propres, complétée par une incorporation de réserves portant le nominal de l'action à 150 F.

En conséquence, et sous réserve d'approbation par l'assemblée générale, le capital social de la Banque SOFINCO sera porté de 285 millions de francs à 369,3 millions de francs d'ici au 31 décembre 1987.

Marchés financiers PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1156	921 o
Alain Manoukian	206 10	209 50
Arnault & Associés	400	400
Asystel	251 50	242
B.A.C.	450	445
B. Demachy & Assoc.	355	351
B.I.C.M.	683	680
B.I.P.	405	405
Bolloré Technologies	678	686
Buitoni	621	605
Câbles de Lyon	746	804
Calberson	502	522 d
Canal Plus	358	364
Cardif	915	989
C.D.M.E.	800	788
C. Equip. Elect.	286	....
C.E.G.I.D.	531	550
C.E.G.E.P.	150	150
C.E.P.-Communication	850	880
C.G.I. Informatique	451	433
Ciments d'Origny	341	343
C.N.I.M.	247	264 70 d
Concept	205	207
Conforama	475	465
Dafsa	184 70	185
Dauphin O.T.A.	2900	2900
Devanlay	1287	1300
Deville	721	720
Drouot-Ch. convert.	....	....
Editions Belfond	105	113 60
Elect. S. Dassault	368	360
Elysées Investiss.	16 70	17 40
Expand	421	404
Filipacchi	340	326 40
Guintoli	506	526
Guy Degrenne	761	865 d
I.C.C.	210	211
IDIA	130	125
I.G.F.	98	....
IM2	95	95
Int. Metal Service	156	161 90
La Commande Electro.	202	204
Le gd livre du mois	175	174
Loca Investissement	245	245
Locamic	199 50	192 50
Manutan	263	271
Marlin Immobilier	258	268
Metallurg. Minière	95	94
Métrologie Internat.	309 50	305
Métroservice	142 50	137
M.M.B.M.	450	445
Molex	162	172 80
Navale-Delmas	539	539
Olivetti-Logabax	239	219 80
Om. Gest. Fin.	316	310
Petit Bateau	180	164 20 o
Petrofigaz	316	316
Pier Import	154	160
Presbourg (C. In. & Fin.)	100	100
Razel	680	700
St-Gobain Emballage	945	920
St-Honoré Matignon	130	127
S.C.G.P.M.	180	146 70
Segin	240	245
Sema-Metra	383	398
S.E.P.	657	683 d
S.E.P.R.	975	990
Sligos	952	952
S.M.T. Goupil	199	195
Sodinforg	550	550
Sofibus	362	384
Sopra	375	364
TF 1	184 90	180
Union Financ. de Fr.	478	480
Valeurs de France	300	300

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LEMONDE

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES
le 17-12-87 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier
Lafarge Cop.	1200	30	150	190	–	44	140	160	–
Paribas	400	0,20	12	20	–	84	85	–	–
Peugeot	1100	1,90	65	130	–	–	188	–	–
Thomson-CSF	1100	–	33	–	–	254	–	–	–
Elf-Aquitaine	280	0,01	8	15,6	–	46	61	65	–
Midi	1100	24	110	170	–	70	–	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 17 déc. 1987
Nombre de contrats :

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	99,55	98,30	97,55	97,05
Précédent	99,45	98,15	97,40	97,25

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,5015 F ↑

Le dollar s'est légèrement repris vendredi, dans des marchés très calmes. Le billet vert a ainsi coté 5,5015 F (contre 5,4990 F la veille). Même l'or a baissé (484 dollars l'once, contre 487,75 dollars), ce en liaison avec la chute du prix du pétrole brut.

FRANCFORT	17 déc.	18 déc.
Dollar (en DM)	1,6237	1,62

TOKYO	17 déc.	18 déc.
Dollar (en yens)	126,55	126,45

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (18 déc.) ..... 7 3/4-7 15/16 %
New-York (17 déc.). 6 5/8-6 11/16 %

BOURSES

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	16 déc.	17 déc.
Valeurs françaises	73,9	73
Valeurs étrangères	97,2	97,5

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	287,8	286,3

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	16 déc.	17 déc.
Industrielles	1974,47	1924,40

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	16 déc.	17 déc.
Industrielles	1 348,9	1 366,6
Mines d'or	328,4	319
Fonds d'Etat	87,66	87,86

TOKYO

	17 déc.	18 déc.
Nikkei Dow Jones	22899,83	22826,97
Indice général	1844,26	1833,48

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,4815	5,4845	– 15		+ 10	+ 35	+ 150	+ 240
$ can.	4,1988	4,2043	– 34	– 19	– 57	– 21	– 116	+ 16
Yen (100)	4,3315	4,3373	+ 122	+ 141	+ 273	+ 304	+ 876	+ 968
DM	3,3805	3,3844	+ 112	+ 132	+ 250	+ 276	+ 792	+ 872
Florin	3,0036	3,0069	+ 86	+ 98	+ 179	+ 198	+ 558	+ 619
FB (100)	16,1553	16,1737	+ 161	+ 239	+ 354	+ 476	+ 1282	+ 1744
FS	4,1574	4,1628	+ 144	+ 171	+ 313	+ 355	+ 1002	+ 1123
L (1 000)	4,5976	4,6040	– 161	– 129	– 295	– 249	– 737	– 628
£	10,0668	10,0778	– 71	+ 33	– 108	– 51	– 263	– 71

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/8	6 5/8	8 1/4	8 3/8	8	8 1/8	8	8 1/8
DM	2 3/4	3	3 9/16	3 13/16	3 5/8	3 3/4	3 5/8	3 3/4
Florin	4 3/8	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 9/16	4 11/16	4 11/16	4 13/16
F.B. (100)	6 1/8	6 5/8	6 9/16	6 15/16	6 11/16	7 1/16	6 13/16	7 3/16
F.S.	0 1/8	0 5/8	3 5/8	3 7/8	3 9/16	3 11/16	3 9/16	3 11/16
L (1 000)	10 3/4	11 3/4	11 1/4	11 3/4	11 1/4	11 3/4	11 5/8	12
£	8 1/4	8 1/2	8 5/8	8 3/4	8 11/16	8 13/16	9 1/16	9 3/16
F. franç.	7 13/16	8 3/16	9 1/16	9 5/16	9 1/4	9 3/8	9 1/8	9 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la Place.

Marchés financiers



BOURSE DU 18 DECEMBRE

Cours relevés à 14 h 58

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1860	4,5 % 1973	1860	1860	1859	− 0 05
4020	C.N.E. 3%	4132	4151	4151	+ 0 46
1065	B.N.P. T.P.	1087	1050	1050	− 3 35
1055	C.C.F. T.P.	1050	1050	1049	− 0 09
1050	Créd. Lyon. T.P.	1020	1024	1024	+ 0 39
1490	Renault T.P.	1330	1322	1322	− 0 59
1815	Rhone-Poul. T.P.	1750	1762	1762	+ 0 69
1255	St-Gobain T.P.	1220	1211	1211	− 0 73
1085	Thomson T.P.	1132	1140	1140	+ 0 71
320	Accor	324 90	320	320	− 1 51
440	Agence Havas	424	411	414	− 2 36
515	Air Liquide	519	501	502	− 3 28
1850	Alcatel	2010	1999	1990	− 1
1450	Als. Superm.	1300	....	....	....
270	A.L.S.P.I.	235	228	218	− 7 23
245	Alsthom ★	252	243 10	257	+ 1 98
1380	Arjom. Prioux	1478	1418	1425	− 3 59
320	Aussedat-Rey	329	317	321	− 2 43
740	Aux. Entrepr. ★	769	750	746	− 2 99
830	Avions Dassault	757	725	735	− 2 91
270	BAFIP	298	289 50	289	− 3 02
280	Bail-Equipem. ★	286	283	286	....
840	Bail Investiss.	919	919	902	− 1 86
255	B.N.P.-C.I.	258 50	256	258	− 0 19
380	Cie Bancaire	366	360	364	− 0 55
250	Bazar H.-V.	241	236	230	− 4 56
360	Béghin-Say ★	336 50	327	330	− 1 93
590	Berger (Ma)	600	610	610	+ 1 67
475	Bic ★	486	479 90	480	− 1 23
730	B.I.S.	725	708	706	− 2 62
2160	Bongrain S.A.	2170	2155	2156	− 0 65
900	Bouygues	950	930	931	− 2
88	B.P. France ★	89	89	86 50	− 3 62
4150	B.S.N.	4320	4345	4345	+ 0 58
1690	Cap Gem. S. ★	1523	1520	1500	− 1 51
1040	Carnaud	1130	1129	1120	− 0 88
2400	Carrefour ★	2461	2475	2450	− 0 45
123	Casino	121	119	118 20	− 2 31
95	Casino A.D.P.	99 65	97 10	99 50	− 0 15
....	C.C.M.C.	925	940	940	+ 1 62
540	Cetelem	834	830	830	− 0 63
470	Cerus	520	510	518	− 0 38
1400	C.F.A.O.	1230	1230	1250	+ 1 63
225	C.G.E.	222	220	222	....
710	C.G.I.P. ★	760	754	748	− 1 58
705	Chargeurs S.A.	762	750	753	− 1 18
850	Ciments franç. ★	869	855	855	− 1 50
380	Club Méditerr.	350 90	342	347	− 1 11
149	Codetel ★	157	156	157	....
300	Coflexip	330	328 10	326	− 1 21
1600	Colas	1705	1678	1665	− 2 35
230	Compt. Entrepr.	207	197 50	204	− 1 45
485	Compt. Mod.	511	506	509	− 0 39
940	Créd. Foncier	941	928	932	− 0 96
390	Crédit F. Imm.	374	360	361	− 3 48
109	C.C.F.	108	108 50	107 80	− 0 19
600	Créd. Lyon. (CI)	550	540	540	− 1 82

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
650	Crédit Nat. ★	620	599	597	− 3 71
132	Crouzet ★	145	145	146 50	+ 1 03
2200	Dassault S.A.	2180	2080	2080	− 4 59
300	Darty ★	300	292	295	− 1 67
245	Darty (DP)	253	258 90	250	− 1 19
1490	De Dietrich	1479	1420	1445	− 2 30
280	Dév. R.d.C. (Li)	230	220	220	− 4 35
390	D.M.C.	428	420	422	− 1 40
300	Drouot Assur.	284	282	282	− 0 70
1400	Docks France ★	1320	1300	1270	− 3 79
660	Dumez ★	539	535	535	− 0 74
1030	Eaux (Gén.)	1099	1095	1081	− 1 64
895	Ecco ★	955	917	940	− 1 57
610	Electrofinancière	638	650	658	+ 3 13
240	Elf-Aquitaine	227	224	225	− 0 87
225	− (certific.)	205	200	204	− 0 49
490	Epeda-B-Faure	463	445	444	− 4 10
2050	Essilor	1900	1930	1910	+ 0 53
1560	Essilor Int. (DP)	1350	1350	1315	− 2 59
360	Esso S.A.F. ★	285	289	280	− 1 75
1100	Eurafrance	1132	1135	1102	− 2 65
825	Eurocom ★	776	784	779	+ 0 39
2750	Euromarché	2990	2934	2920	− 2 34
470	Europe n° 1 ★	410	405	400	− 2 44
....	Eurotunnel	25 75	25 65	25 30	− 1 75
925	Exor ★	929	920	890	− 4 20
600	Facom	421	420	420	− 0 24
825	Fiches-bauche	945	945	945	....
198	Finextel ★	210	205	204 10	− 2 81
95	Fives-Lille	90	83 80	83	− 7 78
995	Fromageries Bel	1025	972	980	− 4 39
1000	Gal. Lafayette ★	896	891	900	+ 0 45
230	Gascogne	225	200	201	− 10 67
1200	Gaz et Eaux	1040	1040	1031	− 0 87
335	Géophysique ★	296	276	289	− 2 36
1650	Gerland	1800	1720	1720	− 4 44
425	GTM-Entrepose	375	368	371	− 1 07
500	Guyenne-Gas. ★	433	439	425	− 1 85
2010	Hachette ★	1695	1615	1700	+ 0 29
465	Hénin (La)	449	421	433 c	− 0 48
1080	Hutchinson	1240	1250	1250	+ 0 81
112	Imétal	132	....	....	....
330	Imm. Plaine-M.	333	310 10	328	− 1 50
800	Ingénico	875	844	853	− 2 51
3740	Inst. Mérieux	3300	3345	3278	− 0 67
525	Interbail ★	541	539	545	+ 0 74
780	Intertechnique	610	610	592	− 2 95
550	J. Lefebvre	689	689	684	− 2 15
1060	Lab. Bellon	940	900	900	− 4 26
1120	Lafarge-Coppée	1194	1170	1195	+ 0 08
1350	Lebon ★	1338	1305	1305	− 2 47
2080	Legrand ★	2205	2180	2176	− 1 32
1580	Legrand (DP) ★	1610	1600	1560	− 3 11
450	Leroy-Somer ★	385	383	385	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1420	Lesieur	1505	1460	1460	− 2 99
685	Locabail Immob.	795	750	780	− 1 89
395	Locafrance ★	365	353	360 10	− 1 38
865	Locindus	954	940	955	+ 0 10
225	Lucheire	172	169 80	166	− 3 49
1450	L.V.M.H.	1532	1495	1515	− 1 11
1160	Lyonn. Eaux ★	1204	1175	1185	− 1 58
55	Mais. Phénix	47 10	46 90	45 85	− 2 65
540	Majorette (Ly)	386	360	360	− 6 74
225	Mar. Wendel ★	240	238 50	225 20	− 6 17
1650	Martell	2390	....	....	....
1400	Matra	1411	1400	1410	− 0 07
1700	Merlin-Gerin ★	1355	1355	1350	− 0 37
200	Michelin	190 20	183	186	− 2 21
880	Midi (Cie)	1065	1065	1105	+ 3 76
193	Midland Bk. SA ★	188 90	182 30	184	− 2 59
745	Min. Salsig. (Ma)	745	710	720	− 3 36
32	M.M. Penarroya	29	....	....	....
50	Moulinex	44 70	44	43 40	− 2 91
740	Navig. Mixtes	773	741	745	− 3 62
91	Nord-Est	80	75	76 60	− 4 25
310	Nordon (Ny)	269	....	....	....
340	Nouvelles Gal.	331	318	324	− 2 11
600	Occident. (Gén.)	610	605	605	− 0 82
935	Omn.F.Paris	880	861	862	− 2 05
215	Olida-Caby	210	207	207	− 1 43
220	Opfi-Paribas	199	191	191	− 4 02
2400	Oréal (L')	2525	2520	2511	− 0 55
310	Paribas	321	310	315	− 1 86
390	Paris-Réesc. ★	330	320 20	329 90	− 0 03
750	Pechelbronn ★	715	700	693	− 3 08
770	Penhoet	255	231 10	231 10	− 9 37
670	Pernod-Ricard	675	575	673	− 0 30
940	Peugeot S.A.	939	919	921	− 1 91
15 50	Poclain	13 50	13 15	13 10	− 2 96
430	Poliet	430	423	422	− 0 70
620	P.M. Labinal	661	650	651	....
2400	Presses Cité	2550	2440	2440	− 4 31
1140	Prétabail Sic.	1188	1165	1161	− 2 27
630	Primagaz	498	499	498	....
430	Printemps ★	390	380	375	− 3 85
1590	Promodès	1445	1420	1390	− 3 81
985	Radiotechn.	970	960	955	− 1 55
68	Raff. Dist. Total	74 60	70 10	71	− 4 83
2810	Redoute (La) ★	3001	2899	2905	− 3 20
276	Robur financière	288	283	283	− 1 74
805	Roussel-Uclaf	747	692	701	− 6 16
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
4140	R. Impériale (Ly)	3840	3750	3750	− 2 34
160	Sade	154	....	....	....
1460	Sagem ★	1376	1369	1359	− 1 16
420	Saint-Gobain	426	420	422	− 0 94
1130	St-Louis	1170	1170	1170	....
1000	Salomon	900	860	860	− 4 44

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1180	Salvepar	1105	....	....	....
520	Sanofi	506	493	495	− 2 17
460	S.A.T. ★	355	345	339	− 4 51
....	Saulm.-Chât. (B)	31	29 20	29 80	− 3 87
1000	Saupiquet (Na)	919	919	919 c	....
255	Schneider ★	254	245 10	252 50	− 0 59
76	S.C.O.A.	77 40	76	74	− 4 39
540	S.C.R.E.G.	648	638	643	− 0 77
675	Seb ★	627	615	639	+ 1 91
435	Sefimeg ★	490	484	482 10	− 1 61
1090	S.F.I.M.	1015	1005	1010	− 0 49
38	S.G.E.	32 50	31 80	31 60	− 2 77
310	Signaux ★	319	310	312	− 2 19
800	Silic	838	835	838	....
570	Simco-U.P.H. ★	630	628	610	− 3 17
330	Simnor (Li)	330	330	330	....
915	Skis Rossignol	770	793	775	+ 0 65
640	Simnco	702	690	710	+ 1 14
350	Société Générale	297	294	294	− 1 01
170	Sodecto	170	170	170	....
170	Sodero (Na)	149	145	145	− 2 68
2020	Sodexho	2228	2230	2230	+ 0 09
100	Sogenal (Ny)	93	....	....	....
330	Sogerap	285 90	280	270	− 5 56
2280	Somm-Allib. ★	2367	2362	2379	+ 0 51
585	Source Perrier	522	520	520	− 0 38
620	Sovac ★	535	525	528	− 1 49
315	Spie-Batignol.	342	330	332	− 2 92
390	Strafor ★	357	350	345	− 3 36
295	Suez	277 50	275	275	− 0 90
260	Synthelabo ★	256	257	250	− 2 34
540	Talcs Luzenac	530	530	530	....
2670	Tél. Elect.	2974	2870	2915	− 1 98
725	Thomson-C.S.F.	741	720	752	+ 1 48
355	Total (CFP) ★	352	350	350	− 0 57
78	− (certific.)	73 40	73	72 90	− 0 68
760	T.R.T. ★	784	783	755	− 3 70
360	U.F.B.	360 10	360	355 10	− 1 39
760	U.I.C. ★	639	615	600	− 6 10
505	U.I.F. ★	576	580	595	+ 3 30
800	U.I.S.	850	850	834	− 1 88
176	U.C.B. ★	161 20	158 10	159 90	− 0 81
685	Unibail	755	750	730	− 3 31
405	Valéo	444 50	421	427	− 3 94
45	Vallourec	41 30	38 60	38 60	− 6 54
270	Via Banque	311	288	294 40 c	− 1 39
685	Elf-Gabon	519	490	490	− 5 59
91	Amax Inc.	108 50	106 10	105	− 3 23
125	Amer. Express	128	124 50	124 50	− 2 73
158	Amer. Teleph.	156 50	151 80	151 80	− 3 13
102	Anglo Amer. C.	106 50	101	101	− 5 16
500	Amgold	550	560	560	+ 1 82
845	BASF (Akt)	882	885	880	− 0 23
805	Bayer	915	882	882	− 3 61

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
101	Buffelsfont.	110	108 50	109 50	− 0 45
142	Chase Manh.	111 80	108 10	108	− 3 40
51	De Beers	52 10	52 40	52 40	+ 0 58
1480	Deutsche Bank	1361	1358	1358	− 0 22
780	Dresdner Bank	777	767	766	− 1 42
116	Driefontein Cld	73	71 10	71 35	− 2 26
445	Du Pont-Nem.	450	447	446	− 0 89
405	Eastman Kodak	422	409	408	− 3 32
55	East Rand	56 90	56	56 50	− 0 70
180	Electrolux	183	186 50	186 50	+ 1 91
148	Ericsson	151	149 40	149 40	− 1 06
220	Exxon Corp.	218	209 50	209 50	− 3 90
420	Ford Motors	421	410	410	− 2 61
78	Freegold	76 50	75 10	75	− 1 96
91	Gencor	87 10	84 20	84 20	− 3 33
240	Gén. Electr.	250	245	245	− 2
365	Gén. Belgique	352	350	351	− 0 28
335	Gen. Motors	330	327 50	327 50	− 0 76
....	Goldfields	92 70	90 70	90 70	− 2 16
38	GdMetropolitain	42 80	41 50	41 50	− 3 04
65	Harmony	67	65 05	65	− 2 99
52	Hitachi	51 70	50 80	50 80	− 1 74
840	Hoechst Akt.	868	855	855	− 1 50
99	Imp. Chemical	108	105	105	− 2 78
650	IBM	648	623	626	− 3 40
265	ITT	259	243	243	− 6 18
138	Ito-Yokado	160 50	158	158	− 1 56
89	Matsushita	91 80	92	92 10	+ 0 33
835	Merck	890	855	855	− 3 93
340	Minnesota M.	358	332 50	332 50	− 7 12
199	Mobil Corp.	205	194	194	− 5 37
189	Morgan J.P.	176	170 10	170 10	− 3 35
32900	Nestlé	33200	33200	33200	....
121	Norsk Hydro	116	112 80	112 80	− 2 76
187	Ofsil	180	175	175	− 2 78
1550	Petrofina	1290	1285	1285	− 0 39
485	Philip Morris	515	490 20	490 20	− 4 82
86	Philips	85 10	84 80	84 80	− 0 35
55	Placer Dome	83	82 20	82 20	− 0 96
295	Quilmès	351	360	360	+ 2 56
510	Randfontein	499	480	480	− 3 81
595	Royal Dutch	573	571	571	− 0 35
29	Rio Tinto Zinc	33 50	32 60	32 60	− 2 69
68	St Helena Co	65	67	67	+ 3 08
189	Schlumberger	157	155 50	156	− 0 64
89	Shell transp.	96 80	96 80	96 80	....
1260	Siemens A.G.	1261	1240	1240	− 1 67
199	Sony	212 70	213 20	213 20	+ 0 24
187	T.D.K.	195 20	196 30	196 30	+ 0 56
27	Toshiba Corp.	27 30	27 05	27 05	− 0 92
305	Unilever	315	312 50	312 50	− 0 79
172	Unit. Techn.	185	182	182	− 1 62
530	Vaal Reefs	620	600	598	− 3 55
260	Volvo	262	259 50	259 50	− 0 95
230	West Deep	263	260	261 50	− 0 57
315	Xerox Corp.	323	308	307	− 4 95
1 48	Zambia Corp.	1 65	1 62	1 61	− 2 42

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8762	..
Emp. 8,80 % 77	124 01	5 049
8,80 % 78/93	99 80	4 284
10,80 % 79/94	102 29	3 129
13,25 % 80/90	104 72	7 204
13,80 % 81/89	104 79	12 779
16,20 % 82/90	112 16	15 080
16 % juin 82	113 60	8 437
14,60 % fév. 83	112 73	12 040
13,40 % déc. 83	114 10	13 327
12,20 % oct. 84	108 50	2 400
11 % fév. 85	108 30	9 071
10,26 % mars 86	100 65	7 905
ORT 12,75 % 83	1806	..
OAT 10 % 2000	98 85	5 628
OAT 9,80 % 1997	103	0 162
OAT 9,80 % 1996	99 08	8 672
Ch. France 3 %	135	..
CNB Bques janv. 82	101 65	4 084
CNB Paribas	101 80	4 084
CNB Suez	101 80	4 084
CNI janv. 82	101 69	4 084
PTT 11,20% 85	103 20	0 661
CFF 10,30% 86	....	
CNE 11,50% 85	104 40	5 627
CNT 9% 86	92 30	5 686
CRH 10,90% déc. 85	101 60	9 514
Métrologie I. 6% 8/7	89 70	6 990

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	510	510
Agache (Sté Fin.)	1500	1500
A.G.F. (St Cent.)	441	441
Applic. Hydraul.	710	719
Arbel	402	394
Astorg	150 50	162 30
Avenir Publicité	338	338
Bain C. Monaco	172 60	176 20
Banque Hypoth. Eur.	400	400
Béghin-Say (C.I.)	240	235
B.G.L.	536	545
Blanzy-Ouest	580	....
B.N.P. Intercontin.	169 50	167 50
Bénédictine	5280	5500
Bon-Marché	798	800
B.T.P.	134	....
Cdif	503	501
Cambodge	741	746
C.A.M.E.	146	140
Campenon Bern.	225	....
Carbone-Lorraine	391	406
C.E.G.Frig.	436 90	454 20 d
Centen. Blanzy	1890	1890

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Centrest (Ny)	170	163 o
Cerabati	110 20	114 60 d
Chambourcy (M.)	678	831
Champex (Ny)	140	....
C.I.C. (Financ. de)	212	213
C.I. Maritime	659	....
Cisam (B)	347	347
Clause	385	381
Cofradel (Ly)	1055	1020
Cogifi	344	340
Comiphos	267	272
Cie Industrielle	1968	....
Comp. Lyon-Alem.	297 60	286 70
Concorde (La)	662	698
C.M.P.	18 60	16
Créd. Gén. Ind.	500	....
Cr. Universel (Cie)	575	559
Créditel	139	139
Darblay S.A.	393	394
Delalande S.A.	779	810
Delmas-Vielj. (Fin.)	1450	1450
Didot-Bottin	825	823
Eaux Bass. Vichy	1170	1094 o
Eaux Vittel	1750	1680
Economats Centre	350	350
Electro-Banque	276	265
Eli-Antargaz	700	593 o
E.L.M. Leblanc	570	590
Enelf-Bretagne	208 20	202
Entrepôt Paris	342	355 70
Epargne (B)	2775	2775
Europ. Accumul.	31 20	33
Eternit	1440	1488
Finalens	160	155
FIPP	141 10	146 80 d
Fnac	380	390
Foncière (Cie)	375	376
Fonc. Lyonnaise	570	547
Foncina	508	510
Forinter	1010	1010
Fougerolle	205	213 20
France I.A.R.D.	203	194 90
France (La)	3535	3677
From. Paul Renard	402	396 o
GAN	870	845
Gaumont	330	343
Gévelot	436	453
Gr. Fin. Constr.	455	452
Gds Moul. Paris	301	308
Groupe Victoire	1972	....
G. Transp. Ind.	509	514
H.E.F.	90 60	90
Immindo S.A.	467 50	480
Immoinvest	260	257
Immobail	374 90	376
Immobanque	689	689
Immob. Marseille	8980	8920
Immofice	474	465
Invest. (Sté Cent.)	2900	2900
Jaeger	97	101 d
Lafitte-Bail	427	430
Lambert Frères	173	173
Lille-Bonnières	443	460
Loca-Expansion	240	249 60 d
Locafinancière	320	320

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Locatel	608	608
Louvre (Sté)	1025	1025
Lucia	832	832
Machines Bull	22 40	22
Magasins Uniprix	156	....
Magnant S.A.	110	111
Maritimes Part.	194	200
Métal Déployé	375	389
Mors	74 10	68 90 o
Navig. (Nat. de)	30 25	31 45
OPB Paribas	155	151
Optorg	150	150
Oréal (L') C.I.	1224	1272
Origny-Desvroise	910	900
Palais Nouveauté	353	339
Paribas-CIP	330	317 o
Paris France	183	185
Paris-Orléans	225	225
Partenhac	228 40	....
Patern. Risq. Div.	1248	....
Pathé-Cinéma	310	309 80
Pechiney (cert. inv.)	207	215 30 d
Piles Wonder	850	738
Piper-Heidsieck	421	411
P.L.M.	100	100
Porcher	350	350
Promodès	780	780
Providence S.A.	1212	1216
Publicis	2015	....
Raff. Souf. R.	69 60	66 80 o
Rhône-Poul. (c. inv.)	322	315
Ricqlès-Zan	164 20	157 60 o
Rochefortaise S.A.	570	590
Rochette-Cenpa	20 70	21 55 d
Rosario (Fin.)	790	....
Roudière	205	205
Rougier et Fils	45	45
Sacer	405	388 80
SAFAA	276 60	276
Safic-Alcan	800	800
SAFT	932	932
Saga	159 90	155
St-Gobain C.I.	392	438 80
Salins du Midi	440	440
Santa-Fé	119 60	124
Satam	76	....
Savoisienne (M)	250	....
SCAC	325 50	338 50
Semelle Maubeuge	234	240
S.E.P. (M)	136	138
Serv. Equip. Véh.	71 50	69
Sicli	234	230
Sicovel	305	311
Sivim	210	218 50 d
Siph (Plant. Hévéas)	369	354 50
Sté Générale-CIP	245	....
Sofal financière	1592	1575
Sofical	690	693
Soffo	475	475
Soficomi	700	700
S.O.F.I.P. (M)	125	....
Sofragi	750	751
Soudure Autog.	310	298
Sovabail	590	580
S.P.I.	506	500
Squibb	....	....
Suez (Fin. de)-CIP	271 50	268

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Stemi	817	753 o
Taittinger	1210	1215
Testut-Aequitas	304	....
Tour Eiffel	352 60	....
Ufiner S.M.D.	529	529
U.A.P.	224 60	233 60
U.T.A.	805	805
Veuve Clicquot	2250	2290
Vicat	1050	1082
Viniprix	1170	1175
Virax	99	92 10 o
Waterman S.A.	660	672
Brass. du Maroc	127	127

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	770	....
Akzo	250	250
Alcan Alum	149	132
Algemeine Bank	113 20	111
American Brands	225 10	220 10
Am. Petrofina	206	290 o
Arbed	268	....
Asturienne Mines	115	110
Banco de Santander	260	255
Bco Pop Espanol	336	331
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1749	1924
B. Régl. Internat.	49000	49990
Br. Lambert	311	320
Canadian-Pacific	84 90	80 10
CIR	14 50	14 80
Commerzbank	743	....
Dart. and Kraft	274	261
De Beers (port.)	48 50	60
Dow Chemical	485	476
Gén. Belgique	352	351
Gevaert	899	900
Glaxo	98	97 10
Goodyear	332	....
Grace and Co	265	263
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	300	312
I. C. Industries	166	163
Johannesburg	688	760
Kubota	22 20	22 80
Latonia	278	278
Midland Bank Plc	38	35 90
Mineral-Ressourc.	61 20	66
Nixdorf	1852	1843
Noranda	99 10	105
Olivetti	20 30	20
Pakhoed Holding	165	165
Pfizer Inc.	242	242
Procter Gamble	475 20	468
Ricoh Cy Ltd	45	45
Rolinco	222 60	218 30
Robeco	244	241
Rodamco	435	426
Saipem	13 60	12 15
Shell fr. (port.)	94	....
S.K.F. Aktiebolag	192	190
Steel Cy of Can.	87	89
Tenneco	216	220
Thorn EMI	50 50	49
Toray indust. inc	32	31 30
Vieille Montagne	930	890
Wagons-Lits	510	540
West Rand	19 90	19

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	230	....
Calciphos	153	153
C.E.M.	....	....
Cochery	164 50	....
Cogenbor	140	140
C. Occid. Forestière	190	....
Coparex	251	240
Dubois Inv. (Casto.)	520	541
Gachot	100 70	92 65
Hoogovens	250	....
Métropservice (bons)	15 60	15
Nicolas	445	450
Paternelle-R.D.	3400	....
Révillon	320	....
Rorento N.V.	162 80	161 90
S.P.R.	334	....
Sté Lecteurs du Monde	811	810
Ufimar	380	....
Union Brasseries	119 30	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/12	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 499	5 501	5 300	5 850
ECU	6 985	6 981	....	....
Allemagne (100 DM)	338 450	338 400	328	348
Belgique (100 F)	16 173	16 186	15 600	16 500
Pays Bas (100 fl.)	300 720	300 600	290	310
Danemark (100 krd)	87 820	87 850	84	91
Norvège (100 k)	86 480	86 320	83	90
Grande-Bretagne (£ 1)	10 104	10 090	9 750	10 550
Grèce (100 drachmes)	4 269	4 267	3 600	4 400
Italie (1 000 lires)	4 595	4 598	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	416 370	418 450	403 500	423 500
Suède (100 krs)	92 980	92 990	89	96
Autriche (100 sch)	48 072	48 080	46 600	49 400
Espagne (100 pes.)	4 986	4 980	4 750	5 250
Portugal (100 esc.)	4 137	4 136	3 600	4 400
Canada ($ can 1)	4 203	4 204	4 050	4 450
Japon (100 yens)	4 344	4 344	4 200	4 400

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/12
Or fin (kilo en barre)	86450	85900
Or fin (en lingot)	86450	85950
Pièce française (20 fr)	541	539
Pièce française (10 fr)	425	.....
Pièce suisse (20 fr)	566	570
Pièce latine (20 fr)	507	493
Souverain	631	624
Pièce de 20 dollars	3075	3075
Pièce de 10 dollars	1550	1520
Pièce de 5 dollars	925	.....
Pièce de 50 pesos	3395	3350
Pièce de 10 florins	520	520
Or Londres	487 75	484 55
Or Zurich	478 50	484 50
Or Hongkong	487 05	483 95
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 17/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	684 65	667 95
Actilion	182 94	178 04
Actions France	373 57	380 07
Action invest.	325 02	310 28
Actions sélectives	482 78	465 33
Aedificandi	580 37	559 39
A.G.F. Actions (ex-CIP)	941 19	918 23
A.G.F. 5000	472 46	460 94
A.G.F. ECU	1047 66	1037 29
A.G.F. Interfonds	401 98	392 18
A.G.F. Invest	89 45	67 27
A.G.F. OBLIG.	1049 48	1044 26
A.G.F. Sécurité	10435 05	10435 05
Agfimo	549 92	536 51
Altefi	213 70	205 99
A.L.T.D.	187 37	180 60
Amen-Gan	4580 62	4372 91
America-Valor	661	631 03
Amplitude	453 79	440 57
Arbitrages court terme	5589 05	5577 88 ◆
Argonautes	326 92	316 63
Associ Première	23885 58	23885 58
Associc	1182 78	1182 78
Aurecic	1383 37	1343 08
Axa Europe	111 98	106 90
Axa Investissements	96 43	92 08
Bourse-Investiss.	380 43	363 18
Bred Associations	2681 06	2673 04
Bred International	79 13	77 58
Capital Plus	1699 77	1699 77
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	327 02	314 44
Cortal court terme	1282 18	1282 18
Cortal Intérêt trim.	1052 47	1032 34
Cortexa	812 58	776 73
Credinter	447 74	434 70
Croissance France	231 99	222
Croissance Immobilière	551 88	526 85c
Croissance Mercure	2599 69	2523 97c
Croissance Prestige	307 62	293 67
Drouot-France	521 93	498 26c
Drouot-Investiss.	865 11	816 33
Drouot-Sécurité	236 16	225 45
Drouot-Sélection	132 84	128 05
Ecucic	1194 32	1178 67
Ecureuil Privatisations	311 49	302 42
Elicoop Sicav	11451 98	11451 98 ◆
Elf-Valeurs	7289 08	7111 30 ◆
Energie	230 84	220 37
Eparcic	2844	2841 16
Eparcourt Sicav	4129 70	4119 40
Epargne Associations	24673 52	24635 57
Epargne-Capital	7988 01	7889 12
Epargne-Croiss.	1333 31	1297 63
Epargne-Industr.	622 42	594 20
Epargne-Inter	569 89	554 64
Epargne J	54196 82	54196 82
Epargne-Long-Terme	1648 77	1604 84
Epargne-Oblig.	189 67	184 79
Epargne-Quatre	1023 99	1023 99
Epargne-Unie	1050 81	1033 16
Epargne-Valeur	373 68	363 68
Eparoblig	1299 71	1287 14
Epsilon	1000 83	990 82
Eurovest Croissance	1054 30	1008 48
Eurovest Rendement	1049 05	1001 48
Eurocic	9210 35	9074 24
Euro-Croissance	490 91	478 61 ◆
Eurodyn	941 98	911 01
Euro-Gan	3780 45	3809 02
Extrême Orient Sicav	512 45	497 52
Finord Placement	61282 80	61099 50
Finord Valorisation	13403 02	13140 22
Fonsicav (div. par 10)	11010 21	11010 21
Foncival	238 14	227 34c
France-Gan	4746 77	4531 52
France-Garantie	279 74	279 18
France-Investiss.	388 88	371 25
France-Net	122 65	121 44
France-Obligations	437 43	433 10
France	321 34	311 98
France Pierre	93 98	91 24

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	897 16	871 03
Fruco-Associations	1361 38	1361 38
Fructicapi	309 55	304 98
Fructicourt	107589 41	107589 41
Fructidor	240 19	236 64
Fructifrance	633 61	618 16
Fructimmo	227 48	221 91
Fructivalor	436 67	426 02c
Fructivie	83376 83	83169 01
Fructi ECU	571 79	563 34
Fructi-Première	11284 79	11118 02
Futuroblig	1008 55	1007 54
Gestilion	58127 27	57982 31
Gestion Amérique	290 52	277 35
Gest. France Europe	80 97	77 30
Gestion Orient	162 60	155 23
Gestion Sécuricourt	10816 53	10709 44 ◆
Gestion Sicavimmo	682 03	651 10
Gestion Uni-Japon	1407 55	1343 72
Gestion Associations	139 25	136 19
Gestion Indo-Suez	613 48	585 68
Gestion Immobil. Int.	554 11	528 98
Gestion Mobilière	575 07	548 99 ◆
Gestion Multi-Oblig.	392 82	375 01
Gest. Rendement	459 90	439 05
Gestion sécurité	404 13	385 80
Gest. Sél. France	614 83	588 95
Haussmann Associat.	1202 03	1202 03
Haussmann court terme	1221 04	1221 04
Haussmann Epargne	1391 25	1391 25
Haussmann Europe	1874 47	1808 72
Haussmann France	780 83	752 61
Haussmann Oblicroiss.	1237 58	1237 58
Haussmann Obligation	1439 35	1387 33
Horizon	1008 98	979 59
Imoblig	11583 88	11118 90
Interselect France	390 27	372 57
Intervaleurs Indust.	502	479 24
Invest. net	14804 20	14575 05
Invest.Obligataire	18155 13	18116 89
Japacic	159 91	155 25 ◆
Jeune épargne	228 87	225 49
Laffitte-Amérique	233 69	223 09
Laffitte-crt-terme	58870 27	58870 27
Laffitte-Expansion	707 45	675 37
Laffitte-France	267 98	255 83
Laffitte-Immobilière	223 52	213 39
Laffitte-Japon	315 85	301 53
Laffitte-Oblig.	143 64	137 13
Laffitte-Placements	65060 11	65060 11
Laffitte—Rend.	206 27	196 82
Laffitte-Tokyo	1280	1221 96
Lion-Associations	11564 26	11564 26
Lion court terme	117046 07	117046 07
Lion-Institutionnels	23595 79	23536 95
Lionplus	721 71	714 58
Livret portefeuille	568 88	550 37
Méditerranée	139 64	133 31
Minimax	26154 72	26154 72
Mobiplus	74415 88	74415 88 ◆
Mobiprime	61594 60	61594 60 ◆
Mondiale Investissem.	398 78	380 70
Monecic	5615 57	5615 57
Monédan	52219 95	52219 95
Moné J.	55912 31	55912 31
Monelaffitte	272854 04	272854 04
Monevalor	63786 99	63786 99
Mutuelle Unie Sél.	134 89	128 58
Natio.-Assoc.	6251 47	6238 99
Natio.-Epargne	13694 87	13559 28
Natio.-Court terme	203693	203693
Natio.-Immobilier	952 58	927 09
Natio.-Inter.	1135 13	1104 75
Natio.-Obligations	534 43	520 13
Natio.-Patrimoine	1289 48	1252 05c
Natio.-Placements	65254 25	65254 25
Natio.-Revenu	1016 87	1006 80
Natio.-Sécurité	10992 90	10992 90
Natio.-Valeurs	589 16	573 38
Nippon-Gan	4785 10	4577 68
Nord-Sud Développ.	1189 50	1187 13 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Nomast IF	13583 24	13316 90
Oblicic Régions	1036 57	1020 27
Oblicoop Sicav	1334 46	1308 29 ◆
Obligations Convert.	396 28	378 29
Oblilion	1107 94	1098 97
Optimavalor	518 58	495 06
Orvalor	4899 89	4899 89
Paramérique	508 79	485 72
Pareurope	708 16	678 05
Paribas Croissance	530 04	508 43
Paribas Epargne	15718 73	15688 35
Paribas France	81 61	79 23
Paribas Opportunités	91 08	88 43
Paribas Patrimoine	483 47	463 76
Paribas Revenu	93	92 08
Parnasse-Valor	1099 92	1098 82
Patrimoine-Retraite	1647 37	1615 07
Phénix Placements	249 46	248 22
Pierre Investiss.	644 98	615 64
Placement A	792 34	792 34 ◆
Placements crt-terme	72361 29	72361 29 ◆
Placement J	58365 09	58365 09 ◆
Placement Premier	54504 01	54504 01 ◆
Placements Rendement	10751 71	10751 71 ◆
Placements Sécurité	107207 34	107207 34 ◆
Planinter	798 53	779 05
Plénitude	103 92	100 89
Première Obligations	10701 90	10680 54
Priv'Association	22042 82	22042 82
Province Investiss.	421 91	402 78
Quartz	102 91	100 38
Rentacic	160 13	157 76
Revenus Trimestriels	5434 08	5380 28
Revenu Vert	1126 89	1125 76
Rivoli Plus	1055 18	1007 33
St-Honoré Assoc.	14342 72	14271 38
St-Honoré Bio-aliment.	682 38	651 44
St-Honoré Pacifique	468 24	447 01
St-Honoré P.M.E.	382 19	364 86
St-Honoré Real	11588 95	11522 86
St-Honoré Rendement	11455 67	11398 68
St-Honoré Services	417 07	401 03
St-Honoré Technol.	852 30	822 72
St-Honoré Valor	12255 43	12158 16
Sécuricic	11178 67	11187 50
Sécuri Taux	10722 90	10722 90
Sélection Croissance	448 72	435 65
Sécaden (Casden BP)	717 41	708 81
Sicav-Associations	1429 82	1427 68
S.F.I. fr. et étr.	548 20	532 23
Sicav 5000	298 84	288 90
S.I. Est	1109 39	1059 08
Sivafrance	454 93	442 75
Sivam	371 71	361 76
Sivarente	204 14	202 12
Sivinter	388 20	377 81
S.N.I.	1083 37	1051 82
Sogepargne	338 25	326 02
Sogepremière	64797 87	62810 55
Sogerex	50139 07	49678 71
Sogevalor	78323 42	77470 39
Sogimar	905 24	864 19
Soginter	1164 20	1111 41
Soleil Investiss.	432 87	413 24
Stratégie Actions	964 15	927 07
Stratégie Rendem.	1063 96	1030 46
Technocic	982 97	954 34
Techno-Gan	5414 19	5188 87
Trilion	5140 41	5089 51
U.A.P. Investiss.	351 97	339 25
Uni-Associations	113 71	113 71
Unifrance	396 37	378 40
Unifoncier	1099 58	1049 72
Uni-Garantie	1319 20	1293 31
Unigestion	769 61	734 71
Uni-Régions	2391 26	2282 83
Univenta	2142 29	2071 85
Univer	183 62	183 62
Univers-Actions	930 65	900 06
Univers-Obligations	1479 85	1431 19
Valorem	447 08	436 16
Valoblig	60524 19	59824 94
Valorg	1548 67	1547 12
Valorsel	81506 47	81465 74

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

ÉTATS-UNIS

Un diplomate soviétique soupçonné d'espionnage pourrait être expulsé

Les services américains de contre-espionnage (FBI) ont arrêté, jeudi 17 décembre, un diplomate de la mission soviétique auprès des Nations unies, puis l'ont relâché en raison de son immunité diplomatique. A Washington, un responsable du département de la justice a indiqué que ce diplomate était soupçonné d'espionnage et que le gouvernement américain allait vraisemblablement décider de l'expulser.

Ce diplomate a rang de second secrétaire, a précisé le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, sans fournir son identité. « *Il a, semble-t-il, été surpris en train de mener des activités illégales* », a-t-il dit ; dis-sept seconds secrétaires sont enregistrés à la mission soviétique aux Nations unies.

Les Etats-Unis ont souvent accusé l'URSS d'utiliser sa mission à l'ONU pour des activités d'espionnage. En mars 1986, Washington avait exigé que le nombre de diplomates aux Nations unies, qui était alors de deux cent soixante-treize, soit réduit à cent cinquante d'ici à avril 1988. Moscou avait refusé d'obtempérer, et les Etats-Unis avaient expulsé en septembre 1986 vingt-cinq diplomates soviétiques en poste à l'ONU, soupçonnés d'espionnage. Depuis lors le nombre de diplomates de la mission soviétique a été réduit à cent soixante-treize. — *(AFP.)*

● **Echange d'espions entre les deux Allemagnes.** — Trois espions est-allemands emprisonnés en RFA ont été échangés le jeudi 17 décembre au poste-frontière de Herleshausen (appelé Wartha en RDA) contre des Allemands de l'Ouest incarcérés en RDA pour espionnage, a annoncé à Bonn le porte-parole du gouvernement fédéral, M. Friedhelm Ost.

Visite d'un haut fonctionnaire soviétique au Vatican

Un haut fonctionnaire du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Oleg Grinievski, est arrivé à Rome, le jeudi 17 décembre, pour informer le gouvernement italien et le Vatican des résultats du sommet Reagan-Gorbatchev. L'envoyé du Kremlin a eu des entretiens avec le président de la République, M. Francesco Cossiga, et des responsables de la diplomatie italienne.

Au Vatican, M. Grinievski devait rencontrer, le vendredi 18 décembre, le cardinal Agostino Casaroli, secrétaire d'Etat. Cette visite relance les spéculations sur un éventuel voyage de Jean-Paul II en URSS ou de M. Gorbatchev en Italie en 1988. Ce n'est pas la première fois qu'un émissaire soviétique se rend au Saint-Siège pour discuter des affaires politiques internationales, mais les consultations ne se sont jamais déroulées à un « niveau diplomatique » aussi élevé, indique-t-on de source religieuse.

M. Grinievski, ambassadeur, avait dirigé la délégation soviétique à la conférence de Stockholm sur le désarmement en Europe, de 1981 à 1985. — *(Reuter.)*

L'attitude des socialistes envers M. Stasi

M. Rocard soutient M. Jospin

Le vote du bureau exécutif du PS, le mercredi 16 décembre, favorable à un vote contre le budget présenté par M. Bernard Stasi (CDS) pour la région Champagne-Ardenne, continue de provoquer des remous au sein de ce parti. Antilepéniste notoire, M. Stasi ne dispose que d'une majorité relative et, mathématiquement, ne peut pas faire adopter son budget si les communistes, les socialistes et le Front national votent contre.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, qui a été mis en minorité au cours de la réunion du bureau exécutif (il proposait la non-participation au vote en Champagne-Ardenne), a été soutenu par M. Rocard. « *C'est une politique de droite que de chercher tranquillement la complicité de Le Pen pour faire tomber ceux qui n'ont qu'une majorité relative* », a déclaré le député des Yvelines.

En Champagne-Ardenne, le trouble grandit parmi les élus socialistes régionaux. Le président du groupe socialiste de l'assemblée régionale affirme que ses amis et lui gardent leur « *autonomie d'appréciation* ». M. Michel Cartelet, député socialiste de l'Aube, déclare pour sa part : « *Entre Le Pen et Bernard Stasi, je choisis la tolérance et l'ouverture contre l'exclusion et le racisme.* »

A Reims : le trouble

REIMS
de notre correspondant

En exprimant un avis défavorable au vote du budget que présentera M. Bernard Stasi au conseil régional de Champagne-Ardenne, le lundi 21 décembre, le bureau exécutif du Parti socialiste a accru l'embarras des élus socialistes (*le Monde* du 18 décembre). Ceux-ci sont en effet partagés entre trois attitudes qui, généralement, dépassent les clivages de courants : l'abstention, le refus de participation au scrutin, le vote contre.

La position des instances nationales place le groupe socialiste, le plus important de l'assemblée régionale, devant un choix désagréable : ou bien il rejette le budget, et il s'expose à paraître « *aux ordres de Paris* » ; ou bien il s'abstient ou refuse de participer au scrutin, et il encourt les foudres disciplinaires de la direction du PS.

La décision prise à Paris ne plaît pas aux socialistes de Champagne-Ardenne. M. Jean-Claude Fontalirand, leur président, remarque qu'elle « *ne constitue pas un mandat impératif ou une contrainte* ». « *Nous considérons*, dit-il, *que nous conservons notre autonomie d'appréciation.* » Un élu de l'Aube, M. Jean Weinling, affirme que ses amis apporteront « *la preuve de leur autonomie* ». Tel autre, de la Marne, juge « *toutes les pressions insupportables* » et pense que l'on transforme les socialistes de cette région en « *otages* ».

Le débat ne sera tranché que quelques minutes avant la séance décisive du lundi 21 décembre. Aucune des trois hypothèses de départ n'est exclue. Un vote négatif provoquerait le rejet du budget. Le chef de l'exécutif de Champagne-Ardenne s'appuie sur une majorité relative, puisque les voix cumulées du RPR et de l'UDF (23) ne l'emporteraient pas sur une alliance de circonstance des oppositions de gauche (4 PC et 15 PS) et d'extrême droite (5 FN).

En raison de la personnalité de M. Stasi, l'hostilité du Front national ne fait pas l'ombre d'un doute. Les socialistes, qui ne voient pas en M. Stasi (UDF-CDS) un représentant classique de la droite et qui lui reconnaissent des vertus de démocrate, sont tentés d'admettre que le budget n'offre pas de prises ou d'angles d'attaque. Ainsi, la fiscalité directe, qui avait effectué un bond de 60 % en 1987, a été contenue cette fois à moins de 1 %. Il reste qu'ils sont parfois poussés par la base. La commission exécutive de la Marne, par exemple, s'est prononcée contre ce budget, et les amis de M. Chevènement, autour de Mme Ghislaine Toutain, député, se livrent à une campagne anti-Stasi.

DIDIER LOUIS.

M. Mitterrand soutient Les restaurants du cœur

Le président de la République a reçu, vendredi 18 décembre, à l'Elysée les responsables de l'association Les restaurants du cœur fondée par Coluche. Ceux-ci ont indiqué que M. Mitterrand apportait son « *soutien total* » à leur œuvre, souhaitait qu'une loi soit adoptée instaurant un « *minimum social pour les plus deshérités* » et a annoncé qu'il interviendrait auprès de M. Jacques Delors pour que la CEE accorde comme en 1987, des dons en produits alimentaires.

Plusieurs artistes et chanteurs faisaient partie de la délégation, dont Robert Hossein, qui a invité M. Mitterrand à une représentation de *l'Affaire du courrier de Lyon* qui sera donnée au profit des Restaurant du cœur.

● **Voiture piégée à Beyrouth : deux morts.** — Deux fillettes ont été tuées et cinq personnes blessées, jeudi 17 décembre, par l'explosion d'une voiture piégée dans la banlieue sud de Beyrouth. L'explosion s'est produite au moment où une camionnette passait devant une caserne de l'armée libanaise dans le quartier de Bourj-Barajneh, où dominent le Mouvement chiite Amal et le parti pro-iranien du Hezbollah. — *(AFP.)*

● **CYCLISME : la FFC « blanchit » Jeannie Longo.** — Estimant que « *les règles et les délais de procédure fixés par les règlements médicaux internationaux (...) n'avaient pas été respectés en la circonstance* », le bureau fédéral de la Fédération française de cyclisme a classé sans suite, vendredi 18 décembre, le dossier de Jeannie Longo, qui avait subi un contrôle anti-dopage positif (éphédrine), à la suite de son record du monde des 3 kilomètres à Colorado-Springs, en septembre dernier. Jeannie Longo avait déclaré avoir utilisé un traitement de phytothérapie (*le Monde* du 14 novembre), pour calmer des douleurs aux jambes.

● **La vente des *Annales d'histoire révisionniste* de nouveau autorisée.** — Le tribunal de Paris a ordonné, le mercredi 16 décembre, la mainlevée de la mesure d'interdiction de vente dans les lieux publics prise le 25 mai dernier et visant la revue *Annales d'histoire révisionniste* dont le premier numéro reprenait notamment des thèses niant l'existence de chambres à gaz dans les camps de concentration nazis. Le tribunal a estimé que les circonstances particulières — ouverture du procès de Klaus Barbie — qui avaient amené le juge des référés à prendre cette mesure d'interdiction n'existaient plus aujourd'hui.

Le numéro du « Monde » daté 18 décembre 1987 a été tiré à 509 496 exemplaires

A Echirolles (Isère)

Les « rénovateurs » constituent un groupe charnière au sein du conseil municipal

Les représentants du PCF n'auront plus, désormais, la majorité absolue au conseil municipal d'Echirolles dans la banlieue de Grenoble (Isère) qui est composé, depuis 1983, de trente-trois élus de gauche (24 PC et apparentés, 9 PS) et six conseillers de droite. M. Alain Arvin-Bérod, conseiller général communiste récemment exclu de son groupe et de son parti — il soutient M. Pierre Juquin, — devait annoncer, le vendredi 18 décembre, la création d'un « *groupe rénovateur et démocrate* » à la municipalité d'Echirolles dont il est adjoint au maire.

Selon le règlement de ce conseil municipal, le nouveau groupe sera constitué d'un minimum de cinq personnes. Outre M. Arvin-Bérod, on y touve Mme Germaine Petit, conseiller communiste et secrétaire de la cellule des enseignants d'Echirolles, Mme Annick Evezard, conseiller démissionnaire du PCF, ainsi que M. Guy Sisti et M. Antoine Alberto, un artisan plombier, indépendant apparenté au groupe communiste.

Si M. Arvin-Bérod situe ce nouveau groupe « *dans la majorité municipale* » d'union de la gauche et réclame « *le pluralisme* » pour la gestion de la ville, il n'en demeure pas moins que cette situation crée une nouvelle donne. Privé de cinq conseillers, le groupe communiste, convoqué vendredi pour prononcer, en leur absence, l'exclusion des contestataires ne peut plus détenir, seul, la majorité absolue. Le « club des cinq » constitue ainsi un mini-groupe charnière.

Pour la première fois dans un conseil municipal dirigé par le PCF, les « rénovateurs » mettent les anciens « camarades » devant une alternative douloureuse : ou bien s'allier aux socialistes, ou bien s'allier aux amis de M. Juquin pour avoir la majorité. Menacé implicitement de se voir retirer sa délégation d'adjoint, M. Arvin-Bérod, qui fait l'objet, selon son entourage, d'un travail de sape de l'appareil communiste auprès des fonctionnaires municipaux, semble attendre les décisions du maire, M. Gilbert Biessy, avec sérénité.

O. B.

M. Carlo Rubia directeur du CERN

Le conseil du CERN (Laboratoire européen pour la physique des particules) a nommé, vendredi 18 décembre, M. Carlo Rubia, physicien italien et prix Nobel de physique 1984, directeur général de cet organisme. Il entrera en fonctions dans un an, le 1er janvier 1989, pour une période de cinq ans. Il succède à un Allemand de l'Ouest, le professeur Herwig Schopper.

Le conseil a, d'autre part, élu à sa présidence M. Joseph Rembser, du ministère de la recherche et de la technologie de RFA, qui prendra la succession, dès le 1er janvier prochain, du professeur Wolfgang Kummer. — *(AFP.)*

M. PHILIPPE MESTRE invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Philippe Mestre, député UDF de Vendée, directeur de la campagne électorale de M. Raymond Barre, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 20 décembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Mestre, vice-président de l'Assemblée nationale, représentant des adhérents directs au bureau politique de l'UDF, ancien directeur de cabinet de M. Barre à l'hôtel Matignon, répondra aux questions d'André Passeron et de Thierry Bréhier, du *Monde*, et de Dominique Pennequin et de Paul Joly, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Sur le vif

Saltimbanques

Ils ne manquent pas d'air, nos politiciens. Vous les auriez entendus justifier hier, sur *Europe 1, leur participation* empressée à n'importe quel jeu, quel *show* télévisé, rien que pour montrer leur gueule à l'écran, c'était d'un grotesque achevé. Moi, j'en avais honte pour eux. Vous vous rappelez, le mois dernier, cet article à la « une » du *Monde* intitulé : « Les claquettes de la politique » ? Tout y passait, les tours de manège des époux Mermaz ou Descamps, les pitreries d'Hervé de Charette à « *L'académie des neuf* ». Et Juppé et Lang, invités par Guy Lux à courir dans un sac ou à sauter dans une bassine pleine de flotte.

Paraît qu'ils se précipitent, nos ministres, ils téléphonent, ils intriguent, ils piétinent pendent des semaines sur d'interminables listes d'attente dans l'espoir de coudoyer un jour dans la cabine de maquillage une Annie Cordy ou un Pierre Doris. Ils peuvent pas nier ! Les animateurs de ces émissions grand public étaient là pour nous le raconter. On s'est étonné, quand même : pourquoi faut-il absolument qu'un membre du gouvernement se barbouille de fond de teint, de *blush*, de rimmel et vienne faire le mariole à l'antenne. *Jusqu'où faut-il* tomber pour monter dans les sondages ?

Quoi ? Comment ? C'est très chic de leur part, au contraire, très sympa de condescendre à quitter leurs palais lambrissés et de prouver ainsi aux populations médusées qu'ils ne sont pas d'essence divine, mais des êtres de chair et de sang comme vous ou moi. Ouais, mais pas comme Chirac, Barre ou Mitterrand, leur a-t-on fait remarqué. Eux ne s'abaisseraient pas à... Ça, ça leur a pas plu ! Vexés comme des poux, ils étaient, et obligés de se cramponner à un prétendu exemple venu des Etats-Unis. Une de mes consœurs, une Américaine, leur a ri au nez. Jamais vous ne verrez là-bas un serviteur de l'Etat confondre la roue de la fortune avec celle de la renommée.

CLAUDE SARRAUTE.

Poulain et Banania vendues à Cadburry et Corn Product

Le PDG du groupe agro-alimentaire Midial, M. Philippe Midy, a communiqué, le vendredi 18 décembre, les noms des repreneurs de ses filiales chocolat Poulain et Nutrial (Banania, Benco) dont la mise en vente avait été annoncée en septembre dernier. Poulain sera cédé au Britannique Cadburry Schweppes pour un montant de 950 millions de francs, soit quinze fois son résultat net estimé pour 1987. Troisième chocolatier mondial derrière Nestlé et Jacob Suchard, Cadburry était jusqu'ici absent d'Europe continentale. Poulain devrait lui servir de point de départ pour développer une stratégie européenne.

Quant à Nutrial, il passera sous la bannière de la Société des produits du maïs, filiale du groupe américain Corn Product Corporation, pour un montant de 650 millions de francs, soit dix-neuf fois le résultat net de 1987 (hors activités céréales). M. Midy a précisé que la procédure suivie n'avait pas été à proprement parler une vente aux enchères. Une fois prise la décision de céder ces deux filiales, suite à l'échec de leur expansion hors des frontières de l'Hexagone, Midial a constitué cinquante dossiers destinés à cinquante sociétés pouvant être intéressées par la reprise. Quinze ont répondu. Huit ont été sélectionnées avant le tour final. On avait parlé de Nestlé, de Jacob et de Rowntree. Tous les pronostics ont finalement été déjoués.

A C D E F G H

